TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 592 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 18 - LUNDI 19 FÉVRIER 1979

Les Halles en 1983

Une architecture « simple et de bon goût » selon le projet de M. Chirac

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 185 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 6 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES DIFFICULTÉS DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

La crise iranienne accentue les divergences entre Moscou et Washington

Dégradation

En deux mois, les relations américano-soviétiques ont connu une certaine dégradation. Au début de décembre encore, on faisait preuve, à Washington comme à Moscou, d'un sérieux optimisme : l'accord SALT 2 sur la limitation des armes stratégiques allait être signé, fournissant à MM. Brejnev et Carter l'occasion de se rencontrer pour la première fois. Une date était même avancée : la mi-janvier.

Le scénario des « retrouvailles » américano-soviétiques devait cependant être rapidement bouleversé ; la normalisation des relations sino-américaines, annoncée sans crier gare par Washington et Pékin, est à l'origine du contretemps. Surpris et irrités, les Soviétiques invoquèrent des difficultés de dernière heure pour retarder la conclusion de l'accord SALT. Avant d'aller plus loin, ils voulaient voir quel accueil l'Amérique de M. Carter allait réserver à M. Deng Xiaoping et si l'on ne se dirigeait pas vers la mise en place d'une vaste alliance « antisoviétique ».

Sans aller jusqu'à se trouver confirmés dans leurs pires craintes, les dirigeants du Kremlin n'ont pas été rassurés pour autant sur les intentions américaines : certes, M. Carter a pris bien soin de ne pas reprendre à son compte les « sorties » antisoviétiques du vice-premier ministre chinois, mais, pour Moscou, il a trop tardé à s'en désolidariser. Entre-temps, l'U.R.S.S. avait, il est vrai, donné le feu vert au Vietnam — son allié inconditionnel en Asie — pour en finir avec le régime des Khmers rouges, auxquels Hanoï reprochait au moins autant sa fidélité à Pékin qu'un génocide entrepris depuis des années déjà.

Intervenant dans un tel contexte, la chute de la monarchie iranienne ne pouvait guère améliorer les choses. Bon nombre d'experts américains voient d'ailleurs la « main de Moscou » dans les événements de Téhéran : sans les accuser d'être à l'origine du mouvement populaire qui est venu à bout de la dictature iranienne, ils reprochent aux dirigeants soviétiques d'avoir jeté de l'huile sur le feu et de n'être montés dans le train de l'ayatollah Khomeiny que pour mieux le détourner. L'attaque, cette semaine, de l'ambassade américaine à Téhéran par des commandos que l'on pense appartenir à des mouvements d'extrême gauche désireux de radicaliser la « révolution islamique » est jugée inquiétante à Washington.

Il ne manquait que l'assassinat de l'ambassadeur américain à Kaboul, capitale d'un régime dont Moscou s'est assuré le dévouement, pour envenimer encore les choses. D'autant plus que l'ambassadeur Dubbs a trouvé la mort dans des conditions particulièrement troubles : selon de nombreux témoignages concordants, l'opération de police au cours de laquelle il a été tué était organisée et dirigée par des conseillers soviétiques de la police afghane. On pense même à Washington que l'ambassadeur a été tué non par les mystérieux terroristes qui l'avaient enlevé, mais par les armes amenées par les conseillers soviétiques.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les nuages s'épaississent sur les négociations SALT et le sommet Brejnev-Carter. Dans le meilleur des cas, pensent certains observateurs, les relations américano-soviétiques ne pourront retrouver un cours normal qu'après la stabilisation de la situation en Iran. Et encore, à condition que les Soviétiques résistent à la tentation d'y marquer trop de points et renoncent à saboter le rapprochement tardif que Washington amorce en direction de l'ayatollah Khomeiny. Faute d'une telle modération, tout traité SALT sera fort difficile à conclure, et plus difficile encore à faire ratifier par le Sénat américain. Quant au sommet Brejnev-Carter, il n'est pas question pour les Etats-Unis qu'il se tienne en U.R.S.S., comme les Soviétiques le suggèrent.

La crise iranienne a encore accentué la dégradation des rapports américano-soviétiques, déjà compromis par la normalisation des relations sino-américaines.

Washington, qui vient de reconnaître le régime islamique institué par l'ayatollah Khomeiny, reproche à Moscou de chercher à envenimer ses relations avec les nouveaux dirigeants iraniens. Dès vendredi soir 16 février, *à son retour du Mexique, M. Carter a discuté de l'évolution de la situation* en Iran avec ses principaux conseillers en matière de renseignements et de politique étrangère.

En Iran, l'appel *à la reprise générale du travail*, ce samedi 17 février, semblait, en fin de matinée, assez largement entendu. Toutefois, dans certains secteurs, des oppositions se manifestaient. Selon l'agence Reuter, l'activité serait presque normale dans le secteur pétrolier.

De notre correspondant

Washington. — *Le rapprochement* de Washington avec le mouvement de l'ayatollah Khomeiny a été confirmé par la reconnaissance officielle, vendredi 16 février, du nouveau pouvoir à Téhéran. Bien que l'annonce en ait *été faite de manière quasi fortuite*, en réponse à une question au cours de la séance d'information quotidienne du département d'Etat, elle n'en avait pas moins un caractère de proclamation : *« Notre ambassadeur à Téhéran*, a dit le porte-parole, M. Hodding Carter, *a fait part au gouvernement en Iran de notre intention de maintenir les relations diplomatiques avec ce gouvernement. Ceci est la déclaration formelle indiquant que nos relations se poursuivent, et l'ambassadeur a demandé à pouvoir rencontrer le premier ministre pour discuter de la politique, du programme et des perspectives futures du gouvernement* de Téhéran. »

Cette déclaration a quelque peu surpris, et pas seulement parce qu'elle était faite au moment où Washington apprenait l'exécution de généraux iraniens dont certains étaient de « grands amis » des Etats-Unis. Il y a trois jours encore, on indiquait ici qu'une reconnaissance officielle n'était pas nécessaire, puisque les Etats-Unis entretenaient des relations *« avec les pays, non avec les gouvernements »* (M. Bakhtiar lui-même n'avait pas eu droit à un tel honneur). En outre, la coopération avait déjà été amorcée avec le gouvernement de M. Bazargan, notamment à l'occasion de l'attaque contre l'ambassade américaine. Si les dirigeants de Washington ont tout de même *jugé nécessaire de faire* le « geste » d'une reconnaissance formelle, c'est pour « remercier » les forces khomeinistes de leur bonne volonté dans cette affaire, pour désamorcer toute tension au moment de l'évacuation des Américains — une opération délicate que la Maison Blanche suit avec beaucoup d'appréhension, et pour laquelle le concours des autorités sera particulièrement nécessaire, — enfin pour montrer que l'équipe de M. Bazargan est le seul espoir de sauver les apparences de ce qui reste d'influence américaine en Iran.

Accessoirement, ce geste est une occasion de tourner la page sur les dernières relations avec le chah. Il y a quelques jours, le département d'Etat avait fait savoir qu'en cas de visite aux Etats-Unis l'ancien souverain serait reçu avec le protocole réservé aux *« chefs d'Etat en visite privée »*.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

M. Carter n'a pas dissipé la méfiance des Mexicains

Le président Carter est rentré le vendredi 16 février de son voyage au Mexique au cours duquel il n'a pas réussi à dissiper totalement la méfiance de ses hôtes. Le chef de la Maison Blanche et le président mexicain ont décidé de reprendre leurs conversations — qui ont porté essentiellement sur les livraisons de pétrole et de gaz aux Etats-Unis et sur le sort des travailleurs mexicains au nord du Rio Grande — cet été aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Mexico. — *« Le dialogue n'est pas rompu. » « Je suis venu ici pour écouter. »* A en croire les propos respectifs de MM. Lopez Portillo et Carter, la visite que le président américain a rendue au Mexique du 14 au 16 février n'aurait donc produit que de maigres résultats. En sept heures environ de conversations qualifiées de *« franches »*, et qui furent rudes, les deux dirigeants ont surtout fait le compte des désaccords entre leurs deux pays et sont convenus de se revoir cet été, *« quelque part aux Etats-Unis »*, pour évaluer les progrès réalisés par des groupes de travail bilatéraux travaillant sur les différentes questions en litige.

S'adressant, vendredi 16 février, au Congrès mexicain, M. Carter a fait le point sur les trois principaux sujets de discussions. S'agissant de l'avenir des fournitures d'énergie (pétrole et gaz) aux Etats-Unis, M. Carter a déclaré : *« Le pétrole du Mexique est le patrimoine national des Mexicains. C'est à eux de décider de son usage. Le Mexique n'en produira qu'à un rythme compatible avec ses objectifs de développement. »* M. Carter a donc, sur ce point, répété ce qu'il avait déjà déclaré à ses compatriotes : les ressources énergétiques du pays voisin seront exploitées en fonction de ses intérêts bien compris et non des besoins des Etats-Unis. C'est la seule capacité d'absorption des pétrodollars en vue d'un développement jugé optimal de l'économie mexicaine (8 % à 10 % par an) qui doit *déterminer le rythme* d'extraction annuel. Ce qui pourrait aller sans dire va sans aucun doute encore mieux pour les Mexicains, lorsque le président des Etats-Unis le leur dit...

S'agissant de la délicate question du prix de l'énergie, qui avait fait capoter il y a quatorze mois la vente de gaz mexicain aux Etats-Unis, M. Carter a déclaré : *« Nous sommes prêts à payer un prix juste et raisonnable pour le pétrole et le gaz que vous voudrez bien nous vendre. »* La notion de *« prix juste et raisonnable »* est évidemment susceptible de bien des interprétations. Les négociateurs des deux pays devront, pendant les mois à venir, fournir un vaste travail.

Pour le pétrole, le Mexique a déjà fait savoir que, sans désirer adhérer à l'OPEP, il en adopterait les prix. De fait, il n'a, dans la conjoncture actuelle, aucune difficulté à trouver preneur : tout le brut qu'il projette d'extraire est déjà vendu jusque vers la fin de 1980.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

La crise de la sidérurgie

Le gouvernement fera-t-il le 23 février une ouverture aux syndicats ?

Après les imposantes et calmes manifestations (à l'exception de quelques incidents) qui ont paralysé, vendredi 16 février, les régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine, les salariés de ces zones et les populations qui leur ont apporté un soutien assez massif attendent de la réunion du 23 février, entre le ministre de l'industrie et les syndicats de la sidérurgie, une initiative gouvernementale sur l'avenir de cette industrie (lire p. 19).

Au cours de son premier congrès, l'U.D.F. a adopté une motion demandant une contribution de solidarité en faveur des victimes de la reconversion industrielle *« assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs »*. (Lire page 5.)

Deux orientations divisent certains états-majors syndicaux. Pour les uns, à la C.G.T. notamment, on entend examiner les possibilités d'élargir l'action au niveau national ; le projet d'une « marche sur Paris » a été confirmé. En revanche, dans les autres confédérations, notamment à la C.F.D.T., on estime que la montée des luttes et leur influence sur les pouvoirs publics démontrent que l'action diversifiée mais constante aux niveaux des entreprises, des localités et des régions est, pour le moment, la seule tactique efficace.

Quelle sera donc la teneur de l'entretien qu'auront M. Giraud et les représentants des syndicats ? M. Giscard d'Estaing a réaffirmé à deux reprises, à l'issue du conseil des ministres du 7 février et lors de sa conférence de presse, que l'objectif essentiel du gouvernement restait de faire de la sidérurgie un outil moderne et *compétitif*. Ce qui, dans son esprit, signifie sans doute qu'il n'est pas question de revenir sur les décisions annoncées par les firmes en décembre dernier. M. Giraud, de son côté, avait déclaré le 7 février, en évoquant la prochaine rencontre : *« Nous aurons un entretien sur la politique sidérurgique. Nous expliquerons* [aux syndicats] *comment nous voyons les choses et ils nous feront connaître leur point de vue. »*

Il ne semble donc pas qu'il soit question de renégocier les décisions industrielles arrêtées en décembre. Si, néanmoins, les pouvoirs publics, à la suite du rapport de la mission parlementaire d'information sur la sidérurgie, favorable à la construction d'une aciérie à Longwy, acceptaient que l'affaire soit rediscutée, le problème se poserait de savoir si cela se ferait au niveau du gouvernement ou à celui des directions des firmes sidérurgiques.

AU JOUR LE JOUR

LE TROU

Ainsi, on va boucher le trou des Halles. On peut se demander jusqu'à quel point il était nécessaire de le creuser. Il y a chez nos grands commis une âme naïve d'enfant qui fait des pâtés sur une plage. Leurs outils préférés sont la pelle qui fait des trous et le seau qui fait des châteaux de sable, comme l'abattoir de la Villette ou les studios de Bry-sur-Marne.

M. Chirac va donc s'amuser à boucher le trou que d'autres se sont amusés à creuser. Mais il en est un qui ne fera que s'agrandir : c'est celui que de tels jeux ont creusé dans les finances publiques.

ROBERT ESCARPIT.

CINQUANTE ANS APRÈS LA SIGNATURE DES ACCORDS DU LATRAN

L'Italie et le Saint-Siège préparent un concordat entièrement nouveau

Rome. — Les historiens n'ont pas de chance. Pour une fois on leur réservait une date facile à retenir : le 11 février 1979, cinquantième anniversaire de la signature des accords du Latran, devait être aussi le jour de publication d'un nouveau concordat entre l'Italie et le Saint-Siège. Mais les événements dramatiques de l'an dernier et la crise gouvernementale qui agite de nouveau les milieux politiques romains ont retardé les travaux. Plusieurs mois seront encore nécessaires pour que cette négociation, souhaitée depuis douze ans, arrive *enfin à son terme*.

Officiellement, il ne s'agirait pas d'un nouveau concordat, qui exigerait une réforme constitutionnelle, mais d'une révision de l'ancien. En fait, le texte de 1929 sera complètement réécrit. Son esprit changera aussi bien que ses modalités. L'adoption par le Parlement italien ne fait aucun doute.

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Tibre depuis cinquante ans. Le Vatican n'est plus gouverné par un souverain ombrageux qui pleure sur ses Etats perdus et multiplie les encycliques pour condamner le pouvoir libéral. Il revient d'un voyage triomphal en Amérique latine, où il a réaffirmé les principes du concile Vatican II, et on ne s'est étonné que de sa modération. De l'autre côté du Tibre, le mot fasciste est devenu une insulte. Des démocrates-chrétiens gouvernent avec le concours des communistes, qui détiennent la mairie. Le divorce est légal, l'avortement autorisé...

Plusieurs siècles semblent être passés depuis le 11 février 1929, au cours duquel Benito Mussolini et le cardinal Pietro Gasparri signaient au palais du Latran les pactes du même nom : un traité, complété par une convention financière instituant l'Etat du Vatican et assurant sa souveraineté ; et un concordat pour régir les rapports de l'Eglise et de l'Etat en Italie.

Préparé en secret, cet acte solennel fit grand bruit en Europe : il mettait fin à la « question romaine », c'est-à-dire à soixante ans de guerre ouverte entre le Saint-Siège et le jeune Etat unitaire. En l'espace d'une signature, le pape ne se considérait plus prisonnier au Vatican ; les catholiques italiens pouvaient être citoyens à part entière dans leur pays ; et le régime fasciste s'en trouvait, par la force des choses, grandi sinon légitimé.

La revanche de l'Eglise

Les bandes mussoliniennes montées à l'assaut de l'Etat avec des poignards et des gourdins étaient viscéralement anticléricales. Leur chef aussi. Mais ce personnage intuitif comprit qu'il lui fallait composer avec l'Eglise. Une paix *religieuse servirait ses desseins*. D'où l'ambiguïté de son attitude. Le Duce fit beaucoup d'efforts pour conclure un traité, acceptant même la « confessionnalisation » de l'Etat, mais, trois mois après la signature des accords, il déclarait, à la surprise générale : *« Nous n'avons pas ressuscité le pouvoir des papes, nous l'avons enterré... L'Etat est exclusivement fasciste. »*

Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas Mussolini qui a *réglé la « question romaine »*. Pas seul en tout cas : à son arrivée au pouvoir en 1922 une paix religieuse était presque mûre.

(Lire la suite page 4.)

La deuxième mort de l'O.R.T.F. ?

Ce week-end encore un programme minimum est diffusé par *les sociétés de programme. Une nouvelle assemblée générale des* grévistes aura lieu lundi. A Radio-France où le travail avait repris jeudi, un préavis de grève est déposé pour le mardi 20 février. Les *personnels des sociétés issues de* l'O.R.T.F., qui le lundi 19 février organiseront un gala de soutien au Cirque d'Hiver, annoncent une journée nationale d'action pour le jeudi 22 février. *D'autre part*, le prochain comité d'entreprise de la S.F.P., qui n'avait pu avoir lieu le lundi 12 février, faute d'ordre du jour, sera réuni le lundi 19.

Ce conflit marque une nouvelle étape dans le démantèlement de l'ex-O.R.T.F., qui n'avait pas été entièrement tué par la réforme de 1974. Les sept sociétés issues de cet organisme gardaient, en effet, entre elles des *liens à la fois financiers et affectifs*. Devenues concurrentielles, les chaînes de télévision ont souhaité se libérer de ces attaches, qui étaient, au contraire, pour les autres organismes *une condition de survie* : les difficultés de la Société française de production et de l'Institut national de l'audiovisuel n'ont donc cessé de croître. L'existence de la S.F.P. (2 829 employés) et de l'INA (1 020 employés) est plus que jamais en question. Au même moment, Télédiffusion de France, qui a hérité de l'O.R.T.F. la charge des émetteurs (*et qui compte 3 313 agents*), *est menacée d'être placée* sous la tutelle de la direction générale des télécommunications.

(Lire page 9 l'article de Thomas Ferenczi.)

« TOM JONES » A L'OPÉRA-COMIQUE

La musique d'un joueur d'échecs

Du 26 février au 24 mars, l'Opéra de Paris va présenter à la *salle Favart*, en coproduction avec le Festival d'Albi, « Tom Jones », de Philidor. Si le roman de Henry *Fielding, arrangé par Poinsinet et* Sedaine, est encore lu aujourd'hui, la musique de Philidor n'a été ressuscitée qu'assez récemment, en 1971, par la Cambridge University Opera Society. *Déjà, cet, été, un* autre de ses opéras-comiques, « les Femmes vengées », a attiré l'attention : le compositeur était injustement oublié.

Dernier descendant d'une *dynastie de musiciens qui s'était* illustrée en France depuis le règne de Louis XIII, François-André Danican Philidor (1726-1794) est sans doute, avec Monsigny et Grétry, ses contemporains, *l'un des* principaux représentants de l'opéra-comique français. Ces comédies mêlées d'ariettes, *comme* on les nommait aussi, nées à l'ombre du grand opéra *sur les tréteaux des* foires au début du dix-huitième siècle, devaient s'imposer à la faveur de la querelle des bouffons déclenchée lors de l'apparition, sur la scène de la comédie italienne, en 1752, de « la Servante maîtresse » de Pergolèse.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 15.)

Lire page 14
dans « le Monde Aujourd'hui »
« LE SANG DE L'ESPOIR »
des extraits du livre de SAMUEL PISAR

Le Monde

idées

VIOLENCES

Des discours qui font mal

par PHILIPPE BILGER (*)

NOTRE société s'est tellement habituée à l'idée de la violence que celle-ci n'arrive, désormais, à l'émouvoir que « gratuite ». Des événements récents l'ont démontré.

Est-ce à dire que la violence est justifiable si on sait lui assigner une quelconque finalité, particulière ou collective ? Interrogation qui n'est pas de pure forme. Tout démontre en effet que les discours de complaisance sur la violence ont amené une pratique quotidienne de la violence comme discours.

L'apologie quasi systématique des comportements d'agression, la compréhension poussée jusqu'à l'absolution, l'étonnement et, au fond, l'admiration de la « classe intellectuelle » ou sa nostalgie devant des conduits d'instinct n'ont pas, évidemment, créé le phénomène de violence, mais l'ont légitimé. Ils ont rendu culturel ce qui n'était que naturel. Processus qui aboutit, en définitive, à faire passer la violence pour une expression naturelle de l'humanité. Ils ont ordonné l'éparpillement, spontané et, d'une certaine manière, innocent des extériorisations agressives de chacun. Ceci sur le plan philosophique.

Sur le plan opérationnel, les « semeurs de tempêtes » — comme ils savent faire lever des orages, dont les retombées, il est vrai, les épargnent ! — ont inventé, au moins, deux mythes qui ne cessent pas, au sens propre, de faire mal. Ainsi, celui de la divisibilité de la violence. Il y aurait une violence libératrice, une violence noble, une violence sublimée, de caractère politique, et une autre, sale, sordide, indéfendable, en quelque sorte, la « délinquance banale ».

Cette position vise manifestement à effectuer cette conciliation, toujours renouvelée, toujours impossible, entre humanisme et terreur. L'humanisme, en réalité, c'est de refuser le clivage entre les « bonnes » et les « mauvaises » violences ; c'est de comprendre qu'à l'impérialisme du voleur à l'arraché, du terroriste, de l'agresseur, il convient d'opposer l'impérialisme de la justice, non pas seulement cette valeur, fondant l'institution judiciaire mais siégeant également au cœur de l'univers social, comme créatrice de civilisation, de pacification.

La violence est indivisible. Historique ou privée, elle détruit le même édifice fragile que des siècles ont dressé : elle ramène chacun dans un monde sans signification, où autrui est, seulement, adversaire.

Deuxième mythe : celui de la libération de l'être. Le sens de l'histoire, le progrès de l'humanité, seraient constitués par le débridement de soi, par la création de vastes terrains vagues psychologiques où n'importe quoi aurait le droit de germer et de vivre. Retour vers les sources de l'être ?

En réalité, régression de l'état de culture, façonné par le temps, vers l'état de nature. Illusion du chaos créateur. Les instincts qui échappent à la garde de la raison qui savait les rendre utiles. La possibilité, enfin, dans ce voyage incohérent au bout de ses ténèbres, dans sa nuit, de laisser parler quelqu'un d'autre de soi et dont la voix résonne, étrangement — une voix sauvage et furieuse.

C'est, notamment, la violence comme discours. Tout est permis pour ces partisans de l'informulé, puisque la censure est une répression de soi sur soi.

Cependant, comment ne pas reconnaître que la civilisation n'est pas le retour de l'humanité sur ses pas, avec l'abandon, au long de sa route, de tous ses acquis culturels ?

Au contraire, c'est l'humanité polissant, de plus en plus, la part sombre d'elle-même, pour augmenter, ici ou là, la part de paix.

Nous avons besoin de discours et de pratiques contre la violence.

Mais qui veut, vraiment, exorciser les démons ?

(*) Magistrat.

Un nouveau type de criminels

par V. V. STANCIU (*)

UNE nouvelle criminalité est apparue, la plus dangereuse et la moins connue : la macrocriminalité. Cette dénomination couvre des infractions comme le génocide, le magnicide, les formes de terreur exercées par les représentants de l'Etat (dont le terrorisme administratif), le détournement d'avions, la prise d'otages, la pose de bombes, les incendies volontaires... L'énumération n'est pas limitative.

Ces crimes ont pour *auteurs* des antisociaux dont le trait essentiel est le mépris de la vie : la leur et celle des autres.

Dans l'autobiographie de Jacques Mesrine, l'un des plus achevés dans le genre, on trouve des accents de grande sincérité. Il faut le croire lorsqu'il dit : « *J'ai vu mourir trop d'hommes pour croire à une cause juste dans le fait de leur mort. Ce qui est grave pour moi, c'est que maintenant la vie des autres, comme la mienne, n'a pas d'importance* (1). »

Ou encore :

« *Oui, à l'âge de vingt-trois ans, j'allais faire du crime une profession. Je le savais, pour l'avoir décidé... Cette détermination allait me conduire au sommet et faire de moi « l'ennemi public numéro un » de deux pays : la France et le Canada. J'allais devenir un tueur. Un de ces fauves criminels qui suppriment de sang-froid un être fait de chair et de sang, sans en ressentir le moindre sentiment de culpabilité* (2). »

La cruauté exceptionnelle par laquelle ces criminels s'évadent de l'humanité est un trait commun qui n'a pas d'équivalence parmi les espèces animales. Avant de tuer Ahmed, Mesrine le torture avec sadisme sans ressentir, déclare-t-il, « *émotion ni pitié* ».

De même envergure était Richard Blass, l'ennemi public nº 1 du Canada. Mesrine le présente comme « *un type sensible et sentimental* ». Il écrivit une lettre ouverte au solliciteur général pour l'avertir que, si l'unité spéciale de correction, usine à fabriquer des monstres, n'était pas supprimée, le sang allait couler à Montréal. La menace fut exécutée. Blass, accompagné par un acolyte, fit irruption dans un bar, fit sortir les amis et enferma les autres personnes présentes dans le sous-sol. En l'arrosant d'essence, il mit le feu. Treize innocents furent ainsi brûlés vifs par cet homme « *sensible et sentimental* (3). »

Dans la hiérarchie des criminalités, la distance entre la déviance et la dangerosité de ces criminels exceptionnels et celles des criminels habituels est plus grande que la déviance et la dangerosité qui séparent les criminels classiques des « honnêtes gens ». La différence n'est pas quantitative mais qualitative.

Un autre trait est l'orgueil de cabotin. Ces individus risquent non seulement leur liberté mais aussi leur vie pourvu qu'on parle d'eux. Et ils y réussissent.

Le goût de l'aventure est aussi caractéristique. Ils ont adopté sans le savoir la devise de Machiavel : « *Vivre dangereusement.* » Ils subissent la fascination du danger.

Cette catégorie des auteurs de crimes exceptionnels est, pour le moment, incompréhensible même pour les criminologues qui sont arrivés à se débarrasser des explications-clefs et des préjugés vétustes.

Si l'on ne croit pas aux théories des criminels-nés, des criminels par tendance ou du chromosome du crime, on est en effet enclin à conclure que cette supercriminalité est le produit de notre civilisation capitaliste compétitive, d'une société où règne la fascination de la force : force de l'argent, force politique ou, le cas échéant, criminelle.

Le diagnostic n'est pas tellement facile. En effet, il existe des supercriminels comme Mesrine, chez qui l'on ne trouve pas les facteurs sociologiques qui engendrent la criminalité : ni l'habitat surpeuplé, ni la misère, ni l'alcoolisme, ni l'enfance malheureuse, ni les frustrations, ni l'injustice. Aucun des facteurs énumérés dans les livres de criminologie.

C'est pourquoi le problème est passionnant. C'est pourquoi sa solution exige une recherche non pas d'Etat, mais encouragée par l'Etat, recherche qui n'a jamais été entreprise.

Une question à laquelle on ne peut pas répondre avant l'étude approfondie d'un grand nombre de cas peut être posée : s'agit-il de certaines anomalies individuelles ou des produits de notre société de violence ? Dans un cas comme dans l'autre, quelle que soit l'explication, qu'il s'agisse de super-criminels ou de super-victimes, les quartiers de haute sécurité ne peuvent pas constituer la solution d'un problème aussi difficile.

La rigueur scientifique et l'autodiscipline qui en découle nous obligent à garder la sérénité et à éviter toute coloration affective d'approbation comme de désapprobation.

La suprême sagesse en cette matière est l'inscription que nous avons lue sur le fronton de la prison de Cadix : « *Hais le crime, mais aie pitié du criminel.* »

(*) Avocat à la cour.

(1) Jacques Mesrine. Ed. Lattès, 1977, p. 49.
(2) Ibid., p. 53.
(3) Ibid., p. 306.

LES ARMÉNIENS : DU GÉNOCIDE AU MÉTRO DE MOSCOU

Les grandes conspirations contre l'esprit

par ANDRÉ MATOSSIAN

C'EST avec un profond chagrin, mêlé à une incommensurable indignation, que nous avons appris l'existence d'un rapport établi, le 15 septembre 1978, par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU par lequel celle-ci se propose bel et bien de nier le génocide perpétré à l'encontre des Arméniens par le gouvernement turc.

Peu de personnes s'en sont émues. Les Arméniens font rarement parler d'eux. Intégrés aux populations des pays qui ont accepté de les accueillir, ils sont devenus Français, Belges, Libanais ou Américains, tout en sauvegardant cependant une particularité : celle d'avoir conservé la spécificité de leur âme. Et si rien ni personne n'intervient avec force, si aucune autorité morale ou spirituelle, si aucun gouvernement ne s'élève immédiatement contre l'infamie de ce rapport, l'ONU, au cours d'une session de sa commission des droits de l'homme, qui est réunie à Genève depuis le 12 février, fera siens les dires de sa sous-commission et, de ce fait, niera toute responsabilité humaine dans l'assassinat pur et simple d'un million cinq cent mille hommes, femmes et enfants, en Turquie, en 1915.

Ne nous y trompons pas : les génocides perpétrés par les gouvernements turc et nazi contre le peuple arménien et le peuple juif constituèrent la plus sanglante et la plus grave conspiration menée à l'encontre de l'esprit. Quelles que soient les thèses évoquées pour tenter de trouver une explication différente au comportement de ces deux gouvernements, elles ne s'attachent qu'aux prétextes et non au but poursuivi.

Dès que des conditions particulières se trouvent réunies, le souci d'efficacité entraîne souvent certaines puissances à s'acharner sur ce qui les épouvante et qui, momentanément, se trouve en position d'infériorité. Tel fut le cas des autorités turques de 1915, et des autorités nazies.

Si le but poursuivi par ces deux gouvernements était économique, il eût suffi de confisquer, au profit de l'Etat, tous les biens matériels qu'une minorité avait assemblés. Il eût suffi de lois et décrets. Or ces lois et décrets furent promulgués... mais il y eut le génocide.

Si le but poursuivi était racial, il eût suffi de protéger la pureté de la race par des lois et décrets interdisant tout mariage, tout rapport physique entre les deux communautés. Ces lois et décrets furent promulgués, et suivis d'une entreprise de stérilisation... mais il y eut le génocide.

Si le but poursuivi était d'éviter des trahisons — la Turquie et l'Allemagne étaient en période de guerre, — il eût suffi d'appliquer les lois et décrets prévus... mais il y eut le génocide.

Or, face à deux millions d'Arméniens sans aucune défense (tous les soldats d'origine arménienne avaient été désarmés), que craignaient les vingt-trois millions de Turcs ? Que pouvait craindre l'Allemagne nazie d'une minorité juive dénombrée, parquée dans des ghettos et sans armes ? Oui, ces gouvernements dotés de la force armée et du soutien populaire, que décelaient-ils de si dangereux chez les Arméniens et les juifs ? Les valeurs qui ne se mettent point en prison : leur âme, leur spiritualité, leur intelligence.

Peut-être craignaient-ils également que, un jour, un homme issu de leur peuple comprenne que cet Arménien parqué comme une bête, ce juif qu'on lui montre du doigt, enfermé dans son ghetto, est avant tout comme lui, un homme. Et que, ayant pris conscience, il ne mette en doute l'ordre établi. Pour éviter cela, et détruire à jamais l'âme d'un peuple, il fallait donc à tout prix faire disparaître le corps du délit. Car, en Turquie et en Allemagne, de 1915 à 1940-1945, avoir une âme constituait un délit !

La Turquie musulmane était hostile à ce peuple arménien qui fut l'un des premiers à embrasser la religion chrétienne, et demeura, tout au long des âges, l'un de ses plus fidèles soutiens. L'Allemagne nazie était hostile à la constance juive dans sa religion, alors qu'elle-même n'attendait que la « victoire » pour répandre en Europe ses propres doctrines « religieuses ».

Si la voix des Arméniens, comme celle de tout être humain, n'était pas écoutée, si l'ONU devait entériner le rapport de sa sous-commission niant un génocide indéniable, nous assisterions au couronnement des forces du mal. Lorsque non seulement le crime demeure impuni et les traités internationaux lettre morte, mais que, de surcroît, toute page sanglante de l'histoire d'une nation est gommée, effacée, oubliée ou, pire, rayée d'un trait de plume par les instances internationales, cela signifie que la conscience humaine et le devenir de l'homme sont précipités dans les abîmes.

Il nous est revenu que le délégué de la France à cette sous-commission ne s'est pas opposé à ce rapport du 15 septembre 1978. Alors nous crions : « *Non, ce n'est pas possible, pas la France !* »

Nor Seround

par GABRIEL MATZNEFF

LES trois patriotes arméniens fusillés le 30 janvier à Moscou n'auront pas occupé longtemps la « une » des journaux. Les Arméniens n'ont jamais été des morts intéressants. Même lorsqu'on en massacre plusieurs millions d'un coup, l'hypocrisie des chancelleries et l'indifférence des peuples ont tôt fait de jeter sur ce drame le manteau de Noé. Le génocide, c'est comme *le métro* : il y a la première et la seconde classe. Les morts arméniens sont des morts de seconde classe. Stepan Zadikian, Hagop Stepanian et Zaven Baghdassarian, écrivons vite ces noms, avant qu'ils ne s'abîment dans l'oubli.

Cette insensibilité aux souffrances arméniennes a une double origine : d'abord, les Arméniens ne savent pas organiser leur publicité ; ensuite, ils sont d'irréductibles pacifiques. Ce sont des vertus qui ne pardonnent pas. Pour servir une cause, les martyrs doivent être exploités et vengés. Sinon, ce sont des victimes inutiles. Or, ni l'impudence ni la violence ne sont arméniennes. Les Arméniens sont des gens discrets et doux. A en croire *les Béatitudes*, le royaume des cieux est à eux. Soit, mais l'histoire leur échappe, qui est faite par les goujats et les brutes.

La résistance arménienne a cependant connu ses heures de gloire : ainsi, la prise de la Banque ottomane de Constantinople à la fin du siècle dernier, ou, plus récemment, l'exécution de Talaat Pacha, le Himmler turc. Alors, le monde entier parlait des exploits des combattants arméniens. D'ici à conclure que le pouvoir est au bout du fusil et que seule la violence est payante, il n'y a qu'un pas.

Ce pas, nous ne nous sentons pas le droit de le franchir. Le cardinal de Retz écrit : « *Les philosophes sont toujours comptés pour rien, parce qu'ils ne mettent jamais la main à la hallebarde.* » En réalité, les philosophes font bien pis : ils mettent la hallebarde dans la main des autres. Les intellectuels aiment à jouer les boutefeux, à descendre dans la rue par idéalistes interposés et à tremper leur plume dans le sang de leurs infortunés disciples. Il y a là un usage assez répugnant de l'écriture et de l'influence qu'elle peut exercer.

Les Arméniens de la nouvelle génération — dans leur langue, « nouvelle génération » se dit *nor seround* — n'ont, pour agir, nul besoin de nos conseils. Ils doivent néanmoins se pénétrer que ce sont les impérialistes étrangers — hier l'anglais et le français, aujourd'hui le soviétique et l'américain — qui ont poussé les peuples du Proche-Orient dans la voie de la révolte armée. Les Arméniens, les Israéliens, les Palestiniens et les autres sont les héritiers d'une situation qu'ils n'ont ni voulue ni créée. Dans cette région du monde, les premiers terroristes sont les *grandes puissances* qui, après la victoire de 1918, ont cyniquement trahi leurs promesses, et frustré les nations longtemps subjuguées par les Turcs de leurs droits. En 1920, les signataires du traité de Sèvres ont reconnu *de jure* l'Arménie comme un Etat libre et indépendant. Ce sont les violences des forts qui réduisent les faibles à la dissidence.

IL EST TEMPS DE CRIER

par PHILIPPE ASSOT (*)

HOMMES qui vous croyez civilisés, on vous a trompés ; vous vous êtes trompés.

Nous ne sommes pas civilisés ; nous vivons dans un monde où la barbarie existe, certes en dehors de nos frontières, mais elle existe ; nous donc, qui nous prétendons civilisés, sommes coupables d'une plus grande barbarie : celle de l'acceptation, celle de l'indifférence devant le malheur, la misère et la souffrance humaine.

Nous sommes coupables de crime contre l'humanité. Lorsqu'un meurtre est commis dans notre ville, dans notre pays, la loi punit ce meurtre et nous n'avons de cesse que le meurtre ne soit puni; or, nous acceptons et cautionnons de notre silence les crimes perpétrés contre l'homme par l'homme.

Il n'est donc plus temps de dire « *cela se passe loin* » car cela se passe à notre porte : dans un monde où les distances n'ont plus vraiment d'importance, les Russes, par exemple, sont nos voisins de palier.

Il n'est plus temps de dire « *cela ne nous concerne pas, il ne s'agit pas de notre pays* » : l'époque de chacun pour soi, de chaque peuple pour lui-même est révolue ; le principe de non-ingérence dans les affaires étrangères est ridicule et nous donne trop bonne conscience ; chaque homme, en naissant, porte la responsabilité de l'humanité car chaque homme est témoin de l'humanité ; il est donc temps de comprendre que les hommes n'ont qu'une seule patrie, la Terre, et n'appartiennent qu'à une seule nation, l'humanité.

Il est donc grand temps de vivre indigné ; indigné de ce que des hommes, des femmes, des enfants meurent de faim ou de froid, indigné de ce que des hommes, des femmes, des enfants meurent sous la torture ou en soient marqués à vie, indigné du peu de progrès que nous avons fait depuis le début de la « civilisation », indigné de notre misérable stagnation morale ; quelle différence, quelle différence peut-il bien y avoir entre les crimes de l'Inquisition et ceux du régime soviétique ? Les nazis, comme les tortionnaires argentins, ont torturé des femmes jusqu'à ce que mort s'ensuive ; quelle différence entre la castration d'alors et l'application de décharges électriques sur les organes génitaux provoquant d'irrémédiables brûlures ? Une seule différence : le progrès technique, l'évolution des moyens. Les crimes nazis sont connus de tous et par tous condamnés mais combien dénoncent les crimes présents ?

Il faut donc manifester; il ne fallait pas aller en Argentine pour la Coupe du monde, comme il ne faut pas aller en Russie.

On me parlera de la diplomatie et des nécessités des relations internationales ; mais la diplomatie est une science du compromis, donc de l'hypocrisie et de la complicité : la France vend des armes, et ces armes tuent des innocents ; pouvons-nous dire « *nous nous en lavons les mains* » ? Un peuple qui se lave les mains après avoir fourni l'arme du crime est un peuple sans honneur. Si je condamne ici l'indifférence des masses, je pardonne encore moins le silence des hommes au pouvoir qui sont, en principe, les représentants du peuple ; on ne serre pas, pour des raisons diplomatiques, la main d'un assassin coupable de crime envers la dignité humaine.

Nous devons donc vivre honteux de ce que nous justifions le crime par la raison d'Etat, de ce que nous assistons, passifs et donc complices, au spectacle de la souffrance humaine, de ce que nous sanctifions une évolution technique et ne nous préoccupons en rien du progrès moral ; nous devons être conscients de la misère de nos arguments, de nos buts, de nos idéaux, qui ne sont que matérialistes.

Certes, les principes ici exposés sont excessifs, car d'aucune utilité pratique : je vois mal en effet leur application dans le monde moderne ; mais doit-on pour autant ne pas les suivre parce que le monde dans lequel nous vivons ne s'y prête pas ? Je pense que, pour de tels principes, on peut, on doit bouleverser une société, une civilisation, un monde.

Homme, il est donc temps de crier !

(*) Dix-huit ans, étudiant.

Le Monde

étranger

LA RÉVOLUTION EN IRAN

ORDONNÉE PAR L'AYATOLLAH KHOMEINY

La reprise du travail s'amorce

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *Le Bazar et les magasins ont rouvert leurs portes, redonnant à la capitale une animation paisible, dont elle avait perdu l'habitude. Les fonctionnaires ont repris le chemin de leurs administrations, et les ouvriers celui des usines. L'ayatollah Khomeiny et le premier ministre, M. Bazargan, avaient, il est vrai, multiplié, ces derniers jours, les appels en faveur de la reprise de l'activité et du retour au calme. Ils ont fait cependant une concession aux fedayin : les enfants ne retourneront à l'école que mardi, pour permettre aux professeurs de se concerter avec le Comité Khomeiny sur le contenu du nouvel enseignement et la façon de le dispenser.*

La reprise du travail n'a pas été la fête que souhaitait M. Bazargan. Elle s'est déroulée dans un climat de gravité, d'émotion et d'inquiétude : l'annonce de l'exécution des généraux Nassiri, Rahimi, Naji et Khosrowdad et la mise en jugement de plusieurs autres ont produit un énorme choc sur la population. Elle constate aussi que, à la suite de la pression exercée par les fedayin et les comités de base, le mouvement est entré dans une nouvelle phase.

De nouvelles exécutions ?

Pour contenir l'influence des groupes armés d'extrême gauche, le Conseil de la révolution animé par l'ayatollah Khomeiny a accéléré la liquidation de l'ancien régime de façon à frapper les imaginations et à décourager les chefs militaires qui seraient tentés de réagir. Il a ordonné la confiscation de tous les biens de tous les membres de la famille Pahlavi en Iran, fait arrêter le prince Chahriyar, fils de la princesse Achraf, sœur jumelle du chah, et, surtout, il a commencé à passer par les armes les dignitaires du régime impérial. La télévision devait projeter un film sur les exécutions. Finalement, elle s'est contentée de raconter la scène en montrant les photos publiées par les journaux : les quatre généraux assis pendant le procès, dans une classe d'école, pendant le jugement mains liées derrière le dos, une pancarte épinglée sur la poitrine, puis leurs cadavres étendus au sol après leur exécution. Les journaux publient aussi les photos de quinze généraux et de cinq civils qui ont été jugés et qui, pour la plupart, devraient, dit-on ici, être exécutés incessamment. Ni M. Hoveyda ni M. Bakhtiar, ancien premier ministre, ne figurent dans ce groupe.

La Voix de la révolution (radio et télévision) a expliqué que le procès des généraux accusés de « *tortures, massacres, trahison et corruption* » a commencé jeudi matin et s'est poursuivi jusqu'à 19 heures. Le verdict a été soumis à la délibération de trois juges du ministère de la justice et de quinze juristes, puis les condamnés ont été emmenés, les yeux bandés, dans la cour de l'école de filles Refa qui fait partie de l'ensemble de bâtiments où siège le Comité de l'ayatollah Khomeiny. Ils ont été exécutés à 23 h. 40 par des rafales de mitraillettes. La Voix de la révolution a précisé que, selon les témoins, seul le général Khosrowdad, connu pour son courage, est mort dignement, alors que les autres « *tremblaient et pleuraient de peur* ».

Les revendications des fedayin

Ces exécutions ont soulevé une grande émotion dans les familles qui ont collaboré de près avec le régime, mais aussi dans les milieux libéraux et chez les membres de l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, qui déplorent la façon expéditive et quasiment secrète dont s'est déroulé le procès et qui n'est pas sans évoquer les méthodes du défunt régime. Elles n'ont pas non plus calmé les revendications des fedayin, qui souhaitent que les coupables soient traduits devant des « *tribunaux populaires* » au cours de grands procès qui auraient un caractère exemplaire. Ils regrettent, en outre, et ils ne sont pas les seuls, que le général Nassiri, ancien chef de la SAVAK, n'ait pu faire des aveux publics et des révélations que tout le monde attendait sur les dessous du régime.

Vendredi, le meeting des fedayin (*le Monde* du 17 février) s'était prolongé jusqu'à 13 heures à l'université de technologie, après quoi cinq mille personnes (dix mille selon les journaux, vingt mille selon les organisateurs) ont marché jusqu'à l'université de Téhéran, puis se sont dirigées vers le Comité Khomeiny. Poing levé, portrait de l'ayatollah en tête et rythmant leur marche en frappant du pied, ils scandaient : « *Nous voulons une armée du peuple, une armée pure !* », « *Nous allons dire à l'ayatollah ce que nous voulons !* », « *Pas de télévision islamique !* », « *Pas de censure islamique !* », « *Le nouveau gouvernement est un gouvernement de bazari, de commerçants, de capitalistes, qui ne répond pas aux idéaux des travailleurs !* ». Ils se sont heurtés aux milices armées du « Comité révolutionnaire islamique ».

Tendus, inquiets, les « soldats de l'islam » ont finalement laissé passer une délégation de huit membres, que l'ayatollah a refusé de recevoir, prétextant qu'il était souffrant. Après de nouvelles discussions, les fedayin ont été admis à pénétrer jusqu'au portail de l'école, où le chef religieux a installé son Q.G. Ils se sont assis par terre et ont attendu près de deux heures jusqu'à ce que le haut-parleur diffuse un message de l'ayatollah les remerciant d'être venus et expliquant : « *Dans la situation délicate que nous connaissons et compte tenu des complots de nos ennemis, nous devons demeurer vigilants et veiller à ne pas détruire les bénéfices de la révolution.* » Puis il a confirmé que dans la République islamique, les opinions du peuple, « *de tous les hommes et de toutes les femmes seront respectées* ». Il a enfin défendu le choix du général Gharani comme chef de l'état-major en raison de son hostilité à l'ancien régime, et précisé que de toute façon les nominations des nouveaux chefs de l'armée étaient temporaires et qu'elles seraient modifiées selon les désirs du peuple.

Ces déclarations n'ont convaincu qu'à moitié les fedayin. Ces derniers, forts des succès qu'ils ont remportés depuis quelques jours, maintiennent leur pression. Ils devaient organiser ce samedi un nouveau meeting, cette fois dans un quartier populaire. Ils ont également marqué un point à propos de la restitution des armes. Un compromis été élaboré, aux termes duquel les fedayin, les moudjahidin et le Comité révolutionnaire islamique sont convenus de coopérer au sein d'une commission de coordination à cet effet. Il n'y a donc plus de mise en demeure aux fedayin.

Le particularisme de l'Azerbaïdjan

La population s'est aussi émue des événements de Tabriz, qui auraient fait sept cents morts au cours de trois jours de violents combats. Les communications étant suspendues avec cette ville (téléphone coupé, routes fermées), des versions contradictoires ont été données sur ce qui s'est passé. Quand les incidents ont éclaté mardi soir, l'ayatollah Khomeiny a lancé un appel aux habitants de Tabriz pour « *qu'ils se soulèvent et s'opposent aux éléments corrompus du régime qui provoquent des désordres* ». Il ajoutait : « *L'armée et d'autres forces de sécurité sont la main dans la main avec le peuple pour enterrer le régime Pahlavi.* » Le Comité Khomeiny avait alors accusé des agents armés de la SAVAK « *de tuer des gens et d'incendier des bâtiments publics, y compris des hôpitaux* ».

Il semble toutefois que les choses se soient passées différemment. Capitale de l'Azerbaïdjan, Tabriz est une ville « dure » où les forces de gauche sont importantes et décidées, et où l'armée a toujours réagi avec vigueur pour s'opposer à toute velléité de séparatisme de la population que l'Union soviétique pourrait travailler en sous-main. En fait, cette province a soutenu le mouvement révolutionnaire. Elle pourrait réclamer par la suite le respect de son particularisme.

C'est à Tabriz également que l'armée a constitué un des principaux centres de résistance au nouveau gouvernement. Les combats auraient opposé plusieurs milliers de déserteurs soutenus par la population à une partie de l'armée. Les déserteurs auraient refusé de rendre leurs armes et de regagner leurs casernes tant qu'une purge n'aurait pas épuré les unités basées à Tabriz et dans l'Azerbaïdjan. De son côté, l'ayatollah Chariat Madari, qui est originaire de cette province, a appelé vendredi les autorités à fournir des armes aux habitants pour qu'ils puissent se défendre « *contre les agents de l'ancien régime* ».

PAUL BALTA.

● *Le chah d'Iran*, qui s'est installé le 15 février dans un palais royal de Rabat très strictement protégé, envisagerait de proclamer son abdication. C'est du moins ce que certains membres de son entourage, cités par l'Associated Press, affirment, en ajoutant que le souverain souhaite « *limiter l'effusion de sang en arrêtant la résistance de certains de ses partisans* ». Par ailleurs, selon les mêmes sources, le chah aurait ressenti comme un « *coup terrible* » l'exécution des quatre généraux passés par les armes à Téhéran.

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

Le général Malloum ne semble plus en mesure de rétablir la situation

Le cessez-le-feu conclu jeudi dernier à N'Djamena, à l'initiative du commandement en chef des forces françaises au Tchad, entre les troupes restées fidèles au président Malloum et les partisans du premier ministre, M. Hissène Habré, semblait généralement respecté ce samedi 17 février, en fin de matinée. Le général Forest, commandant les troupes françaises, a déclaré vendredi à l'envoyé spécial de l'agence Reuter que des négociations entre les deux parties en présence se poursuivaient.

Selon les correspondants des agences de presse à N'Djamena (dont les dépêches ont été retardées en transmission), il se confirme que les forces de M. Hissène Habré contrôlent la majeure partie de la capitale. Seuls leur échapperaient le périmètre de la présidence et quelques retranchements, tels ceux du camp du 13-Avril (ancien camp Koufra) et de la gendarmerie, ce dernier étant toujours tenu par le lieutenant-colonel Kamoué.

Les affrontements de ces derniers jours auraient, selon un bilan provisoire, fait au moins cinq cents morts et un millier de blessés dans les quartiers africains de N'Djamena. Selon des témoignages recueillis par le correspondant de l'A.F.P., certaines maisons ont été pillées et des règlements de compte ont eu lieu. Ce correspondant a pu voir jeudi et vendredi des corps mutilés à l'arme blanche arriver sur des brouettes à l'hôpital central de N'Djamena. Selon l'A.F.P., l'imam de la grande mosquée de la capitale, M. Ibrahim Moussa, organise la récupération des biens volés pendant les troubles pour les restituer à leurs propriétaires.

Le président Malloum est toujours réfugié dans la base militaire, auprès du haut-commandement français. La plupart des observateurs sur place se demandent si le chef de l'Etat n'a pas d'ores et déjà trop « *perdu la face* » pour pouvoir négocier avec son premier ministre. En tout cas, une délégation envoyée par le président soudanais et conduite par un ministre d'Etat de Khartoum, M. Izzeldine Hamid, est arrivée vendredi à N'Djamena pour tenter une conciliation.

Depuis le début des combats, tous les témoignages insistent sur la « *correction* » et la « *discipline* » des forces fidèles au premier ministre. Jeudi et vendredi, les officiers français, les journalistes et les ambulanciers de la Croix-Rouge ont pu constater qu'aucun pillage n'avait été commis dans les quartiers contrôlés par ces forces.

D'ores et déjà, quelque cinq cent soixante ressortissants européens avaient été évacués par des Transall, vendredi après-midi, de N'Djamena vers Libreville. Les renforts de l'armée française, qui doivent participer aux opérations d'évacuation, sont arrivés à N'Djamena dans la nuit de jeudi à vendredi. Il s'agit d'une compagnie du 8ᵉ R.P.I.M.A. (régiment parachutiste de l'infanterie de marine), stationnée à Libreville, et d'un peloton du 3ᵉ REC (régiment étranger de cavalerie), qui était basé à Ati, localité du centre du Tchad.

Le département d'État a annoncé, vendredi, qu'il avait décidé l'évacuation des cent soixante-dix ressortissants américains de N'Djamena. Il a confirmé la mort d'un citoyen américain, M. Suhre, pilote dans une société privée. Les services des Nations unies ont aussi donné l'ordre d'évacuation aux quelque cent cinquante fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

SELON LES PREMIERS RAPATRIÉS

Les troupes de M. Hissène Habré l'ont nettement emporté

Une atmosphère de tristesse et de gravité régnait vendredi après-midi 16 février parmi la petite foule de parents et d'amis, qui, dans le hall de l'aéroport Charles-de-Gaulle, attendait l'arrivée de cent quarante-neuf Français — pour l'essentiel des femmes et des enfants — composant le premier contingent de réfugiés du Tchad chassés par la fureur des combats, et où quatre expatriés venaient de perdre la vie.

Droite et digne, une jeune femme brune pleure en silence. En appelant, inquiète, vendredi matin, la permanence téléphonique du Quai d'Orsay, elle a appris la terrible nouvelle : sa mère, Mme Jeannine Payet, professeur d'anglais, a été tuée à N'Djamena. Elle attend son père et son frère. Ceux-ci sont à bord du DC-8 de l'armée de l'air qui vient d'atterrir à Roissy.

Un autre professeur, M. Jean-*François Gilbert, a été atteint* d'une balle perdue, alors qu'il *sillonnait* la *capitale dans* un véhicule militaire pour prendre des nouvelles de ses collègues. Il était président de l'association des enseignants coopérants. Sa jeune épouse est accueillie par des amis qui lui apportent réconfort. Les deux autres victimes sont un pilote civil de la compagnie Air-Tchad, M. Ledain, et un militaire du 3ᵉ RIMA (Régiment d'infanterie de marine), tué à Abéché dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les témoignages des premiers rapatriés permettent de se faire une idée assez précise de la situation à N'Djamena. Depuis plusieurs semaines, la communauté française — quelque trois mille sept cents personnes — redoutait l'explosion de violence. Le climat politique se dégradait, des rafales éclataient chaque nuit ou presque, ponctuant les règlements de comptes qui opposaient les soldats des deux clans — de M. Malloum et de M. Habré — et laissaient présager une « explication ».

Après le déclenchement, lundi, des hostilités, la plupart des familles françaises se sont cloîtrées chez elles. Plusieurs quartiers furent assez vite privés d'eau et d'électricité. On dut ensuite renoncer au téléphone, le central ayant « sauté ». Les bâtiments de la radio nationale furent partiellement détruits. Devant l'extension des combats, les résidents français ont cherché à rejoindre l'aéroport et la base militaire française, refuges sûrs à leurs yeux. Certains furent prévenus par le consulat de France. D'autres abandonnèrent leur domicile de leur propre initiative. « *Tant que le téléphone a fonctionné, on s'appelait beaucoup entre amis*, raconte une jeune femme. *L'un d'eux m'a dit « fais ta valise », alors je suis partie en voiture.* »

Après l'alerte qui avait, en avril 1978, provoqué un premier exode, le quartier européen fut découpé en plusieurs secteurs. Des responsables avaient été désignés. « *Aussi étions-nous quelque peu organisés*, explique Mme Danhoo-rebeke, dont le mari, un employé de la compagnie aérienne U.T.A., se trouve toujours à N'Djamena. *Nous sommes partis en convoi avec plusieurs familles, en agitant des drapeaux blancs.* » La grande majorité des résidents français de N'Djamena sont aujourd'hui regroupés à l'aéroport, sous la protection de l'armée française, dont on s'accorde généralement à reconnaître l'efficacité. Le premier Transall a quitté N'Djamena jeudi après-midi, pour Libreville. Dans la capitale gabonaise, le pont aérien a débuté vendredi matin, avec l'envol du premier DC-8. Deux autres appareils étaient attendus samedi à Roissy.

De l'avis général, les combats ont été très violents : tirs de mortiers et de roquettes, mitraillages à partir des hélicoptères, bombardements aériens. Malgré cela, la communauté française est restée calme. Autre sentiment largement partagé : les quartiers africains de N'Djamena — ville à majorité musulmane — ont beaucoup souffert. Il y aurait eu plusieurs centaines de morts parmi la population civile tchadienne : « *Un vrai gâchis* », dit-on. Ce lourd bilan est impossible à vérifier. Quant à l'issue des combats, nul n'en doute : le premier ministre sortira vainqueur malgré l'infériorité numérique dont souffre son armée.

Visiblement, la combativité et la résolution des FAN (Forces armées du Nord) ont fortement impressionné. Au cours des derniers mois, elles se sont gonflées de groupes de partisans infiltrés quasi officiellement dans la capitale. Les fidèles du premier ministre n'ont fait montre, selon les réfugiés, d'aucune agressivité envers la population européenne. « *Certains ont même rendu visite à des familles françaises pour les rassurer* », précise-t-on. Les informations en provenance de l'intérieur du pays — où vivent quelque quatre mille Français, — principalement en Abéché, Sahr et Bilkine — demeurent naturellement fragmentaires. Une chose est sûre : la ville d'Abéché, encerclée depuis plusieurs semaines par les partisans de M. Habré, se trouve désormais sous leur contrôle.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

« La formule fédérale conduirait à la dislocation du pays »

nous déclare M. Abba Siddick secrétaire général du Frolinat « originel »

M. Abba Siddick, secrétaire général du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) « *originel* », *comme* il se qualifie lui-même, résidant à Alger, a accepté, à l'occasion d'un passage à Paris, de répondre à nos questions.

« *En août, lors de la nomination d'Hissène Habré au poste de premier ministre*, nous dit-il, *j'avais parlé de mascarade politique. Les faits m'ont donné raison et, aujourd'hui, c'est de carnaval sanglant qu'il s'agit. Ceux qui sont à l'origine des combats n'ont, l'un et l'autre, pour seul objectif que de confisquer le pouvoir à leur profit exclusif. L'un et l'autre se moquent totalement de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du pays, et quel que soit le vainqueur de l'affrontement en cours, celles-ci en sortiront durement éprouvées...*

— Sans préjuger l'issue des combats, comment expliquez-vous les premiers succès d'Hissène Habré ?

— *C'est un mystère. Mais il y a tellement d'autres points obscurs dans toute cette affaire ! Comment expliquer notamment que des combats aient éclaté alors que des conseillers militaires français sont présents à la fois aux côtés du président de la République et du premier ministre ? Alors que les troupes françaises auraient dû, par leur seule présence, exercer un rôle dissuasif ?* »

— Entendez-vous par là que la France n'a pas été neutre dans ce conflit ?

— *La France a accepté la Charte fondamentale. Elle s'est donc implicitement portée garante de son application, elle a donc failli... Et puis, même si les Français ne se comportent plus au Tchad en tuteurs coloniaux, ils restent partie prenante dans le drame tchadien. La France est engagée et donc partisane. Elle conseille.*

— Que pensez-vous de la formule fédérale pour votre pays ?

— *Je suis totalement opposé à toute forme de fédération. Le contexte ethnique, religieux, politique et social de notre pays ne permet pas d'envisager d'autre formule que celle d'un Etat unitaire. La division nord-sud ne résoudrait rien. Elle conduirait même à la dislocation du Tchad et constituerait de ce fait un secteur de « déstabilisation » pour l'Afrique centrale tout entière.*

— L'idée d'une « table ronde » des responsables politiques tchadiens vous semble-t-elle digne d'intérêt ?

— *Avant le début des combats, une telle initiative aurait pu porter des fruits. A l'heure actuelle, comment mettre fin à l'incompatibilité d'humeur existant entre le premier ministre et le président de la République, et comment calmer les ambitions du premier ministre ?*

— Participiez-vous à une telle rencontre ?

— A priori je *n'y serais pas hostile, car il faut tout tenter.*

— Les prochains entretiens entre M. Giscard d'Estaing et le président Nemeiry vous semblent-ils de nature à hâter un règlement du conflit ?

— *Non, je n'y crois guère, parce que le Soudan n'est pas seul concerné. La solution de la guerre civile du Tchad ne peut être que globale. Le Soudan, le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la Libye et l'Empire centrafricain y sont directement intéressés.* »

Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie durcit son attitude à l'égard du Maroc

De notre correspondant

Alger. — M. Bouteflika, ministre algérien des *affaires étrangères*, a répondu jeudi 15 février à la lettre que lui avait fait parvenir son collègue marocain, M. Boucetta, le 2 février, peu après l'attaque de Tan-Tan par le Polisario (*le Monde* daté 4-5 février). Le responsable marocain soulignait que « *le territoire du royaume se trouvait une fois de plus attaqué et délibérément violé par des forces dirigées, organisées et équipées par l'Algérie* ». « *Je ne saurais taire dès l'abord*, lui rétorque M. Bouteflika, dont le message a été publié par l'A.P.S., *la déception de voir votre gouvernement impliquer en toutes circonstances l'Algérie — directement ou indirectement — dans la guerre qui oppose le Maroc au peuple du Sahara occidental. (...) Il continue de conférer à un problème de décolonisation un caractère de différend bilatéral et de brandir périodiquement la menace d'un prétendu droit de suite de sinistre mémoire* contre *mon pays.* »

Repoussant les accusations marocaines, le ministre réaffirme que « *l'Algérie est trop attentive à l'intégrité de son territoire et à l'inviolabilité de ses frontières pour s'autoriser à transgresser celles d'un autre pays, au demeurant frère et voisin* ». Il fait référence à la déclaration du président Boumediène d'octobre 1978 proclamant que « *jamais un seul soldat algérien n'avait franchi les frontières nationales (...) scellées ensemble en 1972* » (1).

M. Boucetta ayant fait référence, dans sa lettre, à la rencontre « *projetée et décidée* » à l'automne entre le roi Hassan II et le chef de l'Etat algérien défunt, rencontre que « *seul l'état de santé du président Boumediène a empêchée* » et qui « *aurait mis fin à tout différend* ». M. Bouteflika assure « *en son âme et conscience* » que telle n'est pas la vraie raison de cette annulation, due, selon lui, aux divergences entre les deux pays, « *non seulement sur la question du Sahara occidental mais aussi sur le Proche-Orient* et le *problème palestinien* ». « *Il nous semblait relever d'une politique de duplicité et d'équivoque*, écrit-il, *que le président Boumediène, revenant du « sommet » de Damas regroupant autour de l'O.L.P. les pays du Front de la résistance et de la fermeté, rencontrât immédiatement le roi du Maroc qui venait quant à lui de cautionner, une fois de plus, la politique du Caire en recevant le président Sadate à son retour de Camp David...* »

Les succès du Polisario

Le ton du message de M. Bouteflika est sensiblement plus dur que celui de la lettre envoyée au souverain marocain par le président Boumediène en octobre. Il est vrai qu'entre-temps la situation a évolué. Le Polisario a marqué de nouveaux points sur le plan diplomatique. Aux Nations unies, une résolution proclamant *le droit des Sahraouis à l'autodétermination* a recueilli une majorité massive. A l'O.U.A., les efforts déployés par les amis du Maroc pour transformer en commission d'arbitrage le comité *ad hoc* seulement chargé de préparer un sommet de l'organisation sur le Sahara occidental semblent avoir fait long feu. La Mauritanie réclame le départ des troupes chérifiennes et ne cache pas son intention d'arriver seule à la paix si celle-ci ne peut relever d'un accord global. Le roi n'a pas obtenu des Etats-Unis les armes et les équipements qui lui sont indispensables pour poursuivre la lutte, et l'effondrement du régime du chah, l'un de ses derniers alliés, constitue pour lui un nouveau et grave revers.

C'est certainement à dessein que le message de M. Bouteflika a été rendu public pendant la visite à Paris du souverain chérifien. Les dirigeants algériens ont voulu ainsi rappeler leur position à M. Giscard d'Estaing. Depuis le changement de régime en Mauritanie et le virage pris par Paris, qui semble s'orienter vers une véritable neutralité, l'intervention de la France n'est pas vue à Alger d'un mauvais œil. Le quotidien de langue arabe *Chaab* estimait dans un récent éditorial qu'elle « *pourrait jouer un rôle positif dans la mesure où elle possède plusieurs cartes pour faire pression sur le roi* ». Evoquant l'attitude « *lucide* » du gouvernement français à l'égard de l'Iran, le journal souhaitait que Paris tire les leçons des événements qui se sont déroulés dans ce pays pour persuader Hassan II « *que la volonté des peuples est invincible* » et l'appeler « *à se plier aux réalités* ».

DANIEL JUNQUA.

(1) Il s'agit de l'accord d'Ifrane signé en 1972 par le roi du Maroc, et qui reconnaissait à l'Algérie la souveraineté sur la région de Tindouf. Cet accord n'a jamais été ratifié par le Parlement marocain.

● « *Je ne peux rien dire tant que le Maroc n'aura pas pris attache, de façon directe ou indirecte, avec le nouveau gouvernement algérien* », a déclaré vendredi 16 février, à propos du Sahara occidental, le roi Hassan II en sortant de l'Elysée, où il avait déjeuné avec M. Giscard d'Estaing.

« *Ce problème est un de ceux où le facteur temps joue un rôle considérable* », a-t-il ajouté en réponse à une question sur le sujet. Il a laissé entendre que le Sahara occidental avait été l'un des principaux sujets de conversation lors des deux entretiens qu'il a eus jeudi soir et vendredi avec M. Giscard d'Estaing, et qui ont porté « *sur les problèmes régionaux et les problèmes actuels* ».

DIPLOMATIE

LES DIFFICULTÉS AMÉRICAINES

La crise iranienne accentue les divergences entre Moscou et Washington

(Suite de la première page.)

Vendredi, le département d'Etat a indiqué : « *Nous reconnaissons ce gouvernement* (celui de M. Bazargan). *C'est à lui de dire quel est le statut du chah.* »

Quant aux relations avec l'Union soviétique, elles étaient entrées depuis décembre dans une phase d'hibernation à la suite du rapprochement sino-américain, mais la coïncidence de l'attentat de Kaboul et de la révolution iranienne leur a donné un tour nettement plus aigre, avec pas moins de trois protestations américaines en trois jours. L'assassinat de l'ambassadeur à Kaboul a choqué encore plus Washington lorsque l'on a appris que quatre conseillers soviétiques au moins (trois fonctionnaires détachés auprès de la police afghane et le responsable de la sécurité à l'ambassade soviétique à Kaboul) se trouvaient sur les lieux au moment où l'assaut a été donné. La version américaine des faits indique que ces conseillers allaient jusqu'à manipuler les armes utilisées dans l'opération : autant dire qu'ils la dirigeaient et y participaient activement.

Or on rapporte ici, selon certaines indications non confirmées, que M. Dubs aurait été tué non par un tir de revolver — seule arme dont disposaient ses ravisseurs, — mais par une rafale d'arme automatique, donc par les forces de l'ordre. De là à dire que l'ambassadeur a pu être atteint par les Soviétiques eux-mêmes, il n'y a qu'un pas qui n'est toutefois pas franchi par les officiels américains. Mais la colère est grande parmi ces derniers, y compris chez M. Vance, réputé « modéré » pour ce qui est des rapports avec Moscou, mais qui connaissait personnellement M. Dubs.

Le Kremlin est aussi critiqué de plus en plus aigrement à propos des événements d'Iran. Le département d'Etat a même recouru à une procédure inhabituelle en faisant connaître vendredi la substance de la protestation que son ambassadeur à Moscou, M. Toon, avait formulée le même jour auprès de M. Gromyko : « *Notre ambassadeur*, a dit M. Hodding Carter, *a fait valoir que la situation en Iran était délicate. Il a fait part de notre mécontentement et de notre surprise du fait que les organes officiels d'information soviétiques répandent de faux comptes rendus des activités des Etats-Unis en Iran. Il a demandé au ministre soviétique des affaires étrangères de prendre en considération les effets dommageables d'une telle propagande sur la stabilité en Iran et sur les relations soviéto-américaines.* » Une protestation analogue avait été formulée jeudi par un diplomate américain de moindre rang à propos des « *informations tendancieuses* » de la presse soviétique.

L'activité des groupes « gauchistes » en Iran

Officiellement donc, on ne s'en prend ici qu'à la presse de Moscou, accusée notamment d'avoir laissé entendre que l'attaque contre l'ambassade de Téhéran aurait été organisée par la C.I.A. Cependant, les préoccupations et arrière-pensées sont plus vastes. Depuis quelques jours, les analystes de la Maison Blanche et du département d'Etat se penchent sur les activités des groupes « gauchistes » en Iran. Ceux-ci n'avaient jamais été sous-estimés ici, puisque l'on en était même venu dans le passé à leur donner — sur la base des informations de la Savak, source quasi unique de renseignement des services américains correspondants, — plus d'importance qu'à l'opposition musulmane. Ils retrouvent aujourd'hui cette position privilégiée, et bon nombre d'experts estiment que plusieurs de ces groupes prennent leurs consignes à Moscou. Leur activisme répond, selon ces experts, au désir du Kremlin de profiter au maximum de la situation pour faire passer l'Iran dans sa sphère d'influence.

Ce point de vue n'est certes pas exprimé en public, et le porte-parole du département d'Etat l'a plutôt minimisé en répondant vendredi à une question sur le P.C. iranien Toudeh : « *Ce parti est celui avec lequel les Soviétiques ont principalement leurs contacts. Mais ce n'est pas le seul, ni même le plus fort des groupements de gauche.* » Mais cette attitude modérée est critiquée ailleurs. Ainsi, des « sources » du Pentagone ont fait savoir vendredi, contredisant les déclarations rassurantes faites en public, que les avions F-4 livrés à l'Iran peuvent être déjà considérés comme perdus pour ce qui est du secret.

Les experts américains présents encore sur place n'y auraient plus accès depuis plusieurs semaines, et les appareils et leurs missiles auraient pu déjà tomber entre les mains d'agents du K.G.B., présenté comme « *très actif* » actuellement en Iran. M. John Glenn, sénateur démocrate de l'Ohio, a demandé une enquête à ce sujet au Congrès.

MICHEL TATU.

M. Carter n'a pas dissipé la méfiance des Mexicains

(Suite de la première page.)

Pour le gaz, la position du Mexique est *a priori* plus faible. Celui qu'il produit actuellement est « associé » au pétrole extrait. Il ne peut donc choisir de le laisser sous terre. Or, sa production actuelle dépasse déjà nettement ses propres besoins. Le choix est donc entre brûler l'excédent — une aberration économique pourtant pratiquée — ou le vendre au seul client logique, d'un point de vue géographique : les Etats-Unis. Parce qu'ils étaient conscients de cet avantage de situation, les Américains ont refusé les prix demandés par les Mexicains en 1977.

Si la logique commerciale à court terme est du côté de Washington, le Mexique peut, en revanche, faire valoir l'intérêt stratégique, pour les Etats-Unis, de ses énormes réserves. Il peut donc négocier une garantie de livraisons régulières pendant des lustres contre un bon prix. D'où l'accent constamment mis par les dirigeants sur la nécessité d'une vision à long terme face aux préoccupations conjoncturelles de leur grand voisin du Nord. D'où aussi leur exigence que tous les problèmes existant entre les deux pays soient négociés en bloc.

Le problème des travailleurs mexicains

Le deuxième point capital, abordé par M. Carter devant le Congrès mexicain, est celui des travailleurs migrants. Ils sont six à huit millions aux Etats-Unis. Le président a été très applaudi quand il s'est dit prêt « *personnellement à protéger les droits humains fondamentaux de toutes les personnes vivant à l'intérieur des frontières des Etats-Unis, qu'elles soient ou non américaines* ».

Sur le fond, pourtant, il n'a rien cédé : il a seulement rappelé l'obligation qui est la sienne d'appliquer les lois de son pays, « *y compris celles sur l'immigration* ». Le blocage est total, car, sur ce point, les autorités mexicaines se sentent aussi parfaitement sûres de leur bon droit. Elles peuvent, certes, redouter des explosions de violence contre leurs compatriotes installés, légalement ou non, aux Etats-Unis. Mais elles sont convaincues que l'économie de leur voisin a besoin de cette main-d'œuvre qui, pour l'essentiel, occupe des emplois dont les Américains ne veulent plus. Le Mexique n'a donc nullement l'intention d'aider les Etats-Unis à surveiller leur frontière commune — sinon, peut-être, dans le cadre d'un accord global, qui inclurait aussi la répression de la contrebande en provenance du grand voisin du Nord.

Le Mexique souhaite, en revanche, que les industriels américains multiplient la création sur son territoire de ces usines de sous-traitance appelées ici « *maquiladoras* » et qui fabriquent, pour l'essentiel, des composants électroniques et des textiles et qui procurent déjà du travail à des dizaines de milliers de Mexicains.

Sur le troisième sujet des relations bilatérales, M. Carter a déclaré au Congrès : « *Le commerce entre nos deux pays, qui atteint déjà près de 10 milliards par an, ne peut manquer d'augmenter rapidement à l'avenir. Nous devons travailler ensemble, comme voisins et comme partenaires, au sein du système de commerce international, afin de réduire nos barrières et de conduire de façon efficace nos relations commerciales.* » C'était là une claire allusion à l'éventualité de l'adhésion du Mexique au GATT. Washington, en effet, n'est nullement décidé à accorder un traitement douanier de faveur aux produits mexicains et entend bien obtenir en échange d'une libéralisation que son voisin du Sud baisse sa garde face aux produits américains.

Le président a payé de sa personne pour convaincre ses hôtes de ses bonnes intentions. Comme s'il voulait, par son comportement personnel, faire oublier un siècle et demi de traitement inégal, d'arrogance, voire d'agression caractérisée, M. Carter a, deux jours durant, joué la modestie, voire l'humilité. Il n'a pas paru remarquer la quasi-indifférence populaire à son égard ni l' « algarade » du président Lopez Portillo au début de son séjour. Bref, il n'a rien négligé pour tenter de démontrer à un Mexique dont l' « anti-yankisme » est à fleur de peau, même s'il est fasciné par son voisin, que les temps de la superbe sont passés et que viennent ceux du respect, de la considération et de l'égalité. Mais a-t-il convaincu ? Rien n'est moins sûr. La soudaine bonne volonté du président américain a paru bien intéressée, et les Mexicains, en tout cas, ne veulent en juger que preuves à l'appui.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Les représentants des deux Corées*, réunis samedi 17 février à Pan-Mun-Jom pour la première fois depuis quatre ans, ont exprimé des vues radicalement opposées sur la manière de renouer le dialogue en vue de la réunification.

La délégation de la Corée du Sud a demandé à celle de la Corée du Nord de ranimer le Comité de coordination des deux pays, créé en 1972 par un accord commun et chargé de mener ce dialogue. Celle de la Corée du Nord, conduite par M. Kown Min Joon, vice-président du comité central du Parti des travailleurs, a proposé de créer un nouveau comité. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● THOMAS GRATT, étudiant autrichien de vingt-trois ans, a été condamné vendredi 16 février à une peine de quinze ans de prison pour avoir enlevé l'homme d'affaires autrichien Michael Palmers en novembre 1977. Il a été reconnu coupable de rapt et d'extorsion de fonds. M. Palmers avait été libéré quatre jours après son enlèvement contre le versement d'une rançon de 31 millions de schillings (près de 10 millions de francs), destinée, selon l'accusation, aux extrémistes ouest-allemands. — *(Reuter.)*

Pérou

● M. PEDRO BELTRAN, ancien premier ministre et ministre de l'économie, ancien directeur du quotidien *la Prensa* (il avait dû abandonner cette fonction en 1974, lors de l' « étatisation » des journaux décidée par le président Velasco), est mort vendredi 16 février à Lima, à l'âge de quatre-vingt-un ans. — *(A.F.P.)*

Pologne

● M. GISCARD D'ESTAING a adressé vendredi 16 février un télégramme de condoléances à M. Jablonsky, président du Conseil d'Etat de Pologne, à la suite de l'explosion qui a fait plusieurs dizaines de victimes à Varsovie dans l'immeuble de la Caisse d'épargne (*le Monde* des 16 et 17 février). — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● M. RUDOLF BAHRO, économiste contestataire est-allemand, qui purge une peine de huit ans d'emprisonnement en raison de ses critiques du système économique de la R.D.A., a prévenu, dans une lettre à l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*, qu'il était prêt à émigrer en R.F.A. si la possibilité lui en était donnée, a annoncé, vendredi 16 février, la radio de Berlin-Ouest. M. Bahro, dans ce document qu'il a pu faire sortir de la prison de Bautzen, estime ne pas pouvoir demeurer en R.D.A. s'il n'est pas officiellement lavé de l'accusation de trahison portée contre lui au cours de son procès à huis clos, en juin. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● Me DANIEL JACOBY, avocat au barreau de Paris, a adressé vendredi 16 février, à la Cour suprême de la fédération de Russie une demande de révision du procès d'Edouard Kouznetsov, qui purge une peine de quinze ans dans un camp après avoir été condamné à mort, le 24 décembre 1970, à la suite d'une tentative de prise d'avion à l'aéroport de Leningrad (sa peine avait été ramenée à quinze ans de tra- *sans violence, peut entraîner cette affaire a été jugée*, indique Me Jacoby, *il n'existait pas en U.R.S.S. de législation spécifique en matière de prise ou de détournement d'avion. Cette situation a été modifiée par la promulgation d'un décret du Soviet suprême, le 3 janvier 1973, aux termes duquel le détournement d'un avion à terre ou en vol, commis sans violence, peut entraîner une peine d'emprisonnement de trois à dix ans.* » — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. DRAGAN BOGDANOVSKI, qui était rentré clandestinement en Yougoslavie au début de l'année après avoir effectué des séjours dans des pays occidentaux, a été condamné vendredi 16 février à treize ans de prison par le tribunal de Skopje. Il était accusé d'avoir « *conspiré contre l'Etat* » et « *mis en danger l'intégrité territoriale yougoslave* ». — *(Reuter.)*

EUROPE

L'Italie et le Saint-Siège préparent un concordat entièrement nouveau

(Suite de la première page.)

Des hommes d'Etats comme Giolitti avaient fait d'habiles ouvertures en direction de l'Eglise. Le conflit faillit même être réglé dans les couloirs de la conférence de Versailles en 1919. Mais le roi était réticent et le premier ministre de l'époque, Orlando, favorable à une solution rapide, démissionna trop vite.

Le Saint-Siège ne pouvait se cantonner indéfiniment dans la position qui était la sienne depuis la prise de Rome en 1870. Position assez théorique au demeurant : le pape rejetait la « loi des garanties », qui lui accordait un certain nombre de compensations (rente annuelle, palais extra-territorialisé, etc.), mais il en profitait. La bourgeoisie qu'elle soit libérale ou catholique, commençait à se trouver des objectifs communs. Les violentes polémiques entre l'Eglise et les anticléricaux n'empêchaient pas une coexistence de fait. L'Italie était déjà le pays du compromis.

Plusieurs détails illustrèrent ce dégel : en 1920 Benoît XV accepta de recevoir les chefs d'Etat catholiques de passage à Rome ; deux ans plus tard, sa mort donnait lieu à un deuil gouvernemental ; et, aussitôt élu, son successeur, Pie XI, choisit symboliquement de bénir la foule à l'extérieur de la loggia de Saint-Pierre.

Mussolini sut exploiter ce changement de mentalité. Il multiplia les hommages à l'Eglise (quitte à envoyer ses sbires saccager les locaux d'associations catholiques) et l'Eglise, inquiète des désordres locaux, préoccupée de la montée du nationalisme en Europe, désireuse de prendre une revanche sur le libéralisme, accepta de négocier avec le Duce à partir de 1925. Son souci était d'assurer au pape une souveraineté incontestable pour lui permettre de remplir sa mission spirituelle.

Dans le traité du Latran, le Saint-Siège renonçait à la récupération de ses territoires et reconnaissait Rome comme capitale de l'Italie. Mais il lui était reconnu sur la cité du Vatican « *la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue et la juridiction souveraine* ». Une douzaine d'immeubles situés en dehors de ses quarante-quatre hectares (dont la basilique et le palais du Latran, le palais Saint-Callixte et la villa de Castelgandolfo) jouiraient de l'exterritorialité. Onze autres hectares (comme l'université grégorienne) seraient exempts d'impôts et d'expropriation. Enfin, la convention financière accordait au Saint-Siège 750 millions de lires et des titres à 5 % d'une valeur nominale d'un milliard, somme non négligeable pour l'époque qui allait lui permettre de constituer l'administration spéciale du Vatican.

Le concordat s'appuie sur l'article premier du traité, selon lequel « *la religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion d'Etat* ». Il accorde à l'Eglise de nombreux bénéfices qui peuvent apparaître, aujourd'hui, comme des contraintes ou des compromis, mais qui étaient alors autant de revanches sur un libéralisme détesté. Le gouvernement s'engage, par exemple, à empêcher tout ce qui serait contraire au « caractère sacré » de Rome. Il dispense les clercs du service militaire et, en cas d'arrestation, leur assure des égards correspondant à « *leur état et à leur grade hiérarchique* ». Les prêtres ne pourront pas exercer d'emplois publics s'ils font l'objet de sanctions canoniques. L'enseignement de la doctrine catholique est considéré comme « *le fondement et le couronnement de l'instruction publique* ». Le mariage sacramentel a les effets civils et les sentences des tribunaux ecclésiastiques, en cas de de nullité, sont rendues exécutoires.

L'Italie reconnaît les titres nobiliaires conférés par les papes. En revanche, les évêques doivent prononcer un serment de fidélité au chef de l'Etat et les prêtres ne peuvent s'inscrire à des partis politiques.

L'article 7

Très critiqués dans les milieux anti-fascistes, les accords du Latran ne firent pas l'unanimité des catholiques. Certains — peu nombreux, à vrai dire — firent une distinction entre le traité (jugé très utile) et le concordat (considéré comme une consécration du régime).

Dans l'ensemble, le gouvernement du Duce appliqua les règles concordataires de manière favorable à l'Eglise. Le seul conflit sérieux eut lieu en 1931 à propos de l'Action catholique, mais un compromis fut trouvé. La hiérarchie fut associée étroitement aux manifestations publiques. Cela laissait présager un fort regain d'anti-cléricalisme à la libération. Il n'en fut rien. Des catholiques s'étaient engagés dans la résistance, certains prêtres avaient défendu les victimes de la répression. Le pape lui-même eut droit à une cérémonie de remerciements sur la place Saint-Pierre — avec drapeaux rouges ! — le lendemain de la libération de Rome.

En fait, catholiques et communistes ignoraient leurs forces respectives, ce qui les incitait à la prudence, et ils avaient d'autres soucis que de relancer une guerre religieuse. Certes, les pactes de 1929 ne coïncidaient plus avec les normes républicaines sur l'égalité entre les citoyens. Mais on décida malgré tout de les intégrer dans la Constitution. Le fameux article 7 fut voté le 26 mars 1947 à l'Assemblée constituante, par trois cent cinquante « oui » (dont les communistes) et cent quarante-neuf « non » (dont les socialistes) : « *L'Etat et l'Eglise sont, chacun dans son domaine propre, indépendants et souverains. Leurs rapports sont réglés par les pactes du Latran dont les modifications acceptées par les deux parties, ne requièrent pas un processus de révision constitutionnelle.* »

Au milieu des années 60, il apparut clairement que l'article premier du traité et une bonne partie du concordat étaient en contradiction avec plusieurs lois et avec les orientations du concile Vatican II sur la liberté religieuse. Opposés aux mœurs modernes, ces articles finissaient par être violés — à propos du caractère sacré de Rome, par exemple, puis de la loi sur le divorce.

Trois solutions étaient possibles : abroger le concordat, comme le réclamaient certains petits groupes laïcs ; le remplacer par un simple accord-cadre, à la demande des catholiques progressistes ; ou le réviser en passant outre au lien formel établi par Pie XI entre les deux pactes : « *Ou ils resteront valables ensemble, ou ils tomberont ensemble* ». Le 5 octobre 1967, les députés italiens choisirent la troisième solution — la moins ambitieuse — en demandant au gouvernement d'entamer des négociations avec le Saint-Siège pour réviser « certaines clauses » du seul concordat. Paul VI y était favorable.

Mais il fallut attendre le 8 février 1975 pour que le gouvernevrier 1975 pour que le gouvernelement une action diplomatique en ce sens. Et ce n'est qu'en octobre de l'année suivante que deux délégations allaient être formées : celle du Saint-Siège était composée de Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, de son adjoint, Mgr Silvestrini, et d'un jésuite, le Père Lenner ; la délégation italienne comprenait trois juristes éminents, MM. Gonella, Jemolo et Ago.

Liberté, égalité

La négociation présentait un caractère inhabituel. Les plénipotentiaires du Saint-Siège avaient en face d'eux des experts sans véritable pouvoir, qui dépendaient aussi bien du gouvernement que du Parlement et, finalement, des partis politiques. Les parlementaires avaient exigé, en effet, de suivre les tractations au fur et à mesure de leur déroulement. On leur a donc soumis trois projets successifs en recueillant leurs remarques, ce qui n'a guère accéléré les travaux.

Paradoxalement, la « chambre introuvable », élue en juin 1976 avec des communistes plus nombreux, s'est trouvée d'accord pour mener l'affaire à bien. Les rares laïcs qui militaient pour l'abrogation du concordat (libertaires ou libéraux) ont vainement tenté de se faire entendre.

Le nouveau concordat comprendra une quinzaine d'articles, soit trois fois moins que celui de 1929. Il s'inspirera de deux principes : liberté, égalité. L'Etat ne se référera plus à une religion, ce qui rendra caduc l'article premier du traité du Latran. Mais on ne touchera pas officiellement à celui-ci, pour éviter les complications juridiques.

Les privilèges du clergé seront presque tous supprimés. Le Saint-Siège ne sera plus tenu de soumettre au gouvernement les noms des nouveaux évêques et ceux-ci ne prêteront pas serment devant le chef d'Etat. Rome perdra son caractère — bien théorique — de « ville sacrée ». Le mariage religieux continuera à avoir des effets civils. L'Etat récupérera naux ecclésiastiques seront exécutoires après un « filtrage » semblable à celui qui est réservé aux sentences étrangères.

Deux points restent à régler. Le premier concerne l'enseignement religieux. Selon les négociateurs, il pourrait être une « matière ordinaire », de la maternelle au baccalauréat, mais les élèves en seraient dispensés à leur demande. Les partis de gauche insistent, au contraire, pour que cet enseignement ne soit donné qu'aux élèves qui en feraient la demande.

La deuxième difficulté a trait aux instituts religieux, très nombreux en Italie. Comment limiter leur extension et permettre à l'Etat de les contrôler ? On a prudemment décidé de s'en remettre à une commission d'experts qui devra présenter ses conclusions douze mois après la ratification du nouveau concordat.

Moralement, celui-ci existe déjà. Sa publication ne viendra qu'officialiser un état de fait. Plusieurs dispositions de 1929 sont tombées d'elles-mêmes comme des feuilles mortes. Le traité a mieux résisté : on s'en félicite au Vatican en se disant que Pie XI eut bien raison de ne pas choisir la voie des garanties internationales.

L'élection d'un pape polonais n'a eu aucune influence sur les négociations concordataires. Au contraire, la présence de cet « étranger » est considérée comme une meilleure dissociation entre l'Eglise et l'Etat. Cinquante ans après la signature des accords de Latran, la paix religieuse règne à Rome. Quelques escarmouches, sur les établissements religieux ou l'avortement, ne suffisent pas à la menacer. Les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont volontairement distants, ce qui ne les empêche pas d'être courtois, et parfois cordiaux. Les deux Rome ont appris à vivre ensemble, et cette cohabitation n'est plus leur principal souci.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

politique

AU COURS DE SON PREMIER CONGRÈS

L'U.D.F. appelle à la solidarité en faveur des régions et des personnes les plus touchées par le chômage

La première demi-journée des assises de l'U.D.F. — qui siège jusqu'à dimanche midi au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris — n'a été marquée ni par une ferveur particulière ni par des tensions ou des critiques très vives adressées au gouvernement. Pour tout dire, le congrès dormait un peu.

La première partie des travaux portait sur l'emploi. Elle a pris fin samedi matin. Au cours de ces débats, le mot le plus souvent entendu a été «solidarité». Il laissait présager le contenu de la motion finale sur l'emploi, mise aux voix en fin de matinée. Dans ce document, qui a été à nouveau discuté par le conseil national de la formation dans la nuit de vendredi à samedi, l'U.D.F. propose la création, «dès 1979», d'une «contribution de solidarité assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs» («le Monde» du 17 février), et permettant de financer des mesures contre le chômage. Cette proposition est assimilable à celle d'un impôt sur le capital, mesure qui inquiète tout de même certains giscardiens et à laquelle on considérait jusque-là que M. Raymond Barre était hostile. Il semble pourtant que le premier ministre ait donné son aval à cette initiative qui a été en tout cas préparée au cours de réunions entre les responsables de l'U.D.F. et M. Monory, ministre de l'économie. M. Bernard Stasi a d'ailleurs déclaré vendredi soir que la «contribution de solidarité» équivalait «à une sorte d'impôt sur le capital visant à lutter contre le chômage». Il a même ajouté que l'U.D.F. n'avait «pas besoin de l'autorisation du chef du gouvernement pour avancer des propositions».

Un tel projet de réforme, relativement audacieux, était considéré par certains des responsables de l'Union pour la démocratie française comme de nature à apaiser la mauvaise humeur des radicaux — mauvaise humeur dont témoignait en particulier l'absence de M. Servan-Schreiber — et leur souci de se montrer plus préoccupés que leurs partenaires de mesures de justice sociale.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, ouvre vendredi 16 février les travaux du congrès : «*Nous sommes tous des giscardiens*, lance-t-il à l'assistance, *je dis bien tous.*» Il ajoute : «*Il n'y a à l'U.D.F. ni privilège d'antériorité, ni brevet d'authenticité, ni label d'exclusivité.*»

M. Jean-Pierre Abelin, député de la Vienne, membre de la commission économique de l'U.D.F., présente le rapport sur l'emploi. Il affirme notamment la nécessité de refuser les tentations trompeuses que sont «*la relance globale de l'économie*», le protectionnisme et la diminution de la durée du travail à 35 heures sans diminution de salaire. «*Notre réponse*, dit-il, *doit être une solidarité plus grande. Une action spécifique en faveur des régions et des personnes les plus touchées est nécessaire. Elle implique des mesures d'aménagement du territoire, de décentralisation du tertiaire, de traitement plus local des problèmes de l'emploi et l'indemnisation des chômeurs de plus de cinquante ans. Ces mesures seraient financées par une pause de la consommation des actifs et une contribution de solidarité.*»

M. Georges Donez, vice-président du M.D.S.F. et ancien député du Nord, lance un «*appel à la solidarité nationale*». Après avoir constaté les erreurs de la politique économique jusqu'à ce jour, il note : «*Le désengagement sidérurgique dans le Valenciennois ou en Lorraine était très certainement programmé depuis de nombreux mois. N'était-il pas possible dès lors d'annoncer auparavant des emplois de substitution ? (...) Personne ne sera surpris que M. Pierre Mauroy apparaisse comme l'un des sauveurs du Nord, alors qu'il n'a fait que prendre connaissance des décisions arrêtées en dehors de lui, mais simplement parce qu'il s'est pavané devant le perron de l'Elysée (...).*

«*Seul un impôt de solidarité nationale dont l'assiette pourrait être basée sur les grandes fortunes et dont le produit serait destiné aux travailleurs touchés par la crise peut permettre de faire face aux licenciements.*»

M. François Guérard, délégué du Val-de-Marne, souligne la nécessité de favoriser l'innovation. Il propose la création «*d'un fonds national d'aide à la recherche programmée aboutissant à un développement organisé de l'innovation, comme cela a été fait aux Etats-Unis par la NASA lorsqu'il lui a fallu rattraper son retard sur l'U.R.S.S. dans le domaine spatial*».

M. Henri Peretti, député de la Moselle, estime «*que les excès de la protection sociale, les embauches définitives au coût prohibitif, protègent ceux qui ont déjà un emploi, mais freinent les possibilités d'embauches nouvelles*».

Mme Pasquier défend le droit au travail des femmes

M. Philippe Pontet, vice-président des clubs Perspectives et Réalités, dénonce les fausses solutions de la nationalisation, de la relance généralisée et de la création massive d'emplois dans l'administration. Il souligne : «*Le gouvernement a raison de tenter de faire la politique qui sauve plutôt que la politique qui plaît. Soutenons-le, même si ce n'est pas toujours facile.*»

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, déclare : «*Depuis quelque temps, l'emploi féminin est en butte à certaines critiques qui s'expriment schématiquement de la façon suivante : si les femmes rentrent au foyer, le chômage sera réduit et la natalité se redressera. Je ne suis pas sûre du tout que le retour au foyer entraînerait mécaniquement ces deux conséquences. Mais, surtout, je crois que nous n'avons pas en la matière à décider de ce qui est bon et de ce qui ne l'est pas. C'est là un choix individuel. Il ne s'agit pas d'inciter au travail, mais d'agir pour que celles qui veulent exercer une activité professionnelle puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.*»

M. Bernard Stasi juge nécessaire une nouvelle répartition du travail, la réduction du temps de travail, la généralisation du travail à temps partiel et la réglementation du cumul emploi-retraite.

M. Hervé de Charrette, délégué général du parti républicain, déclare en critiquant les propositions de M. Chirac : «*Ce n'est ni par la relance globale de l'économie ni par l'abandon des conversions industrielles que l'on donnera des emplois aux Français, bien au contraire.*»

M. de Charrette avance ensuite trois propositions : *donner à toutes les entreprises de moins de cinquante salariés le statut d'entreprises artisanales* (elles seront ainsi libérées de nombreuses contraintes administratives et fiscales) ; modifier l'assiette des charges sociales (ce qui provoquerait la création, selon lui, d'au moins deux cent mille emplois en cinq ans)... faciliter enfin la reprise des investissements par une incitation fiscale appropriée, la procédure la plus simple étant celle de la réévaluation des bilans. Il conclut : «*Il nous reste enfin à accentuer l'effort de solidarité envers ceux qui ont perdu leur emploi. La solidarité pour l'emploi, cela passe par l'effort financier des plus fortunés d'entre nous. Je comprends ceux qui proposent qu'une taxation exceptionnelle des Français mieux lotis — taxation portant sur la fortune ou sur le revenu, c'est à voir, — soit organisée dès 1979 au profit du fonds spécial d'adaptation industriel. Pour ma part, j'y souscris.*»

Au cours de cette première séance, les délégués entendent notamment aussi M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui met l'accent sur la nécessité d'une meilleure recherche de la compétitivité et qui estime que «*le cumul emploi-retraite n'est plus acceptable*», M. André Clerc-Renaud, membre de la commission économique de l'U.D.F., M. Bertrand de Maigret, député, et Eugène Claudius-Petit.

Samedi matin, le débat sur l'emploi se poursuit. On entend entre autres M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, qui souligne : «*Un effort de solidarité nationale s'impose. Il implique de la part des privilégiés des sacrifices certains. Notre devoir est d'expliquer à ces privilégiés qu'il faut avoir le courage d'accepter un partage plus fraternel.*» Après avoir estimé que «*les travaux de la commission économique de l'U.D.F. fournissaient une gamme de mesures intéressantes mais encore insuffisamment volontaristes*», M. Bariani affirme : «*Il faut expliquer et défendre le principe d'une contribution de solidarité assise sur les patrimoines (...). Il faudrait en outre des propositions encore plus élaborées en matière de reconversion (...). La création et le financement d'emplois publics dès aujourd'hui, et notamment pour les jeunes, montreraient non seulement que la question du chômage n'est pas envisagée comme une conséquence parmi d'autres mais un mal absolu dont la thérapeutique est une ardente obligation.*»

Comment utiliser la fiscalité pour accroître la solidarité nationale ?

Aucun des orateurs intervenus pendant la première journée du congrès de l'U.D.F. ne s'est prononcé contre l'idée d'un effort accru de solidarité nationale en faveur des chômeurs, en particulier des salariés de la sidérurgie menacés de vingt mille suppressions d'emplois supplémentaires. En revanche, plusieurs intervenants, dont MM. Bariani (radical), Hervé de Charrette (P.R.) et Donnez (M.D.S.F.) ont demandé que cet effort s'exerce de façon fiscale. Le chef de l'Etat avait, pour sa part, souligné la veille l'urgence de «*formes* [à trouver] *de générosité sociale*» envers les «métallos».

La formule de motion votée par le congrès pour traduire cette solidarité est suffisamment vague pour dissimuler le désaccord entre membres de l'U.D.F. sur la méthode d'imposition à retenir. Les uns semblent partisans — comme plusieurs membres du gouvernement — de la formule suggérée en janvier par la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes (*le Monde* daté 14-15 janvier) : majoration des droits de succession sur les héritages importants, droits qui deviendraient progressifs (de 5 à 40 %) en fonction de la fortune laissée par le défunt et qui seraient majorés si l'héritier est lui-même fortuné et n'a pas d'enfants à charge. En revanche, l'exonération par part d'héritage serait portée de 175 000 F actuellement (en ligne directe) à environ 400 000 F.

D'autres membres de l'U.D.F. comme M. Bariani, premier signataire de la proposition de loi déposée par son parti sur le sujet, préconisent un impôt annuel sur le capital (0,5 % entre 2 et 3 millions de francs, 1 % entre 3 et 5 millions, 1,5 % au-delà), dont l'assiette serait la valeur librement déclarée par chaque détenteur de patrimoine important. Cette formule, préconisée il y a longtemps déjà par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, s'apparente à celles des partis de gauche, dont l'esprit est identique (impôt annuel sur la valeur déclarée librement) mais dont les taux diffèrent : 0,5 % à 8 % pour le P.S., selon que le patrimoine déclaré va de plus de 2 à plus de 50 millions, 1,5 % à 8 % pour le P.C., selon que la fortune va de plus de 1 million (pour une personne seule) à plus de 15 millions.

Il semble que la sensibilité moyenne des congressistes ait été plus favorable à la formule suggérée par M. Bariani que celle avancée par les trois «sages» nommés par le gouvernement. Une autre divergence — non soulignée vendredi — existe en tout cas au sein de l'U.D.F. quant à l'opportunité d'appliquer rapidement l'imposition des grandes fortunes. Certains — dont M. Monory — craignent qu'une taxation accrue des grosses successions ne provoque une fuite de capitaux, de nature à menacer le franc, alors qu'en 1979 doit commencer à fonctionner le nouveau système monétaire européen, qui implique une assez bonne tenue du franc par rapport au DM. De ce point de vue, le troisième débat au sein de l'U.D.F. — impôt exceptionnel en 1979 ou impôt permanent, — n'est pas sans incidence sur l'avenir des relations monétaires au sein de la Communauté européenne. — G. M.

La motion sur l'emploi

Voici le texte des principales dispositions de la déclaration de l'U.D.F. sur l'emploi adoptée samedi matin.

Dans l'immédiat, il faut indemniser et réinsérer dans la vie active les victimes de la nécessaire reconversion industrielle en faisant davantage appel à la solidarité nationale. Il est insupportable qu'une partie des Français subisse les effets de la dure reconversion industrielle qui s'impose pour préserver la puissance économique de la France, alors que le reste de la nation ne se sent pas concerné. L'U.D.F. demande qu'une contribution de solidarité, assise sur les patrimoines supérieurs à deux millions de francs, soit levée dès cette année et affectée au financement d'actions spécifiques en faveur de tous ceux qui sont touchés par la crise en attendant que la création de nouveaux emplois vienne dissiper les inquiétudes et faciliter la reprise de l'activité dans les zones critiques du chômage. La solidarité nationale doit se manifester de manière claire et efficace.»

Le même document suggère aussi de «décentraliser les interventions de toutes natures et favoriser la concertation des partenaires sociaux», de «favoriser l'embauche en aménageant les règles législatives et réglementaires qui dissuadent les entreprise de le faire». *L'U.D.F. propose que soit aménagée l'application des principaux seuils qui bloquent le développement dans les entreprises et les poussent à utiliser les services des organismes de travail temporaire ; d'ouvrir* «le débat sur le partage du temps de travail avec les partenaires sociaux : aménagement du travail posté par l'introduction d'une cinquième équipe ; meilleur contrôle du travail clandestin ; réglementation des cumuls des salaires et des pensions de retraite ; mesures de dissuasion visant la pratique des heures supplémentaires».

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, explique, dans une lettre aux militants, pourquoi il ne participe pas personnellement au premier congrès de l'U.D.F.

«*Tout a été fait depuis deux mois*, écrit-il, *pour que les motions auxquelles on vous demandera de vous associer donnent quitus au pouvoir.*

»*Tout a été fait aussi pour qu'aucune de nos propositions de réforme, vers la social-démocratie, à l'occasion européenne, ne vienne déranger les routines.*

»*Je ne pouvais donc pas, comme responsable de la légitimité radicale et de notre Manifeste, participer à l'approbation des erreurs stratégiques dans lesquelles s'enfonce le pays.*»

M. MARCHAIS «REPOUSSE AVEC MÉPRIS» L'ACCUSATION DE XÉNOPHOBIE

Au cours d'un déjeuner de presse, vendredi 16 février, M. Georges Marchais s'est élevé contre les accusations de xénophobie et nationalisme portées contre son parti. «*Je les repousse avec mépris, qu'elles viennent de Mitterrand, Maire ou Giscard*», a-t-il déclaré. «*Nous sommes tous des nationalistes*», a-t-il ajouté, en rappelant qu'avant les élections législatives de 1978 M. Giscard d'Estaing avait lui-même invité les Français à compenser la puissance allemande en Europe. «*Cet argument, qui semblait bon au président de la République à la veille des élections législatives, ne le serait-il plus aujourd'hui ?*» a-t-il demandé.

Au fil de ses réponses aux questions des journalistes, il a observé : «*Si les Soviétiques considèrent comme positive la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, c'est une grave erreur de leur part et c'est une divergence de plus entre nous.*»

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

La plupart des parlementaires socialistes ont choisi leur camp

Les militants du parti socialiste vont recevoir dans quelques jours le numéro du «Poing et la Rose», bulletin intérieur de leur formation, contenant le texte des motions soumises au congrès de Metz. Ces motions sont suivies de listes de signatures qui ne correspondent pas nécessairement aux candidatures au comité directeur. En effet, conformément au nouveau règlement intérieur du P.S., des assemblées générales de courants se tiendront quinze jours avant le congrès pour arrêter les noms des candidats aux instances dirigeantes de la formation socialiste et leur place sur la liste.

Nous avons recensé ci-dessous les parlementaires et les premiers secrétaires de fédérations socialistes, motion par motion. Quelques permutations y apparaissent par rapport aux engagements pris lors de la publication des contributions. Par exemple, MM. Lavérine, député du Puy-de-Dôme, et Mathy, sénateur de Saône-et-Loire, qui s'étaient déclarés favorables à MM. Mauroy et Rocard, soutiennent à présent M. Mitterrand. Il en va de même des responsables des fédérations de la Guyane et de la Martinique. A noter aussi que le premier secrétaire de la fédération de la Meuse glisse du CERES chez le premier secrétaire. M. Mitterrand est en outre appuyé par les anciens partisans de Guy Mollet, MM. Piette et Cazelles notamment, ainsi que par M. Augustin Laurent, ancien ministre, ancien maire de Lille. M. Arthur Notebart aurait souhaité figurer sur la liste du premier secrétaire, mais ce soutien a été jugé trop «encombrant» par les amis de M. Mitterrand.

A l'inverse, M. Sainte-Marie, député de la Gironde, a rejoint sa sensibilité d'origine en quittant le premier secrétaire pour M. Mauroy.

Six députés socialistes ne se sont pas encore prononcés. Il s'agit de MM. Brugnon (Aisne) ; Delelis (Pas-de-Calais), maire de Lens ; Huguet (Pas-de-Calais) ; Laborde (Gers) ; Lavielle (Landes) et Pignion (Pas-de-Calais) qui, il y a un mois, avait toutefois signé l'appel en faveur de M. Mitterrand. — T. P.

MOTION MITTERRAND

● **47 députés**

MM. Andrieu (Haute-Garonne) ; Aumont (Aisne) ; Auroux (Loire), maire de Roanne ; Bapt (Haute-Garonne) ; Bayou (Hérault) ; Bêche (Doubs) ; Benoist (Nièvre) ; Billardon (Saône-et-Loire) ; Billoux (Tarn) ; Cambolive (Aude) ; Cellard (Gers) ; Darinot (Manche), maire de Cherbourg ; Delehedde (Pas-de-Calais) ; Deschamps (Gironde) ; Duroure (Landes) ; Emmanuelli (Landes) ; Fabius (Seine-Maritime) ; Fillioud (Drôme), maire de Romans ; Forgues (Hautes-Pyrénées) ; Franceschi (Val-de-Marne), maire d'Alfortville ; Haesebroeck (Nord) ; Hernu (Rhône), maire de Villeurbanne ; Huyghues des Etages (Nièvre) ; Pierre Joxe (Saône-et-Loire) ; Lagorce (Gironde) ; Laurissergues (Lot-et-Garonne) ; Lavédrine (Puy-de-Dôme) ; Laurain (Moselle) ; André Laurent (Nord) ; Lemoine (Eure-et-Loir), maire de Chartres ; Nucci (Isère) ; Bernard et Philippe Madrelle (Gironde) ; Malvy (Lot) ; Marchand (Charente-Maritime) ; Mermaz (Isère), maire de Vienne ; Mexandeau (Calvados) ; Henri Michel (Drôme) ; Claude Michel (Eure) ; Mitterrand (Nièvre) ; Poperen (Rhône) ; Quilès (Paris) ; Raymond (Haute-Garonne) ; Santrot (Vienne), maire de Poitiers ; Sénès (Hérault) ; Vidal (Aude) ; Wilquin (Pas-de-Calais).

● **21 sénateurs**

MM. Belin (Puy-de-Dôme) ; Berrier (Nièvre) ; Courrière (Aude) ; Dagonia (Guadeloupe) ; Dayan (Paris) ; Debarge (Seine-Saint-Denis) ; Eeckhoutte (Haute-Garonne) ; Fuzier (Seine-Saint-Denis), maire de Bondy ; Guilleume (Nièvre) ; Tony Larue (Seine-Maritime), maire de Grand-Quevilly ; Longequeue (Haute-Vienne), maire de Limoges ; Machefer (Yvelines) ; Mathy (Saône-et-Loire) ; Meric (Haute-Garonne) ; Mistral (Isère) ; Pic (Drôme) ; Rinchet (Savoie) ; Schwint... Seruaclat (Rhône) ; Souquet (Aude) ; Tailhades (Gard), président du conseil régional Languedoc-Roussillon ; Vérillon (Drôme).

● **58 premiers secrétaires fédéraux**

Ceux des départements suivants : Ain, Aisne, Allier, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Aube, Aude, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Corse du Sud, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Meuse, Moselle, Nièvre, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Vaucluse, Vendée, Vienne, Yonne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Guadeloupe, Guyane, Martinique, et les socialistes résidant en Allemagne fédérale.

MOTION MAUROY

● **23 députés**

MM. Boucheron (Charente), maire d'Angoulême ; Chandernagor (Creuse), président du conseil régional du Limousin ; Chénard (Loire-Atlantique), maire de Nantes ; Henri Darras (Pas-de-Calais) ; Denvers (Nord) ; Derosier (Nord) ; Dubedout (Isère), maire de Grenoble ; Dupilet (Pas-de-Calais) ; Fangeret (Nord) ; Gilbert Faure (Ariège) ; Gaillard (Deux-Sèvres), maire de Niort ; Garrouste (Lot-et-Garonne) ; Hautecœur (Var) ; Huguet (Pas-de-Calais) ; Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), maire de Pau, président du conseil régional d'Aquitaine ; Manet (Dordogne) ; Mauroy (Nord), maire de Lille, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais ; Mellick (Pas-de-Calais), maire de Béthune ; Pesce (Drôme), maire de Valence ; Pourchon (Puy-de-Dôme), président du conseil régional d'Auvergne ; Prouvost (Nord) ; Sainte-Marie (Gironde) ; Savary (Haute-Garonne), président du conseil régional Midi-Pyrénées.

● **15 sénateurs**

MM. Alliès (Hérault) ; Brégégère (Dordogne) ; Carat (Val-de-Marne), maire de Cachan ; Chochoy (Pas-de-Calais) ; Michel Darras (Pas-de-Calais) ; Durbec (Var) ; Durieux (Pas-de-Calais) ; Grimaldi (Nord) ; Laucournet (Haute-Vienne) ; Moreigne (Creuse) ; Nayrou (Ariège) ; Perrein (Val-d'Oise) ; Pontillon (Hauts-de-Seine), maire de Suresnes ; Quilliot (Puy-de-Dôme), maire de Clermont-Ferrand ; Varlet (Nord).

● **15 premiers secrétaires fédéraux**

Ceux des départements suivants : Ardèche, Ardennes, Creuse, Dordogne, Gironde, Loir-et-Cher, Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, Vosges, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Réunion.

MOTION ROCARD

● **17 députés**

MM. Besson (Savoie) ; Cot (Savoie) ; Evin (Loire-Atlantique) ; Florian (Oise) ; Gau (Isère), maire de Voiron ; Houteer (Haute-Garonne) ; Mme Marie Jacq (Finistère) ; Jagoret (Côtes-du-Nord) ; Le Drian (Morbihan) ; Le Pensec (Finistère) ; Masquère (Haute-Garonne) ; Pistre (Tarn) ; Alain Richard (Val-d'Oise) ; Rocard (Yvelines) ; Taddéi (Vaucluse) ; Tondon (Meurthe-et-Moselle) ; Alain Vivien (Seine-et-Marne).

● **2 sénateurs**

MM. Pisani (Haute-Marne) ; Schwint (Doubs), maire de Besançon.

● **11 premiers secrétaires fédéraux**

Ceux des départements suivants : Corrèze, Finistère, Gard, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Yvelines, Val-d'Oise.

MOTION BOUCHES-DU-RHONE

● **2 députés**

MM. Defferre ; Philibert.

● **4 sénateurs**

MM. Antoine Andrieux ; Ciccolini ; Duffaut (Vaucluse) et Mlle Rapuzzi.

● **1 premier secrétaire fédéral**

M. Charles-Emile Loo.

MOTION CERES

● **6 députés**

M. Autain (Loire-Atlantique) ; Mme Avice (Paris) ; MM. Chevènement (Belfort) ; Forni (Belfort) ; Guidoni (Aude) ; Vacant (Puy-de-Dôme).

● **3 sénateurs**

MM. Noé (Essonne) ; Jenetti (Var) ; Parmentier (Paris).

● **8 premiers secrétaires fédéraux**

Ceux des départements suivants : Essonne, Loire, Marne, Paris, Haut-Rhin, Haute-Saône, Savoie, Territoire de Belfort.

MOTION UNION POUR L'AUTOGESTION

● **2 députés**

MM. Beix (Charente-Maritime), Pierret (Vosges).

● **2 premiers secrétaires fédéraux**

Ceux des départements suivants : Ille-et-Vilaine, Meurthe-et-Moselle.

Le Monde

société

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le péage du pont d'Oléron est illégal

A la suite de la publication d'un arrêté préfectoral fixant les tarifs applicables, à compter du 1er janvier 1975, au pont à péage de l'île d'Oléron, le Comité d'action et de défense des intérêts de l'île d'Oléron et de Bourcefranc introduisit une requête tendant à l'annulation de cet arrêté.

Par une décision en date du 16 février 1979, rendue sur le rapport de M. Gervilie-Réache et conformément aux conclusions de M. Rougevin-Baville, après observations de Me Nicolaÿ, le Conseil d'Etat a fait droit à sa requête et jugé illégale l'institution d'un péage sur le pont d'Oléron.

Un élément de la voirie départementale

Le comité d'action requérant soutenait précisément que le pont étant un élément de la voirie départementale, le département, en instituant un péage sur cet ouvrage, avait violé l'article 1er de la loi du 30 juillet 1880, selon lequel : « *Il ne sera plus construit à l'avenir de ponts à péage sur les routes nationales et départementales.* » Comme le rappelait M. Rougevin-Baville, le législateur de 1880, en rachetant les péages existants et en les interdisant pour l'avenir, avait voulu revenir sur la loi du 14 floréal an X, qui, en autorisant la concession de la construction et de l'exploitation des ponts routiers, avait fait renaître les péages abolis par la révolution.

Le Conseil d'Etat a jugé que l'interdiction des postes à péage, posée par l'article 1er de la loi du 30 juillet 1880, toujours en vigueur, « *a un caractère général et permanent, et s'applique à toutes les voies nationales ou départementales existantes, quel qu'ait pu être leur statut antérieur* ». Il a constaté que le pont édifié par le département de la Charente-Maritime entre l'île d'Oléron et le littoral assurait, à la date à laquelle le Conseil général a décidé la création d'un péage, la liaison et la continuité du passage entre deux voies ayant à cette date le caractère de routes nationales et incorporées par la suite à la voirie départementale. Ce pont, tombant ainsi sous le coup de l'interdiction posée par la loi de 1880, le Conseil général n'avait pu légalement, par une délibération du 26 avril 1966, instituer un péage sur cet ouvrage. L'arrêté préfectoral fixant les tarifs de ce péage à partir du 1er janvier 1975 était donc dépourvu de base légale, et a été annulé par le Conseil d'Etat.

Une émission de TF 1 « revue » par le Comité d'action des prisonniers

Le Comité d'action des prisonniers (CAP) présentait, jeudi 15 février, dans ses locaux, la première émission vidéo d'information qu'il a réalisée pour servir de base à de futurs débats publics. Elle a été construite à partir d'un enregistrement vidéo du magazine « L'événement » diffusé sur TF 1 le 16 novembre 1978 et consacré au problème des quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.).

La première partie de l'émission, présentée par Julien Besançon et Jean-Pierre Berthet, en présence de M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, était constituée par un film réalisé dans les quartiers de sécurité renforcée de Fresnes et d'Evreux que le CAP a « piraté » en introduisant, en voix « off », des commentaires sur les violences subies par de nombreux détenus des Q.S.R.

« *A quoi servent les Q.S.R. ?* demande le CAP. *Quelles mesures de sécurité ? Combien de mitrailleuses faudrait-il pour empêcher un homme de rêver à sa liberté ? Les quartiers de sécurité renforcée sont faits pour ceux qui veulent résister à la destruction.* »

Dans la deuxième partie de l'émission, M. Dablanc répondait aux questions des deux journalistes. Le CAP lui a donné un autre interlocuteur : M. Etienne Bloch, magistrat à Versailles, ancien juge de l'application des peines (JAP), qui a décidé de cesser ses fonctions après l'adoption de la loi du 23 novembre 1978 modifiant le régime de l'exécution des peines. « *Le juge de l'application des peines est rarement consulté pour ce qui concerne l'envoi en quartier de sécurité renforcée* », estime M. Bloch. « *Les critères d'affectation que donne M. Dablanc, ceux de la dangerosité et de l'agressivité, ne sont pas en fait ceux qui sont appliqués*, ajoute-t-il. *Souvent, ceux qui sont envoyés au Q.S.R. sont les « emmerdeurs », c'est-à-dire ceux qui manifestent une certaine volonté.* »

Pour ce qui concerne les violences auxquelles font allusion les détenus, « *le système pénitentiaire français a toujours connu la violence physique*, indique M. Bloch. *La prison n'est pas la « privation de liberté », comme disait le souhaiter le président de la République*, conclut-il, *mais un lieu où volontairement on applique la souffrance. C'est l'une des orientations les plus inquiétantes du régime pénitentiaire.* »

DÉFENSE

Les pilotes de l'armée de l'air seront désormais officiers

L'armée de l'air française va inciter ses pilotes sous-officiers à présenter le concours d'officier de réserve servant en situation d'activité (ORSA) s'ils veulent continuer à piloter des avions de combat et de transport. Désormais, en effet, tous les pilotes de l'armée de l'air devront être des officiers.

Cette décision a été commentée, vendredi 16 février, devant des journalistes, par le général de division aérienne Paul Vaujour, qui commande, à Tours, les écoles de l'armée de l'air. Arrêtée dans son principe, en novembre 1976, par le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, cette décision a dû faire l'objet de toute une série de textes officiels dont le dernier — une instruction du ministre de la défense — date du 15 février.

A ce jour, ces mesures intéressent environ sept cents sous-officiers pilotes de l'armée de l'air française, sur un total de trois mille six cents cadres du personnel navigant.

Ces sous-officiers pilotes ont donc été invités à subir les épreuves du concours ORSA pour devenir sous-lieutenant.

Depuis juillet 1977, le recrutement des pilotes, non issus du concours direct par l'école d'officiers de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) a été modifié pour tenir compte des nouvelles conditions de carrière du personnel navigant dans l'armée de l'air française.

Agés de 17 à 22 ans et titulaires du baccalauréat, les candidats admis après une sélection médico-psychotechnique sont sous-officiers en écoles (1) jusqu'au brevet de pilote qui requiert deux à trois ans de formation.

Promus, alors, aspirants, ces navigants signent un contrat de huit ans, reconductible, d'officier pilote et ils serviront dans des unités après un stage de transformation opérationnelle à Cazaux, pour la chasse, et à Toulouse, pour le transport. Ils accèdent au galon de sous-lieutenant lors de leur cinquième année de service, et à la fonction de sous-chef de patrouille, pour l'aviation de combat, ou de commandement de bord, pour le transport.

Le contrat d'un officier ORSA peut être, au total, de vingt ans, au terme desquels il a l'espoir d'être commandant, ou lieutenant-colonel.

Selon le commandement des écoles de l'armée de l'air, on compte, pour ce recrutement semi-direct, de l'ordre de 1 100 à 1 200 candidats pour 180 à 190 places de pilote breveté par an, et environ 800 candidats pour 65 à 70 places de pilotes, par an, à l'école d'officiers de Salon-de-Provence.

(1) Après l'école de formation préliminaire à Aulnat (Puy-de-Dôme), le pilotage de base s'effectue à Cognac et la formation, avant l'attribution du brevet de pilote, se passe, pour l'aviation de chasse, à Tours et, pour le transport, à Avord (Cher).

ÉDUCATION

M. JACQUES ROBERT PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-II

M. Jacques Robert a été élu, le 16 février, président de l'université de droit, d'économie et des sciences sociales (Paris-II), en remplacement de M. Berthold Goldman, dont le mandat est arrivé à expiration.

[Né le 29 septembre 1928 à Alger, M. Jacques Robert est docteur en droit et agrégé des facultés de droit. Attaché au C.N.R.S. de 1954 à 1956, il devient professeur à la faculté de droit d'Alger (1956-1960), de Rabat (1960-1963), de Grenoble (1963-1966). Il dirige la Maison franco-japonaise à Tokyo (1966-1968) et est nommé professeur à la faculté de droit de Nanterre, puis à la faculté de droit de Paris en 1969. Spécialiste de droit public, il a consacré sa thèse aux « *violations de la liberté individuelle commises par l'administration* » (1956). Il a écrit plusieurs ouvrages de droit étranger (Maroc, Algérie, Egypte, Japon).]

● *M. Beullac, la télévision et l'enseignement.* — « *Cela fait longtemps*, a déclaré M. Christian Beullac, jeudi 15 février à Aix-en-Provence, *que j'ai conscience que le ministère de l'éducation a raté la révolution audio-visuelle.* » Le ministre de l'éducation est revenu sur le message qu'il a adressé aux enseignants et aux parents à la veille de la diffusion d'*Holocauste* par Antenne 2 (*le Monde* du 14 février). « *Nos enseignants*, a-t-il ajouté, *sont un peu malheureux de la concurrence que leur font la presse, la radio, la télévision. Les moyens audio-visuels surtout sont des éléments de culture, mais aussi de dissolution parce que adultes et enfants reçoivent de nombreux messages visuels et auditifs, et qu'ils ont du mal à mettre les choses en ordre (...). Le monde enseignant n'a pas su prendre en compte cette évolution extraordinaire de l'audio-visuel.* »

● *Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, à Cherbourg* (Manche), *le* vendredi 16 février, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de deux syndicats d'enseignants (SNES-FEN et SGEN-C.F.D.T.). Les manifestants demandaient la réintégration de M. Charles-André Girard, chargé de cours de formation permanente à la COGEMA (Compagnie générale des matières). L'accès de la COGEMA est en effet interdit à M. Girard depuis sa participation à une manifestation antinucléaire lors de l'arrivée à Cherbourg du cargo *Pacific-Fisher* (*le Monde* des 24 janvier et 14 février). Il avait alors été reconnu parmi les manifestants au cours d'une émission de la télévision régionale.

● *Le Syndicat national des lycées et collèges* (SNALC), dont la commission administrative s'est réunie les 8 et 9 février, a décidé de relancer son action « *contre les menaces qui pèsent sur les congés scolaires des enseignants* ». Afin d'exiger le « *maintien des onze semaines* » de vacances d'été, le SNALC a proposé à tous les syndicats d'enseignants une « *action commune* » et demandé une audience au président de la République. La « *pétition nationale* » lancée à ce sujet le 10 janvier aurait déjà recueilli, selon le SNALC, plus de trente-trois mille signatures.

FAITS ET JUGEMENTS

INFANTICIDE

M. Pascal Nuss, vingt-trois ans, ne souhaitait pas avoir d'enfant. Depuis trois générations, des membres de sa famille sont atteints d'une grave maladie héréditaire, la maladie de Hallervorden (cent vingt-cinq cas seulement ont été recensés en Europe), qui, provoquant une dégénérescence des noyaux gris centraux du cerveau, aboutit, lorsque le sujet atteint quarante ans, à des troubles psychiques. Le risque héréditaire est de un sur deux. M. Nuss craignait que ses descendants n'en fussent à leur tour victimes.

Le 3 août 1977, à Metz, M. Nuss a tué son fils qui venait de naître. La mère de l'enfant, Mme Yvonnick Bertret, vingt-quatre ans, n'utilisait aucun moyen contraceptif. Elle a expliqué que toutes les démarches entreprises en vue d'une interruption de grossesse étaient restées vaines. M. Nuss vient d'être condamné par la cour d'assises de la Moselle à deux ans d'emprisonnement fermes. Mme Bertret, accusée de complicité, a été acquittée.

Une deuxième imprimerie de faux billets découverte à Marseille.

Près de deux mois après la découverte, le 31 décembre 1978, dans l'enceinte d'une maison de repos, d'une imprimerie clandestine où étaient fabriqués de faux billets de 100 F C.F.A. (*le Monde* du 23 décembre 1978), la brigade financière du service régional de police judiciaire de Marseille vient de mettre fin aux activités d'une autre imprimerie de faux billets qui fonctionnait dans une imprimerie ayant pignon sur rue. La Société d'édition et de reprographie, installée dans le centre de Marseille, imprimait, entre deux thèses et un lot de faire-part, des faux billets.

M. Camille Maggio, exploitant l'imprimerie, 50 ans, Mme Mireille Gerbert, 40 ans, et M. Fernand Delon, 54 ans, ont été présentés au parquet jeudi 15 février. Une quatrième personne est actuellement gardée à vue. L'imprimerie s'était spécialisée dans les faux en tous genres puisque, en plus des fausses coupures de 100 F et de 500 F, les policiers ont trouvé de faux dollars, de fausses pesetas, de faux travellers chèques ainsi que des cartes d'identité et des permis de conduire falsifiés. — (*Corresp.*)

● *Une jeune femme, âgée de vingt-trois ans*, est décédée, lundi 12 février, après une anesthésie locale pratiquée par un chirurgien-dentiste de Cernay (Haut-Rhin), en vue de l'extraction d'une dent de sagesse. La jeune femme, Mme Christiane Peter, est morte durant son transport à l'hôpital de Mulhouse. Une information a été ouverte après enquête de la gendarmerie de Cernay par Mme Marie-Emmanuelle Céréja, juge d'instruction à Mulhouse, pour rechercher les causes du décès. L'autopsie pratiquée jeudi 15 février par les médecins légistes a confirmé que le décès était bien la conséquence de l'anesthésie. La jeune femme suivait un traitement pour maigrir, mais n'en avait, semble-t-il, pas averti le praticien.

« Mineurs en lutte » : M. Peyrefitte demande l'ouverture d'une information.

Le garde des sceaux a demandé au parquet de Paris d'ouvrir une information judiciaire pour « *détournement de mineurs et infraction à la législation sur les stupéfiants* » après l'occupation du 30 janvier au 14 février par un groupe de « mineurs en lutte » d'une salle de l'université Paris-VIII (Vincennes (*le Monde* des 10, 16 et 17 février). « *L'instruction déterminera l'ensemble des charges et responsabilités éventuellement encourues à quelque niveau qu'elles puissent se situer* », précise un communiqué publié par la chancellerie vendredi 16 février.

Le collectif « Sept plus », constitué d'animateurs et d'éducateurs ayant soutenu le mouvement, refuse, dans une mise au point publiée le même jour, « *la notion de détournement de mineurs* ». « *Nous savons qu'un mineur est capable de se déterminer librement*, écrivent-ils. *Nous dénonçons la séquestration parentale, même si elle est considérée comme légale. Nous dénonçons aussi la répression qui s'abat sur les mineurs en fugue, en particulier ceux qui refusent de taire leurs conditions de vie dans les foyers éducatifs ou les familles.* »

● *Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris* après le vol, découvert le 12 février, de 130 kilos d'or et de 15 kilos de platine, au siège de la Société française de spécialités industrielles, rue Saint-Denis, à Paris (*le Monde* des 13 et 15 février). Quatre des cinq personnes interpellées à Paris ont été relâchées. La cinquième, M. Bruno Frantozzi, a été écrouée sous l'inculpation d'infraction à la législation sur les armes et les munitions, vol et recel qualifié.

● *L'éditeur Jean-Edern Hallier* a été condamné, sur opposition, jeudi 15 février, par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, à 2 000 francs d'amende, pour émission de chèque sans provision. M. Hallier devra, en outre, verser 50 000 F à titre de restitution et 1 000 F de dommages-intérêts à M. Jacques Thieuloy, auteur du livre *le Geste de l'employé*, qui avait reçu le chèque incriminé, le 24 novembre 1975, en paiement de l' « anti-Goncourt ».

● *Le cafetier de La Feuillie* (Seine-Maritime), M. Michel Godard, qui avait été condamné le 10 mai 1976 par la cour d'appel de Rouen à un an de prison avec sursis pour avoir tué un jeune homme de vingt ans, Jean-Jacques Pinot, sera jugé à nouveau dans les prochains mois. La cour de cassation vient en effet de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel de Caen parce qu'elle a estimé que l'homicide « *avait été volontaire* » et que le meurtrier devait, en conséquence, être jugé par une cour d'assises (*le Monde* du 19 janvier et du 18 mai 1978).

● *A Charleville-Mézières*, la cour d'assises des Ardennes a acquitté mercredi 14 février M. Henry Michel, qui avait tué le 21 juillet 1976, d'un coup de fusil, un client ivre âgé de vingt ans, M. Michel Caniaux, qui l'avait menacé et frappé (*le Monde* du 22 et du 30 juillet 1975). — (*Corresp.*)

M. Gabor Winter extradé.

La chancellerie a confirmé, vendredi 16 février, l'extradition de M. Gabor Winter, vingt ans, de nationalité allemande, effectuée en vertu d'un décret d'extradition en date du 25 janvier dernier. M. Winter a été extradé vendredi 9 février après que la Cour de cassation eut rejeté, jeudi 8 février, le pourvoi formé par M. Winter contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui avait donné, le 30 décembre 1978, un avis favorable à son extradition (*le Monde* des 23 décembre 1978 et 10 février 1979).

Ouvrier typographe, M. Winter avait été arrêté et écroué pendant quelques mois à Nuremberg en 1976 pour complicité dans le vol d'une carte d'identité. Soumis à un contrôle judiciaire, il avait cependant passé la frontière et s'était réfugié en France, où il avait été arrêté pour tentative de vol de voiture. Selon les autorités de la R.F.A., il aurait participé à la rédaction de manifestes et de « *manuels de guérilla urbaine* ».

Quinze ans après...

M. Roger Abric, juge d'instruction à Dijon, a notifié, jeudi 15 février, à M. et Mme Saint-Aubin, une inculpation de « *discrédit d'actes et de décisions juridictionnelles* ». Le parquet de Draguignan, qui a ordonné les poursuites, reproche aux époux Saint-Aubin d'avoir porté l'inscription « *Crime camouflé* » sur l'arbre contre lequel la voiture de leur fils, Jean-Claude, s'était écrasée le 5 juillet 1964.

« *C'était notre but*, a déclaré Mme Saint-Aubin, *car nous refusons désormais de répondre à des questions dans le secret d'un cabinet d'instruction. Nous demandons à nous expliquer en audience publique.* »

L'accident du 5 juillet 1964, sur la R.N. 7, près de Fréjus (Var), qui avait provoqué la mort de M. Jean-Claude Saint-Aubin et de sa fiancée, devait révéler nombre d'éléments mystérieux (*le Monde* des 13 juin 1973 et 28 avril 1978) : disparition du camion militaire responsable du choc, contradictions dans le rapport de gendarmerie, falsifications de documents. — (*Corresp.*)

● *Au cours d'une réunion, jeudi 15 février à Paris, le CINEL* (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté) a tenté de nouveau (*le Monde* du 15 février) d'analyser en quoi « *l'affaire des quatre condamnés de Saint-Lazare du 23 janvier est exemplaire* ». Le CINEL entend organiser, le 23 février prochain, jour du jugement en appel des « quatre », un forum de protestation contre la répression.

« *Quatre ans de prison ferme pour une vitrine brisée, que signifie cette justice-là ?*, ont demandé les participants de la réunion. *Que signifie cette affaire des « quatre » de Saint-Lazare ? Que signifie cette affaire en terme d'exemple, de diversion, d'intimidation ? Quelle est sa signification du point de vue de la justice ? De quelle liberté d'appréciation disposent les juges lorsque depuis les sommets de l'Etat on leur commande la sévérité ?* » Le rôle des mass media, la violence des ouvriers sidérurgistes de Lorraine et l'aggravation de la peine en appel de M. Gilles Colomb ont été évoqués.

CORRESPONDANCE

« La 6e colonne »

Nous avons reçu la lettre suivante, signée « François » :

Dans la page 6 du *Monde* du 26 janvier 1979, vous avez publié une bibliographie intitulée *La 6e colonne, si les Russes attaquaient.* Mis en cause par cet article qui nuit à la compréhension de l'ouvrage, je vous prie de bien vouloir publier dans votre journal la mise au point suivante :

1) *La 6e colonne* est sortie à la mi-janvier en librairie. *Le Monde* du 14 janvier produisait en première page un article intitulé « *L'état-major soviétique accentue la rapidité d'intervention des forces du pacte de Varsovie* » et sous-titré « *Quarante-huit heures pour préparer une attaque-surprise en Europe* ». *Le Monde*, les jours suivants, faisait état des répliques immédiates dans la presse des pays de l'Est, critiquant votre journal pour cette information. Mon livre, sorti dans la même période, constitue simplement le développement complet d'un des scénarios possibles du conflit redouté ;

2) Les hypothèses sur lesquelles il est fondé sont actuellement prises en compte par les plus grands spécialistes :

— *Le Monde* du 26 janvier faisait état d'une déclaration de M. Luns : « *L'Union soviétique peut croire qu'avec une petite poussée militaire elle aura de grands succès politiques, grâce à la présence des partis communistes dans plusieurs des pays européens* » ;

— *Le Monde* du 7 février 1979 citait Henry Kissinger : dans les cinq ou sept années à venir « *l'Union soviétique pourrait être en mesure de posséder un avantage stratégique (...) si bien que la tentation sera forte pour Moscou de « battre le fer tant qu'il » est chaud.* »

3) Vous semblez douter qu'il puisse exister en France, en cas de conflit, en Europe demain, un « *parti de l'étranger* ». Faut-il rappeler que notre histoire en est remplie : du parti anglais du temps de Jeanne d'Arc au parti allemand et nazi pendant la dernière guerre.

4) Vous en tirez une vision manichéenne de mon ouvrage, « *sans discrimination ni subtilité* » pour reprendre vos propres termes. La réalité n'est jamais aussi simple. Je suis, comme vous, convaincu que, parmi ceux qui actuellement admirent par idéal le modèle soviétique, beaucoup auraient le courage de combattre l'envahisseur, fût-il soviétique. Je regrette que vous n'ayez pas, dans votre article, rappelé aussi les passages où j'évoque la volonté de résistance des communistes à l'invasion russe, le combat des ouvriers de Renault, l'héroïsme des gauchistes massacrés au cœur de Paris, l'arrestation de l'intelligentsia progressiste par le nouveau pouvoir.

5) Je regrette aussi que vous n'ayez pas reproduit ces lignes de la page 360 où j'évoque que, si *le Monde* est passé aux mains du parti, c'est que la plupart des rédacteurs ont été mis en prison : hommage que je rends à l'indépendance d'esprit du journal.

6) Enfin et surtout, je veux rappeler qu'il s'agit là d'un roman. Il ne faut pas lui demander davantage. Sinon, c'est peut-être que l'ouvrage pose des problèmes qu'on ne peut plus ignorer. Cela expliquerait l'écho que le livre rencontre chez les spécialistes comme dans le public ; ainsi le général belge Close dans *le Figaro* du 7 février 1979 : « *L'ouvrage récent*, la Sixième Colonne, *analyse avec une remarquable lucidité les limites et les contraintes d'une politique qui repose quasi uniquement sur l'utilisation d'une force de frappe nucléaire.* »

Après l'interview de M. Guy de Rothschild au magazine « Lui »

NOUVELLES PROTESTATIONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

L'interview de M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), au magazine *Lui* (*le Monde* du 14 février) provoque de nouvelles réactions et une série de protestations au sein de la communauté juive de France. Après la mise en demeure de M. Serge Klarsfeld, menaçant de donner sa démission du comité directeur du F.S.J.U. si M. de Rothschild n'abandonne pas la présidence de cet organisme (*le Monde* du 16 février) ; après les très vives critiques du rabbin Grunewald, directeur de l'hebdomadaire *Tribune juive* ; c'est le président de la communauté israélite de Strasbourg, M. Jean Kahn, qui exprime « *sa stupeur et son indignation* ». De même, le président de l'Appel juif unifié du Bas-Rhin, M. Claude Meyer, réclame la démission « pure et simple » de M. de Rothschild de sa présidence du F.S.J.U., tandis que la communauté de Forbach publie un communiqué demandant au grand rabbin de France, au consistoire central et au président du CRIF, de désavouer les propos du président du F.S.J.U.

FAITS DIVERS

SIX DISPARUS EN MER DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE DE LA MARINE NATIONALE

(De notre correspondant.)

Brest. — Un hélicoptère Super-Frelon de la marine nationale s'est abîmé, vendredi 16 février, à quelques encâblures du cap de la Chèvre, dans la presqu'île de Crozon (Finistère). Six officiers mariniers (l'équivalent des sous-officiers dans les autres armes) se trouvaient à bord et ont péri dans l'accident. Ce sont MM. Yves Boucoiron, pilote ; Philippe Devoillé, copilote ; Guy Crassin ; Louis Cerman ; Gildas Stassel, mécanicien, et Xavier Languill, électronicien. Un seul corps a été retrouvé, celui de M. Languill. Les causes de l'accident sont inconnues. L'appareil était en exercice de sauvetage. Il avait quitté peu de temps auparavant la base de Lanvéoc-Poulmic, sur les bords de la rade de Brest. Des témoins assurent l'avoir vu exploser en vol. — J. de R.



Le Monde aujourd'hui

VU DU LANGUEDOC

La pluie au bec

ELLE est là, avec ses claques, la pluie languedocienne. Tant espérée, tant redoutée. Elle ruisselle sur les tuiles rondes dont elle avive le rose, sur la terre brune qu'elle rend presque noire. Elle flagelle les cyprès et vernit les ceps noueux, le tronc des oliviers. Promesse de sève, gage de ressourcement des puits et des nappes souterraines, les gens d'ici la souhaitent fastueuse, tout en la redoutant excessive et désordonnée.

Ne l'a-t-on pas vue, et dix fois plutôt qu'une, transformer les chemins en torrents, effondrer des terrasses patiemment construites, raviner des pentes sur lesquelles le genêt, seul, lui tient tête, enfler les canaux jusqu'à la côte, charriant un limon qui jaunit les routes inondables, du côté de Béziers et d'Agde, où des panneaux avertissent, mais souvent un peu tard, les automobilistes ?

Bénédiction et catastrophe ! Si elle manque, bêtes, plantes et hommes risquent, dans quelques mois, de tirer la langue. Si elle passe les bornes, on la traite de tout, en occitan et en français.

J'ai vu la Lergue, au cœur de Lodève, prendre des airs de matrone et la Robine, à Narbonne, monter à l'assaut du pont romain alourdi de boutiques et de maisons, mais qu'on lestait encore, autrefois, de barres de fer pour qu'il résiste au boutoir des grandes crues...

Ce matin, dans la garrigue des Gaillards, où la vigne alterne avec le thym et les épineux, la pluie a vraiment des allures de gifles. Une franche raclée ! Que faire d'autre, sinon courber l'échine ou s'enfermer dans les mas et les bergeries ? Entre deux averses on met le nez dehors, on descend vers le ruisseau, là où une grosse pierre, à égale distance des bords en surplomb, sert à la fois de gué et de repère du débit.

L'onde bouillonne-t-elle à mi-hauteur ? C'est l'abondance sans pléthore. Aux deux tiers, le péril guette les tanières et les bauges dispersées en aval. Le flot passe-t-il par dessus la pierre ? Alors on peut tout craindre pour les vignes en contrebas.

Aussi brutalement qu'elle était venue, la pluie s'arrête. Une déchirure bleue apparaît dans les nuages. Le soleil glisse au travers, plus étincelant, plus jeune que jamais. Le temps changerait-il ? Tout dépend du vent. Il est d'est et même de sud-est. On l'appelle ici le « grec ». Et le proverbe est sans ambiguïté : « Le grec, la pluie au bec. »

L'ondée va donc remettre ça. C'est la saison. Une saison heureusement brève en Languedoc...

MAURICE CHAVARDÈS.

LES AFFAMÉS

Un soir, à la chandelle...

SEMAINE du 3 au 10 : repas servis, 493. Recettes : 5 870 F. Moyenne encaissée par repas : 11,90 F. Dépenses pour la semaine, 7 148,50 F. Moyenne dépensée par repas, 14,50 F. Déficit pour la semaine, 1 178,50 F. Déficit par repas, 2,60 F.

Voilà ce qu'on peut lire en ce moment avec difficulté et à la lueur dansante d'une bougie sur les murs du restaurant Sampiero Corso, rue de l'Amiral-Roussin, Paris (15e). L'électricité a été coupée le 16 novembre dernier, le loyer reste impayé depuis le 15 janvier. Pourtant, le patron, Claude Lavezzi, garde le tonus d'un homme qui a essuyé d'autres tempêtes.

« *Je ne changerai jamais ma formule*, dit-il. *Si c'est pour faire un restaurant comme partout, on n'a pas besoin de moi. Ici le client paye ce qu'il veut, quand il veut et si il veut. En neuf ans, j'ai servi plus de 34 000 repas sans addition et, là-dedans, j'ai probablement 25 % de tricheurs qui ne payent pas ou qui payent insuffisamment. J'ai pris le risque. Et, tu vois, j'ai du pot, ma cuisinière marche au charbon, sinon la coupure d'E.D.F. me mettait au tapis.* »

Il a cinquante-huit ans, cheveu et petite barbe noire, polo rouge et foulard blanc, il est Corse et engagé, il a été stalinien et engagé, pro-vietnamien et engagé, pro-algérien et engagé, et aujourd'hui dans tout le quartier il s'engage à côté des vieillards, des grévistes, des chômeurs, qu'il *nourrit à l'œil*, contre les expulsions d'immigrés, contre les loyers abusifs, etc. Les procès de toutes sortes, les tracasseries des bureaucrates, il connaît. Les descentes de police, les sommations du fisc, les grenades incendiaires (une fois), le non-renouvellement de bail, il a tout vu, et on dirait que c'est pour une bonne part la source de sa belle santé. « *Qu'est-ce que tu veux, avec les amis, on s'occupe aux alentours d'un tas de choses qui ne nous regardent pas.* »

— Bon, mais alors, la suite ?

— *La suite, il faut que je tienne encore un an. Tu vois, ici on est comme un phallus planté au milieu d'un désert. Le quartier est en pleine « rénovation ». Ma clientèle populaire a été chassée et remplacée par des petits cadres dynamiques. A midi, ils ont leurs repas d'affaires ou leurs tickets-restaurants et, le soir, fatigués, ils se font le petit plateau d'aluminium devant la télé. Ils ne viennent pas au Sampiero. Mais dans un an, j'aurai à côté de nouveaux immeubles H.L.M. et I.L.M., et là, évidemment, c'est pour moi. Le tissu social va se reconstituer.*

— Et en attendant ?

— *Mes copains ont fait un comité de soutien qui se remue. Ils vont lancer une souscription aux portes des entreprises. On verra. Il me faudrait 100 couverts payants pendant quinze jours, et ça repart. J'en fais péniblement 40 ; j'en ai fait 200 à la belle époque. Ce qui rentre paye à peine la marchandise et je bosse douze heures par jour pour 75 francs. Tiens, regarde cette carte du service social et familial, en majuscules : elle me prie de nourrir gracieusement M. et Mme X... pendant quelques jours. Et je ne te parle pas des assistantes sociales qui me rabattent pas mal d'affamés. Mais je suis bien d'accord. Il n'y a que mon compte d'exploitation qui me fait...*

— Au fond, tu es un altruiste ?

— *Ne dites jamais ça, malheureux ! Je suis seulement un gars qui applique ses idées proches du socialisme. Je fais simplement une petite démonstration. Je démontre qu'il est possible dans un micromonde de supprimer entre les hommes les rapports de fric et de flic. Je crée un pôle de solidarité pour une meilleure vie de quartier. Mais altruiste, tu rigoles. Tu me rappelles un évêque qui est venu bouffer une fois et qui m'a demandé si j'étais croyant. Je lui ai répondu : rien du tout. C'est d'ailleurs lui qui m'a appris la différence entre agnostique et athée. J'étais un agnostique sans le savoir. Et je n'ai même pas bonne conscience, la conscience, je ne sais pas ce que c'est. Quand je me regarde le matin dans la glace, je n'ai pas envie de me cracher à la figure; c'est tout.*

— Et si, finalement, tu échoues ?

— *Je vaux 5 000 francs par mois comme électricien, mon ancien métier, c'est-à-dire le double d'ici. Intellectuellement, ce serait ma mort.* »

Nous étions une trentaine, ce soir-là, autour des tables, dans la pénombre. Il y avait beaucoup de rires, peut-être pour compenser. Le plat du jour était la spécialité « El Cocido » avec des pois chiches, des saucisses et du porc. C'était fort bon, ma foi. Claude Lavezzi se tenait aux fourneaux et dans la salle, seul pour tous. En sortant, nous avons payé dans un tiroir ouvert, chacun selon ses moyens.

Dehors, dans la rue électrique, l'enseigne du « Sampiero Corso » était éteinte. Forcément...

OLIVIER RENAUDIN.

NATURE

La feuille, le fuel et le futur

CETTE feuille qui tombe sans tournoyer, toute alourdie de gel, avant de craquer sous les pas, on croit toujours que c'est la dernière. Mais à mieux regarder on s'aperçoit qu'il en reste encore une, agrippée à l'arbre, dans l'attente de l'impossible résurrection. Cependant les autres qui, dès l'automne, « *se ramassent à la pelle* », pourrissent dans les bacs ou brûlent doucement sous les yeux du balayeur noir. Un peu d'humus, un peu de cendre, c'est assez pour assurer le cycle des saisons. Qu'en tirer de plus ?

En ces temps de course aux technologies douces, un spécialiste vient de citer, à côté du soleil, des vents et des marées, « *ces énergies qui n'ont jamais été exploitées, comme les menus branchages et les feuilles* ». Jamais exploitées ? Faut-il creuser si profond aux mines de Mémoire pour retrouver le geste du paysan qui se baisse et ramasse le bois mort ? Les guerres, le voyage, l'isolement, le camping même le font redécouvrir.

Avant que les petits fagots alimentent les grandes centrales, songeons à ce précurseur, le vieillard de La Fontaine dont beaucoup d'entre nous ont récité l'histoire : « *Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée...* » Il enfumait sa chaumine avec ce combustible médiocre, tandis que les nantis d'alors se chauffaient à la flamme des beaux troncs qu'il avait abattus. Le fuel s'épuise, la lampe clignote, l'hiver est rude, n'écrasons pas les feuilles mortes.

ALICE PLANCHE.

JAPON

Le pachinko : un espace de solitude

AVEC fracas, la machine vomit une pluie de billes argentées. La vieille femme en kimono de modeste apparence en prend une poignée et les réintroduit dans la gouttière d'où elles s'engloutissent à nouveau dans l'appareil. De l'autre main, d'un geste égal, elle actionne la manette qui les propulse à travers le tableau vertical lui faisant face. Animées par son geste, folles de leur poids, elles redescendent une à une, bondissant entre les clous du tableau, dessinant des arabesques. Cette vieille dame joue au pachinko, la machine à sous japonaise.

Il est 9 heures du soir. Depuis quand est-elle là, au milieu du vacarme métallique des billes entrechoquées, renouvelant, inlassable, son léger mouvement du poignet ? Autour d'elle, au coude à coude, devant la file de machines alignées, une foule anonyme en fait autant. Assis sur son tabouret, le buste en avant, comme fasciné par le jeu des billes derrière leur paroi vitrée, chacun s'absorbe, apparemment indifférent à celles que libère de temps à autre la machine, — les gains.

Les centres de pachinko sont au nombre de dix mille et leur chiffre d'affaires est sensiblement égal à celui des grands magasins (5 milliards de dollars). Ces deux millions de machines à sous (une pour cinquante-six habitants) constituent la troisième industrie des loisirs au Japon après les bars et les voyages. Destiné d'abord aux enfants, ce jeu, inventé il y a cinquante ans à Nagoya, est devenu l'un des plus populaires de l'archipel nippon, une véritable institution. La vague, selon les fabricants, semble gagner l'Indonésie et l'Amérique latine. Certaines machines ont même été exportées récemment à Milan.

Au Japon, aujourd'hui, la plupart des centres sont dotés d'un mini-ordinateur qui diagnostique les machines les plus « favorables » aux joueurs pour qu'elles soient modifiées. Les billes autrefois polies à la main le sont désormais automatiquement. Autant d'innovations techniques qui ont permis de maintenir inchangé pendant près de vingt ans, jusqu'en 1972, le prix des cinquante billes qu'on achète à l'entrée. Il est actuellement de 200 yens, soit 4 francs. Seul reste « humain » le réglage des centaines de clous de tel machine qui forment des chicanes et fixent le taux de réussite à un niveau convenable.

Autrefois, on jouait debout ; désormais les halls de pachinko sont munis de sièges. Quant au clapet qui propulse les billes, il fatiguait le pouce et il a été remplacé par une poignée qu'il suffit de tourner et qui les lance automatiquement. Certains joueurs le bloquent avec un élastique — ce qui est interdit — et n'ont plus qu'à regarder les billes sauter apparemment d'elles-mêmes ou s'absorber dans les matches de base-ball ou le film qui passe sur le petit écran de télévision de 10 centimètres qui, placé au centre du tableau, équipe désormais la plupart des machines de pachinko modernes.

Le profit est secondaire

Que vont chercher au pachinko les millions de Japonais qui y passent en moyenne deux heures par jour et consacrent à ce plaisir solitaire 2,4 % de leurs dépenses mensuelles ? Le gain ? Bien qu'il existe des joueurs professionnels qui vivent en revendant les produits — cigarettes, denrées alimentaires, jouets, cravates, etc. — qu'ils obtiennent en échange de leurs billes et donnent aux halls de pachinko des allures de supermarchés, le profit semble être une motivation marginale. D'autant plus qu'il est pratiquement impossible de tricher : la machine se mettant à mugir si l'on en approche, par exemple, un aimant. De toute façon, il est contraire à la « philosophie » du pachinko de « rudoyer » l'appareil comme le font les joueurs de flippers en Occident. La bille doit être lancée comme une flèche, d'un seul coup, et rien ne doit dévier sa trajectoire initiale. La précision du geste seule compte.

Roland Barthes, dans l'Empire des signes *(Editions Skira), écrit à propos du pachinko : « Pour quelques yens, le joueur est symboliquement éclaboussé d'argent. On comprend alors le sérieux d'un jeu qui oppose à la constriction de la richesse capitaliste, à la parcimonie constipée des salaires, la débâcle voluptueuse des billes d'argent, qui, d'un coup, emplissent la main du joueur. » C'est assurément là un fantasme qui peut sourdre du pachinko. Un autre est sans doute qu'il permet de construire, momentanément, un espace à soi dans une société qui n'en ménage guère. Dans le bruissement des billes, sous la lumière blême des néons, comme la vieille femme au visage chiffonné qui se sent une intruse chez sa belle-fille, l'étudiant en uniforme noir, l'employé de bureau anonyme, l'ouvrier harassé se retrouvent enfin seuls, face à un espace de 80 centimètres sur 50 qui leur appartient, dont ils sont maîtres.*

Oublier en s'abîmant dans le jeu des billes, en se laissant porter par leur rythme, leur course folle : c'est sans doute cet état d'ataraxie mécanique le ressort essentiel du pachinko. Le quotidien se retire dans le cliquetis des billes, ouvrant, comme à marée basse, un espace de solitude.

PHILIPPE PONS.

Au fil de la semaine

Intolérance

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DECIDEMENT, pour une libre chronique comme celle-ci, la prudence conseille de s'en tenir aux idées générales. Car dès qu'on ose, à propos de quelque grand débat en cours, étayer la réflexion ou le raisonnement sur des faits précis et patents, tirés de l'actualité immédiate, alors c'est le déluge. Le courrier s'enfle démesurément, les réactions sont passionnées, virulentes, certaines lettres pleines de cris et de fureur.

C'est ce qui vient de se produire avec un récent commentaire des condamnations infligées aux quatre « autonomes » arrêtés au cours des incidents du quartier Saint-Lazare (1). On se souvient qu'ils ont été jugés en flagrant délit huit jours après que le petit groupe de manifestants dont ils faisaient partie eut brisé une dizaine de vitrines, tenté de mettre le feu à un cinéma et résisté aux forces de l'ordre. Ces quatre « casseurs » se sont vu infliger des peines allant de deux à quatre ans de prison ferme. Ils doivent comparaître en appel le 23 février.

La sévérité du verdict, au regard de certains acquittements ou peines de principe assorties du sursis prononcés au même moment dans des affaires de légitime défense où il y avait eu mort d'homme, était de nature à surprendre. Et aussi le contraste avec l'acquittement *aux assises de Versailles* l'avant-veille du procès des « casseurs » d'un mari qui avait battu à mort sa femme. Car les « autonomes » n'avaient pas versé une goutte de sang ; il ne leur était reproché que des atteintes à la propriété, des dégâts matériels et la très classique « rébellion à agents de la force publique ».

(1) « Patrick, Frédéric, Lionel, Vincent et les autres » (« le Monde aujourd'hui » daté 4-5 février).

DANS cette chronique, on n'avait pas dit autre chose. Pourtant nombreux sont ceux qui, la vue brouillée sans doute par la peur ou la colère, ont *cru y trouver ce qui n'y était pas dit.*

Passons sur l'habituel procès que résume bien M. G. S., ingénieur à Roanne : « *Vous prenez le parti des voyous et des assassins contre leurs victimes. Vous comparez ignominieusement le sort réservé en justice à un homme qui a été agressé et s'est défendu à celui des agresseurs. Le commerçant qui a tué le cambrioleur venu briser sa vitrine et qui s'enfuyait n'a fait que défendre son bien, et il a eu raison : un de moins. Les casseurs de Saint-Lazare méritaient au moins dix ans de prison et non trois ou quatre. Et c'est encore nous, les contribuables, qui allons payer, puisque les dégâts sont remboursés par l'Etat.* »

Plus sévères, d'autres lecteurs font assaut d'imagination : tel ce représentant de Valenciennes qui réclame le rétablissement des travaux forcés, la réouverture du bagne pour « mettre au pas et au travail tous ces oisifs, fils à papa qui ne songent qu'à détruire et à faire la révolution ». Bien entendu, on trouve çà et là quelques couplets bien sentis en faveur de la peine de mort, « seule réponse à la violence gratuite et aveugle des terroristes », estime Mme A. D., lectrice de Lyon.

Nombreux sont également les correspondants qui mêlent sans sourciller divers crimes de sang relevés dans la presse au cours des dernières semaines à l'affaire de « casseurs » de Saint-Lazare. Le meurtre affreux d'un notaire à Cherbourg par des marins en bordée, l'agression dont a été victime à Strasbourg le ministre des affaires étrangères autrichien, l'assassinat dans les couloirs du métro parisien d'un gendarme mobile par un Haïtien demi-fou sont mis allégrement au compte des « autonomes » et du terrorisme politique. On imagine combien, à partir de cet amalgame, les procureurs haussent le ton, avec un leitmotiv très classique lui aussi : « Ah ! si c'était un journaliste qui avait été attaqué, assommé, dévalisé, tué peut-être, vous pousseriez des cris d'indignation » (L. S., Rouen). Et même : « Je souhaite que ce soit vous qui soyez un jour agressé, car alors vous comprendrez enfin et vous changerez d'avis » (A. B., Paris). Charmant, n'est-ce pas ? Encore ne s'agit-il là que de simples vœux. Les lettres, plus crues, de menaces pures et simples sont, comme à l'habitude, courageusement anonymes.

DANS le flot du courrier, on trouve parfois des répliques moins rudes et même pittoresques. Retenons, à titre d'exemple, deux essais d'élucidation du malaise de la jeunesse, des causes de la délinquance et de la criminalité.

Voici en trois pages du numéro 3 (premier trimestre 1950) de la revue « Academos », une étude du docteur J. Gautier, endocrinologue à Bordeaux. L'article s'intitule « Les vaccinations compromettent notre équilibre glandulaire. Elles détruisent notre valeur physique et morale. » On y lit que les vaccinations, entre autres méfaits, atteignent spécialement et gravement la glande génitale interstitielle qui est « atrophiée chez tous les fous » et dont « la déficience amène la perte de la volonté et du sens moral ». Ainsi « les vaccins deviendront à bref délai une des causes principales de l'augmentation de la criminalité et de la délinquance infantile ».

L'aimable pharmacienne de la banlieue parisienne, Mme M. N., qui nous envoie ce document prophétique, estime qu'« il apporte une réponse à toutes les questions que l'on peut se poser sur les jeunes d'aujourd'hui ».

Une autre relation directe entre « un des grands scandales de notre époque inhumaine » et la violence terroriste est établie par un correspondant de Strasbourg, M. A. Z., qui estime « parler au nom de la majorité silencieuse ». « La cruauté envers les animaux, explique-t-il, et tout particulièrement le scandale de la vivisection », ont habitué des générations entières à tolérer le martyre de nos amies les bêtes. « Indifférents à la souffrance, endurcis et incités à la brutalité, comment les hommes ne seraient-ils pas enclins à faire souffrir et à brutaliser avec la même indifférence les faibles et les innocents ? » L'interdiction immédiate de la vivisection « qui se pare de prétextes scientifiques de même que la violence se déguise sous des prétextes révolutionnaires » constitue une première mesure, urgente, pour rétablir la paix publique.

HEUREUSEMENT, dans le nombre, il y a tout de même des lettres d'approbation et d'encouragement. Si elles sont moins fréquentes que les autres, c'est parce qu'on manifeste plus aisément une divergence ou une opposition qu'un accord.

Nous n'en citerons qu'une seule, qui n'est pas écrite par un jeune, mais par un lecteur de cinquante-sept ans, M. G. G., de Versailles. Il s'inquiète de « ce jeu tragique et mystificateur des instances politiques avec une opinion publique insécurisée ». S'accusant d'« une incorrigible naïveté », il « ose encore croire, malgré les déviations, aux aspirations authentiques et à la générosité des générations montantes injustement méprisées ». Il voudrait voir naître « des groupes de soutien et de réflexion attelés avec réalisme à la tâche titanesque d'assainissement de l'opinion publique ». On ne saurait mieux dire.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

LE SOIR

Soldat du feu et mère

Le Women's Lib. continue à faire des miracles. LE SOIR de Bruxelles rapporte ainsi son dernier succès :

« Seule femme pompier d'Iowa-City, Linda Eaton, vingt-six ans, pourra désormais combiner ses fonctions de soldat du feu et de mère de famille et allaiter son bébé de quatre mois à la caserne. Mais « au plus deux fois par jour et à condition que les tétées n'entravent pas l'entrainement de l'intéressée et ses fonctions de pompier ».

» Ainsi en a décidé le juge de cette ville du Middle West, devant lequel Linda avait porté plainte pour avoir été renvoyée de la caserne la semaine précédente, après s'y être présentée avec son bébé à l'issue d'un congé de maternité. Ses supérieurs avaient excipé d'un règlement interdisant les visites familiales pendant les heures de service. »

EL MOUDJAHID

Les gaietés de Dar-Hel-Hayat

Courteline a laissé des traces en Algérie si on en croit cette lettre de lecteur publiée par EL MOUDJAHID :

« Je suis un locataire de la cité Dar-El-Hayat, résidant au 14e étage (sans ascenseur). Je me suis présenté au Service technique des H.L.M. pour faire appel à leur bon sens. Malgré plusieurs réclamations, ces messieurs ne se sont pas dérangés. Pourquoi ? Mauvaise conscience professionnelle.

» Par contre, il ont l'audace de m'adresser, le 16 août 1978, une quittance de consommation d'eau s'élevant à 90,00 dirhams. Du fait que je n'ai pas d'eau, je ne comprends pas d'où provient cette somme et qui a utilisé cette eau invisible.

» Le 16 décembre 1978, je reçois une convocation me demandant de payer ou bien il y aura coupure d'eau. Je me présente le 17 décembre 1978 et je leur explique que je n'ai toujours pas d'eau. Ces messieurs me répondent : « Vous payez ou on enlève le compteur... ».

» Le 19 décembre 1978, les agents du Service technique se sont déplacés, non pour remédier à cette pénurie, mais pour enlever le compteur. »

The Boston Globe

Les petites économies de Harvard

Les étudiants de Harvard, qui ont déjà le privilège de fréquenter une des meilleures universités américaines, bénéficieront l'an prochain d'un nouvel avantage, en nature cette fois, comme le rapporte le BOSTON GLOBE, un de leurs quotidiens :

« Le papier hygiénique va être distribué gratuitement dans tous les dortoirs de Harvard à partir de septembre 1979. Cette mesure consolera peut-être les étudiants alors qu'ils viennent d'apprendre que leur frais de scolarité passaient de 4 850 à 5 300 dollars. L'administration a déclaré que le facteur-clé de cette décision était financier. En effet, il y a déjà des distributions gratuites dans quelques dortoirs, mais partout ailleurs, sur le campus, les étudiants volent le papier. L'administration espère que la diminution du nombre des vols compensera le coût des dépenses nouvelles.

» Un sondage effectué récemment auprès de 3 783 étudiants a largement contribué au changement de politique : 79 % des étudiants interrogés se sont prononcés en faveur de la gratuité alors que seulement 6 % ont déclaré qu'ils voulaient bien payer de 2 à 4 dollars par trimestre pour leur papier hygiénique. »

DIE WELT

Soixante-sept ans de bons et loyaux services

« Un vieux Souabe de quatre-vingt-un ans regrette amèrement sa méfiance à l'égard des banques et de sa sœur de cinq ans plus jeune que lui, raconte DIE WELT, de Hambourg. *Il avait en effet conservé dans un vieux four en fonte la totalité de ses économies depuis la réforme monétaire de 1948, soit environ 60 000 marks. Sa sœur, qui voulait se débarrasser du four hérité de ses parents l'a vendu pour 50 marks à un brocanteur.*

» La police a découvert que le vieil homme et sa sœur vivaient depuis la fin de la guerre dans une petite maison située sur un terrain de 30 mètres carrés qu'ils ont hérité de leurs parents. Le vieil homme se rend à son travail depuis soixante-sept ans. Il n'a jamais été malade et n'a jamais pris de congé. Il gagne sa vie comme manœuvre dans une petite fabrique de caisses et rapporte chaque jour du bois de rebut pour chauffer la maison.

» Les voisins racontent que les deux vieillards sont si avares qu'ils n'allument qu'une seule ampoule de 25 watts pour éclairer leur maison. Pour économiser l'électricité, le vieil homme a dévissé l'ampoule de la lampe de sa chambre. »



Basse sécurité

« Inquiets de la vague d'attaques à main armée, de viols et de cambriolages dont leur petite ville est le témoin, dix habitants de New-Haven (Connecticut) ont écrit au directeur du journal local pour demander que la police assure une meilleure protection des citoyens, rapporte l'hebdomadaire TIME.

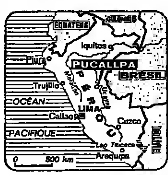
» C'est là une requête très classique de citadins inquiets, mais l'adresse qu'ils donnaient était assez surprenante : 245 Whalley Avenue, la prison du comté. La lettre était, en fait, signée par les locataires du « Quartier C ». Elle avait été écrite par un détenu qui purge une condamnation pour usage et trafic de drogue. Il expliquait que sa femme avait peur de venir lui rendre visite en raison de l'insécurité qui règne aux abords de la prison.

» Si on n'est pas en sécurité près d'un centre pénitentiaire, gémissaient les signataires de la lettre, où l'est-on ?

» Les autorités locales en sont tombées d'accord : elles ont décidé d'augmenter la densité de l'éclairage public dans le quartier et de renforcer les patrouilles de police. »

Lettre de Pucallpa

Une ville qui se défend



C'EST à la fin du dix-neuvième siècle que les premiers pionniers s'installent à Pucallpa, mais ce n'est que dans les années 40 qu'une ville fut vraiment créée. Pucallpa est à peu près au centre de la « *colonne vertébrale amazonienne* » qui unit la capitale du Pérou à Iquitos. C'est ici que se terminent les quelque 800 kilomètres de route depuis Lima et que le reste du parcours jusqu'à Iquitos s'effectue en bateau, sur le fleuve Ucayali.

Carrefour commercial, Pucallpa est aussi devenue ce que l'on appelle, un peu pompeusement, « *la capitale industrielle de l'Amazonie péruvienne* ». Entre 1963 et 1968, à la faveur d'exemptions d'impôts décrétées par le gouvernement civil de M. Belaunde Terry, de nombreuses entreprises s'établirent ici. Elles sont aujourd'hui plus de cinq cents : chantiers navals, papeteries, scieries et raffinerie de pétrole reliée par un oléoduc au tout proche gisement de Ganso-Azul. La croissance de la population a été très rapide : de cinq mille habitants dans les années 40, on est passé à soixante mille, il y a dix ans, et à plus de cent mille aujourd'hui. De toute la région, des paysans sont arrivés à Pucallpa, où il y avait du travail et donc des possibilités de sortir de la misère. Le mouvement d'immigration a été particulièrement sensible à partir de 1968, lorsque le gouvernement militaire « révolutionnaire » de Lima autorise les occupations de terres appartenant aux grands propriétaires.

Les nouveaux venus s'installèrent dans la forêt qui encercle la ville, s'y regroupant en *pueblos jovenes*, ou « jeunes villages », le nom coquet que l'on donne, au Pérou, aux bidonvilles. Une minorité de commerçants se sont enrichis avec le trafic de la cocaïne produite à 300 kilomètres de là, à la limite des Andes et de la forêt. Des aéroports clandestins, utilisés par des avions colombiens, ont récemment été découverts, dans la région de Pucallpa. Les Indiens des communautés shipibos exercent un commerce tout aussi marginal mais beaucoup moins lucratif. Ils ont trouvé dans Pucallpa un débouché à leurs produits artisanaux. Les femmes Shipibos parcourent, pieds nus, les rues de la ville, proposant leurs arcs, leurs flèches et leurs colliers de perles aux touristes.

LES gouvernements péruviens ont longtemps négligé les richesses et les besoins de la région amazonienne et ce n'est que maintenant que l'on commence à parler des avantages de l'expansion économique dans les terres « prodigues ». Les services publics dont dispose Pucallpa sont loin de correspondre à l'importance industrielle et commerciale que la ville a acquise. Ils avaient été prévus pour une population de vingt mille habitants. On en est resté là...

La route d'accès construite en 1944 n'a jamais été refaite depuis. Les rues du centre ne sont pas goudronnées. En été, les camions, les voitures et les nombreuses petites motos japonaises soulèvent des nuages de poussière rouge (*pucallpa*, en langue quechua, signifie « terre rouge »). En hiver, quand viennent les pluies, elles éclaboussent les piétons de boue. Le courant électrique, produit par un antique centre électrogène, reste capricieux.

Mais c'est surtout dans les *pueblos jovenes* que les conditions de vie sont « difficiles ». On y habite dans des baraques en bois qui risquent à tout moment de flamber et qui ne disposent ni d'eau, ni d'électricité (pas même capricieuse), ni de système d'égouts. Les bidonvilles ont pourtant un avantage sur ceux de Lima : la forêt est vaste et l'on y est moins entassé les uns sur les autres.

En 1975, se constitue un Front uni de défense des intérêts du peuple. En 1976, le président de la République, le général Morales Bermudez, promet aux Pucallpains, assemblés au cinéma Rex, le goudronnage de quelques kilomètres de route. Un an plus tard, les promesses ne s'étant pas concrétisées, la ville s'énerve et finit par envoyer une équipe de travaux publics. Quatre mois seulement se sont écoulés lorsque l'entreprise déménage ses machines en une nuit... Le 6 octobre 1978, les conducteurs d'autobus se mettent en grève après s'être, en vain, adressés à l'organisme régional de développement : les trous et les bosses des rues finissent de mettre hors d'usage leurs véhicules déjà bien vieux. La population se solidarise avec eux, reconstitue le Front de défense que rejoignent des représentants de tous les secteurs économiques et sociaux de la ville : ouvriers et chefs d'entreprise, employés, médecins, commerçants, mères de famille, prêtres et club Rotary...

Le 12 octobre 1978, le Front déclenche à son tour une grève illimitée et générale, exigeant du gouvernement non seulement le goudronnage des rues mais encore tout ce dont la ville a besoin. Les usines, mais aussi les magasins, les écoles, les cinémas ferment leurs portes. Les autobus ne roulent plus. La ville est paralysée. Les Pucallpains soulignent que « *la grève a été générale, des habitants des pueblos jovenes aux chefs d'entreprise parce que la situation était intolérable pour tous* ». Les militants de gauche font pourtant valoir que « *ce sont ceux qui peuvent difficilement se passer d'une seule journée de salaire pour survivre qui risquent de payer le plus chèrement la grève et que ce sont les « privilégiés » du centre qui risquent d'en bénéficier le plus* ». La grève se poursuit, malgré tout, dans l'unité et sans violence.

Quinze jours après, le gouvernement envoie à Pucallpa une « commission de haut niveau et avec pouvoir de décision » pour négocier avec les *représentants* du Front. Ceux-ci obtiennent très vite que presque toutes leurs revendications soient satisfaites : les routes et les rues seront goudronnées, on construira un hôpital de la Sécurité sociale et aussi un port fluvial digne de la situation géographique de la ville. Mais surtout, on créera un comité de développement autonome de la province dont Pucallpa est la capitale. Enfin, la ville ne dépendra plus d'Iquitos, à laquelle l'opposait une vieille rivalité. La grève s'arrête, mais comme on se méfie désormais des promesses non tenues, le Front de défense reste constitué, se transformant simplement en « *organisme de vigilance* ». Les bulldozers sont revenus., mais resteront-ils ?

Dans d'autres villes du Pérou, en Amazonie aussi, à Cuzco, dans le Sud, on commence déjà à suivre l'exemple des Pucallpains. On constitue des « *fronts de défense* ».

CHRISTIAN MARTIN.

NORD-CAMEROUN

Dans le saré du sultan Reï-Bouba

A l'orée de la réserve cynégétique de la Bénoué, dans une savane arborée du Nord-Cameroun, à trois heures de route du gîte d'étape du Buffle-Noir qu'envahissent six mois par an les touristes venus d'Europe, le lit du Mayo-Reï marque la limite extrême des terres de l'un des plus prestigieux chefs traditionnels d'Afrique centrale, le *lamido* de Reï-Bouba. Les eaux du fleuve sont relativement basses, mais encore loin de l'étiage. En l'état, elles ne permettent le passage d'aucun véhicule.

Au-devant de ses hôtes, le lamido a donc envoyé des chevaux, qu'accompagnent palefreniers, valets d'armes, écuyers et garçons d'écurie. Entre ces hommes, les rapports hiérarchiques sont réglés avec une minutie identique à celle qui préside à l'étiquette réglant l'accueil des visiteurs. Caparaçonnés de housses de coton aux couleurs éclatantes sur lesquelles reposent de somptueux tapis de selle tissés avec des fils d'argent, les montures se cabrent, labourant le sol de leurs sabots. Il faut les entraver étroitement et que les écuyers leur tiennent fermement le mors pour qu'il soit possible aux étrangers de les enfourcher.

Enfoncés dans l'eau jusqu'aux hanches, les équipages guident les chevaux sans ménagement, mais sans brutalité. La maîtrise des guides, la fraîcheur des eaux que fait légèrement moutonner un courant à peine perceptible contribuent à apaiser les pur-sang dont les yeux, il y a quelques minutes encore, semblaient lancer des éclairs... La rive des terres de Reï sitôt atteinte, la troupe prend le petit trot, tandis que précède ou accompagne en courant une foule de piétons qui ne cesse de grossir. Dans les champs de mil et de coton, les paysans se découvrent en se rangeant respectueusement sur le bord du chemin. A mi-chemin de la ville, l'escorte fait halte pour écouter les souhaits de bienvenue du *lamido*, qu'ont charge de transmettre une quinzaine de ses dignitaires. Quelques-uns portent épée au côté et lance au poing. Tête nue, ils psalmodient des salutations qu'un griot reprend en les amplifiant.

Toujours précédée des pages, de l'escorte de gens armés, de badauds qui s'interrogent, la petite troupe défile au pas devant un haut mur d'enceinte en terre rouge que percent créneaux et meurtrières, puis fait halte devant un campement d'apparence sommaire. Dans cet intérieur aux murs de pisé et au toit de vannerie artistiquement tressé, il faut attendre, parfois plusieurs jours, que le major-dome du palais vous vienne faire quérir pour l'audience.

Il y a un demi-siècle

Venu ici il y a un demi-siècle, André Gide citait, dans *le Retour du Tchad*, des extraits d'une lettre que lui avait adressée le capitaine Coste, alors commandant du cercle de Garoua (1) : « *Le sultan Reï-Bouba est le propriétaire de tous les biens et de tous les hommes. La capitale est un gros centre où se trouvent une élite de notables et de nombreux Kirdis de toutes les races du sultanat. Ce sont les anciens guerriers des précédents sultans qui, après avoir défendu leur maître, se sont fixés autour de sa demeure. Ils travaillent pour leur chef, sont vêtus et nourris par lui...* » Les autorités de la République du Cameroun n'apprécieraient sans doute point, en dépit du souci aigu dont elles témoignent de coopérer étroitement avec la chefferie, que l'on certifie l'authenticité de ces propos, appliqués à l'actuel lamido de Reï. En revanche, elles ne songeraient certainement pas à démentir la validité de ces affirmations : « *Les autres lamidos de la circonscription sont pour lui des anciens « captifs ». Il les appelle « ses fils » et marque sa supériorité à leur égard en les écrasant de son luxe et en offrant à chaque occasion des cadeaux qu'ils acceptent. Donner est pour lui la marque de la supériorité. Reï-Bouba sait regarder et juge. Il ne croit pas avoir en tout Blanc un supérieur...* (2). »

Intronisé le 12 juin 1975 alors qu'il était député à l'Assemblée camerounaise, l'actuel lamido est conforme à la description que le capitaine Coste donnait de son aïeul. Drapé dans un ample boubou blanc constellé de broderies jaunes et bleues, enturbanné d'un premier voile blanc, un second lui couvrant la bouche et tout le bas d'un visage que ses sujets n'ont pas de droit de contempler en face, il vient personnellement au-devant du visiteur. Les serviteurs, qui se sont dévêtus pour franchir le seuil de la salle d'audience, parce qu'il ne leur est permis de se présenter devant le souverain que le torse nu, repartent à reculons. Contrairement à l'usage qui exige la présence d'un interprète, le lamido, ne pouvant en principe adresser directement la parole à personne, nous reçoit en tête à tête. Il y a une autorité naturelle incontestable chez cet homme de plus de 2 mètres de haut qui s'exprime avec simplicité et affabilité.

Assis sur une sorte de palanquin qui sert de lit de parade, le lamido renouvelle longuement les compliments de bienvenue dont étaient porteurs ses envoyés. Il fait preuve d'une grande prudence dans ses propos, insistant à plusieurs reprises sur la coordination étroite existant entre le pouvoir central et lui. Il parle d'ailleurs moins volontiers de son rôle politique que de son magistère spirituel et religieux. Musulman, il préside à la prière, explique-t-il tout en égrenant avec nonchalance un précieux chapelet d'ambre jaune. Polygame, il a huit épouses, mais n'en avait, dit-il, « *que six avant de devenir lamido* ». Malgré l'étendue de sa puissance, il vit en partie reclus dans son saré (3), une immense concession à l'intérieur de laquelle sont installées plusieurs centaines de personnes.

Le voyage à Garoua

Au milieu de ses chevaux, de ses hommes d'armes, de ses courtisans, de ses ministres (« *un chef doit nécessairement avoir des collaborateurs* », insiste-t-il), sans quitter cette enceinte, il régit des milliers de paysans auxquels il transmet fidèlement les ordres de l'administration. Exceptionnellement, pourtant, il franchit la large poterne que ferment de hautes portes en bois massif patinées par les ans. Il est alors flanqué de ses guerriers, revêtus pour la circonstance de cottes de mailles d'acier bruni et d'armures, coiffés de heaumes ou de casques à cimier zoomorphes aux silhouettes étranges. Ces chevauchées ont lieu soit pour les deux grandes fêtes religieuses de l'Aïd el Seghir et de l'Aïd el Kebir, soit pour la fête nationale camerounaise, soit encore à l'occasion d'une rare tournée en brousse.

D'un voyage de quinze jours en France, en 1960, il conserve surtout le souvenir de deux étapes : Aix-en-Provence et Martigues qui, affirme-t-il, « *ressemble à mon village* ». Il avait treize ans lorsque Coste-Floret, alors ministre de la France d'outre-mer, vint en visite officielle au Cameroun et fit une courte escale à Garoua, où l'administration coloniale avait autoritairement réuni de nombreux lamibé, émirs et sultans venus de toute la partie septentrionale du pays. Son père, affirme la rumeur publique, ne pouvait, sans violer les traditions, se rendre à Garoua parce que, selon celles-ci, « *le lamido de Reï ne saurait fouler la terre de celui de Garoua* ». Pour ne désobéir ni à l'autorité légale de l'époque ni à celle de ses ancêtres, il avait décidé de voyager dans un palanquin, précédé par plusieurs centaines de ses sujets. Ces derniers étaient porteurs de calebasses pleines de terre, humus arraché au sol de Reï-Bouba, qu'ils jetaient à la volée sous les pas de l'escorte. En souriant imperceptiblement, notre interlocuteur dément cette version des faits, pourtant diffusée avec insistance depuis plus de trente ans à travers tout le Cameroun...

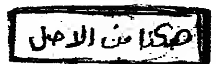
Encore quelques minutes d'entretien pour expliquer que Reï n'a jamais abrité de poste administratif. Lorsque les Allemands occupèrent le Cameroun, ils ne restèrent qu'une dizaine d'années dans la région et n'eurent guère le temps que d'y envoyer des émissaires. Les Français témoignèrent leur reconnaissance au lamido pour l'attitude de neutralité qu'il observa durant la guerre de 1914-1918 en s'abstenant d'établir une présence étrangère permanente sur ses terres. L'administration camerounaise respecta le *statu quo* et maintient une sous-préfecture à Tcholliré, installée à une vingtaine de kilomètres de Reï. Sur ces ultimes propos, on se sépare. Le front dans la poussière, les familiers assis devant l'entrée de la salle d'audience saluent par une longue litanie ponctuée de claquements de doigts et de langue. Il faut regagner le campement « *en attendant l'autorisation de quitter les terres de Reï* ».

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Circonscription administrative proche de Reï-Bouba.

(2) *Le Retour du Tchad*, Gallimard, 1928, p. 163.

(3) Ensemble de cours et de logements clos par une enceinte.



RADIO-TELEVISION

LES LICENCIEMENTS A LA S.F.P.

LA DEUXIÈME MORT DE L'O.R.T.F. ?

AU onzième jour de la grève qui paralyse la télévision, l'ensemble du système issu de la loi du 7 août 1974 est peut-être en train de basculer. Si le mouvement se prolonge encore, le gouvernement pourrait être tenté de mener à son terme la logique qui a commandé l'éclatement de l'O.R.T.F. et qui, en introduisant les règles de la concurrence commerciale entre les sociétés de programme, mettait en péril l'équilibre même de la nouvelle construction.

D'ores et déjà, les trois sociétés créées sur les décombres de l'Office auprès de Radio-France et des trois chaînes de télévision — à savoir : la Société française de production, qui assure la fabrication des grosses émissions et la plupart des retransmissions en direct ; Télédiffusion de France, établissement chargé de la construction et de la maintenance des émetteurs ; l'Institut national de l'audio-visuel, qui a reçu en partage les services des archives, de la formation professionnelle, de la recherche — s'inquiètent des projets qui pourraient conduire un jour à leur liquidation.

Pour la Société française de production, l'avenir paraît sombre. Les objectifs précis du gouvernement ne sont pas connus, mais on voit mal comment l'épreuve de force engagée depuis le 7 février entre la direction et le personnel pourrait tourner à l'avantage de ce dernier. De là à supposer que M. de Clermont-Tonnerre a cherché le conflit pour rendre inévitable le démantèlement de la société, il n'y a qu'un pas, que certains n'hésitent pas à franchir.

Autant les premières mesures de réorganisation, en mettant fin à la dualité de la direction générale et à la gestion cellulaire, génératrices l'une et l'autre de pesanteurs bureaucratiques reconnues par tous, ont semblé justifiées, autant l'allégement des effectifs, même si, à en croire les responsables, de la S.F.P., il découlait de ces décisions, peut être considéré comme prématuré : avant de décréter que tel ou tel agent était sous-employé, sans doute aurait-on pu envisager une autre répartition du travail qui eût permis une meilleure utilisation du personnel. Comment accepter, par exemple, qu'un cameraman spécialisé — à son corps défendant, d'ailleurs — dans le documentaire demeure inoccupé parce que les chaînes s'intéressent moins à ce genre d'émission ? Doit-on en conclure qu'il n'est plus utile à l'établissement ? Est-on sûr, d'autre part, que les effectifs seront suffisants pour répondre aux commandes de l'été ?

Faute d'explication sur ces différents points, on est amené à se demander si le gouvernement, loin de vouloir relancer les activités de création, comme l'affirme M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, n'entend pas limiter le rôle de la S.F.P. — mais ce ne serait plus la S.F.P. ! — à celui d'un prestataire de services pour les seules opérations inaccessibles aux sociétés privées.

⁂

Les menaces qui pèsent sur Télédiffusion de France confirment cette tendance au relâchement des liens, tissés au sein de l'ancien O.R.T.F., entre les chaînes et les sociétés chargées en 1974 des fonctions autres que la programmation.

On parle de plus en plus ouvertement du prochain rattachement (contrôle ou intégration ? Cela peut dépendre aussi de l'évolution de la grève) de T.d.F. à la direction générale des télécommunications, ce qui ferait passer la société de la tutelle du ministère de la culture et de la communication à celle du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications. Cette idée, relancée par le rapport Nora-Minc sur « L'informatisation de la société », n'est pas sans intérêt, le développement des satellites, notamment, appelant une coordination des efforts, mais elle n'est pas non plus sans danger : dans la perspective d'une télévision privée, estime-t-on à T.d.F., le gouvernement peut souhaiter que « l'esprit O.R.T.F. », qui imprègne encore l'établissement, se dissolve au sein d'une administration qui a déjà l'habitude du privé.

A court terme, l'enjeu est plus direct. On sait que M. Yves Cannac, chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing d'une étude sur les satellites de communication, a remis récemment son rapport au chef de l'Etat. L'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, aujourd'hui P.-D.G. de l'Agence Havas, aurait donné un avis favorable au projet présenté par la direction générale des télécommunications, qui propose la construction d'un satellite de télécommunication, et aurait préconisé une solution d'attente pour le satellite de diffusion directe, c'est-à-dire de télévision, souhaité par T.d.F.

Les responsables de Télédiffusion de France, qui font une active campagne pour la télévision par satellites, se demandent si la France ne va pas laisser l'Allemagne et peut-être le Luxembourg (ce qui signifierait l'installation officieuse en France de Télé-Luxembourg, brèche ainsi creusée dans le monopole) accaparer, provisoirement ou moins, l'espace. Si l'annexion de T.d.F. par la direction générale des télécommunications était confirmée, la priorité accordée, semble-t-il, par M. Cannac au projet de cette dernière en serait renforcée.

En attendant, T.d.F. s'interroge sur sa mission.

⁂

Cette interrogation est permanente à l'Institut national de l'audio-visuel, dont l'existence même est souvent remise en question. On imagine aisément que les deux principaux services de l'INA — les archives et la formation professionnelle — puissent devenir de simples offices à la disposition des chaînes, le secteur de la recherche, qui fait l'originalité de l'établissement, s'étiolant peu à peu. Pour le moment, alors que s'achève le mandat de M. Pierre Emmanuel à la présidence de la société et qu'un budget d'austérité entre en application, un certain immobilisme paraît s'installer, dont la grève de solidarité avec le personnel de la S.F.P. n'est pas seule responsable. L'INA n'est pas bien vu des chaînes, dont il dépend financièrement, comme la S.F.P. et T.d.F., et dont il est, comme elles, un fournisseur privilégié. Mais le marché n'est plus ce qu'il était.

Ces conjectures sont évidemment démenties dans les milieux gouvernementaux, où, en ce domaine, on accompagne le changement plus qu'on ne le conduit. Jusqu'où veut-on aller ? Et pour quoi faire ? Ce devrait être l'objet d'une politique de l'audio-visuel. Elle reste à définir.

THOMAS FERENCZI.

POINT DE VUE

Bataille pour la télévision de demain

par FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE (*)

UNE entreprise de trois mille travailleurs qui en licencie près de six cents, par les temps qui courent, ce n'est pas l'affolement. On est dans les normes de la chasse aux « canards boiteux ». Quand l'opinion apprend qu'il s'agit de maquilleuses, de monteuses, de décorateurs et de cameramen, les larmes ont du mal à couler. Encore les planqués de la télé, les « maboules intellectuels » (fine expression d'un ancien ministre de l'information) et les maniaques du corporatisme. On les laisse tomber. Normal. Le nouveau président de la Société française de production a obtenu des crédits à condition de restructurer. Normal. Que ces licenciés aillent travailler dans le privé. Là, au moins, il y a du rendement non bureaucratique.

Des kilos de rapports excellents

Mais qui a inventé la S.F.P. ? La loi d'août 1974, dont le principal rédacteur fut M. de Clermont-Tonnerre. Qui, à la hâte, dans l'euphorie, l'a votée ? Toute la majorité sauf deux U.D.R. et deux non-inscrits (abstention volontaire). Qui s'y est opposé ? 105 P.S. et M.R.G. (sur 105) et 74 P.C. (sur 74). M. Le Tac, qui, aujourd'hui, se lamente, a bien senti les dangers de cet éclatement de l'O.R.T.F. Le premier ministre, M. Chirac, « s'est opposé, en personne, à tout retour à un principe centralisateur » (1), et M. Le Tac s'est incliné. Honneur à lui s'il se redresse. Puis le gouvernement a organisé. Passons sur M. Edeline et ses desseins grandioses. Protégé par Giscard, il se croyait tout permis. Il y a toujours de ces bons gros prophétiques et ténébreux pour fasciner les longilignes rêveurs. Néanmoins, les commissions de l'Assemblée et du Sénat veillaient et protestaient. Notamment M. Le Tac, c'est vrai. Des kilos de rapports excellents, qui dorment au moins sur mes tables. Giscard se tait. Le rêve continue.

Investissements déments et prix de fabrication consentis aux sociétés de programmes de plus en plus élevés. Du coup, T.F.1, A2 et FR3, condamnées par la loi à « faire » un maximum d'audience pour un minimum de dépenses s'adressent à des sociétés privées, dont certaines vivotaient ou, même, n'existaient pas. Je cite en vrac Télécip, Technisonor, Pathé, Gaumont, Hamster, Télé-Europe, Telfrance, Neyrac, Antegor, Channel 80... Vraiment en vrac, parce que leurs activités ne sont pas comparables, les unes assurant totalement des productions, les autres, simples prestataires de services variés (tournage, montage, laboratoire, etc.). Toutes ces sociétés, depuis 1974, ont vu leurs chiffres d'affaires augmenter dans des proportions très étonnantes. J'ai enfin les chiffres sous les yeux. Et je dis paisiblement qu'il y a eu un détournement de fonds publics (la redevance, qui vient d'augmenter de 15 %), et des recettes gérées par la Régie française de publicité, au profit des sociétés privées, afin d'accélérer le dépérissement d'une société de service public, la S.F.P.

Naturellement, je passe sur certaines pratiques délictueuses. Des subtiles passerelles entre sociétés de programmes, S.F.P. et sociétés privées. Du privé décrochant un marché « juteux » et sous-traitant, faute de personnel, avec la S.F.P., honteuse et confuse. Des filouteries que nos parlementaires ont dénoncées. La S.F.P. saignée à blanc. Les équipes de vidéo légère de la S.F.P. laissées à l'abandon tandis que TF1, A2 et FR3 traitaient avec de sympathiques privés, pas chers, rapides ô combien ! pas syndiqués, pas rouspéteurs : l'idéal. Et, pendant ce temps, la S.F.P. devait assurer la paie de ses 3 000 travailleurs. Naturellement, ses tarifs ne deviendraient jamais compétitifs. Naturellement, le moral de ces gens, travaillant dans l'incohérence, s'en ressentait. Naturellement l'humiliation allait dégénérer en fureur. Je la fais mienne. Mais qui l'a organisée ?

Pour sauver les lustres, la S.F.P. faisait, chaque fois qu'on voulait bien s'adresser à elle, des prouesses. La liste serait immense. Je soutiens qu'il n'y a pas en Europe un plateau capable de réaliser un « Grand Echiquier » avec la perfection souveraine de la S.F.P. Et lorsque l'industrie du cinéma avait besoin de techniciens accomplis (mais cela ne rapportait rien à la S.F.P.), je soutiens que personne n'aurait pu faire ce que ces gens ont fait. Voyez Providence, de Resnais, ou Molière, d'Ariane Mnouchkine. De plus en plus contraint d'être rentable, M. de Clermont-Tonnerre dit aujourd'hui qu'il sera « très prudent » côté cinéma. Mais alors, les producteurs de cinéma, qui ont impérativement besoin d'un solide partenaire T.V., que vont-ils faire ? On veut aussi rentabiliser, dès le premier souffle, tout projet de cinéma ? Quelle politique contractuelle cinéma-T.V. ?

Fallait-il tuer le privé ? Construire un monstre national monopolistique ? Ici, un parallèle. Certes, je ne suis pas économiste, mais écoutez un peu.

Courez camarades

La compagnie nationale Air Inter marche bien (34 millions de bénéfices en 1978). L'Etat la félicite mais trouve cela un peu banal. Taquinons Air Inter. On s'apprête à passer une nouvelle convention entre l'autorité de tutelle et la compagnie, qui obligera Air Inter à « collaborer étroitement » avec les petites compagnies privées, dites « du troisième niveau », genre Air Machin ; et puis on va autoriser les « charters » libres sur les parcours « juteux », type Paris-Nice. Autrement dit, un grand bazar à grosse masse salariale et investissements lourds va être en péril, ou du moins en équilibre soudain précaire, au nom de l'économie de marché. Sain ? Malsain ? Réfléchissons. Savoir jusqu'où on peut aller trop loin. Après quoi, l'Etat reprochera à Air Inter d'augmenter ses tarifs ? Et si les compagnies « du troisième niveau » se cassent les reins ? Qui paiera ? Comme d'habitude, dans ces cas-là, les conseils généraux et les chambres de commerce. Vous et moi. Qui va payer le déficit de la S.F.P. ? Vous et moi. Qui a fait la (petite) fortune des « troisièmes niveaux » (je n'ai pas dit « troisièmes couteaux ») de la T.V. ? Vous et moi. Merci.

Une différence entre l'avion et la T.V. : nos enfants passent, en moyenne, plus d'heures devant la T.V. qu'à l'école. On peut regretter, discuter, mais c'est un fait que M. Beullac vient de rappeler opportunément. Si les sociétés de programmes continuent de se battre à coups de sondages et de mercantilisme, si on nous inonde de produits américains achetés à vil prix (et qui véhiculent une idéologie parfois dangereuse), si la T.V., hormis quelques réussites, ne fait pas de la vraie T.V. active, stimulante, nous allons fabriquer des générations dont le paysage intellectuel, affectif, dont l'imaginaire auront été « formés » par les polars, les drôleries dites belges et les détergents étincelants. C'est cela, un holocauste.

De plus, et comme par hasard, la crise de la S.F.P. est escortée d'une campagne de presse qui explique enfin (il y a seulement trois mois, on se taisait) ce que nous réservent les satellites de transmission directe et les diverses avancées technologiques américaines, japonaises, etc. Un bombardement planétaire d'images, domestiquées dans nos foyers par les vidéocassettes. Dans moins de cinq ans, la révolution de l'audiovisuel. Suivez mon regard : la T.V. de papa est morte. Bradez la S.F.P. Chômeurs de toute la France, courez, camarades, Giscard vous désigne le glorieux an 2000.

Certes, Clermont-Tonnerre a parfaitement raison lorsque, recevant l'autre jour notre délégation socialiste, il dit avoir aperçu, au Salon international de l'audiovisuel, « un problème, pour la S.F.P., à chaque stand ». Je le crois sincère quand il dit : « Pour sauver la S.F.P., je me battrai avec toutes les forces dont je dispose. » Mais pour quelle victoire ? Le 28 février, lorsque le gouvernement, devant les rapports Nora-Minc et Cannac, agitera télématique, T.d.F. et Télécom, puis tranchera, sa décision sera capitale. Et c'est aussi la S.F.P. qui sera en cause.

Arrêter le massacre

Le parti socialiste n'a cessé de répéter que, face aux puissants conglomérats multinationaux, il fallait à la France une politique volontariste de développement culturel. A la mesure de notre propre technologie, qui n'est pas rien (2). Aussi avec quel plaisir lisons-nous aujourd'hui, sous la plume d'Arthur Conte : « Pour protéger notre culture, notre langue, notre originalité et notre conscience, dès lors que nous ne pourrons plus nous opposer à la pluie intense d'images d'ailleurs, il nous faudra un organisme audiovisuel national beaucoup mieux équipé et beaucoup plus solide. » Un peu plus loin, Arthur Conte parle de « renforcer les possibilités de service public et de réunifier nos trois chaînes de programmes » (3). Exactement comme M. André Brincourt, « ... alors que la dernière réforme les a placées, contre toute logique, dans une fausse situation de concurrence » (4). Lorsque Paris-Match, le Figaro et le parti socialiste, comme d'ailleurs le parti communiste, disent la même chose, il devrait y avoir de quoi troubler les esprits.

Il n'y a plus, en fait, que deux solutions. Ou bien on lâche tout. On privatise. On fait du capitalisme sauvage. On supprime la redevance, naturellement (qu'un nombre grandissant, hélas ! d'usagers s'arrangent pour ne pas payer) et la publicité règne. Par le canal de la Sofirad, l'Etat contrôlera toujours la seule chose qui l'intéresse vraiment : l'information nationale. Quant aux programmes : films, football, variétés, séries américaines. Douce France !

Ou bien le gouvernement accepte de reconnaître ses erreurs et propose au Parlement d'abroger la loi d'août 1974. Il y aura une forte majorité. Ce ne sera pas déshonorant. Et on ne brade pas. On rebâtit. On fait à la fois un puissant audiovisuel national et une régionalisation digne de ce nom. Non seulement on ne licencie pas à la S.F.P. mais on a besoin de monde. Car on planifie. On régule ce marché. Le privé compris. On supprime la concurrence entre les programmes : on les rend complémentaires. On harmonise. On supprime les heures de remplissage et on fait des heures pleines. On limite fortement, en durée, les programmes. Mais ce que l'on crée, c'est du vrai programme, et non du « support » creux. On arrête ce massacre. On sauve, du même coup, l'Institut national de l'audiovisuel et une bonne partie du cinéma français. On se bat pour éviter d'avoir, demain, honte.

Faute de place, je ne peux ici qu'esquisser. Mais que demain le gouvernement annonce cela aux syndicats, traités aujourd'hui d'« hystériques ». Je n'ai pas à parler en leur nom, mais il verra que la sagesse engendrera l'enthousiasme.

(*) Délégué national du parti socialiste pour l'audiovisuel et le cinéma.

(1) Le Monde du 26 juillet 1974.

(2) Rapport du P.S. sur la radio-télévision dans le Poing et la Rose, 77 suppl.

(3) Paris-Match du 7 février.

(4) Le Figaro magazine du 16 février.

Lettres des Buttes-Chaumont

Nous servir de l'outil de travail

Nous avons reçu la lettre suivante d'un groupe qui s'intitule « les Piratélés TF 1-A 2-S.F.P.-I.N.A.-Radio-France », et qui dit lui-même représenter un courant minoritaire dans les sociétés de radio-télévision. Nous donnons quelques extraits de ce texte :

Nous sommes partis dans une grève qui s'annonce longue et difficile. Il ne s'agit pas de la laisser pourrir. Il ne s'agit pas de choisir entre ce que nous propose le S.U.R.T.-C.F.D.T. : des grèves sectorielles qui bloquent l'antenne pour une durée indéterminée, et ce que préconisent certains autres : une grève totale avec « noir à l'antenne ». Dans les deux cas, nous allons au pourrissement ou à l'évacuation par les flics.

Nous proposons une troisième voie, qui passe par l'utilisation de l'outil de travail, c'est-à-dire :

— Par la fabrication d'« émissions libres », tournées par les grévistes, sur tous les problèmes et questions de l'heure qui se posent à chacun et chacune, dans tout le pays, du chômage à l'Europe, de l'avortement aux problèmes de « sécurité », des radios libres au nucléaire. La liste n'est pas limitative.

— Par l'utilisation des décors, costumes, accessoires, etc., qui remplissent les Buttes, et qui nous permettraient d'organiser des spectacles, de monter des chapiteaux, de faire des manifs-carnavals ou bien d'autres choses encore.

— Par la diffusion d'émissions qui ont toujours été refusées ou sabotées par les chaînes — au nom de quoi ? — le Chagrin et la Pitié, le Train de la mort, des documentaires bloqués, des dramatiques arrêtées, etc.

Nous pensons que nous servir de l'outil de travail et mettre à profit les capacités de production et d'administration de nos sociétés, c'est la meilleure réponse aux critiques concernant la télévision et la S.F.P., en particulier pour prouver que notre outil est de qualité, qu'il y a du travail pour tout le monde et même plus (...). Nous savons que des centaines de salles, un peu partout en France, sont prêtes à accueillir des émissions faites par les grévistes (...).

Le sous-emploi des scriptes

La section des assistantes-scriptes de la S.F.P. s'élève contre les propos de M. de Clermont-Tonnerre cités dans le Monde *daté 11-12 février, selon lesquels il y aurait notoirement dans la profession des scriptes des personnes sous-employées :*

Prendre comme modèle du sous-emploi la profession de scripte nous paraît être un argument fallacieux. En effet, il est coutumier dans cette profession d'effectuer des semaines de cinquante à soixante heures : soit sur les dramatiques, soit même sur les émissions de variétés où on enregistre jusqu'à minuit pour faire des économies de studio.

S'il arrive que le personnel de production connaisse du sous-emploi, c'est soit par manque de planification des commandes des chaînes (ainsi on doit en période de pointe engager des personnels occasionnels, alors qu'il y a du sous-emploi en période creuse), soit par désaccord entre les chaînes et la S.F.P. sur le montant des devis (ce qui entraîne soit le décalage des dates de tournage, soit l'annulation pure et simple de la commande). Le personnel prévu sur ces émissions ne peut en aucun cas en être tenu responsable.

Les maquilleurs protestent

Mme Nicole Rey nous demande, en tant que chef maquilleuse et déléguée C.F.D.T., de publier la mise au point suivante en réponse au point de vue de M. Gérard Patris, paru dans le Monde *daté 17-18 décembre 1978.*

En tant que chef maquilleuse, je ne peux laisser affirmer sur nos professions autant de contre-vérités aussi graves.

Gérard Patris écrit : « *Pour un maquilleur au cinéma, on en emploie trois à la télévision : il y a le chef maquilleur, qui est un « créateur » : il ne va pas toucher les houpettes ! non, c'est le maquilleur, aidé de son assistant, qui fera le travail sous l'œil passionné du chef. Evidemment, pour un maquilleur, les prix sont les mêmes au cinéma et à la télévision, mais à la télévision : 1 = 3...* »

Cela est faux. En effet, la planification sur les productions, le travail effectif fourni par les agents sur les tournages, et les barèmes de salaires respectifs du cinéma et de la télévision prouvent, point par point, le contraire de ce que dit Gérard Patris.

Ou bien ce réalisateur ne connaît que très superficiellement la nature du travail fourni à la télévision par les professionnels qu'il met en cause, ce qui n'est pas à exclure. Ou bien, ce qui est plus probable, emporté par son élan critique, il n'a pas su, ou pu, pour arriver à ses fins, se contenter d'argumenter sa thèse par la seule méthode de la simple omission des faits, il a fallu qu'il s'appuie sur des contre-vérités.

En tant que déléguée C.F.D.T., je ne peux que souligner la gravité d'une telle démarche, qui, si elle n'est pas dénoncée, apporte de l'eau au moulin des détracteurs systématiques du service public, des professions artistiques et des syndicats.

Par la critique excessive souvent orchestrée, par la caricature des faits, par le grossissement des situations qui certes parfois sont critiquables, par des affirmations spectaculaires qui s'avèrent le plus souvent par la suite sans fondement, on a toujours préparé l'opinion publique à admettre, pis, à souhaiter, les différentes réformes qui ont été appliquées à notre télévision par les hommes du pouvoir.

[N.D.L.R. — Gérard Patris, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas y répondre.]

RADIO-TELEVISION

« MUSIQUE A VIVRE »

Notre folk dans le Poitou

AIME BOZIER, quatre-vingt-six ans, cultivateur à Gençay dans la Vienne, est un violoneux. Autodidacte, il commença de jouer enfant sur un instrument acheté par son père à la Samaritaine. Durant des années, il anima les noces, dans tous les alentours. Car il n'était point de fête, de mariage, sans un violoneux pour ouvrir le bal. Aujourd'hui, Aimé Bozier est baptisé ménétrier. Il participe aux travaux du Groupe de recherche et d'expression de tradition paysanne. Dans la région du Poitou existe un mouvement bien vivant de passionnés pour ces musiques, ces airs et ces chansons qu'encore un peu on aurait pu oublier, qu'encore un peu on aurait pu laisser disparaître, et qui connaissent toujours de vieilles chanteuses, des accordéonistes, des joueurs de clarinette.

Il reste quelques-uns de ces héritiers d'ultimes traditions, du folklore d'avant le « progrès » et l'exode rural, quand d'ailleurs on ne parlait pas du folklore. Pour réaliser, dans la série de Jacques Mousseau « Hommes et Sociétés », un reportage sur le « folk » français, Jean-Pierre Prévost est allé passer du temps avec Michel Vollàre, qui, depuis une vingtaine d'années, s'est fait « collecteur », ramasseur de contes populaires et de chansons vieillottes. Il a enregistré des milliers de cassettes et mis celles-ci à la disposition des jeunes musiciens, des chercheurs, afin qu'ils y puisent l'inspiration, y trouvent matière à réflexion.

Ainsi revivent les légendes et se perpétuent les mélodies... Soudain redevenues vivaces : en témoigne la ferveur des jeunes « folkeux » et « folkloristes » chaque année réunis, en Touraine, au Festival de Saillé ici filmé.

On entend le Breton Yvon Etienne, et aussi Gégé, et le groupe Claque Galoche, de Lyon, et les musiciens de l'ensemble Tri-Yann, qui ont arrangé les antiques ritournelles à grand renfort d'électronique. Gabriel Yacoub, qui appartenait au groupe Malicorne, parle du phénomène « folk » française, établit des relations avec les chansons québécoises. On peut retrouver des racines communes, des motifs semblables. Jean-Pierre Prévost avait déjà travaillé sur les poèmes des troubadours (on a vu assez récemment une excellente émission qu'il avait consacrée à la jalousie). S'il a préféré aller enquêter en Poitou, en Berry et dans l'Aubrac, où l'association La Brèche assure des stages de formation pour les jeunes citadins, s'il a évité de revenir sur ce qui a pu être expliqué de la chanson bretonne ou occitane, c'est qu'il est persuadé de l'importance grandissante et encore souterraine de ce phénomène à ses yeux « éclaté ».

« On fait assez vite le tour des thèmes ou des paroles de ces musiques, dit-il. Ce qui est passionnant, c'est combien les attitudes à l'égard de ce patrimoine en réveil sont diverses : il y a les puristes assez passéistes, ceux qui électrifient timidement et les autres qui amalgament, assimilent et font autre chose : le folk française. » Notre fonds commun : une musique à vivre.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Vendredi 23, TF1, 22 h. 20.

A PROPOS DES « PAYSANS », DE J.-C. BRINGUIER

Et si les Indiens nous parlaient de Lévi-Strauss !...

LES Paysans de Jean-Claude Bringuier sont d'abord l'occasion d'un jeu de miroirs. Le regard se cherche, puis se regarde lui-même ; et très longuement. Le film ne démarre pas sur les villageois en tant que tels, mais sur les scientifiques, qui parlent avec l'accent de Toulouse ; ils interrogent les ruraux, ils leur tirent le sang et l'urine, ils les auscultent moralement. Bons princes, les auscultés se laissent faire. Ils considèrent avec humour le savant qui les considère. Fins, ils ne se vexent pas : « L'ethnologue, disent-ils superbement, a pour nous plus de curiosité que de mépris. » L'anthropologie pour eux n'est pas grandiose. C'est comme Proust : ethnographe du noble faubourg Saint-Germain, il n'était pas tenu en haute estime par les aristocrates qu'il décrivait.

Ironie de l'histoire : voici le docteur Ruffié, spécialiste des groupes sanguins, ou plutôt ses disciples, qui sont mesurés sous toutes les coutures, mine de rien, par les donneurs de sang. On se dit qu'un jour les Indiens vont s'y mettre, qu'ils écriront un livre irrespectueux sur Lévi-Strauss... Et puis Bringuier, double voyeur, fait un tour au bois de Boulogne : la chlorophylle y prend goût de bâton : les visiteurs du Musée des arts et traditions populaires, graves, aperçoivent des photos jaunies : elles représentent un paysan qui se chauffe sous le manteau de sa cheminée bocagère... Bringuier a mis une invisible prunelle dans le nombril campagnard. Malicieuse, elle reluque l'œil rond et lisse des savants, des urbains : ils croient voir alors qu'ils sont vus.

L'autre obsession de notre cinéaste, ou plutôt téléaste, c'est le passé qui s'emboîte dans le présent, comme une poupée russe dans une autre. Duby, filmé, rappelle en passant que du dixième au dix-neuvième siècle, les grands et petits intellectuels, les chrétiens et les mange-curés, les auteurs de fabliaux et les romanciers réalistes ont présenté le paysan français de façon inique, comme s'il était un quasi-gorille. Mais Bringuier n'insiste pas : une chèvre qui broute un arbuste (comme aux temps héroïques de la guerre aux chèvres du dix-huitième siècle, proscrites par l'administration parce que foresticides) attire davantage la caméra de notre homme que ne font les manuscrits à enluminures et les expositions des Arts et Traditions populaires... Comme disait la femme de Bismarck (je crois) parlant de son mari : « Une betterave l'intéresse plus que toute votre politique. »

Après la chèvre, vient la ferme où cohabitent comme au quinzième siècle trois générations ; et puis le sel sur la pierre, pour les moutons ; et le bottelage du foin à la main, comme sous Philippe-Auguste ; et la vieille qui pioche ses choux ; et les choux bretons, battus des vagues de l'océan celtique. Et l'homme qui effile sa faux, du même geste que donnaient à voir, déjà, les bas-reliefs gallo-romains ; et l'autre homme qui affile son rasoir, son sabre, une des plus belles séquences des quatre épisodes ; le vieux qui se rase ainsi se gratte la couenne régulièrement, une fois tous les quatre jours, depuis le ministère de Clemenceau. Soixante années déjà : seule a changé la couleur des poils.

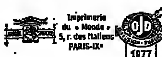
Au passage on salue Léonce Chaleil, l'horticulteur nîmois à propos duquel les éditions Stock ont publié récemment un livre chaleureux. Ce Chaleil est une découverte : de ma vie je n'ai entendu exprimer si fortement, jusqu'à verser des larmes, l'amour du paysan pour sa terre. Banalité, quand on se borne à l'écrire. Mais on comprend brusquement quand on entend Chaleil, à quel point ce sentiment d'amour a motivé les ruraux français, depuis 1750 ou 1800. Les jardiniers de Vaucluse et du Gard à la Chaleil sont décidément de puissants personnages ; ils composent une élite : elle fut formée par les papes avignonnais, grands amateurs de melons, et puis par les huguenots nîmois. On la regrettera quand elle sera tout à fait disparue, quand elle aura fait souche définitivement de fonctionnaires et de professeurs, enfants tertiarisés des ci-devant horticulteurs.

Le film au quatrième acte saute à pieds joints du passé jusque dans l'avenir. Un avenir qui s'enchâsse aussi dans le présent : la grande ferme de 320 hectares, en Bassin parisien, qui nous est donnée à voir, fut gagnée au maïs, voici peu, grâce aux défrichements. Elle fait dire à son propriétaire-exploitant, dans le vacarme des moissonneuses-batteuses : « On est un peu sur les nerfs... » Qu'est-ce qui lui tape sur les nerfs, exactement, à ce grand fermier ? Les machines ? Ou bien la vie parisienne, toute proche de la Beauce immense ? On ne sait pas... Ce riche laboureur serait-il tout simplement un sosie de Bringuier ; ou son porte-parole involontaire ?

EMMANUEL LE ROY LADURIE,
professeur au Collège de France.

★ Les deux premières émissions de cette série ont été diffusées les 6 et 13 février ; les deux dernières le seront les 20 et 27, sur TF 1, à 20 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Les films de la semaine

★ Pierre Fresnay et Jean Gabin dans « la Grande Illusion », de Jean Renoir (1937). Lundi 19, TF 1, 20 h. 35.

● **LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL, de John Sturges. — Dimanche 18, TF 1, 20 h. 35.**

Les bons westerns étant rares ces temps-ci, on aimera, on appréciera celui-ci, qui date de la grande époque où John Sturges (*Coup de fouet en retour, Règlement de comptes à O.K. Corral, le Trésor du pendu*) était un authentique auteur du genre. Sujet dépouillé jusqu'à la tragédie et mise en scène baroque s'accordent dans un univers moral où est bien posé le problème de la justice sociale, où s'affrontent magnifiquement Kirk Douglas et Anthony Quinn.

● **MARIUS, de Marcel Pagnol et Alexandre Korda. — Lundi 19, FR 3, 20 h. 30.**

Même si le Hongrois Alexandre Korda, grand homme du cinéma anglais, en a dirigé la réalisation, c'est Marcel Pagnol, le vrai père, le vrai créateur de ce film tiré de sa pièce. Jetons aux orties la vieille querelle du « théâtre filmé » née au début du parlant. L'histoire de Fanny séduite et abandonnée par Marius, qui lui préféra l'attrait des mers lointaines, de César le bougon au grand cœur, de Panisse le débonnaire et des habitués du Bar de la Marine, est là, toute chaude de vie et d'humanité, marseillaise et universelle. Et quels acteurs !

● **LA GRANDE ILLUSION, de Jean Renoir. — Lundi 19, TF 1, 20 h. 35.**

Consacré l'un des douze meilleurs films du monde en 1958, par un jury de critiques, à Bruxelles, *la Grande Illusion* vient d'être classé — avec *la Règle du jeu* — parmi les dix meilleurs films de cinquante ans de cinéma français, par le vote des césars. Sa carrière internationale a été triomphale. On peut préférer mettre plus haut d'autres œuvres de Renoir, mais la célébrité de celle-ci s'explique autant par le message pacifique clairement formulé dès 1937 que par le réalisme dramatique du style, la vérité des rapports humains et la popularité des acteurs Gabin, Fresnay, Stroheim. En fait, son intérêt, son importance tiennent surtout aux idées exprimées par Renoir à travers le scénario construit avec Charles Spaak : le nationalisme au nom duquel on fait les guerres sépare moins, en fait, les hommes que leurs différences de milieux et de classes. L'aristocrate français Boeldieu se retrouve en communauté d'esprit, de caste, avec son geôlier allemand von Rauffenstein, alors qu'il se sent intellectuellement, socialement, politiquement, différent de Maréchal, le prolétaire, et de Rosenthal, le fils de banquier juif. Et la rencontre de Maréchal et de Rosenthal, évadés, avec une paysanne allemande, marque une fraternité plus forte que la différence de nationalité et de langue.

● **LES TRAVAUX D'HERCULE, de Pietro Francisci. — Mardi 20, TF 1, 15 h.**

Des images éclairées par Mario Bava pour des aventures à l'antique (c'était le temps où le cinéma italien revenait en force au « film péplum » et aux héros musclés) mêlant la légende des travaux d'Hercule et celle de la Toison d'or. Des attraits spectaculaires et une vedette d'occasion, le culturiste Steve Reeves (Monsieur Univers), impressionnant costaud.

● **LA VALLÉE DES ROIS, de Robert Pirosh. — Mardi 20, FR 3, 20 h. 30.**

Grande visite touristique de l'Egypte des temples et des tombeaux pharaoniques. L'intrigue (pilleurs de sépultures contre archéologues), insérée dans ces splendides décors naturels, historiques, apparaît bien conventionnelle.

● **LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE, de Richard Brooks. — Mercredi 21. — FR 3, 20 h. 30.**

Reconstitution d'une course d'endurance (chevaux et cavaliers) sur les pistes de l'Ouest américain en 1908. Les personnages et la morale du vieux western héroïque sont au rendez-vous. Et voilà qu'on se reprend à croire à ce qui n'existe plus dans le cinéma d'aujourd'hui : la belle aventure, la lutte pour l'honneur, la loyauté, l'amitié fraternelle. C'est l'Amérique d'autrefois que Brooks, dans une réalisation solide, honnête (pas de racolage esthétique) et chaleureuse, donne à voir contre la civilisation déglinguée d'aujourd'hui. Le temps d'un film, c'est toujours bon de faire une cure d'optimisme. Et les acteurs sont sensationnels.

● **LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de Billy Wilder. — Jeudi 22, FR 3, 20 h. 30.**

Pour échapper à un mariage avec une danseuse encombrante, Sherlock Holmes fait croire qu'il n'a pas de goût pour les femmes, ce qui laisse planer un doute sur ses relations avec Watson. Mais il se prend aux filets d'une aventurière. Avec sa malice habituelle, Billy Wilder a fait voler en éclats le mythe du détective invincible inventé par Conan Doyle. Mais, comme toujours chez lui, il y a de l'amertume sous l'ironie lorsqu'il est question des rapports amoureux. Dans une Angleterre victorienne admirablement reconstituée et une Ecosse fantastique où sombre aussi le mythe du monstre du loch Ness, se jouent, avec élégance et subtilité, des enquêtes policières à personnages surdoués. Ce film parodique, insolent, mais grave lorsque l'ambition masculine est confrontée à l'amour, fut un échec aux Etats-Unis.

● **TOUCHE PAS A MON COPAIN, de Bernard Bouthier. — Vendredi 23, A 2, 22 h. 55.**

Des garçons de trente ans qui n'ont pas réussi à échapper à leur adolescence déambulent dans Sète avec un copain revenu de Paris. Toute une mythologie sociale que Bouthier avait créée dans ses reportages et ses « nouvelles » de télévision se retrouve dans son premier film de cinéma, réflexion nostalgique sur la difficulté d'être adulte. Réalisme documentaire de la province, sensibilité, poésie. *Touche pas à mon copain*, prix Georges Sadoul 1976, n'a malheureusement pas eu l'audience qu'il méritait.

● **LE DOULOS, de Jean-Pierre Melville. — Dimanche 25, TF 1, 20 h. 35.**

Belmondo, truand qui porte un chapeau (un « doulos »), est-il un indicateur de police trahissant son ami Reggiani ? Le suspense psychologique tient par les embrouilles d'un récit où l'on ne sait pas distinguer la vérité et le mensonge dans certains événements décrits. Si la mythologie Série noire des « vrais hommes » du milieu, de l'honneur des truands et de l'amitié virile est aujourd'hui complètement usée, il reste de ce film intelligent le plaisir cinématographique d'une mise en scène à la façon des grands américains (Huston, Dassin), d'images en noir et blanc bien travaillées, d'une atmosphère tragique et d'une interprétation exceptionnelle.

● **LA NUIT, de Michelangelo Antonioni. — Dimanche 25, FR 3, 22 h. 40.**

En vingt-quatre heures, le bilan de dix ans de vie commune, le récit de la mort d'un amour qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Après la révélation de l'*Avventura*, le modernisme affirmé d'une écriture non psychologique, la poursuite d'une méditation sur l'angoisse contemporaine (la crise de civilisation des milieux bourgeois), le drame intérieur du couple et l'incommunicabilité. Il ne se passe presque rien, au sens dramatique — dans *la Nuit*. Le temps s'étire sur un rythme lent. Une femme se promène, s'arrête au pied d'un mur. Elle est cernée par la ville de béton. La réception nocturne n'a pas le grouillement qu'on trouverait dans un film de Fellini. Un jeu, une panne d'électricité à la suite d'un orage, sont les seuls incidents. Mais on sent tout un monde qui se décompose dans les salons dorés. Prisonniers de l'ennui, de l'atmosphère pesante de leurs sentiments dévalués, Giovanni (Marcello Mastroianni) et Lidia (Jeanne Moreau) vivent leur drame comme un mystère.

● **WILLARD, de Daniel Mann. — Lundi 26, TF 1, 20 h. 35.**

Un jeune homme névrosé devient l'ami des rats. Ce n'est pas une fable écologique mais un film d'horreur, profondément répugnant pour qui ne supporte pas la vue de ces rongeurs. Or il y en a une meute, et ils ne sont pas inoffensifs.

CORRESPONDANCE

Wajda et l'antisémitisme

Des nombreuses lettres reçues après la diffusion sur Antenne 2 du film d'Andrzej Wajda, la Terre de la grande promesse, *nous extrayons les passages suivants. Rappelons que nous avons publié dans* le Monde *du 9 février une lettre d'une lectrice, suivie d'une citation du cinéaste se défendant d'avoir réalisé un film antisémite.*

Le docteur Albert Libman, de Paris, écrit :

La Terre de la grande promesse est bien dans la ligne du marxisme, pour lequel le capitalisme tire sa quintessence du judaïsme. Le film socialiste n'a négligé aucun des poncifs de la mythologie antisémite : croulant sous l'or, le juif ne voit pas l'indigène faire la queue à la soupe populaire. Sa sensualité le pousse à trousser la fille du terroir et son argent lui permet de conquérir les blasons. Aucun scrupule ne le gêne dans son avidité de richesse, qui lui permet de dominer la société. De vagues comparses ne sont là que pour éviter des accusations malséantes.

M. Raymond Lipa, de Rosny-sous-Bois, ajoute :

Ce film, malgré ses intentions d'objectivité, laisse suinter un antisémitisme d'autant plus abject qu'il prétend être un miroir. On se demande pourquoi, alors, il ne nous montre pas, en parallèle des exploiteurs juifs, les exploités juifs, qui étaient autrement plus nombreux.

Mme Marie-Suzanne Delesse confirme cette impression :

L'argument de Wajda que vous rapportez n'est qu'une échappatoire : c'est l'argent qui rend répugnant, peut-être, mais comment sont situés dans ce film les juifs par rapport à l'argent ? Et les non-juifs ?

D'une part, les pauvres : pas un seul juif parmi eux ; au contraire, on entend longuement un ex-ouvrier estropié ou la mère d'une jeune ouvrière invoquer les saints et se lamenter auprès du Dieu chrétien. Et pourtant, les juifs miséreux ne manquaient pas en Pologne !

Chez les riches, en revanche, beaucoup de juifs. Et force nous est de constater qu'aux yeux de Wajda l'argent ne rend pas répugnant tout le monde exactement au même degré ! Les seuls riches qui gardent une certaine dignité, une certaine propreté, sont tous non juifs, souvent aristocrates. Tous les juifs sont répugnants dans ce film, contrairement aux non-juifs.

M. Richard Laskowski, de Paris, exprime un avis différent :

Est-ce que les capitalistes du dix-neuvième siècle sont irréprochables quand ils sont juifs ? Et surtout quand ils sont juifs polonais ? Est-ce qu'ils ne consacraient pas leur vie à risquer un capital, à le reproduire et à l'élargir ?

En ce qui concerne les entrepreneurs juifs en Pologne de cette époque-là, l'on ne connaît pas leur nombre exact. On s'accorde pour dire qu'ils étaient excessivement nombreux par rapport à leurs compères polonais ou d'origine allemande, et il reste cette impression de multitude, même par rapport à la place occupée par la minorité juive en Pologne délimitée par les frontières de 1815 : cette communauté est la plus nombreuse de tous les pays d'Europe avec un million deux cent mille membres (14,5 % d'habitants recensés en 1907 !), et elle est majoritaire démographiquement en soixante-six villes sur cent quatorze (...).

Le phénomène de rejet trouve son explication démographique, mais aussi culturelle et cultuelle : ces juifs-là ne parlent pas le polonais (ils pratiquent couramment le yiddish et souvent le russe), ils ne sont pas catholiques (ce n'est pas un reproche mais une évidence), bref, ils ont langue, religion et mœurs (il y aurait beaucoup à dire) différentes et par conséquent étrangères au milieu polonais les entourant.

Je veux croire que seuls l'ignorance et l'oubli ont déformé la vision, là où la raison ne trouve que l'argent et les rapports de classe, identifiables dans ce cas concret comme ceux des nationalités juives et polonaises. Est-ce de l'antisémitisme ?

Écouter-voir

● **ENQUÊTE : COMMENT ÇA VA, LA CHINE ? — Du lundi 19 au samedi 24, F.-C., 22 h. 30 et à 9 h. 7 (le 20), 14 h. 5 (le 24), et 17 h. 30 (le 25).**

Un jeune étudiant français, Jean Vernière, a vécu en Chine de 1975 à 1977 avec le souci de ne pas être un simple observateur, mais de vivre vraiment en Chinois. Claude Hudelot s'est entretenu avec lui, et propose le récit de ce voyage, cinq « Nuits magnétiques » de suite.

Ces émissions (« Comment ça va, la Chine ? ») tendent à restituer un « vécu » et restent en deçà de l'analyse pour privilégier le détail significatif. Elles servent de fil conducteur pour une étude plus composite, qui émaillera cette semaine de France-Culture. Ainsi « La matinée des autres », du 20 février, s'interrogera sur la permanence des traditions, notamment familiales, dans la vie quotidienne chinoise. Le 23 février, Claude Hudelot fait le point sur « L'espace chinois », en compagnie de Xavier Luccioni, architecte urbaniste, et de nombreux professionnels. L'après-midi du samedi 24 sera consacré au roman chinois Au bord de l'eau, *qui vient d'être publié à La Pléiade. Enfin, Patrice Galbeau rencontrera Han Suyin le lendemain, et la romancière partira de son dernier livre,* les Cent Fleurs, *qui traite de la peinture chinoise, pour devenir un guide de la culture chinoise.*

● **PORTRAIT : GERTRUDE STEIN. — Mardi 20, A 2, 16 h. 40.**

D'origine autrichienne, l'Américaine venue de San Francisco s'installa à Paris en 1903. Très vite, elle devint l'amie des Picasso, Braque, Juan Gris ; très vite, elle reconnut le talent d'un Cézanne alors controversé. Cocteau, Ezra Pound, Picabia, Guillaume Apollinaire, passaient des heures et des jours dans son appartement du 27 de la rue de Fleurus. C'était bien avant qu'ils ne fussent célèbres. Belle époque, puis viendraient les années folles.

Au-delà du rôle d'égérie dans lequel l'histoire littéraire l'a enfermée, Gertrude Stein fut un écrivain, et il aura fallu attendre des années et des années (elle est morte il y a trente ans) pour que son œuvre enfin soit jugée importante.

RADIO-TELEVISION

Samedi 17 février

Ce week-end encore, un « programme minimum » sera présenté par les trois chaînes, le soir seulement, la grève ayant été reconduite jusqu'au lundi 19 février, date à laquelle est prévue une prochaine assemblée générale. Les programmes de France-Musique ne pourront être diffusés en raison d'arrêts de retransmission par Télédiffusion de France. D'autres perturbations risquent, au long de la semaine à venir, d'affecter les programmes que nous annonçons. Un préavis de grève a notamment été déposé à Radio-France pour le mardi 20 février.

CHAINE I : TF 1

19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

Autour de Salvatore Adamo, Yves Duteil, Jairo, Marie-Paule Belle, Guy Béart, Yves Lecoq, Hugues Aufray, Frankie Müller et les ballets d'Arthur Plasschaert.

21 h. 35, Feuilleton américain : Les héritiers.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Journal.
19 h. 40, Gags à gogo.
20 h. 30, Opéra-bouffe : « les Brigands », de J. Offenbach, réal. A. Leroux.

La princesse de Grenade promise au duc de Mantoue est capturée. Mais les stratagèmes imaginés par Fragoletto, l'amoureux de Fiorella, vont échouer. Avec L. Raimbourg (Pietro), E. Manchet (Fiorella), D. Tirmont (Falsacappa), R. Emmael (Carmagnola).

22 h. 10, Le petit théâtre : « Mais ne te promène donc pas toute nue » (extraits), de Feydeau.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Les jeux ; 20 h., Les jeux ; 20 h. 30, Ballet : « Eugène Onéguine », de Tchaïkovski, réal. D. Sutherland.

Kurt Stolz a dirigé les musiciens de Stuttgart. Cette chorégraphie d'un « classique » est due à John Cranko. Avec H. Clauss et M. Haydée.

FRANCE-CULTURE

16 h. 20, Vingtième anniversaire du livre d'or : Schubert ; 17 h. 30, Pour mémoire : les lundis de l'histoire (Louis XIV) ; 19 h. 25, Les mantras ;

20 h., « le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner, musique de J. Van Jones, avec Rufus, M. Ribowska, M. Cuvelier ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

Dimanche 18 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, FILM : C'ETAIT UNE DE CES MARIE... PSAUMES DE JERUSALEM A EMMAUS.

13 h., Journal.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL, de J. Sturges (1959), avec K. Douglas, A. Quinn, C. Jones, E. Holiman, B. Hutton.

Pour venger sa femme — indienne — violée et tuée, un shérif doit arrêter le fils de son vieil ami, un propriétaire tout-puissant.



CHAINE II : A 2

13 h. 15, Journal.

18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney.
20 h. 30, Feuilleton : Holocauste (Le chemin de Babi-Yar).

L'organisation du ghetto de Varsovie, où Berta Weiss rejoint son mari, Buchenwald, l'exécution de trente-trois mille juifs en deux jours à Babi-Yar : les personnages d'Holocauste font revivre (avec les outrances et les faiblesses de la fiction, mais qu'importe) les moments atroces, appuyés par des documents d'époque.

CHAINE III : FR 3



20 h., La grande parade du jazz : le groupe Pee Wee Erwin.
20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : I. — Le fauvisme.

En treize émissions, André Parinaud entreprend de retracer l'aventure de l'art moderne ; une aventure qui ne saurait s'étudier aujourd'hui hors du contexte historique, de l'évolution de la société du moment. Quoique elle prétende le faire, cette série n'en tient pas assez compte, et l'on reste dans l'éclairage traditionnel de l'art par l'art.

21 h. 40, Aspects du court métrage français : « la Brame du cerf », de F. Bel, G. Vienne et F. Roux

Automne dans les forêts.

et « la Faim de Putra Kala ».

Ulysse Laugier a filmé des marionnettes balinaises : une légende indienne veut qu'une nymphe ait engendré un monstre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-C. Milner (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à l'abbaye Saint-Etienne de Caen ; 11 h., Regards sur la musique : les petites symphonies (D. Milhaud) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 35, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert d'œuvres de compositeurs contemporains hongrois ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Poil de Carotte », de J. Renard, et « la Visite de noces », d'A. Dumas ; 16 h. 5, Congrès international de musique juive ; 17 h. 30, Rencontre avec... Han Suyin ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Jean-Claude Milner ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Choses vues au Carrefour Mabillon, le 19 mai 1978 », par G. Perec ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 5, Poésie : Miodrag Pavlovic.

Lundi 19 février

13 h., Journal.
19 h. 40, C'est arrivé un jour.
20 h. 35, FILM : LA GRANDE ILLUSION, de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio, D. Parlo, Carette, G. Modot. (N. Rediffusion.)

Pendant la guerre de 1914-1918, des officiers français, prisonniers en Allemagne, cherchent obstinément à s'évader.

22 h. 10, Magazine : Pleins feux, de J. Artur.

Un hommage à Paul Meurisse ; le Palais des Sports avec Maurice Béjart ; une enquête sur le chômage des jeunes comédiens ; un entretien avec Cavanna et beaucoup d'autres choses encore.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Journal.

19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h. 30, Variétés avec Diane Dufresne.

21 h. 20, Salle des fêtes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : René Thom ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : A L'OUEST DU MONTANA, de B. Kennedy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Trois Ordres », de G. Duby ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un arbre dans Babylone », de D. Boulanger ; 14 h. 47, Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Présence des arts : un certain art anglais ;

20 h., Paroles et écrits du bocage : « Hors des lies », de J.-L. Trassard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Brassens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Comment ça va la Chine ? », par C. Hudelot ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 30, « Fontaine de jouvence, je ne boirai pas de ton eau », par J.-P. Milovanoff ;

Mardi 20 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes.
15 h., FILM : LES TRAVAUX D'HERCULE, de P. Francisci (1957), avec S. Reeves, S. Koscina, G.M. Canale, F. Mioni, I. Garrani, G. Antonini.

Hercule le demi-dieu tue le lion de Némée et le taureau de Crète. Il aide Jason à retrouver la Toison d'or et à reprendre le trône de Thessalie.

16 h. 40, Regard sur l'art : Gertrude Stein.
Lire nos « Ecouter-voir ».
18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.
20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (première partie).

Dans une station balnéaire de Bretagne, où se côtoient aristocrates et parvenus, le fils d'un éminent professeur d'histoire fait un petit scandale en étant amoureux d'une jeune fille plus âgée que lui, à moins que ce ne soit à cause de l'influence que celle-ci peut exercer sur lui... ? Cette histoire très conventionnelle se passe en 1937.

22 h. 5, Documentaire : Des paysans (N° 3 : la terre).
Lire notre article page 10.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame. (A Longwy) ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; 15 h. 30, Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'Arche oubliée ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus.
18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.
20 h. 40, Les dossiers de l'écran, téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.

Un auteur de téléfilms à succès est le responsable indirect d'une catastrophe, et remet en question son aptitude à raconter la violence.

Vers 22 h., Débat : Procès à la télévision.
Avec Me Ellis Rubin, avocat du jeune Ronny Zamora ; le juge Chazal, président d'honneur de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse ; le sénateur Jean Cluzel, rapporteur du budget de la télévision au Sénat de « Télé-Violence » ; et Mme M. Win, journaliste et écrivain.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA VALLEE DES ROIS, de R. Pirosh (1954), avec R. Taylor, E. Parker, C. Thompson, K. Kasznar, V. Jory. (Rediffusion.)

En 1900, un archéologue américain aide la fille d'un égyptologue à retrouver le tombeau d'un pharaon. Des trafiquants veulent s'approprier le trésor de la sépulture.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h. 5, 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : la Chine ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : Anton Tchekhov ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans : quintette de cuivres Ars Nova ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 50, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Angoisse du roi Salomon », d'E. Ajar ; 17 h. 47, Carrefour des Français : l'Europe ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;
18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Sciences : les insectes jardiniers ;
20 h., Dialogues... avec le général G. Buis et A. Abdel Malek, « Visions géostratégiques » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Lecocq, Addinsell, Elgar, De Falla ; 14 h. 50, Radio scolaire ; 15 h., Musique-France-Plus : Delavigne, Nigg, Gounod, Saint-Saëns, Hotteterre ; 16 h. 30, Musiques rares : Aulin ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Royaume de la musique ; 20 h. 30, Eté de Carinthie... « Jephté », oratorio (Haendel), par le Concentus Musicus de Vienne et les chœurs A. Schoenberg, dir. N. Harnoncourt, avec W. Hollweg, F. Hanka, P. Esswood... ; 22 h. 30 Ouvert la nuit ; 23 h., Autour du Festival de Malboro ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 21 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Loterie nationale ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 35, Dramatique : Les moyens du bord, d'après le livre de M. Mohrt, mise en scène B. Toublanc-Michel. Avec D. Grey, C. Maccall, G. Cattand (deuxième partie).

Suite des amours heureuses, malheureuses, d'un jeune homme dans une station balnéaire en 1937.

22 h. 5, Documentaire : Des paysans (N° 4 : la terre).
Lire notre article page 10.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 18 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.
20 h. 35, Les Muppets (avec Ben Vereen) ; 21 h. 5, Mi-fugue mi-raison (Les écoles du spectacle).

Jean-Pierre Cassel présente trois reportages sur un cours de danse d'art dramatique, de chant, avec des interviews d'élèves et de professeurs.

22 h. 20, Documentaire : Le Sahel : et le ciel t'aidera.

L'errance perpétuelle et désespérée des peuplades à la recherche de l'eau, aux confins du désert.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti républicain ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, de R. Brooks (1975), avec G. Hackman, J. Coburn, C. Bergen, B. Johnson, I. Bannen, J.-M. Vincent.

Le début du dix-neuvième siècle. Deux amis, un cow-boy et un joueur, participent à une course d'endurance (1 000 kilomètres) à travers le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Colorado.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h. 5, 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Baluchon maudit », J. M. Lovay ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : points d'interrogation... sciences humaines ; 16 h. 50, Libre appel ; La banque des rêves ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;
18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, La science en marche ;
20 h., La musique et les hommes : « l'Eglise contre les musiciens à propos du mouvement cécilien », par Jean-Louis Martinoty ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine ? par C. Hudelot ; et « Souvenirs du Sud », par J. P. Milovanoff.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Berg ; 14 h. 35, « Concerto en ré mineur pour violon, cordes et basse continue » (Bach) ; 15 h., Musique-France-Plus : Chabrier, Globokar, Poulenc, Roussel, Mozart ; 16 h. 30, La pause-tartine ; 17 h., En direct de la Maison de Radio-France : « Ouverture italienne » (Schubert) ; « Suite tchèque » (Dvorak) ;
18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h., Jazz pour un kiosque ;
21 h., En direct de la Salle Pleyel... « Concerto pour trompette et orchestre en mi bémol majeur » (Haydn) ; Concerto « L'Empereur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 2 en ut majeur » (Schumann), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Aimone-Marsan, avec G. Oppitz, piano ; B. Soustrot, trompette ; 23 h., Ouvert la nuit : Autour du Festival de Malboro ; 1 h., Douces musiques.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 22 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 18 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud : 3) le Chemin du trône (1584-1589), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, B. Agenin, R. Carel.

En 1584, Henri de Navarre devient l'héritier du roi de France. En 1589, à l'assassinat d'Henri III, il monte sur le trône. Entre-temps, les passions religieuses se sont déchaînées.

21 h. 30, Magazine économique et social, de F. de Closets.

Au sommaire : la Lorraine ; la S.N.C.F. et ses contradictions ; l'industrie du ski français ; l'homme du mois, M. Reverdon ; les placements du mois ; les dessins du mois.

22 h. 35, Ciné-première, d'A. Halimi.

On y parlera du film Salsa et de Tout, tout de suite.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Guy Bedos ; 17 h. 25, Fenêtre sur... demain le soleil ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux grands partis politiques : l'opposition.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel.

J. Chancel a réuni Jean-Pierre Wallez et les trente-deux musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris (Jean-Pierre Wallez jouera également avec Claude Bolling et Jose Baselli) ; puis Jacques Fabbri, Jean Piat, Marcel Landowski, André Tahon (marionnettiste), Arto Noras (violoncelliste) et d'autres.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, I. Handl, G. Page, C. Lee. (Rediffusion.)

Malgré sa misogynie, Sherlock Holmes se laisse attendrir par une femme en détresse. Il est entraîné dans une étrange aventure où sa perspicacité est mise en échec.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 2, Un livre, des voix : « la Transparence des choses », de V. Nabokov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Départementales ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines internationales musicales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (Les damnés de la terre) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Bon Papa Highirte », de O. Vianna Filho, adapt. J. Thiériot, avec M. Bozzuffi, M. Gonzales, C. Hubeau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Comment ça va la Chine ? », par C. Hudelot, et « le Fils du Mongol », par J.-P. Milovanoff.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, « Symphonie n° 2, oratorio de la Pentecôte » (Krenek) ; 15 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Hommage à E. Krenek... Récital M. Ingham, baryton, et C. Horn, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Autour du Festival de Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 23 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 10, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Libres sont les papillons, de L. Gersche, mise en scène R. Gérôme, avec B. Godillot, P. Malet, L. Delamare, G. Moutillier.

Un jeune Américain, en rupture de milieu, va « vivre sa vie » dans un immeuble sordide d'un quartier populaire de New-York. Ses amours avec une jeune femme, mi-« papillon », mi-scandaleuse, provoquent une réaction brutale de sa mère.

22 h. 20, Magazine : Hommes et société (Musique à vivre).

Lire notre article page 10.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le rail ou la route) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les peintres de notre temps ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Mort en stock), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussoy, P. Santini, J. Monod.

Deux jeunes sont trouvés morts dans des conditions inexplicables.

21 h. 35, Magazine litéraire : Apostrophes (Portraits d'enfants).

Avec Mme M. Chaix (l'Age du tendre), MM. J. Chessex (les Yeux jaunes), R. Grenier (Un air de famille), M. Mohrt (la Maison du père), F. Sonkin (Un amour de père), A. Stil (Dieu est un enfant).

22 h. 55, Ciné-club, FILM (le jeune cinéma) : TOUCHE PAS A MON COPAIN, de B. Bouthier (1975), avec C. Ventura, C. Cucurullo, J.-L. Bienot, J.-M. Imperato, S. Finck.

Revenu à Sète à la mort de sa mère, un homme de trente ans retrouve ses amis de jeunesse, qui traînent encore leur adolescence. Prix Sadoul 1977.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Mexique, le nouvel Eldorado ?

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Document : Fantomas, je pense à vous, par P. Cazals, réal. C. Marc, prod. FR 3-Toulouse.

Louis Feuillade est né en 1873 à Lunel, dans l'Hérault : Fantomas, Judex, « Musidora la divine », le détective Jeru, c'est lui, même si on se souvient moins de ce « père tranquille du cinéma français » que de Méliès. Cette émission retrace sa vie, son œuvre que les surréalistes en leur temps saluèrent. Des cinéastes, des écrivains témoignent. Diverses cinémathèques ont prêté à cette occasion des documents rares.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le temps et nous ; 8 h. 30, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge... avec H. Carrère d'Encausse ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Jeu, thème et variation ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les hommes naissent tous le même jour », de M. Gallo ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Jules Roy sur les traces d'Albert Camus à Alger ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les micro-ordinateurs ;

20 h., « l'Espace chinois », par C. Hudelot, avec J.-P. Cousin, J. Painvain, M. Burdeau... ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine ?

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto pour guitare (Castelnuovo-Tedesco) ; 15 h., Musique-France-Plus : Guezec, Severac, Rossini, Indy, Couperin ; 17 h., Musica hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Echanges franco-allemand... « Trois Dithyrambes » (Henze), « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. G. Wich, avec G. et S. Parkinel, pianos ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Autour du Festival Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 24 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Femme pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 17 h., l'Ile aux chevaux ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Escale à Sofia.

Une coproduction de TF 1 et de la Télévision nationale bulgare. Avec des chanteurs, des ballets, des musiciens français et bulgares.

21 h. 35, Feuilleton américain : les Héritiers.

22 h. 30, Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 18, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 40, Dramatique : la Brigade des mineurs (La vie séparée), P. Kassovitz. Avec N. Borgeaud, J.-F. Balmer, M.-P. Gandois.

22 h. 10, Série : Alain Decaux raconte.

22 h. 55, Figaro-ci, Figaro-là : l'opérette.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : la Mare au diable, d'après le roman de G. Sand, réal. P. Cardinal. Avec J. Gripel, B. Romand, J. Verdier. (Rediffusion.)

Une des plus charmantes des « idylles champêtres » écrites par la dame de Nohant, tournée sur les lieux mêmes où elle vécut, dans le Berri. Rediffusion justifiée.

22 h. 40, Magazine Thalassa : la pêche et l'Europe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le pouvoir ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec Iris Clert ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le roman de la Chine ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du Livre d'or : Ives, Eisler, Webern... ; 17 h. 30, Pour mémoire : les lundis de l'histoire (la mort des rois au Moyen Age) ;

19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses ; 20 h., « le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (deuxième partie), avec G. Lartigau, M. Ribowska, M. Cuvelier... ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique pittoresque ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques - auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 18 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus : Beethoven ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ; 20 h. 5, Concours international de guitare ;

20 h. 30, Schubertiades 1978... Vingt-deux lieders de Schubert, par P. Schreier, ténor ; J. Demus, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 23 h., Jazz vivant (en direct de Courchevel) ; 0 h. 5, Concert de minuit... Eisler, Nono Lombardi, concert donné au Musée d'art moderne ; 1 h., Beaux titres : Griffes, Stravinski, Charpentier, Moussorgski, Gigout.

Dimanche 25 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée dans la chapelle, rue de Candolle à Paris-5e, par l'aumônier du C.E.S. Paris-5e-Sud, préd. Père Roger Faure.

12 h., TF 1-TF 1 ; 12 h. 30, Grand concours de la chanson française 1979 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide (Les flammèches) ; 16 h. 25, Sports première.

17 h. 50, Dramatique : Où vont les poissons rouges ?, de F. Buyor, réal. A. Michel (d'après le roman de Cl. Cattaert).

Valérie, dix ans, habite les beaux quartiers de Paris. Elle est nantie de parents bourgeois qui l'aiment bien, mais qui ne le lui montrent pas assez... Pitou, le fils de la concierge, a le même âge, et son beau-père n'est pas très affectueux. Main dans la main, Valérie et Pitou font une fugue.

18 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LE DOULOS, de J.-P. Melville (1962), avec J.-P. Belmondo, S. Reggiani, J. Desailly, F. Dali, M. Piccoli, M. Hennessy. (N.)

Un truand, sorti de prison, tue un receleur par vengeance et prépare un cambriolage. Un ami, dandy du milieu, semble le trahir.

22 h. 5, Ballet : Circuit fermé. Argument et chorégraphie : B. Matteuzi. Musique : E. Gaudibert. Réal. J. Bavon.

En l'an 2200, les êtres humains sont devenus de véritables robots. Ils sont là où l'ordinateur les guide. Ce ballet, créé par la Télévision suisse romande et le Centre de recherches sonores de la radio romande, est une œuvre spécifiquement audio-visuelle.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (Le vieux juif) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 30, Feuilleton : Holocauste (3. — La solution finale).

Rudi Weiss a rejoint les partisans juifs commandés par oncle Sacha ; son frère Karl, à Theresienstadt, peint clandestinement des tableaux qui disent l'horreur des camps de concentration ; les premières chambres à gaz font leur apparition.

22 h. 20, Document de création : Portrait de l'univers (Une victoire sur la stérilité).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destiné aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : concert Haendel.

Par l'orchestre Bach de Munich, dir. et soliste : K. Richter.

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : François Périer lit Anatole France ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : le groupe Carrie Smith on parade.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : II. — Le cubisme.

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jacques Prévert ; 22 h. 10, Ciné-regards.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki, M.-P. Luzzi, R. Mazza-Curatti. (V.o. sous-titrée. N.)

A Milan, au cours d'une journée et d'une nuit très agitées, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 8 h. 10, Ecoute Israël ; 8 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste ; 10 h., Messe à Saint-Louis de Garches ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 35, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares... de musique soviétique ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « En attendant Godot », de S. Beckett ; 16 h. 5, Troisième Forum international de clavecin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Han Suyin ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Miodrag Pavlovic ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 5, Poésie : Roger Giroux.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Dufresne, Suppe, Bizet, Gounod, Bach, Rose, Strauss, Dostal, Addinsell, Strauss ; 8 h., Cantate pour le dimanche « Esto Mihi » ; 8 h., Sélection concert ; 8 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 8 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « l'Intégrale des quatuors à cordes » (Schumann) ; 12 h., Musiques chorales : Brahms ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Debussy ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi) ; 17 h., Concert lecture d'Ivo Malec ;

18 h., Ballet : « la Belle au bois dormant » (Tchaïkovski) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ; 20 h., Equivalences : Heesbeke, Mamy, Leguay ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, pianiste : « Symphonie n° 1 » (Clementi), « Concerto pour piano n° 1 » (Liszt), « Symphonie n° 2 » (Rachmaninov) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 26 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h., Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Film (Au-delà du naturel) : Willard, de D. Mann (1971), avec B. Davison, E. Borgnine, E. Lanchester, S. Locke, M. Dante, J. Gilbert.

Un adolescent, traumatisé par une mère abusive et un patron qui le harcèle, dresse des rats et se sert d'eux pour se venger.

22 h. 5, Enquête : la Télépathie, un sixième sens ? par J.-P. Guirardoni, R. Kutlu. Réal. : P.-R. Benhaïoun.

Jean-Pierre Guirardoni prépare ce soir, à l'issue du film Willard, une enquête sur la télépathie chez les humains et les animaux. On y assistera aussi à deux expériences.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., Téléfilm : Les filles de Joshua Cabe, d'après P. Savage, réal. D.L. Rich, avec D. Dailey, D. Taylor, R. Troup.

16 h. 25, Emission pédagogique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... parlons de médecine ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, Variétés... avec Claude Nougaro.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FANNY, de M. Pagnol et M. Allégret (1932), avec Raimu, O. Demazis, P. Fresnay, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier. (N. Rediffusion.)

Abandonnée par Marius, Fanny, enceinte, épouse Panisse qui assume la paternité de son enfant. Un jour, Marius revient.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le langage de l'espace ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la conscience révolutionnaire et les idéologues ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement - musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Yeux jaunes », de J. Chessex ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Tribune des jeunes interprètes à Bratislava ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : « Autoportrait », de Chardin ;

20 h., Paroles et écrits du bocage : « Le jour est un fils oublieux », de J.-L. Trassard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Cœur de l'arbre ou l'arbre du cœur » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour piano et orchestre » (Ginastera) ; 16 h., Musique-France-Plus : Poulenc, Chausson, J.-S. Bach ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix : hommage à Ninon Vallin ;

20 h. 30, Chorégies d'Orange... Stage des jeunes interprètes : Francisque, Milan, Ronsard, Carcassi, Musset, Chopin, Verlaine, Villa-Lobos, Apollinaire, Torroba, Brouwer, Rimbaud, Martin, Aragon ; 21 h. 45, Cycle acousmatique par le G.R.M. de l'INA : Rudnik, Parmegiani ; 23 h., Nuit de Gershwin.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE - MUSIQUE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 30 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ? de R. Willar ; 17 h., Coca-Cola, music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières, avec L. Zitrone ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de Ph. Labro ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

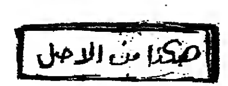
Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Max Gravelean (lundi), Samuel Pisar (mardi), Hélène Carrère d'Encausse (mercredi), Georges Suffert (jeudi), Anthony Burgess (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Alain Peyrefitte (le 18).

R.T.L. 1 : 13 h. 45, Jean Elleinstein (le 18).



هكذا من الأصل

SOCIETE

CORRESPONDANCE

L'hospitalisation psychiatrique peut-elle être arbitraire ?

A la suite de la publication de l'article d'Anne Gallois intitulé « Mme Chave n'oubliera jamais » (le Monde *daté 21-22 janvier), nous avons reçu d'un directeur départemental des affaires sanitaires et sociales (DASS), qui désire conserver l'anonymat, une lettre où on lit notamment :*

Je ne connais pas Mme Chave et je ne souhaite pas approfondir son cas, mais je crois qu'il ne faut pas qu'à travers celui-ci on laisse accréditer l'idée que la France possède un certain nombre de petits goulags, dénommés hôpitaux psychiatriques, où n'importe qui peut se retrouver enfermé du jour au lendemain.

Je vais donc vous décrire comment les choses se passent, du côté de l'administration sanitaire et sociale qui délivre l'arrêté d'internement d'office, en exécution de la loi de 1838 — qui, sachons-le, a inspiré les législations de toutes les nations évoluées. C'est la première, en effet, qui « considère le malade mental comme une personne à respecter et à défendre au besoin contre la société, sa famille et elle-même. On la présente, cette loi, comme le contraire de ce qu'elle est, en raison des « bavures » qui ont pu se produire dans son application et du sujet auquel elle touche.

Voici donc comment cela se passe. La direction des affaires sanitaires et sociales reçoit des lettres, ou des appels téléphoniques, des voisins, puis du maire ou du juge des enfants (s'il y a des enfants en danger) ou des gendarmes (alertés par les voisins). « *Mme X... est démente.* » « *Cette nuit, elle a fait ceci et cela.* » « *Hier, elle a eu une crise* », avec des descriptions toujours très colorées et dramatiques.

C'est vraiment le cas où il est « urgent d'attendre » et de dédramatiser. De recueillir les enfants à la DASS. De recevoir le maire et de l'inciter à la pacification du village. D'envoyer sur place les services sociaux, l'équipe psychiatrique de secteur (qui, en principe, suit déjà la malade), les services de tutelle aux prestations sociales ou aux incapables majeurs si nécessaire. L'arsenal législatif et réglementaire de ce pays est plein de ressources. Dans la plupart des cas, la situation se maintient avec, si la psychiatrie de secteur marche bien, une hospitalisation volontaire de la malade, de temps en temps.

Mais les cas analogues à celui que vous citez sont également réels : la malade ne se reconnaît pas malade, tout le monde vous harcèle, par écrit, par téléphone. Les attestations affluent, y compris des autorités responsables (maire, commissaire de police). Ou bien vous laissez faire et vous serez tenu pour responsable d'un suicide, d'une automutilation, ou d'un meurtre. Ou bien vous présentez au préfet un arrêté d'internement d'office, au vu d'un certificat médical et d'un certificat du maire attestant que le ou la malade est dangereux pour lui-même et pour autrui.

Ni les préfets, ni les directeurs des affaires sanitaires et sociales, ni les médecins généralistes ou psychiatres n'aiment cette partie de leurs fonctions. Mais on ne choisit pas ce qu'on a à faire.

Le malade hospitalisé est régulièrement vu à l'hôpital et fait l'objet de certificats médicaux dans les vingt-quatre heures, puis dans les huit jours, puis régulièrement. Son placement d'office est transformé en placement « volontaire » très rapidement (souvent trop rapidement). Il peut alors sortir.

Une fois libre, il peut écrire qu'il n'a jamais été malade et il se peut qu'il soit de bonne foi. Ceux qui ont témoigné contre lui gardent le silence.

L'administration aussi. Elle se tait, avec le dossier du malade qu'elle garde secret pour sauvegarder la tranquillité de ceux qui ont témoigné contre lui.

PORTRAIT

La cousine Henriette

ELLE cache sa bouche de la main : elle a encore dit une bêtise, ou a failli la dire, ou l'a pensée. C'est une petite-fille, une femme-enfant, elle a soixante-treize ans.

Quand elle rêve, elle se voit cocotte luxueuse et entretenue dans un hôtel particulier de l'avenue du Bois. Un homme la désire. Il est à ses pieds, elle est à ses pieds. Le mythe du Prince charmant, elle est au courant, elle en veut. Elle y croit de toutes ses forces encore vives.

Le prince lui donnerait tout. Elle, elle arriverait sans rien, sauf le linge fin de son trousseau et les trois sous de la dot reçue de son père. Elle viendrait à lui comme une nouvelle-née : je suis toute à toi ! Elle aimerait repasser lentement, avec amour, sa chemise bleue ou ses mouchoirs

Elle a soixante-treize ans, cousine Henriette, plus guère de cheveux, taille 48/50, un cancer du sein à l'âge de soixante ans, guéri par le désir de vivre. Elle aime le rouge, le vert cru, et porte des tailleurs genre Chanel en acétate, fabriqués industriellement mais qui coûtent cher. Elle est seule. Ses deux maris sont morts. Elle pleure. La nuit quelquefois, elle fait des rêves érotiques et trouve que ça fait du bien.

Montres et réveil

Obsédée par l'heure, elle a plusieurs montres en argent et une en diamants qu'elle garde à la banque. Cette montre lui vient de sa mère et elle ne la porte jamais, bien sûr. Elle s'est offert un réveil électrique qu'elle trouve épatant, car elle n'a pas besoin de le remonter.

Le soir, dans son lit de velours vert aux draps brodés (le fameux trousseau), elle serre contre elle ses oreillers, son petit traversin spécial, spécialement orné de rubans, regarde la télévision ou téléphone, ou pleure de solitude.

Ses maris ont disparu depuis belle lurette. Elle, elle tient. Elle a envie de vivre encore longtemps et admire dans la rue les couples un peu âgés qui se promènent main dans la main : « Hein, c'est beau, ça ? », *dit-elle, interrogative pour la forme, sûre de prononcer une vérité. Sa vie s'est déroulée autour du mariage, de ses mariages. Elle aurait souhaité que cela continue jusqu'à la fin, les repas mijotés, malgré son horreur de faire les courses et la cuisine. Elle refuse de s'y intéresser, achète du lait « longue conservation » plutôt que de penser tous les jours à chercher du lait frais, bien qu'elle sache que ce produit n'est pas si sain... Elle n'a jamais voulu d'enfants, ils donnent trop de travail. Elle n'aime que le prince, la sensualité et le plaisir. L'argent ? Il aurait dû venir de lui, ainsi que les serviteurs qui auraient dû s'agiter pour elle, avenue du Bois. Elle n'aurait jamais dû travailler. Pas faite pour.*

Elle cultive les petits gestes délicats que personne autour d'elle ne remarque, pour montrer qu'on doit lui verser l'eau ou la resservir. Elle voudrait vivre dans l'empathie, l'amour. La laideur du monde ne la dérange pas, elle l'ignore. Elle ne regarde que les feuilletons type « Saga des Forsythe ». Elle est Blanche-Neige, pure et éternellement radieuse, dans l'attente. Et quand elle mourra, sa tombe couverte de neige sera la robe blanche immaculée qu'elle aura rêvé de porter sa vie durant, pas seulement deux heures comme les autres femmes. Car la fête de son premier mariage aurait dû être la fête même de son existence. Elle a cru, elle croit toujours vrai ce que sa douce mère jugeait bon de murmurer à son oreille quand elle avait cinq ou six ans, et même jusqu'à dix-huit ans, âge où, jeune fille, la cousine Henriette s'est mariée pour la première fois...

NICOLE-LISE BERNHEIM.

IMMIGRATION

Une jeunesse sans avenir

« *MON avenir me paraît très incertain, parce que je suis à cheval entre deux pays, deux traditions, et tout est difficile pour moi. En fait, je n'ai pas encore choisi, je n'ai pas passé le cap. De toute façon, je pense faire des essais. Je voudrais être avocate en Algérie ou dans un autre pays arabe. Mais le difficile, c'est de passer de la théorie à la pratique. Il y a de la concurrence en Algérie, ceux qui sont sur place parlent mieux l'arabe que moi. Et je pense que ce n'est pas ici, mais là-bas, que j'aurai des difficultés. Cela vaut tout de même la peine d'essayer.* »

Ainsi parle Fatima, une Algérienne de vingt et un ans. Elle fait partie de cette frange d'émigrés qu'on appelle « ceux de la seconde génération ». Nés pour la plupart en France ou venus très jeunes rejoindre leurs parents, ils forment aujourd'hui une population dont l'avenir est particulièrement incertain. A la difficulté générale d'être jeune, s'ajoutent l'exclusion et le déracinement. Ce sont des adolescents abandonnés du temps et de la culture. Ils cherchent leurs racines dans un territoire sans tendresse. Ils ne trouvent que des miroirs hérissés : mur d'incompréhension, désarroi, absence de repères culturels, absence de points fixes pour se donner une identité. Car celle qu'ils ont est vacillante, tantôt duelle, tantôt vague et ambiguë.

Il est dur, très dur, d'être enfant de l'exil. Devenir un adolescent sans avoir connu vraiment l'enfance, à cause de la pauvreté, à cause aussi de la violence environnante, à cause de l'insécurité et de la peur. Souvent, ces enfants entrent tard dans le système scolaire, suivent avec plus de difficultés que d'autres, sont parfois obligés de quitter l'école pour aller travailler. Ils font l'apprentissage de la vie sans avoir le luxe de se tromper, sans aucun privilège.

Déchirés, perdus dans le béton, attirés pour certains par l'apparence et l'illusion, ils doivent se battre pour défendre cette identité où ils ne se reconnaissent pas entièrement. Ils se battent pour que leur vie ne ressemble pas à celle de leurs parents, pour qu'elle soit autre chose qu'une force de travail qui se vend et souvent se résigne. Ils sont décidés à vivre. Parfois, ils sont dépassés et se laissent aller à la délinquance. S'ils ne sont pas résignés, ils sont découragés. Comme dit Habib, un Algérien de vingt-deux ans : « *Il est difficile de vivre dans les conditions où je vis. Je me dis souvent : « Si je pouvais « me suicider, je le ferais. Je n'aurais plus tous les problèmes que « j'ai...* » Trop d'obstacles pour « entrer dans le monde. » Il faut faire face à trop de choses à la fois.

A propos de cette génération de la brisure, comment ne pas penser à Nizan : « *J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.* » Les jeunes Maghrébins ne sont pas seulement émigrés dans la société française, ils sont émigrés dans la vie, ils sont renvoyés à la périphérie du monde. Non seulement ils font « *des pas de danse entre deux cultures* », mais, souvent, ils se sentent de « nulle part » et se trouvent n'appartenir, en fait, à aucune culture. Le modèle culturel reproduit par la famille en terre d'exil est souvent une caricature : il prend la forme d'un attachement fanatique à la tradition, ou alors il devient l'expression d'une ambivalence désuète.

Le sociologue algérien Abdelmalek Sayad écrit : « *Quand une culture a été appauvrie, quand elle a été mutilée au point d'être réduite aux expressions les plus caricaturales et les plus sommaires qu'on veut en donner, que vaut, en ce cas, l'intention de réhabilitation ?* »

L'enfance confisquée

Ce sont les jeunes filles musulmanes qui souffrent le plus de cette déculturation. « *Nos mères*, dit Fanda, *elles ont la mentalité du Moyen Age ! Elles n'en souffrent pas. Elles sont habituées. Toujours les vieux principes : la maison, le mariage. Il faut tout le temps discuter, sinon, « ils » organisent votre vie à votre place.* » Les émigrés d'origine européenne semblent s'assimiler plus facilement. « *L'assimilation se heurte, par contre, à des difficultés presque insurmontables en ce qui concerne les Maghrébins et, bien entendu, les Africains* », constate Martine Charlot.

En lisant les témoignages que rapporte l'équipe de Martine Charlot, on comprend combien tous ces jeunes, « *mal dans leur peau* », sentent, d'une façon plus ou moins claire, qu'ils sont victimes d'un système qui non seulement n'a rien prévu pour eux, mais qui a confisqué leur enfance et gâché leur adolescence. Par leurs paroles, par leur colère et leurs émotions, ils expriment leur refus de voir leur vie s'effriter dans le désarroi, l'impuissance et l'amertume.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Mon avenir ? Quel avenir ? Témoignages de jeunes immigrés.* Enquête de Martine Charlot, avec la collaboration d'Annie Lauran et d'Ahmed ben Dhiab. Casterman, 212 p., 42 F.

★ Le numéro d'octobre 1978 de *Migrants Formation* est consacré aux « *Adolescents immigrés* ». 150 p., 18 F.

LIBÉRATION

L'addition est pour madame...

LA libération féminine passe aussi par un droit que les femmes revendiquent par plaisir, même si elles se rendent compte qu'il finit par coûter cher : celui de pouvoir enfin partager l'addition au restaurant. Et même d'inviter, en toute honnêteté. Hier indécent, ce comportement apparaît désormais normal, banal.

Jusqu'à présent, les dames réglaient rarement la note. Seules celles dont la fortune le leur permettait pouvaient, à la rigueur, jouer les mécènes, mais cette initiative apparaissait incongrue et ses motifs restaient, pour le moins et pour tout le monde, ambigus. Aujourd'hui, on ne s'étonne plus de voir une fille sortir son portefeuille ou son carnet de chèques au dessert, même dans les endroits luxueux à nappes blanches et banquettes rouges. Elles peuvent lancer négligemment au garçon : « *Laissez, c'est pour moi !* » ou réclamer carrément l'addition quand elle se fait attendre, sans provoquer un vent de panique sur les crêpes Suzette. Même si l'on continue encore imperturbablement dans certains restaurants rétrogrades à donner aux dames une carte où les prix des plats ne sont pas indiqués.

Leur raisonnement est simple. Elles travaillent. Et si les zéros de leur feuille de paye ne sont pas aussi nombreux que ceux de leurs collègues masculins, elles gagnent désormais suffisamment pour payer leur quote-part. Alors pourquoi ne partageraient-elles pas ? C'est encore pour elles le meilleur moyen de se retrouver d'égal à égal, notamment sur le plan sentimental.

« *Même avec le plus ancien camarade d'enfance*, explique Sylvie, vingt-neuf ans, *il y avait toujours ce moment de gêne quand l'addition arrivait. J'avais l'impression de contracter une dette énorme d'amitié, de gentillesse forcée, mais jamais naturelle, simplement parce qu'il m'avait offert à déjeuner.* »

« *Au moins je peux téléphoner à un ami et lui demander de déjeuner avec moi*, déclare Caroline, vingt ans. *C'est sans équivoque, exactement comme si je l'invitais à prendre un verre chez moi.* »

« *Cela me fait vraiment plaisir de payer ma part parce que cela me libère complètement*, avoue Joëlle, trente-trois ans. *C'est pour moi, une espèce de justification, de pas en avant.* »

Libération, égalité, justification : pour toutes, ce sont les mêmes mots qui reviennent. Alors qu'elles n'ont pas du tout la même réaction quand elles déjeunent avec une amie. « *Là, on s'invite chacune notre tour sans avoir jamais l'impression de se devoir quelque chose, alors qu'avec un homme on est toujours sur la défensive.* »

Elles n'y tiennent pas seulement, elles aiment cela. Mais de l'autre côté, on ne comprend pas très bien ce qu'il peut y avoir de libérateur à déposer un ou deux billets dans une soucoupe. « *Après tout, si cela leur fait tellement plaisir, pourquoi pas ?* », se contentent-ils de murmurer. Peut-être qu'eux aussi ils en avaient assez de toujours payer.

BÉATRIX DE L'AULNOIT.

LA VIE DU LANGAGE

Mots, non-mots et presque-mots

LA publication, voici quelques mois (septembre 1978), du sixième volume du *Trésor de la langue française* (*constatation - désobliger*, 1036 pages), il suscite bon nombre de réflexions auxquelles ne suffira pas une chronique : les unes portent sur le *T.L.F.* lui-même, d'autres sur le problème des dictionnaires du français général.

Nous savons que les frontières du vocabulaire *total* d'une langue sont imprécises, mobiles, contestables. S'il est bon nombre de mots dont on peut dire avec certitude qu'ils sont français, il en est d'autres, nombreux encore, au sujet desquels nous hésitons à nous prononcer. Ils sont, soit dans les limbes (mots très nouveaux, dont nous ignorons s'ils vivront dans la langue), soit au purgatoire (mots vieillis, dont le degré de vie est difficile à estimer), soit enfin en enfer (mots bien vivants, mais qui ne sont compris et employés que par une fraction de la communauté). C'est le cas aussi bien des mots d'argot que de termes techniques de faible circulation.

Comme homme privé (ou, si l'on veut, comme simple citoyen linguistique), le lexicographe éprouve des hésitations plus vives encore. Son instinct de *langue est contrarié* par sa connaissance du vocabulaire et le poids de responsabilités qui ne sont pas minces. Le « dictionnaire » est fortement perçu, dans le *système français*, comme l'inventaire légal, arrêté et authentifié, de tous les mots de la langue, et en quelque sorte comme un être suprême du *vocabulaire*, dont « les » dictionnaires généraux les plus usuels (essentiellement « le » *Larousse* et « le » Robert, qui seuls ont une présence et une image sociales certaines) ne seraient que les avatars commerciaux.

La référence précise à l'un d'eux (« *C'est dans le N..., ce mot-là ?* ») n'implique pas que l'on suppose que la « liste des mots » du N... pourrait être différente de celle du X..., mais seulement que cette liste est la réalisation qui vous est la plus *familière* d'une liste officielle et unique.

Les lexicographes nomment « *nomenclature* » l'ensemble des « entrées » d'un dictionnaire, celles-ci étant les « mots » eux-*mêmes*, indépendamment de ce qui est dit sur eux. Quelles que soient les prétentions des auteurs de dictionnaires (ou plutôt les prétentions sous-entendues des *vendeurs*), une nomenclature est toujours le résultat d'une sélection. En fait, les lexicographes passent autant de temps (si ce n'est plus) à éliminer des mots qu'à en trouver.

La liste oubliée

La nomenclature d'un dictionnaire n'est jamais isolée de l'ensemble de celui-ci : en d'autres *termes*, aucun dictionnaire ne *fournit* de liste alphabétique de tous les *mots* qu'il contient. A la réflexion, cette absence est surprenante, même si l'on *considère* qu'il *faudrait* faire payer à l'acheteur les pages *supplémentaires ainsi* mises à sa disposition, et dont l'utilité n'est pas évidente.

Elle p r i v e *cependant* les chercheurs d'un instrument de comparaison *utile* et, *dans* le cas de dictionnaires de grand format en plusieurs volumes, cette absence est sensible. On regrettera en particulier que le *Trésor de la langue française* ne donne, en fin de chaque volume, que la nomenclature des mots signalés à l'occasion d'un mot-vedette, mais non *traités pour eux-mêmes*, ou *traités* très brièvement.

Quelques dictionnaires sont pratiquement réduits à une nomenclature : dictionnaires « *orthographiques* », *de mots croisés* ou de scrabble, qui ne sont que des listes *de* mots à peu près inutilisables en dehors des jeux pour lesquels ils ont été établis. Le *malheureux* « comparatiste » de dictionnaires en est donc *réduit* à *ne comparer en fait* que des échantillons représentatifs des nomenclatures, des tranches de même délimitation, et à tirer de cette comparaison des conclusions *générales prudentes*.

Le *Trésor de la langue française* avait (et a encore) tous les moyens matériels de se constituer une « nomenclature de *base* » *à partir de laquelle* se ferait la sélection des mots à traiter. Il l'a fait sans doute, et l'on s'explique mal quelques oublis notés dans ce sixième volume, et qui se répartissent (toujours sous r é s e r v e d'un examen plus approfondi, nécessairement difficile) entre le domaine familier et le domaine technique.

Le coquard et les cryologues

Pour le premier, manquent dans notre *Dictionnaire national* : *un coquard*, une ecchymose sur l'œil faisant suite à un coup de poing reçu, et *crève*, dans : avoir attraper la *crève*. Il s'agit certainement d'oublis, inévitables (tous les dictionnaires *le savent*) dans de telles entreprises, car les deux mots *ne* sont que familiers et nullement « tabous ». Qui plus est, l'un et l'autre sont largement attestés dans des textes (le « corpus » du *T.L.F.*) offerts en pâture à *l'ordinateur* : le premier *(coquard)* dans H. Barbusse *(le Feu)*, le second dans R. Dorgelès *(les Croix de bois)*, sans aller chercher plus loin.

Un autre oubli est certainement imputable à la pudeur des rédacteurs, qui ne peuvent ignorer que le *verbe décharger* a depuis trois siècles au moins, dans notre langue, un emploi absolu (sans complément direct) extrêmement banal (« éjaculer »).

Dans le domaine technique, nous avons noté l'absence de *créolisme* (mot, ou expression, utilisé en *français* et qui a subi l'influence du créole), et *créoliste* (linguiste spécialiste des langues créoles) ; de *déport*, déverbal de (se) déporter en parlant d'une voiture ou d'un avion qui s'écarte de leur route ou ligne de vol sous l'effet d'un vent latéral, etc.

En principe, c'est *déportement* qui assure ce sens, au témoignage de tous les dictionnaires. Mais j'ai à plusieurs reprises *entendu* ou lu, *dans* des *reportages* de rallyes ou des articles techniques, *déport*, qui a entre autres avantages celui de ne pas prêter à de fâcheuses plaisanteries sur les « déportements » *d'une malheureuse voiture*.

Noté aussi l'absence de *dédramatiser*, usuel mais encore dans ces « limbes » dont nous parlions en début d'article, de *désiler* (*sortir d'un silo*), *peut-être trop* particulier à l'agriculture, de *décriminaliser* (faire passer un délit du criminel au correctionnel, le déqualifier), sur lequel il *revient* aux *juristes* de se prononcer.

***

Quant à *cryologie* (étude scientifique du froid) et *cryologue* (spécialiste des très basses températures), avouons notre perplexité : ils ne figurent dans aucun *dictionnaire*, *alors* que le radical *cryo-* (froid) a *formé* une bonne dizaine *de* composés dont le dernier en date est la *cryothérapie*, la médication par le *froid*. *Il serait bien étonnant* que la France ne compte pas *au* moins quelques *cryologues*. Mais si le mot n'existe pas, que faire ?

***

Une dernière question, qui est souvent implicite dans beaucoup de propos relatifs au vocabulaire : *existe-t-il une nomenclature générale du français ? Une liste exhaustive de tous les mots* de notre langue ? La réponse est évidemment : non. D'une part, parce que les *linguistes sont* unanimes à considérer qu'il s'agit *d'un faux problème*, *les termes générale*, *exhaustive* et *même mots* et *français* ne pouvant, dans ce contexte, recevoir aucune définition satisfaisante. D'autre part, *parce qu'on voit* mal quels pourraient être les utilisateurs d'une telle liste, en dehors de quelques spécialistes.

Cependant, une telle réalisation, *hier encore inconcevable* avec les seuls moyens manuels, e s t envisageable aujourd'hui grâce aux ordinateurs et en particulier grâce à l'équipement du centre de Nancy, responsable de l'élaboration du *T.L.F.* Sans aller *jusqu'à une imaginaire nomenclature générale*, il est certain qu'une nomenclature englobant les dictionnaires généraux actuels, des dictionnaires spécialisés *et des fichiers rendrait* bien des services à la recherche en français.

JACQUES CELLARD.

BONNES FEUILLES

« Le Sang de l'espoir », de Samuel Pisar

IL est difficile d'avoir l'air plus typiquement américain que Samuel Pisar. Plus exactement, il évoque irrésistiblement ces fils de grandes familles de la Nouvelle-Angleterre ou de Philadelphie dont les aïeux sont arrivés en Amérique sur le « Mayflower » et qui, tout en développant, de génération en génération, une solide fortune, ont scrupuleusement maintenu leur tradition de dévouement à la communauté et de service désintéressé de l'Etat.

On l'imagine, muni de prestigieux diplômes de Harvard, portant divers titres de conseiller ou expert d'organisations internationales d'abord, puis du Congrès des Etats-Unis, d'un président peut-être — et dans ce cas, il ne peut s'agir que de John Kennedy, — avant d'ouvrir sa propre firme, par exemple avocat international spécialisé dans les questions juridiques et économiques à l'échelle du monde, installé — pourquoi pas ? — à Paris, mais membre aussi des barreaux de Londres et de Washington.

Or on a raison de l'imaginer ainsi, car c'est bien là, point par point, sa trajectoire pour les vingt-cinq dernières années. Mais pour ces vingt-cinq ans seulement. Car ses vingt-cinq premières années ne sont pas du tout celles, et il s'en faut de beaucoup, d'un Rockefeller, d'un Dillon ou d'un Ford.

Il est né Polonais, en 1929, dans une vieille famille de la bourgeoisie juive de Bialystock. En 1939, lors du dépeçage de son pays, la ville est occupée par l'armée rouge. A dix ans, il est donc citoyen soviétique et porte fièrement le foulard rouge des pionniers. Le 22 juin 1941, les troupes de choc de Hitler déferlent et, de ce jour, à Bialystock, les lois raciales nazies sont appliquées dans toute leur rigueur. Les juifs sont entassés dans le ghetto, le père de Samuel est arrêté, torturé et exécuté par la Gestapo, sa famille décimée. Bientôt il est séparé de sa mère et de sa sœur, qui vont disparaître elles aussi. Alors commence pour le petit garçon de douze ans l'effroyable calvaire des camps de concentration, Maidanek, Blizin, Auschwitz, Oranienburg, Dachau, l'usine souterraine de Leonberg où on construit les bombardiers Heinkel : quatre années d'enfer, la mort cent fois frôlée, et mille fois évitée de justesse cet « Holocauste » dont Antenne 2 poursuit dimanche soir le récit.

Evadé à l'heure de la débâcle, l'adolescent devient, avec deux compagnons de misère, un honorable trafiquant du marché noir dans l'Allemagne en pleine décomposition. Pour se retrouver bientôt en prison allemande, à la forteresse de Landsberg, où Hitler avait été enfermé vingt-deux ans plus tôt après un putsch manqué.

Un cousin français le récupère, l'accueille à Paris. Puis c'est l'Australie, où vivent deux de ses oncles. Il est devenu une sorte de chat sauvage, presque inculte — il a abandonné toute étude depuis six ans — et semble bien difficilement récupérable. Pour comble, il contracte la tuberculose.

A vingt ans, guéri, ayant bouclé en deux ans le cycle des études secondaires, il entre à l'université de Melbourne et, diplômé en droit, conquiert une bourse pour Harvard, d'où il sortira en 1958 docteur et couvert de lauriers. Ce n'est qu'à partir de là qu'il rejoint le portrait-type que l'on traçait plus haut. La nationalité américaine lui sera octroyée par décision spéciale du Congrès et sous la signature de Kennedy, dont il est l'un des conseillers.

Le 18 juin 1975, à Auschwitz, il prend la parole après Valéry Giscard d'Estaing, son ami, qui vient de rendre un hommage remarqué au plus jeune déporté rescapé de ce camp d'extermination. Un livre à succès, « les Armes de la paix », qu'il a, pour la France, divisé en deux volumes préfacés l'un par Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'autre par Valéry Giscard d'Estaing, a trois ans plus tôt exposé ses thèses sur l'ouverture, l'équilibre et les échanges Est-Ouest. Pour lui, le Goulag n'est pas Auschwitz, et il refusera toujours la comparaison du système soviétique avec le régime nazi.

Champion et spécialiste du développement des relations et des échanges Est-Ouest, il combat obstinément les appréhensions des Américains qui redoutent de consolider le système soviétique et la peur des Soviétiques qui craignent l'influence pernicieuse de l'Occident.

A Paris, il dîne avec François Mitterrand, débat du socialisme avec Michel Rocard devant un millier d'étudiants et, à la radio, avec Jacques Chirac de l'avenir de Paris. Il réunit chez lui Pierre Mendès-France et Michel Debré autour de Kissinger. De Moscou à Washington, de Golda Meir à Henry Ford, il va de conférences en rencontres, discret et actif.

Tel est l'auteur de l'ouvrage « le Sang de l'espoir » qui paraît ces jours-ci chez Robert Laffont, 364 p., 45 F), dont nous publions ici quelques extraits. — P. V.-P.

Le choix de ma mère

NOUS avions fui dans la nuit, à travers des rues en flammes, jonchées de cadavres. Le jour suivant, nous pûmes trouver refuge dans un hôpital. Là, nous avons vécu notre dernière nuit ensemble. Celle où ma mère me sauva la vie.

Précise, méthodique, elle pliait mes vêtements avec la même sûreté apparente de gestes que si elle préparait mon départ en colonie de vacances.

Elle s'interrompit et me regarda : *« Toi, je me demande si je vais te mettre en pantalon long ou en pantalon court. »*

Elle réfléchit un instant, son regard se posa sur ma sœur, puis de nouveau sur moi, pour choisir.

« Si je t'habille avec un pantalon court, tu resteras certainement avec les femmes et les enfants. Nous partirons ensemble. Habillé d'un pantalon long, tu iras avec « les hommes ». Tu es grand garçon maintenant, tu sais ; tu pourrais travailler, tu pourrais mieux... »

Sa phrase s'interrompit ; je lui lançai, angoissé, en enfilant le pantalon long qu'elle me tendait : « Et toi, et *Frida* ? »

Elle ne répondit pas.

Une seule pensée m'habitait : que vont-elles devenir ? Et moi, que puis-je devenir sans elles ? Interrogation lancinante à laquelle, désemparé, je ne pouvais apporter le moindre début de réponse.

Ma sœur avait fini par s'endormir contre ma mère, paisiblement.

Le climat dans lequel nous vivions depuis plusieurs mois était celui d'une violence absolue. On avait beaucoup parlé autour de moi de la mort et, à treize ans, je savais parfaitement ce qu'elle signifiait ; mais enfin, pour ma petite sœur, pour ma mère encore si jeune, et pour moi, je songeais qu'il n'était pas concevable d'être tués sans même avoir vécu.

Nous tentions, au milieu des fusillades, du désespoir des blessés, de préserver nos derniers moments d'intimité. Précieux, fragiles, ils étaient ponctués de gestes de tendresse, de sourires d'affection.

A l'aube, les SS forcèrent les portes. Pénétrant dans la salle, ils nous chassèrent dans la rue à coups de crosse, comme un troupeau.

Une silhouette sombre, l'emblème de la tête de mort sur son casque, se planta soudain devant nous : *« Je veux cela !*

— Quoi, monsieur ? dit ma mère.

— Cette bague, là à votre doigt. »

C'était son anneau de fiançailles. Un petit diamant entouré de minuscules rubis disposés en forme de cœur. Elle essaya aussitôt de l'enlever.

Mais ses doigts étaient gonflés par la fatigue. Le SS sortit sa baïonnette : *« Vite, ou le doigt vient avec ! »*

Dans ma terreur, je me souviens d'un morceau de savon qu'elle avait placé au fond de ma valise. En quelques secondes, je l'avais sorti. Je crachai sur le doigt de ma mère tout en le savonnant. L'anneau glissa. Je le tendis au nazi : *« Voilà, monsieur. »*

A cet instant, j'étais devenu un autre. C'était ma première décision de lutter pour la vie...

Quelques heures après, nous étions séparés pour toujours.

En me rejetant loin d'elle, ma mère avait arraché au destin une chance, même sur un million, pour que je survive.

Matricules d'Auschwitz

AUSCHWITZ, où Ben, moi et plusieurs centaines d'autres, qui étaient parvenus jusqu'ici, camp après camp, à ne pas mourir, avions été expédiés, était un lieu d'extermination pure et simple.

A mon arrivée, je fus frappé par les dimensions impressionnantes d'Auschwitz. Chef-d'œuvre de gigantisme, ses baraquements, ses allées, étaient disposés de façon rigoureusement géométrique.

Seule l'odeur écœurante de chair brûlée rompait avec les exigences de clarté, de propreté, qui paraissaient avoir inspiré les constructeurs nazis.

J'errais au milieu d'une multitude de matricules anonymes... Un jour, je reconnus, debout, près des barbelés, un visage familier. Je le regardais, longuement, éberlué.

Oui, aucun doute, maintenant je distinguais bien ses traits. C'était un ami intime de mes parents. Il est là, dans le camp. Je ne suis donc plus totalement seul. Je courus vers lui et l'appelai joyeusement : *« Henick ! »*

Il se retourna, me dévisagea avec froideur. *« Fiche-moi le camp ! »*

J'étais tout près de lui. Je tentais maladroitement de tendre les bras, embarrassé, presque honteux. *« Mais je ne te demande rien, je voulais simplement te parler ! »* Il détourna la tête, en murmurant sèchement : *« Disparais. »*

Je restais figé, abasourdi, par cette dureté. Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai compris. Il était déjà si difficile de travailler à sa propre survie ! Auschwitz exigeait que l'on abandonne tout sentiment et tout élan du cœur. Cet homme avait craint que je ne l'encombre, que je lui enlève une petite part de chance. C'était affreux ; mais, en me rejetant, il m'avait fait comprendre, dans un éclair, une leçon magistrale.

Heniek, en me refusant tout réconfort, fait certainement partie de ceux qui me sauvèrent la vie : il m'a appris à ne compter que sur moi-même.

La panique des seigneurs

LE jour célèbre, et héroïque, du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, ne fut à Auschwitz qu'une journée ordinaire. Le nombre habituel des gazés excéda le total des pertes alliées sur les plages lors du « jour le plus long ».

Des Polonais qui effectuaient des livraisons aux SS du camp réussirent à propager, un peu plus tard, la nouvelle qu'un débarquement aurait eu lieu... quelque part à l'Ouest.

Certains prisonniers murmuraient aussi que les Russes étaient engagés dans une contre-attaque sur le front est. Inimaginable.

Ainsi l'impossible n'était plus inconcevable : la résistance britannique, le retour de l'Armée rouge, la mobilisation de l'Amérique, auraient enrayé l'irrésistible conquête du monde par le Reich ? Incroyable.

Pour Ben, Nico et moi, la vie n'en fut pas plus simple. Le régime hitlérien connaissait une pénurie de main-d'œuvre industrielle de plus en plus accentuée. Nous fûmes chargés dans un train de marchandises, avec un contingent d'autres prisonniers, et expédiés au cœur de l'Allemagne.

Nous devions, dans le froid glacé d'un début d'hiver, construire complètement un nouveau camp.

Mon premier travail me rappela le bordel d'Auschwitz. Des convois en provenance de Budapest amenaient régulièrement des groupes de jeunes femmes, primitivement destinées à l'usage de la Wehrmacht sur le front de l'est, qui, apparemment, s'effondrait.

Comme j'étais le plus jeune — j'avais quinze ans, — c'est moi qui devais les fouiller avant leur entrée dans le camp. Il fallait chercher dans le plus intime de leur corps les pièces d'or et autres objets de valeur qu'elles auraient pu y cacher...

Au cours de l'hiver, je fus, de là, expédié à Dachau, rempli, en grande partie, de prisonniers politiques, de criminels de droit commun et d'homosexuels.

Nous commencions à sentir que ces déplacements, fréquents, mal organisés, reflétaient le désarroi du III[e] Reich.

Au bout de quelques semaines, je fus transféré à Leonberg, près de Stuttgart, où sont fabriquées, aujourd'hui, les voitures Mercedes.

A cette époque, Leonberg était en apparence une petite bourgade allemande typique. Un seul détail la différenciait. Une montagne, située aux limites de la ville, abritait une usine souterraine de fabrication aéronautique. Je passai ainsi des mois à river des boulons sur le fuselage des bombardiers Heinkel, qu'on précipitait aussitôt vers le front contre les armées alliées.

Paradoxalement, ce fut le souci des nazis d'assurer notre sécurité qui devint notre plus grand danger.

Une nuit nous entendîmes, déchirant l'obscurité, des explosions continues d'une tonalité différente. Des camarades qui avaient servi dans l'armée pensaient qu'il s'agissait de tirs d'artillerie lourde.

Quelques nuits plus tard, nous fûmes réveillés par une déflagration assourdissante, une succession d'explosions qui firent trembler le camp. Au petit matin, nous vîmes que les Allemands avaient décidé, devant la progression alliée, de détruire cette installation stratégique qu'était l'usine Heinkel : ils avaient dynamité le tunnel et les prisonniers qui y travaillaient étaient restés enterrés.

Ai-je vécu l'avenir ?

J'OBSERVE aujourd'hui la dislocation, la confusion, l'angoisse qui resurgissent partout ; et le passé redevient présent.

Les ravages, les souffrances et les passions qui pèsent sur la vie internationale sont formulés de manière trop froide et impersonnelle par les diplomates, par les économistes et par les hommes politiques. Il y manque la vérité nue.

Or, la course du monde vers l'inconnu, tous les désespoirs et dangers qui nous menacent, je les ai vécus.

Chaque grande crise actuelle me rappelle et prolonge un moment de cette époque indicible où l'homme était délibérément détruit, où je devins un sous-homme — avant de renaître.

La faim ? Les deux tiers de l'humanité, trois milliards d'êtres, vivant un état de famine endémique ne sont pas des abstractions pour ceux qui, comme moi, subirent, à chaque instant, à chaque pas, cette quête de la survie.

Le terrorisme ? Je connais ses méthodes. Pour les SS, le plus petit geste d'un détenu semblant aller contre l'ordre établi paraissait comme une rébellion intolérable contre le III[e] Reich et était sanctionné par la mort. Dans les camps, un terrorisme parallèle, ou tout aussi impitoyable, existait entre les prisonniers.

La surpopulation ? Dans la quotidienneté de la mort, j'ai vécu, chaque jour et chaque nuit, dans la pire des promiscuités, entassé avec d'autres êtres humains exténués, parqués comme du bétail dans des baraquements où nous attendions de passer à l'abattoir.

Le chômage ? La politique d'extermination trouvait là un moyen de régler le problème. C'était une « retombée » logique, prévisible, efficace. Je me rappelle les tâches sinistres, dérisoires, auxquelles nous étions contraints de nous livrer : douze heures quotidiennes de marche forcée, au pas cadencé, pour tester les chaussures de l'armée et tout faux mouvement provoquait un coup de bâton capable de fendre le crâne.

La pollution ? Sans le moindre soin, sans hygiène, notre seul contact avec le monde médical consistait à devenir l'un des cobayes pour les expériences pratiquées sur les déportés par le Dr Mengele, « l'ange de la mort », et les autres spécialistes nazis.

La crise de l'énergie ? Réalité économique, certes, mais essentiellement inquiétude du riche. Stress de l'automobiliste qui craint de ne plus pouvoir se perdre dans les embouteillages, angoisse de familles qui redoutent les morsures du froid avec deux degrés de moins dans leurs appartements surchauffés. Je me souviens pourtant que l'on peut vivre des mois et des années, sans lumière, sans aucun chauffage

L'Europe ? Veut-elle vraiment exister ou seulement briller encore un peu comme les astres en fin de trajectoire, avant de disparaître ? Ses industries les plus dynamiques, les dernières forces vives de ses sociétés, émigrent, presque sans exception et ne laissent sur place que des chômeurs et des usines abandonnées.

Après plusieurs siècles de domination économique, nous avons cessé d'être les meilleurs, d'être les maîtres. Les peuples que nous avions longtemps considérés comme inférieurs se mettent à nous battre à notre propre jeu.

Toutes ces crises en chaîne constituent, de nouveau, un scénario qui menace de faire voler en éclats ce qui subsiste de liberté et de paix.

Prisonnier des préjugés raciaux, nationaux, emporté par le fanatisme religieux, mutilé par les dogmes idéologiques, l'homme paraît, aujourd'hui, biologiquement incapable de relever ces défis. Partout l'homme affronte l'homme.

Ainsi en contemplant, en examinant les chaos, les incohérences, la peur qui se répand, je retrouve les réflexes, l'intuition qui sont ceux de la lutte éternelle pour la survie. J'ai de plus en plus le sentiment que, durant cette période de ma vie qui remonte à quarante ans, j'ai connu, j'ai vécu, ce qui s'annonce. Aujourd'hui, je ressens l'approche angoissante des pas du monstre sur l'univers tout entier.

Une jeunesse, intrépide, généreuse, veut savoir. Elle veut apprendre quels sont les risques, les macabres hypocrisies de l'Histoire ; elle veut s'armer pour tenter de vaincre la fatalité. Ce livre, je lui dois, car il ne traite pas du passé, mais de l'avenir, de son avenir.

L'état de siège

NOUS sentons bien, nous voyons bien la complexité infinie des dangers, la faiblesse des systèmes, la dérision des vérités universelles... Peut-on, à l'examen de ce monde éclaté, tenter de cerner un peu mieux le problème, pour avancer ? Je le crois.

Si l'on se complaît dans la délectation morose de ce qui serait une « crise planétaire », sans précédent et sans limite, au-delà des forces humaines, on en est fasciné, paralysé, anéanti — et c'est l'abdication.

Mais l'univers n'est pas si simple, et le premier acte est d'ordre mental : comprendre, clarifier.

Lorsqu'on dit, par exemple, qu'il y a, à l'assaut du « monde industriel », la masse innombrable des « pays sous-développés », et que cette confrontation brutale est la marque même « inexorable et insaisissable » de notre époque, on stérilise, par simplisme, toute capacité de perception. Le monde n'est pas ainsi.

Dorénavant, la partie essentielle se joue entre cinq pôles distincts : l'Asie, le Moyen-Orient, l'U.R.S.S., l'Amérique, l'Europe.

De tous ces mondes entrelacés, l'Europe est le plus démuni, le plus vulnérable et le plus affaibli. Là est le cœur du problème.

L'Europe occidentale est encore aujourd'hui la première puissance productrice et commerciale — mais presque sans ressources, sans matières premières qui ne soient importées. Elle est aussi, pour tous les autres, le premier des débouchés et le premier des marchés. Elle est, enfin, sur le plan stratégique, l'enjeu déterminant.

Cette Europe est menacée d'affaissement. Inutile de reprendre la liste de ses industries qui sont en perdition, et de celles qui le seront dans trois, cinq ou dix ans : elles le sont toutes. Rien de ce que fait l'Europe aujourd'hui qui ne puisse bientôt être fait mieux et moins cher ailleurs. Telle est la réalité.

Les Européens n'en subissent encore qu'un avant-goût. D'un jour à l'autre, l'étendue du danger apparaîtra, et alors, avant même que ses effets mécaniques se traduisent en fermetures d'usines et en arrêts d'activités, ce sera, dans l'angoisse du lendemain, la haine des rivaux, la terreur pour l'avenir des enfants, la dislocation sociale qui peut ravager le berceau de nos civilisations.

Paris, Londres, Rome, Athènes, Berlin, Madrid, Vienne, et tant de foyers de l'histoire. Sait-on à quel point ces villes sont maintenant au bord du déclin ?

Ces hauts lieux de l'intelligence et de la puissance sont au bord d'un destin de bidonvilles. Mesurons bien ce que représenterait cette abdication devant la fatalité : l'état de siège...

Car l'appauvrissement non préparé, non solitaire, non programmé pour permettre une renaissance, c'est la chute et la dictature. Ici, d'abord, dans cette Europe qui se serait de nouveau abandonnée. Mais aussi partout ailleurs, sous l'effet des ondes de choc.

L'affaissement de l'Europe mutilerait brutalement l'Amérique : état de siège.

La disparition de l'Europe comme puissance laisserait la Chine et le reste de l'Asie seules face à l'arsenal soviétique : état de siège.

L'extinction de l'Europe comme force de rayonnement et d'influence transformerait en jungle les grands espaces d'Afrique, d'Amérique du Sud, de l'océan Indien : état de siège.

Enfin, la tentation pour l'Empire soviétique de se saisir de l'enjeu suprême risquerait alors de devenir irrésistible et achèverait de militariser l'U.R.S.S., à la fois pour la conquête et pour la protection : état de siège.

Méditant sur l'immense responsabilité de mes anciens compatriotes d'Europe, parmi lesquels je suis revenu vivre et lutter, je demeure obsédé par la vision que j'eus le jour de mon premier et unique retour à Auschwitz, lors de la cérémonie officielle du 18 juin, à l'invitation personnelle, il y a trois ans, de Valéry Giscard d'Estaing.

Toute cette assistance, tous étaient alignés là, dans mon songe éveillé — Giscard, Gierek, les ministres, les ambassadeurs, les généraux... — en treillis, comme nous autrefois ici, pour être repérés, neutralisés, expurgés, tous ceux qui pensent et qui croient, boucs émissaires éternels et nécessaires à toute dictature : les juifs, les sociaux-démocrates, les libéraux, les savants, les artistes... L'état de siège exige, exigera, ici et partout, l'élimination de tout ce qui n'obéit pas aveuglément, mécaniquement : c'est le droit de l'Etat, à qui le siège permet tout.

Cette vision m'obsède parce que son avènement est dans la nature des choses ; des désordres, des passions, des abandons, qui s'étendent sous nos yeux... Là est l'ennemi.

Cet ennemi est en nous. Comme le sursaut peut être en nous.

Le réalisme, seul, est salvateur. Que l'holocauste soit vivant, parmi nous, dans notre âme, c'est en vérité une chance de salut. Le sang de l'holocauste peut transformer l'espoir en avenir.

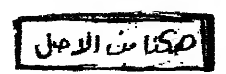
Rock

Musique

LES APPELS DU

Formes

UN PEINTRE



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le retour d'Albert Marcœur.

Albert Marcœur et son groupe de musiciens, cousins de Frank Zappa, des frères Marx et de Boris Vian, font leur rentrée au Palais des Arts du 21 février au 3 mars. Marcœur et sa communauté de musiciens s'efforcent depuis quelques années de construire un spectacle ouvert, de trouver des alliages de son, d'exister autrement que par les critères à la mode et, pour ne pas se prendre au sérieux, de jouer sur une certaine folie.

Alan Stivell au Théâtre de la Ville.

Le régionalisme est passé de mode dans la chanson. Et Alan Stivell, comme les autres chanteurs et groupes, en a subi le contrecoup. Stivell, qui avait donné la grande impulsion à la renaissance celtique en introduisant de nouveaux instruments pour exprimer cette musique et en s'élargissant à tout le pays gaélique, s'était lui-même fourvoyé ces dernières années dans des textes pesants et naïfs à la gloire de la Bretogne.

Le voici qui revient avec une formation acoustique, avec plus d'humilité et de simplicité. Il sera au Théâtre de la Ville à partir du 20 février, et pour deux semaines.

Disques de jazz.

HENRI GUEDON : « Africanissimo », Epic, C.B.S., 82737. — Parce que la musique noire est aussi celle des îles et que l'amertume du blues peut se dire en créole, parce que les percussions sont aussi antillaises et le talent d'Henri Guédon sans détours, « Africanissimo » s'impose à l'écoute comme le plus proche des disques de « mélanges » : de salsa comme on dit.

SONNY ROLLINS : « Don't stop carnival », Milestone 55005. — Passons sur le son (médiocre) de cet enregistrement. Et sur la pochette non moins médiocre. A cinquante ans, Rollins reste le plus inventif des inventeurs de la modernité en jazz. Et 1978 est une somptueuse année de ce musicien à éclipses. Une trace ? L'Autumn nocturne de ce concert au Great American Music Hall de San-Francisco (avril 1978), avec son infinie « introduction » — comme on dit — en solo : une « intro » en toute liberté qui dure deux fois plus longtemps que le thème, le caresse, l'annonce et le défait pour se perdre dans toutes les fables de l'improvisé. Le plaisir pur, avec, aux drums, Tonny Williams.

MUHAL RICHARD ABRAMS : « Lifea Blinec », Novus/Arista AN 3000. — Fondateur méconnu de l'A.A.C.M. de Chicago (Association for Advancement of Creative Musicians), Muhal poursuit son bonhomme de chemin. Cette suite (Lifea Blinec) devrait faire de lui, enfin ! un musicien pour le public, et non plus un « musicien pour musiciens ».

ARMONICORD : « Esprits de sel », ELB 7701. — Entre le travail instrumental, les délices de l'improvisation collective et la présence de timbres peu accoutumés au jazz (celui du clavecin ou du hautbois), l'obstination de Jouk Minor à produire et enchaîner ses « motifs ». Un jeu des sons et des temps. Un jeu avec le temps.

Rock

MOON MARTIN

John « Moon » Martin est né dans une petite ville des Etats-Unis, frontalière du Texas et de l'Oklahoma, une de ces villes où le rêve américain fait office de politique, de religion et de mode de vie, le bastion d'une Amérique conservatrice et tellement accrochée à sa réussite qu'il n'y a pas si longtemps les gens aux cheveux un peu plus longs que la norme faisaient figure de Peaux-Rouges décadents. Pourtant, Moon Martin n'est pas le « Redneck » que l'on peut imaginer, loin de là, et s'il a assimilé le country, musique populaire traditionnelle du centre des Etats-Unis, au discours réactionnaire, c'est pour lui insuffler toute la sensibilité de son inspiration. *« J'étais probablement le seul guitariste de la ville »*, se rappelle Moon Martin, tout au moins était-il le seul à posséder une culture musicale qui allait au-delà du country.

Moon Martin s'est bercé des disques de rhythm'n blues et de rock à la fin des années 50 et du début des années 60 en s'imprégnant de la subtilité d'exécution, de la couleur séduisante des arrangements de l'époque. C'est Mink Deville, l'un des meilleurs groupes de la nouvelle vague new-yorkaise, qui, en interprétant deux de ses compositions, a mis l'accent sur le talent de Moon Martin et lui a permis d'enregistrer son premier album, *Shots from a cold nightmare (Fragments d'un cauchemar glacé)*. Si l'on retrouve l'influence du country, c'est pour lui donner une intensité d'émotion là où il n'a connu que sentiments superficiels. Et sa voix au timbre frêle et au phrasé soigné, à l'image du personnage, n'y est pas étrangère.

Petit, délicat, Moon Martin est un musicien introverti qui vit dans un état dépressif perpétuel et « marche » aux calmants de toutes sortes. Mais une fois sur scène, Moon Martin pratique avec son groupe un rock'n roll blanc avec tout ce que cela implique de présence et d'énergie. Les guitares se chevauchent, retrouvent les sonorités métalliques avec l'ampleur de musiciens tels que Dave Edmunds ou les Flamin' Groovies. L'originalité de Moon Martin repose sur un mélange de climats intimistes et de thèmes percutants.

ALAIN WAIS.

★ Le 18 février à midi sur Antenne 2 pour l'émission Chorus.

★ *Chez Capitol, distr. Sonopresse.*

Théâtre

« PLATONOV » à Aubervilliers

Platonov est la première pièce écrite par Anton Tchekhov. Il avait vingt ans, venait de terminer sa médecine.

Dès les premières scènes de cette première œuvre, l'univers scénique de Tchekhov est posé : datcha, fin de bourgeoisie inoccupée, prises de bec, faux départs, un étudiant un peu gauchiste, un médecin qui voit clair mais qui boit, un serf ou un marginal qui va provoquer quelques tirades socialisantes, et puis des frottements de caractères, des passes sentimentales, jeunes filles sensibles, épouses frustrées, hommes abjects : tout est là, et la pavane lente nostalgique, et le génie du climat, et cette façon magistrale de faire respirer ensemble, là, sur les planches, tant d'âmes singulières qui s'ignorent.

Mais dans cette première pièce, son théâtre futur une fois bien défini, Tchekhov s'aventure dans la description très poussée d'un personnage, Michel Platonov, instituteur faute de mieux, chez lequel il a voulu mettre à la fois Œdipe, Don Juan, Hamlet à qui mieux mieux, et des desperados de Dostoïevski.

Et quand même, c'est beaucoup. Et lorsque nous assistons à cette pièce, nous sentons tout de suite la présence d'un grand dramaturge, mais Tchekhov s'est laissé entraîner par des fantômes de grands modèles, il n'est pas tout à fait lui jusqu'à la fin du dernier acte (la pièce est très longue).

Gabriel Garran présente *Platonov* à Aubervilliers. Il a pratiqué des coupes, qui ôtent à la pièce certains de ses appuis. Il a demandé à Florica Malureanu un décor qui « fait » russe, avec bouleaux et dentelles. Il a dirigé le jeu de cette main douce et rêveuse qui est la marque de Garran. Mais le feu de la pièce ne prend pas, la scène « tire » mal (comme on le dit d'une cheminée), avant tout parce que les actrices et les acteurs n'ont pas la dimension professionnelle ni humaine suffisante pour porter un texte difficile. Et quand ils ont cette dimension, ils l'emploient au petit bonheur, sans avoir été redressés (Jean Benguigui semble jouer du Plaute, Jean-Marie Galey du Labiche).

Niels Arestrup domine, il interprète Michel Platonov à la manière de James Dean et Marlon Brando réunis. Il parle juste. Il donne beaucoup de sa personne. Il donne trop. L'individu Arestrup prend le pas sur l'acteur Arestrup. Mais on l'écoute.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Aubervilliers, 20 h. 15.

Musées

POUR UN LOUVRE PLUS ACCUEILLANT

Au cours d'une conférence de presse, qu'il a réunie, le 16 février, à la suite de sa visite au Louvre en compagnie des responsables des différents départements, des architectes et des spécialistes des problèmes de sécurité, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a présenté les plans et précisé les opérations de rénovation du musée prévues par la loi-programme votée, en juin dernier, et dégageant 220 millions de francs. Ces opérations porteront sur trois secteurs : l'accueil du public, la présentation des collections, les moyens nécessaires au fonctionnement du musée.

Pour l'accueil du public, on prévoit le réaménagement complet de l'entrée principale, porte Denon — où les ailes attenantes à la salle du Manège seront utilisées, — ainsi que la création d'une seconde entrée par le pavillon de l'Horloge, donnant directement accès aux salles de la cour Carrée. Les circuits à l'intérieur du Louvre doivent être étudiés et équipés pour les handicapés et les personnes âgées. Enfin, un des gros points noirs actuels de l'accueil sera résorbé : on doit installer un restaurant dans l'aile Mollien.

Pour les collections, l'effort portera sur le département des antiquités gréco-romaines (qui permettra l'ouverture progressive de salles fermées depuis dix ans) et sur le département des peintures. Le plan Malraux a vécu. La grande Galerie sera rendue aux écoles étrangères, et le cycle complet de la peinture française de la Piéta d'Avignon aux tableaux du dix-neuvième siècle, sera présenté tout autour de la cour Carrée, au second étage. Avec l'entrée nouvelle par le pavillon de l'Horloge, on pourra ainsi avoir directement accès à cet ensemble, musée dans le musée.

Troisième point : les conditions de travail des personnels vont être améliorées. Des vestiaires, des locaux de service, de repos, vont être créés, des bureaux convenables aménagés et les ateliers indispensables réaménagés.

Le planning des travaux, qui doivent s'étaler jusqu'en 1984, est lié à d'autres aménagements : celui du musée du dix-neuvième siècle (dont on attend autour du 15 mars les projets demandés à six architectes), qui accueillera la direction des musées de France, et du Palais de Tokyo où sera transférée l'école du Louvre. Ces dégagements pourraient permettre d'exposer une partie des réserves de peinture dont le fonds, qui ne bouge pas, passerait de mille cinq cents à cinq cents ou six cents œuvres.

Ces opérations sont complétées par le programme en cours de réhabilitation du jardin des Tuileries, en prévoyant sa fonction de passage d'un musée à un autre, du Louvre à Orsay. N'oublions pas, enfin, les travaux également menés depuis trois ans pour la sécurité du musée et qui vont se prolonger parallèlement. — G. B.

Musique

LES APPELS DU PIERROT LUNAIRE

Il y a tant de façons de dire les poèmes du Pierrot lunaire, de Schönberg, tant de facettes aussi à cette œuvre devenue historique, sans qu'on en apprécie toujours l'ironie, la tendresse, la violence ou le désespoir. A chaque cantatrice conviendra mieux l'un de ces aspects, elle y excellera, laissant les autres de côté. Aussi n'est-il pas rare que les éloges mérités se doublent d'autant de réserves implicites. On a, dit-on, les défauts de ses qualités...

Avec Gerda Hartman, au contraire, on est immédiatement pris de court : quelques phrases lui suffisent pour imposer son climat. Cela tient sans doute à cette force de conviction irrésistible que connaissent bien ceux qui l'ont déjà entendue chanter avec la même aisance le répertoire classique et les œuvres contemporaines. Il n'est plus question alors de se demander si ce serait mieux autrement, mais plutôt si cela pourrait être ; et bientôt on ne se demande plus rien du tout : on écoute, on regarde l'expression du visage, des yeux, un geste de la main, qui, tout autant que les inflexions de la voix, font partie de l'interprétation lorsqu'un chanteur possède à ce point le texte musical et son contenu poétique.

Gerda Hartman enfin ne cherche pas à illustrer tel ou tel aspect plus ou moins anecdotique mais c'est elle-même, avec toute la puissance de son tempérament, qui donne à l'œuvre sa raison d'être dans l'instant. Alors que trop souvent on se demande « pourquoi cette sonate ici, ce soir, et par tel pianiste ? » il n'y a pas ici le moindre doute.

Mais si exceptionnelle que soit son interprétation, il ne faut pas dissocier Gerda Hartman des cinq musiciens qui l'entourent : Gilles Burgos (flûte), David Smeyers (clarinette), Mariette Freudentheil (violon et alto), David Simpson (violoncelle) et Ursula Knoihs (piano), parce qu'ayant choisi de jouer sans chef, ils réussissent non seulement à surmonter brillamment les problèmes si délicats de mise en place, mais encore à garder cette marge de liberté individuelle sans laquelle la musique de chambre a toujours un petit air gêné. Il faut avoir vu David Smeyers, à la fin de Die Kreuze, lancer les appels fortissimo de sa clarinette, pavillon en l'air, les joues tendues et les yeux fermés, pour se faire une idée de ce que signifie la liberté dans une musique aussi « écrite ». C'est seulement l'obligation d'aller le plus loin possible dans le sens de l'expression, et c'est bien comme cela que Schönberg l'entendait.

GÉRARD CONDÉ.

★ Tous les soirs, à 18 h. 30 (sauf dimanche), jusqu'au mardi 20 février, au Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet.

« TOM JONES » à l'Opéra-Comique

(Suite de la première page.)

Dans ce genre qui, sans être « comique » (car il faut entendre « comique » au sens de « familier »), n'était pas larmoyant comme on l'a dit depuis, Philidor a occupé d'emblée une place éminente.

« Un homme parut, dont le premier ouvrage sembla plus extraordinaire qu'agréable. Les oreilles, étonnées d'être remplies pour la première fois, se crurent assourdies. L'expression des paroles rendue d'une façon plus nouvelle ne fut point d'abord sentie. Parce que le musicien transporta dans l'orchestre la passion qu'il avait à peindre, afin de conserver au chant sa simplicité, on lui refusa l'expression ; et parce qu'il ne s'astreignait point à donner à toutes ses ariettes la tournure carrée et monotone d'une brunette ou d'une romance, on nia qu'il sût du chant. » Ce que « le Mercure de France » écrivait à propos de « Blaise le Savetier » donne la mesure de ce qu'a pu représenter Philidor aux yeux de ses contemporains et, en même temps, de ce qui constitue la réelle originalité de sa manière.

Sur ses confrères, Philidor possède l'avantage d'un métier solide : enfant de Chapelle du Roy dès l'âge de six ans, il y devient l'élève de Campra et, à quinze ans, compose son premier motet. Comme beaucoup de membres de la Chapelle, il se passionne bientôt pour le jeu d'échecs et, si l'on en croit Diderot dans son « Neveu de Rameau », on le verra souvent disputer des parties au café de la Régence. Ecrite à vingt-deux ans, son « Analyse du jeu d'échecs » reste un classique en la matière, et la notoriété comme compositeur ne lui viendra qu'après. En 1752, il aide Jean-Jacques Rousseau à confectionner « le Devin du village » et c'est seulement en 1764 qu'il remporte son premier succès avec « le Sorcier ». Celui de « Tom Jones », représenté l'année suivante, ne sera pas aussi évident, peut-être à cause d'un livret médiocre, mais les qualités d'une musique dramatique dont la fermeté d'écriture annonce Mozart devraient finalement permettre de ratifier le jugement de Rousseau : « Plus que quiconque, Philidor sait passer brusquement d'un ton ou d'un mode à un autre et, supprimant quand il le faut les transitions scolastiques, exprimer les réticences, les interruptions, les discours entrecoupés, qui sont le langage de la passion tumultueuse. » Par-delà les modes, Philidor conserve ce qui faisait son originalité.

GÉRARD CONDÉ.

★ La partition de *Tom Jones* (piano-chant) vient d'être rééditée par Boosey and Hawkes, 4, rue Drouot, Paris-9e. Prix : 107 F.

■ Le pianiste Gyorgy Cziffra donnera un concert gratuit à La Rochelle, le 25 février, pour les chômeurs de la ville.

■ « La Souris déglinguée », groupe de rock n'roll, passe à Sarcelles, samedi 17 février, vers 17 heures, au Forum des Cholettes. Entrée gratuite.

Formes

UN PEINTRE DU BONHEUR

Justice est enfin rendue à Maurice Savin (1894-1973). Sur le plan officiel, s'entend (1). Deux ans après sa mort, le Salon d'automne avait pris les devants, ainsi que la Galerie Drouant (2), *sa* galerie, qui d'ailleurs a largement participé au choix rétrospectif de la Ville de Paris — et qui, en même temps, lui rend un hommage parallèle. Aux côtés des blondes kermesses méridionales, des explosions solaires qu'on retrouve nombreuses avenue du Président-Wilson, et qui ont fini par fournir l'image de marque de ce très bon peintre, d'autres toiles, tels horizons drômois par exemple aux tonalités sourdes et prenantes, prouvent que son registre était plus étendu.

Pour accéder à cette petite exposition, le visiteur est retenu au passage par les agréables compositions de Mine Crane, fort décoratives au demeurant : paysages, arbres, cigognes, chouettes et autres oiseaux, arbres stylisés avec une infinie délicatesse.

Ce raffinement n'a rien de commun avec la robuste exubérance de Savin, dont on peut, ao rousée, suivre le cheminement le long d'un bon demi-siècle. Peinture heureuse — c'est si rare ! — qui ne semble avoir posé à son auteur que des problèmes d'ordre esthétique. Peinture paysanne et charnelle — ce qui ne veut pas dire inséductive — qui gomme le détail au profit de la masse, dès les débuts des années 20 ; qui retient des paysages leur architecture, et leur lumière bien entendu — ainsi entre beaucoup d'autres j'ai spécialement admiré *la Barque sur la Loire* et *Bois dans l'Eure* — qui anime natures mortes et intérieurs avec la gamme à la fois riche et volontairement restreinte d'une palette embrasée ; *le Divan rouge* — qui restitue au corps féminin son opulence épanouie. Peinture intemporelle par excellence, fidèle à la réalité d'une campagne flavescente cultivée avec amour tout en transposant dans quelque antiquité païenne des scènes villageoises joyeusement éternisées.

Ces géorgiques rhodaniennes, la tapisserie les chante encore, moins débridées peut-être : *le Pressoir, la Moisson, la Fenaison, le Marché aux truffes*. Et il y a les céramiques, des bustes en faïence polychrome comme on en modelait et cuisait à la Renaissance, autre aspect du talent de Savin, dont on pourrait encore montrer l'œuvre graphique et gravée, les livres illustrés. Ce sera pour une autre fois.

D'une prison

Je n'aime pas en général mêler la vie privée et l'œuvre d'un artiste. Seule cette dernière devrait intéresser le public... sauf exception, et le cas d'Agnès Béothy en est un (3). Ses encres, ses craies grasses, qui s'élèvent comme des flammes, des appels, des coups d'ailes vers la liberté, prennent tout leur sens lorsqu'on sait d'où elles s'envolent. De la prison de Rennes, où l'artiste a été incarcérée pour homicide. Pour son équilibre mental, Agnès Béothy dessine et écrit, et lorsqu'elle parle dans un poème de « la fuite ailée du temps qui nous traverse », ce n'est pas un cliché mais la plus tangible des réalités. Lorsqu'elle s'exprime avec des torsades, des enroulements de comètes, des élans jaculatoires, c'est vers les barreaux de sa cellule qu'ils se dirigent, assez souples pour passer à travers et apporter à ses amis de plus en plus nombreux un message pathétique.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

(2) Galerie Drouant, 58, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

(3) Le Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs.

Danse

« Mozart, ces années-là... »

Le Centre culturel de L'Agora d'Evry présente jusqu'à dimanche « le Directeur de théâtre », musique de Mozart, sur un livret de Stephanie Le Jeune, quelque peu réactualisé. Jacques Luccioni et Emile Herlie ont associé, dans cette charge douce-amère sur les entrepreneurs de spectacles, le Centre populaire de France et l'Orchestre d'Ile-de-France, remarquablement maîtrisé, envoûté par Jean-Claude Harteman.

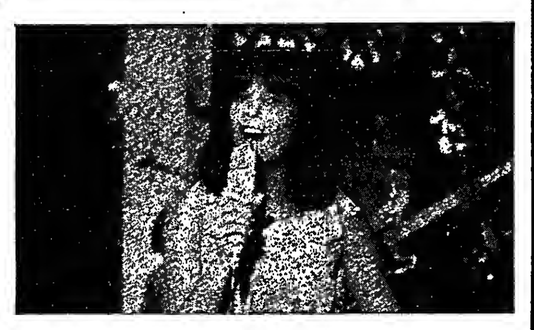
La réalisation, un peu engoncée aux épaules, glisse cahin-caha de la comédie au chant et décolle de terre grâce à la participation du Four solaire. Cette jeune troupe de danse, formée à l'école de Carolyn Carlson, nous sauve des figures de ballet conventionnelles que l'on accroche toujours à la musique de Mozart. On sent que les danseurs se sont mis à l'écoute de la « Sérénade pour deux orchestres à cordes », prélude à la comédie. Attentifs, concentrés, comme des oiseaux prêts à se couler dans le creux de la vague, ils ponctuent de grands envols ou de petits gestes tranquilles le flux ou le reflux des sons.

Le scénographe, Jean Gavinet, a eu raison de les intégrer au déroulement de l'action, mais il n'a pas assez apprécié le parti qu'il aurait pu en tirer pour transformer ce spectacle d'opéra-bouffe en un véritable théâtre musical.

MARCELLE MICHEL.

★ Agora d'Evry, 20 h. 30.





SPECTACLES

Samedi 17 - Dimanche 18 février

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Giselle (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : le Ballet de l'Opéra (sam., 19 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Incertains (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Jules César (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Petit TEP : M'appelle Isabelle Langrenier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.) ; Théâtre d'images, ballet (sam. et dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Deller Consort (sam., 18 h. 30) ; les Chemins de fer (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : les Thermes vénitiens (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Têtes mortes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Cité internationale, Resserre : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 30). — Galerie : le Silence des oubliés (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Essaïon, I : Tu me mènes en bateau (sam., 18 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 20 h. 30) ; la Maison dans les murs (sam., 22 h.). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).
Fontaine : Je te dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Toutes les mêmes, sauf maman (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; le Gros Oiseau (sam., 22 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise le Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Bonsoir, Rrose Selavy (sam., 18 h. 30) ; Peçades (sam., 20 h. 30) ; Paris, c'est Brest en plus petit (sam., 22 h. 45). — Théâtre rouge : Une heure avec F.G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; J. Di Giacomo (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 20).
Maison de l'Allemagne : Magic Afternoon (sam., 21 h.).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Moderne : Comme tu me veux (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mogador : le Grand Music-Hall d'Israël (sam. et dim., 20 h. ; dim., 15 h., dernière).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : l'Arbre à palabres (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Elektra (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : Neiges hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaine : Sur le grand' route (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Laurence (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Présent : Zut (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : la Cantate à trois voix (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : De l'éducation des insectes (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; Finnegans Wake (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Gospel Caravan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : les Gens des marais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtrosphère Odéon : la Mouette échouée dans le dampezzo (sam., 20 h. 45).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : la Vie en pièces (dim., 15 h. 30).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Una Ramos (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Platonov (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.).
Brétigny, C.C. : les Colombaioni (dim., 15 h.).
Champigny, Théâtre G.-Philipe : Marie-Paule Belle (sam., 21 h.).
Charenton, Théâtre : la Mascotte (dim., 15 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Andrée Simons (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : les Aventures de Djeha le Malin (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison André-Malraux : Ballet de l'Opéra du Rhin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Evry, Agora : Mozart, ces années-là (sam., 21 h. ; dim., 18 h.). — Studio : Bobby Few Trio (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : les Cloches de Corneville (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Malakoff, Théâtre 71 : Alexandre Lagoya (sam., 21 h.).
Neuilly, M.J.C. : Alpha-Omega (sam., 21 h. 30).
Poissy, Salle des fêtes : Soirée bretonne (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, M.J.C. : Tony Triahks (sam., 21 h.). — Salle R.-Desnos : Rufus (sam., 20 h. 30).
Rosny-sous-Bois, Salle des fêtes : Nuit du blues (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Hamlet Machine et Mauser (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Jazz de pique (sam., 20 h. 30).
Sceaux, les Gémeaux : Des petits cailloux dans les poches (sam., 21 h.).
Villeneuve-Saint-Georges, C.C. : les Colombaioni (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France (Lully, Josquin des Prés...) (sam., 21 h.).
Yerres, C.E.C. : Catherine Ribeiro (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : Ensemble Praetorius (sam., 18 h. 30 et 21 h.) ; la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel, Mozart, Rameau) (sam., 17 h. ; dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Chœur grégorien de Paris (hymnes, noëls) (sam., 21 h.).
Ranelagh : K. Chastaing, M. Nordmann, T. Adamopoulos (Mozart, Britten, Kodaly, Debussy) (sam., 18 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : Duo C. Courtois - C. Collard (Franck, Brahms, Schubert) (sam., 17 h. 45).
Porte de la Suisse : GERM (Marietan) (sam., 21 h.).
Café d'Edgar : le Kaléidécollage (Schoenberg) (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : J.-C. Stéphan, baryton ; T. Marmora, piano (Schubert) (sam. et dim., 18 h. 30) ; J. Molleman, flûte ; T. Martin, piano (Bach, Langlais) (sam., 21 h.) ; P. Muller, violoncelle (Bach, Xénakis, Hindemith) (dim., 17 h.) ; M. Camus (Bach, Scarlatti, Chopin, Liszt) (dim., 21 h.).
Salle Gaveau : Orchestre Oubradous, sol. L. Laskine (Bach, Haendel, Ravel, Mozart) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : P. et R. Fontanarosa, B. Pasquier, J. Prat (Schumann) (dim., 10 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : U. Pineschi (Frescobaldi, Bariolla...) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame de Paris : M.-A. Grall-Meuet (Bach, Mendelssohn, Vierne, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur Haendel, dir. A. Galissaire (Haendel) (dim., 16 h.).
FIAP : Lars Fenger, guitare classique (dim., 21 h.).
CISP : Chœur et Orchestre, dir. S. Damais (Cimarosa, Verdi) (dim., 17 h. 30).

La danse

Palais des sports : Ballet du vingtième siècle M. Béjart (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Cité internationale : les Ballets modernes de Paris (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : French Cancan (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Dany Doriz Orchestra (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : Skuas, musique latino-américaine (sam., 20 h. 30) ; Groupe Europa (sam., 22 h. 30).
Stadium, Bar Totem : Six pieds trois pouces (sam., 21 h.).
La Péniche : Nu Creative Methods (dim., 20 h. 30).
Hippodrome de Pantin : Status quo (sam., 17 h.).
Olympia : Johnny Griffin U.S.A. Quartet (sam., 24 h.).
Troglodyte : Duo Tocan (sam., 22 h.).



Le Théâtre des ARTS-HEBERTOT annonce sa réouverture le 28 février 1979 avec PAUL-ÉMILE DEIBER dans MON PÈRE AVAIT RAISON de SACHA GUITRY. La location est de nouveau ouverte à partir du lundi 12 février 1979.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Vive Henri IV, vive l'amour, de C. Autant-Lara ; 18 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique : la Belle et la Bête, de J. Cocteau ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. : En cas de malheur, de C. Autant-Lara. — Dim., 10 h. : le Joueur, de C. Autant-Lara ; 18 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Destination Lune, d'I. Pichel ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : Vingt jours sans guerre, d'A. Guerman ; 22 h. : Chers compagnons, de P. Dellaharra (en sa présence).
Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : le Ciel sur la tête, d'Y. Ciampi ; 17 h. : Je t'aime, je t'aime, d'A. Resnais) ; 19 h. : la Chute des feuilles, d'Iosseliani ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : Une nuit orageuse, de J. Georgescu. — Dim., 15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h. et 19 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : les Matins d'un garçon sage, d'A. Blaier.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 2e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 15e (525-27-06).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débat M.R.A.P., le 10, 21 h. 30).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-90) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. Am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hongr.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE CYCLE (Iran.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A.) (2e partie) (v.o.) : Calypso, 17e (380-10-66).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GALACTICA (A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

Les films nouveaux

LA FILLE, film italien d'Alberto Lattuada (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
COUP DE TETE, film français de J.-J. Annaud : Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DROLE D'EMBROUILLE, film américain de C. Higgins (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BIDASSES EN VADROUILLE, film français de C. Caza : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Balzac, 8e (359-52-70).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR, film antillais de C. Lara : Maxéville, 9e (770-72-86).

v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-10), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f.-v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (*) (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POT-DE-VIN (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

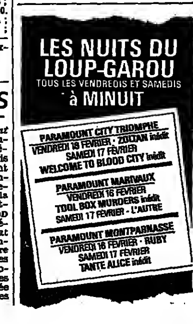
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ANNIE HALL (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A.), v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A.), v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRANÇOISE ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A.), v.f. : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Haussmann, 9e.
LE GRAND SOMMEIL (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IF (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (033-97-77).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Studio Bertrand, 7e.
JESUS DE NAZARETH (deux époques), v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.), v.o.-v.f. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A.) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.), v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
SEBASTIANE (Ang.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOUT, TOUT DE SUITE (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (horaire spécial).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I., 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : New-York, New-York ; 20 h. 30 (plus sam. 0 h. 10) : Cabaret ; 22 h. 30 : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : Pourquoi pas ? ; 18 h. : Padre Padrone ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. (plus sam. 24 h.) : Festival Bob Dylan.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : Myra Breckinridge ; Faut-il tuer sister George ? (dim.).
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 (plus sam. 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.
D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Dernier Nabab (sam.) ; Gatsby le Magnifique (dim.).
JOHAN VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Jungle plate (sam.) ; le Nouvel Age glaciaire (dim.).
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e : le Revenant ; la Fin du jour (sam.) ; Hôtel du Nord ; la Fin du jour (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Grande Menace (sam.) ; la Femme qui pleure (dim.).
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Bronco Apache (sam.) ; la Horde sauvage (dim.).
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Une étoile est née (sam.) ; Un matin comme les autres (dim.).
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).
TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : la Collectionneuse (sam.) ; la Marquise d'O (dim.).
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ninotchka (sam.) ; Maria Walewska (dim.).

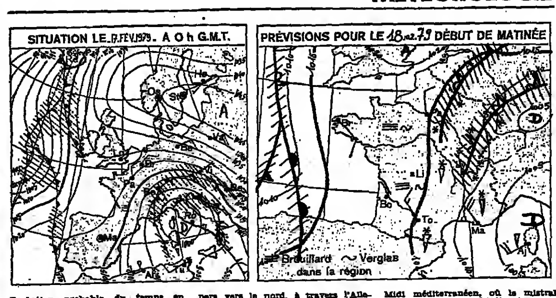
Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 10 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e, 16 h. (sauf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.f.) : les Tourelles, 20e, Sam., 17 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e, 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 5e, 12 h., 24 h.
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, Mar., 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e, 22 h. 30 (sauf Mar.).
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SŒURS DE SANG (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 10 h. (sauf S., D.).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : la Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).



INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 février à 0 heure et le dimanche 18 février à 24 heures.

Une crête anticyclonique persistera sur la France entre les basses pressions océaniques qui s'approcheront de l'Europe et la dépression méditerranéenne qui se développera vers le nord, à travers l'Allemagne.

Dimanche, le temps restera froid sur l'ensemble du pays avec des gelées nombreuses et des brouillards givrants locaux. Dans la moitié est, des chutes de neige se produiront encore temporairement ; elles seront plus fréquentes de l'Alsace aux Alpes du Nord, mais épargneront le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane faibliront.

Dans la moitié ouest, le temps sera nuageux et brumeux, avec de nombreux brouillards givrants. Quelques éclaircies apparaîtront localement l'après-midi. Les vents, faibles et de direction variable, s'orienteront au secteur sud-est l'après-midi sur les régions voisines de l'Atlantique.

Samedi 17 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 3 et 2 ; Bordeaux, 2 et 0 ; Brest, 2 et 1 ; Caen, 1 et 1 ; Cherbourg, 1 et 0 ; Clermont-Ferrand, —2 et —3 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble, 0 et 0 ; Lille, —4 et —5 ; Lyon, —1 et —1 ; Marseille, 0 et 1 ; Nancy, 1 et —2 ; Nantes, 1 et 1 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, —6 et —4 ; Pau, 3 et 0 ; Perpignan, 4 et 2 ; Rennes, 2 et 1 ; Strasbourg, 1 et —2 ; Tours, 0 et —2 ; Toulouse 1 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 2 degrés ; Amsterdam, —5 et —8 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, —8 et —11 ; Bonn, 0 et —3 ; Bruxelles, —4 et —5 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —2 et —5 ; Genève, 1 et 0 ; Lisbonne, 12 et 0 ; Londres, 1 et —1 ; Madrid, 3 et —3 ; Moscou, —15 et —21 ; New-York, —11 et —14 ; Palma-de-Majorque, 11 et —1 ; Rome, 11 et 10 ; Stockholm, —10 et —23.

Visites et conférences

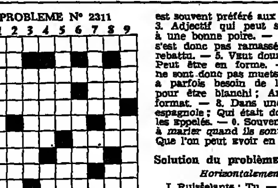
LUNDI 19 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant les grilles du palais, Mme Allaz : « Le palais de la Cité et la prison de la Conciergerie ».
15 h., 8, place de Furstenberg, Mme Colin : « Delacroix ».
15 h., 12, rue Daru, Mme Oswald : « L'église russe Saint-Alexandre-Newsky ».
15 h., 1, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « Sur les quais d'Anjou, de Bourbon et de Béthune » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 21, rue Cassette : « Une Bible monumentale, Saint-Savin » (Arcus).
15 h., 11, quai Conti : « Louis Leygue à la Monnaie » (Approche de l'art).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).
15 h., pilier sud : « La tour Eiffel » (Mme Hager).
15 h., Musée des monuments français : « Art du Languedoc du XIe au XVIe siècle » (Histoire et Archéologie).
15 h. 30, 23, quai de Conti : « L'Institut, la Coupole » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, hôtel des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. C. Guillemin : « Ressources naturelles : matières premières, énergie ».
14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Jean-Claude Pecker : « L'univers en 1979 ».
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « La porcelaine tendre de Rouen et de Saint-Cloud ».
15 h., salle Albert le Grand, 222, faubourg Saint-Honoré, Mme Colette Kessler : « Les matriarches, leur rôle décisif dans la Bible » (Amitié judéo-chrétienne de France).
15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe : l'Espagne des rois catholiques ».
15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'Etre et art de vivre » (entrée libre).
18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, M. J. Ellenstein : « U.R.S.S. et démocratie politique » (Club Libertés).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2311



HORIZONTALEMENT

I. Ne doit pas être donné à ceux qui sont bêtes à manger du foin. — II. Invitation à faire le grand saut. — III. Il faut l'écarter pour qu'on puisse foncer. — IV. N'a pas un beau profil quand elle est plate ; Cri pour réclamer encore un peu d'air. — V. Nom qu'on peut donner à un bazar. — VI. Souvent évoqué quand on parle d'amour ; Largeur de drap. — VII. Utile quand on veut retourner ; Large quand il est plat. — VIII. Souvent sur du velours ; Se noie dans un verre d'eau. — IX. Prendre un certain ton ; Pour lier. — X. Fut condamnée à ruminer ; Fermé comme par un juge. — XI. Assemblées ; Doivent être respectés.

VERTICALEMENT

1. La maladie de ceux qui ne peuvent pas rester en place. — 2. Mot qui peut évoquer le portrait d'un inconnu ; Aujourd'hui, est souvent préféré aux crêpes. — 3. Adjectif qui peut s'appliquer à une bonne poire. — 4. Qui ne s'est donc pas ramassé ; Trop rebattu. — 5. Veut douze points ; Peut être en forme. — 6. Qui ne sont donc pas muets. — 7. On a parfois besoin de le fournir pour être blanchi ; Annonce le format. — 8. Dans une auberge espagnole ; Qui était donc parmi les appelés. — 9. Souvent difficile à marier quand ils sont criards ; Que l'on peut avoir en poche.

Solution du problème n° 2310

Horizontalement

I. Ruisselants ; Tu. — II. Carte ; Nom ; Aube. — III. Osier ; Anier. — IV. U.S.A. ; Poissonneux. — V. Rigoureuse ; Tu. — VI. Aselle ; Ré ; Ile. — VII. Lei ; Carlin. — VIII. Tête ; La ; Rire ; Su. — IX. Ecaillage ; Ota. — X. Sucrée (cf. pain) ; Rusés ; En. — XI. Es ; Visa ; Eu. — XII. Bec ; Passionnée. — XIII. Ruelle ; Is ; Tins. — XIV. Ardoises ; Otite. — XV. Atténuante ; Et.

Verticalement

1. Courantes ; Bras. — 2. Rassis ; Ecumeur. — 3. Uriage ; Tac ; Céda. — 4. Ite ; Ollaire ; Lot. — 5. Serpule ; Les ; Lit. — 6. Oreille ; Pèse. — 7. Envie ; Aa ; Va ; En. — 8. Lô ; Sûre ; Gris ; Su. — 9. Amasse ; Réussi. — 10. Noé ; Ci ; Saison. — 11. Tain ; Barbe ; T.T. — 12. Suent ; Ré ; Sentie. — 13. Breuil ; Unit. — 14. Té ; Liste ; Enée. — 15. Exténuantes.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant nomination au comité national de prévention de la violence et de la criminalité.

● N° 79-138 du 12 février 1979 modifiant le décret n° 73-934 du 25 septembre 1973 relatif au fonds de prévoyance militaire.

● N° 79-139 du 12 février 1979 modifiant le décret n° 77-1448 du 27 décembre 1977 relatif au fonds de prévoyance de l'aéronautique.

LETTRES

● *Le Conseil permanent des écrivains* a complété son bureau lors de son assemblée générale constitutive, tenue à Paris le *jeudi 15 février*. Le président Armand Lanoux (académie Goncourt) est secondé par deux vice-présidents : Pierre-François Caillé (Société des gens de lettres) et Eugène Guillevic (Union des écrivains). Le secrétaire général, François Caradec (Syndicat des écrivains de langue française), a comme adjoint Pierre Duhem (Société française des traducteurs). Claude Noël (Association des traducteurs littéraires de France), trésorière, sera aidée par Jean de Beer (Syndicat des écrivains professionnels).



régions

Ile-de-France

Jardins français et place à l'italienne pour les Halles de M. Chirac

« L'architecte en chef des Halles, c'est moi, tranquillement et sans complexe », avait déclaré M. Jacques Chirac, le 13 novembre dernier, avant de rendre visite au président de la République pour lui présenter des esquisses du jardin. Trois mois après, le maire de Paris présente son projet. D'Architecture, avec un A majuscule, point. Elle sera « simple et de bon goût ». Pas de grand concours, « pour des raisons d'efficacité », précise le maire qui estime qu'un grand geste (le centre Georges-Pompidou) pour le vingtième siècle, cela suffit.

« Le temps des recherches explorant le plus large éventail de solutions est à présent révolu », lit-on dans le texte remis à la presse... La consultation et la collaboration des services de la Ville et de la société d'aménagement avec les architectes « s'établissent dans le rapport normal entre une collectivité locale responsable et un ensemble d'experts, dont elle recueille l'avis, mais non dans le rapport inverse où un « concepteur » plus ou moins « démiurge » impose sa « vision » à la commune ». C'est clair, les architectes qui travailleront aux Halles (1), devront le faire dans un cadre strict, selon un parti d'ensemble défini par la Ville.

Après quatre ans d'atermoiements, d'hésitations, où la société d'aménagement, tiraillée entre les préférences supposées du chef de l'Etat pour une œuvre qui marque notre époque, et les soucis plus terre-à-terre de la Ville, les choses sont maintenant claires. Le jardin des Halles, que M. Giscard d'Estaing contribua à agrandir d'un hectare, est « petit, ne l'oublions pas ». L'aménagement des Halles est déjà réalisé aux deux tiers. Il reste à conclure, à édifier quelques immeubles, boutiques et bureaux, près de la plus grande gare souterraine du monde. En toute modestie. Et avant le 1er janvier 1983... et les élections municipales.

Le schéma d'urbanisme présenté par M. Chirac consacre le retour, sur le devant de la scène, de M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, qui fit les premières études et qui est devenu directeur de l'aménagement urbain. Continuité retrouvée avec un aménageur qui a toujours été convaincu que, placées comme elles le sont, les Halles ne pouvaient pas échouer. L'architecture est une péripétie.

L'évolution du quartier semble lui donner raison. Le métro d'un côté, Beaubourg de l'autre, ont « conduit le changement ». Les Halles sont en quelque sorte devenues un faux problème.

Restent les polémiques architecturales. En refusant, avec assurance, l'architecture monumentale et, à la limite, l'architecture « visible », M. Chirac se met à dos les frustrés de la profession. Et l'architecture « simple et de bon goût » qu'il appelle de ses vœux sera tout aussi difficile à définir et à faire plébisciter, même si les architectes font un effort dans ce sens.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Parmi les équipes consultées, on note celles de MM. Paul Chemetov, Michel Ducharme, Martin Van Treeck, Renaud Bardon, Pierre Colboc et Jean-Paul Philippon, Michel Andrault et Pierre Parat.

Tout sera terminé en 1983...

« *Cette affaire des Halles a débuté il y a dix ans et une partie très importante a déjà été réalisée*, a déclaré M. Chirac. *Dix ans dans la vie d'une cité, ce n'est pas très long. L'énorme gare est maintenant terminée. Le forum commercial va l'être dans quelques mois.* » Une note de vingt pages distribuée aux journalistes rappelait que les Halles centrales ont déménagé à Rungis en mars 1969 et que les deux tiers de l'opération sont engagés.

« *L'achèvement complet dans des délais relativement brefs est indispensable. Tant de choses ont été dites ! Il faut maintenant arriver à une conclusion, trancher, décider et exécuter. J'ai décidé qu'il fallait en terminer avec cette affaire, et j'ai fixé comme date le 1er janvier 1983. Je ne dis pas que les arbres seront à 15 mètres de hauteur... Je vais maintenant recueillir l'avis d'un certain nombre de gens. Pendant une dizaine de jours, je vais consulter les associations locales, la commission d'arrondissement, la commission extramunicipale de l'environnement, qui, à un titre ou à un autre, ont à exprimer un avis. Le projet que je vous présente ne doit pas être pris au pied de la lettre, mais il est arrêté dans ses grandes lignes. Le conseil de Paris examinera cette affaire dans cinq semaines, le 26 mars.* »

● Le jardin (1) : un mail et quelques bosquets.

« *Première constatation, il ne faut jamais oublier qu'il est petit (5 à 6 hectares) et que ce n'est pas un jardin dans lequel on peut faire des choses extraordinairement monumentales ou extraordinairement divisées. Ce jardin sera organisé autour d'une place dont la forme générale est celle de la place de Sienne, mais avec un environnement différent* (1). *Pour le jardin, j'ai tenu le plus grand compte — cela va de soi — des observations du président de la République que j'avais rencontré en novembre.* »

● Rue Pierre-Lescot (2) : des terrasses en gradins.

« *Il y avait* plusieurs thèses. *Ne rien faire, gagner un peu plus de jardin. Je ne l'ai pas retenue, en considérant que les façades de la rue Lescot ne sont pas belles, sont même plutôt laides. Ce n'est pas l'architecture du Bernin.*

» *Lorsque l'Etat a proposé de construire avec notre aval l'auditorium qui manque à Paris, on aurait pu faire une grande barre qui aurait pu avoir une qualité architecturale. Mais ce projet ne s'intégrait pas à l'idée à laquelle j'étais très attaché d'assurer un lien complet entre les Halles et Beaubourg.*

» *Nous avons choisi de terminer le jardin par un ensemble de terrasses en gradins qui ferme et poursuit le jardin. Cela permet d'avoir, le long de la rue Lescot, les commerces nécessaires et, au-dessus, des équipements, des serres, complément normal d'un espace vert.* »

● Rue Rambuteau (3) : une architecture simple et de bon goût.

« *Les deux points forts de l'ensemble sont l'église Saint-Eustache avec sa place qui forment un ensemble d'animation culturelle, et l'ancienne halle au blé* [la bourse de commerce]. *Il n'y avait plus de place pour un grand ensemble monumental* [le bâtiment Bofill] *qui serait venu là comme des cheveux sur la soupe. Nous ferons simplement autour de l'usine des logements sociaux de qualité avec une architecture d'accompagnement — je sais que les spécialistes n'aiment pas ce terme, — je veux dire une architecture simple et de bon goût. La rue Rambuteau ne doit pas être barrée par cette espèce d'imitation gréco-bouddhique.* »

● Rue Berger (4-5) : un hôtel et des bureaux.

« *En face, l'hôtel et l'immeuble de bureaux devront s'intégrer dans l'architecture du quartier sans monumentalité.* »

● Le sous-sol : piscine et gymnase.

« *On a pensé un moment qu'il fallait reboucher le trou du centre de commerce international. Je ne ferai aucune allusion au sapeur Camember, mais cela aurait coûté aussi cher que de l'utiliser. Il n'y a pas tellement de volumes dans le cœur de Paris que l'on puisse faire fi de ce qui existe. Il y aura des dalles et des hauteurs de terre (2 mètres en moyenne), qui permettront à ce jardin de s'épanouir dans des conditions botaniques normales. Les P.T.T. ont acheté un espace qui sera utilisé pour des équipements techniques ou publics. Pour les équipements prévus par la Ville, nous ne ferons pas tout ce qui avait été initialement prévu* [22 000 m2] *: une piscine, un gymnase et des équipements de loisirs tournés vers l'enfance (aquarium, etc.). C'est ensemble sera tout naturellement lié au forum de façon à ce que l'un renforce l'autre.* »

● Liaison piétonne avec Beaubourg.

« *Il faut redonner au cœur de Paris une vocation un peu latine, une vie plus calme entre la place des Vosges et le Palais-Royal. Le centre Georges-Pompidou sera le grand point fort, qui sera permis au vingtième siècle de mettre sa marque dans Paris. Pour assurer une bonne liaison entre Beaubourg et les Halles, il faudra rendre le boulevard Sébastopol aux piétons. Deux solutions sont à l'étude : un passage souterrain évalué à 40 ou 50 millions de francs. C'est plus vite dit que fait ; ou l'utilisation du souterrain qui traverse les Halles dans le sens sud-nord.* »

(1) Le campo de Sienne, en Italie, de forme semi-circulaire, marqué par des rayons, fait face au palais municipal, mais il est fermé par des maisons de quatre ou cinq étages.

ST-EUSTACHE — RUE DE TURBIGO — USINE — RUE RAMBUTEAU — FORUM — RUE PIERRE-LESCOT — RUE BERGER — FONTAINE DES INNOCENTS — BOURSE DE COMMERCE — 0 500 1000m

30 MILLIONS DE FRANCS POUR LE JARDIN

Le jardin des Halles et la place coûteront environ 30 millions de francs, soit 600 F le mètre carré pour 5 hectares environ ; quatre cents arbres de haute tige ont été prévus. M. Chirac a parlé des « hêtres de Haute-Corrèze », mais on pense plus raisonnablement à des tilleuls argentés ou à des érables américains.

La place en conque au chevet de Saint-Eustache sera au-dessus de la piscine. Dans le sous-sol disponible près de la Bourse sera aménagé un parc de stationnement supplémentaire de cinq cents places destiné aux riverains. Le long de la rue Berger, le jardin sera situé sur une terrasse à environ 2,50 mètres de haut, comme aux Tuileries.

L'immeuble de la rue Rambuteau accueillera moins de deux cents logements sociaux. En face, rue Berger, un hôtel de trois cents chambres et cent logements de luxe sont toujours prévus. Le bâtiment Pont-Neuf offrira 8 000 mètres carrés à 9 000 mètres carrés de bureaux.

Les terrasses de la rue Pierre-Lescot offriront près de 18 000 mètres carrés, dont 4 000 mètres carrés pour les commerces liés au Forum. La rue Rambuteau sera bordée d'édifices bas côté jardin afin de recréer la perspective étroite de l'ancienne voie.

HUIT ANS DE TERGIVERSATIONS

1978 : le Conseil de Paris adopte le programme de l'opération des Halles.

1973 : le projet de Claude Vasconi et Georges Pencreac'h est choisi pour le forum commercial.

AOUT 1974 : le président de la République décide de ne pas délivrer un nouveau permis pour le centre de commerce international.

1975 : le Conseil de Paris reprend le dossier et lance de nouvelles études.

1976 : les études sont réparties entre trois architectes. Les logements de la rue Rambuteau sont confiés à Ricardo Bofill.

1978 : la responsabilité de la Ville de Paris dans l'aménagement du quartier est nettement affirmée. En octobre, M. Chirac fait interrompre la construction de l'immeuble Bofill et demande à l'Atelier parisien d'urbanisme de travailler sur le projet aujourd'hui dévoilé.

NOMINATIONS AU CABINET DU MAIRE DE PARIS

Le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* des 11, 12 et 13 février publie trois arrêtés portant nominations au cabinet du maire.

M. Maurice Doublet, ancien directeur général du cabinet, chargé de mission auprès du maire, est chargé des fonctions de directeur général, commissaire général à l'aménagement du Centre international des sports de Paris. Il est placé sous l'autorité directe du maire. Pour la réalisation du Centre international des sports, les services administratifs de la Ville de Paris sont mis à sa disposition en tant que de besoin et placés sous son autorité pour l'exécution des tâches qu'il leur confie.

M. Bernard Billaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, en instance de détachement auprès de la commune de Paris, est chargé des fonctions de directeur du cabinet.

M. Alain Juppé est désigné pour exercer les fonctions de chargé de mission auprès du maire.

CARNET

Naissances

— M. Thierry LAHAUSSOIS et Mme, née Christiane Forestier, sont heureux de faire part de la naissance de

Gérald,

Paris, le 8 février 1979.

Décès

— M. et Mme Michel Colle,
M. et Mme Alain Colle et leurs enfants,
Mlle Agnès Colle,
Mlle Armandine Jagut,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert COLLE,
née Odette Bourgeois,

survenu à Paris, le 13 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale le 19 février à Charleville.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Delambre, 75014 Paris.

— Mme Francis Delafontaine,
M. et Mme Guy Delafontaine et leurs enfants,
M. et Mme François Delafontaine et leurs enfants,
Mme Thérèse Delafontaine, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis DELAFONTAINE,

leur fils, frère, beau-frère et oncle, survenu à Paris, le 13 février, à l'âge de cinquante ans.
Le service religieux sera célébré le lundi 19 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris (6e).

26, rue Vavin,
75006 Paris.

— La direction et le personnel du G.I.E. GIFCO ont la tristesse de faire part du décès de

M. René LAJARGE,
directeur du G.I.E. GIFCO,

survenu brutalement le 14 février 1979, dans sa cinquante et unième année.
Conformément aux vœux du défunt, il n'y aura aucune cérémonie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marguerite LINDEN,
retraitée de l'UNESCO,

survenu le 14 février 1979, à l'âge de soixante-neuf ans, à Paris.
Ses obsèques auront lieu le lundi 19 février, à 11 heures, en l'église orthodoxe russe, 12, rue Daru, Paris (8e), suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais.

— Sa famille et ses amis ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Joseph MALARTRE,

rappelé à Dieu le 6 février 1979.
Une messe à sa mémoire et à celle de

Nelly MALARTRE,

sera célébrée le vendredi 23 février, à 18 h., en la chapelle de l'Assomption, Paris (8e).
Philippe et Thérèse Riottot,
22 bis, rue de Boyer,
69160 Tassin.
Famille Malartre,
43220 Dunières.

— Saint-Etienne.
L'Unité d'enseignement et de recherche de médecine,
Le conseil d'administration du centre hospitalier régional,
La direction générale du centre hospitalier,
La commission médicale consultative,
Le personnel du centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François POTTON,
médecin des hôpitaux,
maître de conférences agrégé,

survenu le 7 février 1979 à l'âge de cinquante-huit ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 9 février.
Après un début de carrière lyonnaise, le docteur François Potton fut rapidement médecin des hôpitaux de Saint-Etienne, puis maître de conférences agrégé de médecine interne à l'U.E.R. de cette même ville. Son activité fut toujours marquée par un grand humanisme, un engagement personnel, et il restera, pour ceux qui l'ont connu, un exemple.

— Mme Pierre-Marie Pradel et son fils Hugues,
Mme Charles Pradel,
Mlle Magdeleine Pradel,
M. et Mme Jacques Pradel et leurs enfants,
Les familles Pradel, Borel, Josserand et Bon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Marie PRADEL,

survenu le 16 février 1979.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Eloi de Fresnes (94), place Pierre-Curie, le lundi 19 février 1979, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
95, boulevard Jean-Jaurès,
(94) Fresnes.



— Mme Ivan Samie, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Samie, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Samie, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Pélabon,
Les familles Samie, Pélabon, Gabez, Sturbois et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ivan SAMIE,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 10 février 1979, dans sa soixante-dix-huitième année, à Paris (4e).
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame de Paris, le mardi 20 février, à 8 h. 30, où l'on se réunira.
A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Jean, à Valenciennes (Nord), vers 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Molière, 75001 Paris.
13, rue Guiglia, 06 Nice.
10, rue de Cronstadt, 06 Nice.

— Lyon, Bourg.
M. François Senechal et ses enfants,
Les familles Savidan, Meandre, Senechal, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François SENECHAL,
née Anne Savidan,

survenu à l'âge de quarante ans.
La messe de funérailles a été célébrée le 15 février 1979 en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, à Lyon, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de la Croix-Rousse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Simon,
M. et Mme Michel Simon,
M. et Mme Gérard Simon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René SIMON,

survenu le 6 février 1979, à Lille.
568, avenue de la République,
59800 Lille.

Anniversaires

— Il y a trois ans disparaissait, à l'âge de trente-trois ans,

Éric BLANC,
directeur de Petrofigaz
et de la Compagnie industrielle d'équipement thermique Comith,
président-directeur général
de la Société Simodi.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui se souviennent.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Denise CHIRAT,
Mme Louis Comtet,
organiste
de la cathédrale de Versailles
de 1953 à 1978,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée en union avec la messe qui sera dite à son intention le dimanche 18 mars, à 11 h. 30, en la chapelle royale du château de Versailles par le chanoine Gaston Roussel, avec la participation des chœurs M. R. Delalande.
Un hommage musical lui sera d'autre part rendu par son successeur, Jean-Pierre Millioud, au grand orgue de la cathédrale de Versailles, le dimanche 4 mars, à 18 h. 30.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de

Mme Louis FRIDERICH,

le 18 février, une messe a été célébrée en l'église Saint-Etienne de Cély-en-Bière.

Services religieux

— Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le mercredi 21 février, à 6 h. 45 précises, à la mémoire des officiers et marins du M./S. « François-Vieljeux », ainsi que de trois de leurs épouses, tragiquement disparus en mer le 14 février 1979, lors du naufrage de ce navire :

M. Francis AMEON,
M. Jean-Yves BRIANT,
M. Jean BRIEND,
M. Christian CARTRON,
M. Michel GUDENNEC,
M. Jean GUELOU,
M. Roger GUILCHER,
M. André HARNOIS,
M. Roger JAFFRO,
M. Patrick KANCEL,
M. et Mme Roger LE CORRE,
M. Raymond LE GAC,
M. Michel LERAY,
M. et Mme Patrick LEROUX,
M. Jean LEVRIER,
M. Didier MAD,
M. Pierre MARGUE,
M. Pierre MARTINUZZI,
M. Louis MENDY,
M. Hervé PIRON,
Mme Jean-Claude THOREUX.

S.N.C.D.V.,
16, avenue Matignon, 75008 Paris.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, mardi 20 février, à 16 heures, salle des commissions, M. Marcel Beaubrun : « L'ordre public successoral ».

— Annulation. Université de Paris-II, la soutenance de thèse de M. Bernard Lagrée : « L'assurance du transport terrestre » qui devait avoir lieu le jeudi 22 février, à 14 h. 30, salle des commissions, est remise à une date ultérieure.

— Université de Paris-II, lundi 26 février, à 14 heures, salle des commissions, M. Régis Huber : « La transparence fiscale dans les sociétés immobilières ».

— Université de Paris-II, mardi 27 février, à 16 heures, salle des commissions, M. Frédéric Blancpain : « La formation historique de la théorie de l'acte administratif unilatéral ».

Irtranad

Communications diverses

— Dimanche 18 février, de 11 h. à 17 h. 30, journée d'études « Judaïsme et modernité ». Textes juifs, de l'existence à l'interprétation, au Centre Rachi-CUEJ, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Possibilité de déjeuner sur place.



Le Monde

économie

APRÈS LA MASSIVE PROTESTATION DU NORD ET DE LA LORRAINE

La C.G.T. envisage d'élargir l'action au niveau national

Massive, grave et le plus souvent calme, la journée d'action du 16 février, organisée par les syndicats pour protester contre les vingt-deux mille suppressions d'emplois dans la sidérurgie, a revêtu une très grande ampleur dans le Nord et la Lorraine ; ailleurs, des grèves ont surtout été observées dans la sidérurgie à *Fos-sur-Mer* (trente-deux heures à la Solmer, vingt-quatre heures à Ugine-Acier), dans des usines Creusot-Loire ou Ugine-Acier, dans le Centre et la région Rhône-Alpes ; des *manifestations* d'inégale ampleur ont eu lieu à Lyon et surtout à Nantes (Loire-Atlantique) et à Sedan (Ardennes).

● DANS LE NORD, indique notre correspondant à Lille Georges Sueur, les syndicats ont tout lieu de se féliciter du succès du mouvement de protestation du 16 février et des vingt-neuf cortèges qui ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

Tous les secteurs économiques ont été touchés et souvent plus fortement qu'on ne le pensait. Bien entendu, c'est dans le Valenciennois que l'unanimité des organisations syndicales, des partis de gauche et de nombreuses associations a été le plus évidente. Mais les ports de Boulogne et de Calais ont été paralysés par la grève des dockers (ce qui n'a pas été le cas à Dunkerque où la C.G.T. est divisée dans cette profession). Les usines sidérurgiques ont, en général, été atteintes à plus de 90 %. Les mineurs, dans leur grande majorité, ont suivi.

Dans le secteur privé, les pourcentages de grévistes étaient importants : textile (52 %), bâtiment et travaux publics (30 %), industrie alimentaire (70 %), chimie (50 %), automobile (70 %). Ce sont là des moyennes, car certains établissements ont été complètement paralysés. Dans les services publics, on a noté de fortes perturbations à la S.N.C.F., dans les P.T.T., dans les transports, et 60 à 70 % de grévistes à l'E.D.F., où une baisse de charge de 10 % n'a pas entraîné de coupure de courant.

Si le mot d'ordre dans la sidérurgie a été lancé par l'ensemble des organisations syndicales, le mouvement interprofessionnel et régional n'était appuyé que par la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, les partis de gauche et diverses associations. Dans les faits, on a vu souvent des participations de la C.G.C., de F.O., voire même de la C.F.T.C. Dans les cortèges se trouvaient en tête les élus de la gauche, mais à Douai quelques élus R.P.R. se sont joints à la manifestation. Dans le secteur de l'enseignement, les perturbations ont été très importantes (70 à 80 % de grévistes). De nombreuses voies ont été bloquées, le barrage de routes devenant ainsi une arme syndicale efficace.

● EN LORRAINE. — La plus grande partie du *nord* de la région a été paralysée pendant toute la journée. Comme on pouvait s'y attendre, indique notre correspondant Jean-Charles Bourdier, c'est du côté de Longwy que l'activité syndicale a été la plus intense. En Meurthe-et-Moselle, au demeurant, la grève des mineurs a été suivie quasiment à cent pour cent. Des barrages de routes et de voies ferroviaires ont également eu lieu dans le bassin de Nancy, tandis que de nombreuses entreprises étaient touchées par la grève, notamment les trois usines du groupe Pont-à-Mousson, les aciéries de Pompey et les aciéries de Neuves-Maisons. Dans le bassin sidérurgique mosellan, le fait le plus marquant a été sans nul doute l'arrêt de toute activité dans des villes comme Thionville, Hayange, Clonange, Hagondange, Moyeuvre-Grande, Vitry-sur-Orne et Rombas. Les enseignants ont eux aussi pris une part active à cette journée d'action. En revanche, le mot d'ordre de grève lancé par la C.G.T.-S.N.C.F. dans l'arrondissement de Metz ne semble pas avoir été très suivi.

● LES INCIDENTS, rares, se sont produits à Fos-sur-Mer, où, selon les syndicats, des manifestants ont été matraqués ; à Nantes, où à la fin d'un défilé, un petit groupe a essayé de desceller les grilles de la chambre patronale ; à Fourmies (Nord), où deux dirigeants patronaux ont été séquestrés quelques heures, et surtout à Sedan (Ardennes), où une centaine d'« incontrôlés » ont attaqué le commissariat de police et brisé les vitres, détruit du *matériel* au centre des impôts (il y aurait eu sept blessés et une vingtaine d'interpellations par la police).

Les salariés et les organisations *syndicales estiment désormais* que ce sévère avertissement au gouvernement *doit se traduire*, le 23 février, lors de la rencontre avec le ministre de l'industrie, par une *réelle négociation*. La C.F.T.C. a écrit au premier ministre et au C.N.P.F. pour réclamer « *une confrontation ouverte* » ; et mettre en garde les pouvoirs publics ; la C.G.T., qui a envoyé une lettre au président en exercice du conseil des ministres des affaires sociales de la C.E.E., pour proposer la semaine de trente-cinq heures, envisage un élargissement de l'action au niveau national. La proposition de réduire la durée du travail semble progresser.

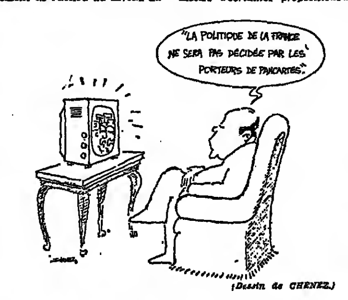
● LE PARLEMENT EUROPÉEN a adopté vendredi à Luxembourg le volet social de la politique sidérurgique de la C.E.E. en dépit de l'opposition du parti communiste français. Dans sa résolution, le Parlement recommande un abaissement de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans, la mise sur pied d'une équipe supplémentaire pour le travail posté, la réduction progressive du temps de travail à trente-cinq heures par semaine et la suppression systématique des heures supplémentaires.

● A PARIS, M. Robert Fabre, chargé par le président de la République, en septembre dernier, d'une mission sur l'emploi, rencontrera le mardi 20 février M. Giscard d'Estaing pour lui soumettre « *certaines propositions* ».

BRÈVE OCCUPATION DE L'AMBASSADE DE FRANCE A LUXEMBOURG

Une cinquantaine de sidérurgistes de Longwy, appartenant à la C.G.C. et à F.O. ont occupé vendredi après-midi, pendant une heure, sans incident, l'ambassade de France à Luxembourg. Ils ont été reçu par l'ambassadeur, M. Camille d'Ornano.

Un second groupe d'une quinzaine de membres de la C.G.T., s'est présenté un peu plus tard. *Il n'a pas été admis.*



(Dessin de CHENEZ.)

Le gouvernement veut « mobiliser toutes les ressources de la solidarité nationale »

M. Raymond Barre a reçu, vendredi après-midi 16 février, à l'hôtel Matignon, les membres de la mission parlementaire d'information sur les problèmes de la sidérurgie venue lui présenter les premières conclusions de son enquête. Le président de la mission, M. André Rossinot, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, a remis une note dans laquelle les députés préconisent notamment d'organiser en Lorraine une réunion d'experts français et étrangers afin d'étudier les perspectives du marché mondial de l'acier.

La mission demande également « un étalement dans le temps des décisions concernant Usinor-Denain » et, à l'unanimité, la construction d'une aciérie à Longwy.

Le premier ministre a pris connaissance « *avec le plus grand intérêt* » des avis et des suggestions de ses interlocuteurs, ceux-ci représentant les différentes formations politiques. Il leur a donné l'assurance que leurs propositions « *seront examinées avec soin* » et que « *le gouvernement les étudiera*, ajoute-t-on à l'hôtel Matignon, *dans le même esprit que celui qui doit inspirer le dialogue avec les organisations syndicales : assurer le redressement nécessaire de la sidérurgie, mais, en même temps, en faciliter la compréhension et mobiliser les ressources de la solidarité nationale pour apporter aux conséquences sociales des solutions humaines et favoriser, par la création d'activités et d'emplois sains et durables, le renouveau des zones économiques touchées* ».

Au terme de cet échange de vues, M. Antoine Porcu (P.C.), député de Meurthe-et-Moselle, a souligné, pour sa part, que le chef du gouvernement n'avait pas l'intention d'infléchir sa politique : « *M. Barre nous a dit que la politique de la France est fixée, qu'elle ne changera pas, et qu'elle s'appliquera avec méthode. Cela veut dire que jusqu'à présent le premier ministre ne veut pas remettre en cause les plans de restructuration de la sidérurgie tels qu'ils ont été présentés par les sociétés Sacilor et Usinor. Cela est grave...* »

Au nom du R.P.R., M. Julien Schvartz, député de la Moselle, a « *supplié* » le chef du gouvernement « *de ne pas faire lanterner les organisations syndicales* ».

Recevant, vendredi soir, MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., M. Raymond Barre a regretté « *que les Françaises et les Français ne sachent pas davantage quelle était l'intervention du gouvernement dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine* ».

M. MITTERRAND : pour une action commune de la gauche.

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Au cours de la conférence de presse organisée le vendredi 16 février à Lyon à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la fédération du Rhône du parti socialiste, M. François Mitterrand, premier secrétaire, a évoqué la crise de la sidérurgie. Il a accusé le gouvernement et en particulier M. Valéry Giscard d'Estaing, responsable « *de la politique industrielle depuis dix ans* » de ne pas avoir prévu « *l'évolution des marchés et de la production et d'avoir au contraire jeté par les fenêtres l'argent des Français sans de sérieuses contreparties* ».

M. Mitterrand a souhaité que les partis de gauche se rassemblent pour défendre l'emploi dans les *régions gravement menacées* par la crise.

● PRÉCISION. — Une phrase sautée a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article de Philippe Lemaître consacré au plan sidérurgique de la *C.E.E. et* à la réponse de M. Davignon à M. Debré (*le Monde* du 17 février). Il fallait lire au début du second paragraphe : « *Compte tenu de la structure plus fragile de la sidérurgie française par rapport à la sidérurgie ouest-allemande.* » et non « *Compte tenu de la structure plus fragile de la sidérurgie ouest-allemande* ».

Syndicats et patronat se donnent un mois pour tenter d'aboutir à un accord sur l'indemnisation du chômage

Syndicats et patronat se sont donné un mois pour tenter d'aboutir à un accord sur l'indemnisation du chômage. En fait, c'est à un tour de piste, très général, qu'ont procédé, vendredi 16 février à Paris, les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) et le C.N.P.F. en reprenant les négociations sur l'indemnisation du chômage dont l'objectif est de prévoir les modalités d'application de la nouvelle loi-cadre sur la fusion des allocations (*le Monde* du 16 février).

Seul point positif de cette première réunion : soucieux d'accélérer les pourparlers, les négociateurs ont fixé les dates de leurs prochaines rencontres : *le 26 février* (et non pas le 19 comme *le Monde* du 16 février l'avait indiqué), puis les 5, 9 et 16 mars, l'objectif étant de clore, à cette date, les négociations. Trois obstacles majeurs se dressent sur la route des *partenaires sociaux* : le taux et la durée des prestations normales (45 % du salaire auxquels s'ajouterait une somme forfaitaire), la dégressivité des prestations versées aux chômeurs licenciés pour motif économique et le financement du nouveau régime.

A l'issue de cette première rencontre, les syndicats ont manifesté une certaine prudence. La C.F.D.T. a été la plus sévère. « *On a perdu beaucoup de temps depuis la rupture des précédentes discussions le 5 décembre*, a déclaré M. Michel Rolant, secrétaire national. Ce *que le patronat a dit aujourd'hui ne peut permettre d'aboutir à un accord. Il faut que le C.N.P.F. bouge.* ». La C.G.T. attend « *d'y voir clair* », mais parle de « *négociations difficiles* » ; F.O. réserve son avis, ainsi que la C.G.C. Quant à la C.F.T.C., elle estime que « *l'état d'esprit de la délégation patronale* ne *lui a pas paru de nature à exclure un accord à terme* ».

● *L'extraction du charbon dans les Houillères du bassin de la Loire* cessera le 30 juin 1980, a annoncé le directeur de celles-ci, M. Bonardot, au cours d'un comité d'entreprise qui vient de se tenir à Saint-Étienne. La fédération régionale des mines C.G.T. s'est élevée contre cette décision et réclame « *le maintien en activité* » et « *une véritable politique d'industrialisation* » du bassin minier de la Loire, où sont employés 1 113 salariés (dont 400 mineurs de fond), contre 28 000 en 1946. — *(Corresp.)*

En un an, selon l'ANPE

CHEZ LES JOURNALISTES SIX CENT TRENTE CHOMEURS ONT DISPARU DES LISTES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) viennent d'avoir la surprise de constater que 630 journalistes avaient disparu des listes de demandeurs d'emploi établies par l'*Agence nationale* pour l'emploi, déclare un communiqué de l'U.N.S.J., qui précise :

« *D'après les chiffres communiqués par l'A.N.P.E. à la commission paritaire du centre national de reclassement des journalistes, le nombre de journalistes chômeurs serait passé, depuis l'an dernier, de 2 453 à 1 823. L'U.N.S.J., qui déplore au contraire une augmentation continue et dramatique du chômage dans la profession, s'élève contre toute démarche de ce genre tendant à minimiser le problème pour éviter de le résoudre. L'U.N.S.J. fait observer que les plus récents conflits dans la presse, à* Elle, *l'A.F.P.*, *Radio-France*, l'Aurore, *Sud-Radio, etc., sont tous liés à une question d'emploi. (...)* »

LONGWY : « A répression nouvelle, stratégie nouvelle »

De notre envoyé spécial

Longwy. — « *Nous avons découvert une nouvelle forme de guérilla urbaine !* », ainsi s'exclamait vendredi soir un jeune syndicaliste de Longwy au poste de douane de Mont-Saint-Martin, sur l'autoroute qui mène vers Arlon et Bastogne, en Wallonie.

A l'instar des sidérurgistes de Denain qui, une semaine auparavant, avaient *interrompu* la circulation sur l'autoroute du *Nord*, les ouvriers du pays haut lorrain ont bloqué dès l'aube, et *jusqu'à la nuit*, d'importants axes routiers sur les trois frontières. « *A répression nouvelle, stratégie nouvelle*, poursuivait le jeune militant. *Les patrons nous imposent la violence des licenciements et nous envoient la police. Nous rétorquons par une offensive pacifique mais aussi efficace que les « sit-in » de Gandhi. Les futurs chômeurs européens savent à présent qu'ils peuvent, s'ils le veulent, paralyser toute une région.* »

Devant son « dix tonnes », arrêté tous phares allumés dans le brouillard, un routier belge proteste en même temps que retentissent les avertisseurs.

Dix poids lourds sont immobilisés à Mont-Saint-Martin par des militants de l'intersyndicale de Longwy. Les accès de Thionville ont été bloqués. Tous les axes routiers vers l'Allemagne, la Belgique et le grand-duché de Luxembourg ont été coupés à partir de 5 heures par les sidérurgistes et quelques groupes d'habitants de Villerupt, de Longwy et de Gorcy. A Velosnes et à Écouviez, ce sont les ouvriers des usines Cockerill et de La Chiers qui ont dressé des barrages.

Dès la nuit de jeudi à vendredi, des jeunes syndiqués de la C.F.D.T. *avaient intercepté des camionneurs* et les avaient obligés à garer leurs engins devant les portes des magasins à grande *surface* de Longwy.

« *Ainsi*, commentaient-ils, *les géants du commerce seront bien forcés de faire la grève comme tout le monde.* » L'après-midi, enfin, en gare de Longwy, des voyageurs *avaient été empêchés d'emprunter* les trains à destination de Nancy et de Sedan.

Malgré les drapeaux rouges

Guérilla urbaine ? Malgré les drapeaux rouges qui flottent sur quelques bâtiments publics, le mot est bien fort pour désigner les barrages routiers ou ferroviaires, les petites « opérations coups de poing », menées d'une façon sporadique, tout au long de cette journée d'agitation dans la région. Tout s'est passé comme si les appareils syndicaux, redoutant l'affrontement, avaient épuisé la combativité de leurs troupes en les mobilisant sur des terrains dispersés pour des actions diffuses. Fermement contrôlés par leurs dirigeants, les manifestants se sont contentés, dans la ville aux volets clos, de quelques occupations symboliques.

Les grands principes

Il serait hasardeux, néanmoins, de sous-estimer l'importance de cette journée pour la région de Longwy. En Belgique même, elle a trouvé sa répercussion. Car, vendredi, un « comité de défense du frontalier », constitué surtout de cadres et d'agents de maîtrise non syndiqués, déclenchait un barrage routier en amont d'Arlon, à 27 kilomètres de Longwy, *pour protester contre les* menaces de licenciement qui pèsent sur un millier de travailleurs wallons *employés dans la sidérurgie* française. Le même jour, des piquets de *grève des deux plus puissantes* centrales ouvrières belges, la F.G.T.B. (socialiste) et la C.S.C. (démo-chrétienne), plantaient leurs drapeaux rouges et verts au poste frontière d'Aubange et *interdisaient* à leur tour tout passage dans les deux sens pour exprimer leur « *solidarité aux camarades français* ».

A son retour d'une *entrevue en* Belgique avec les dirigeants de ces deux organisations, M. Olmi, secrétaire de l'union C.G.T. de Longwy, annonçait un projet de réunion, au siège de la CECA, des syndicats de sidérurgistes français, allemands, belges et luxembourgeois. En même temps, il rappelait — se démarquant *sensiblement* de l'attitude *cocardière* de sa confédération dans l'affaire lorraine — les « *grands principes de l'internationalisme* ».

A la mairie de Longwy, *où le P.S.* a planté une banderole qui reprend le slogan de la C.G.T. : « *Longwy vivre* », le hall d'entrée s'orne désormais d'une sculpture hyper-réaliste. C'est un convertisseur de la série d'*Usinor, enlevé par les grévistes* en même temps que la lingotière de 6 tonnes qui a été déposée, insolite *comme un totem inca, sur la grand-place* de Longwy.

La journée de vendredi, si elle a pour un temps désamorcé la colère des *syndicalistes — après l'intervention* des forces de l'ordre à l'usine de La Chiers, occupée par les grévistes, — n'a *nullement* mis *fin* à *la tragédie* sociale vécue par toute une région. L'amertume demeure, et le désespoir, *perceptibles* à de *nombreux* signes. Non loin de la gare, une inscription tracée par la C.F.D.T. prend *aujourd'hui un sens* ironique : « *Le 19 décembre, ça changera.* »

JEAN BENOIT.

VALENCIENNES : une foule immense et une colère froide

De notre envoyé spécial

Valenciennes. — Le Valenciennois et le Denaisis ne sont pas tout le Nord et encore moins toute la France. C'est entendu. Mais tout de même. Jusqu'à quand la surdité et l'aveuglement, jusqu'à quelles limites jouera-t-on avec le feu des *hauts fourneaux* ? On peut ergoter sur les chiffres — vingt-cinq mille personnes grand maximum, pour les autorités ; quatre-vingt mille au minimum pour l'intersyndicale — on peut faire et refaire ses propres comptages, quarante à quarante-cinq mille personnes, quelle importance ! Le fait est que *jamais depuis* des lustres une manifestation d'une telle ampleur n'avait eu lieu *ici*. Jamais. Dans les bonnes mémoires comptables des vieux syndicalistes, qui en avaient les larmes aux yeux, il faut remonter aux dates historiques : *1906* après la catastrophe de Courrières et 1936, pour retrouver pareille mobilisation.

Vendredi matin, répondant presque totalement au mot d'ordre de grève, Valenciennes et Denain étaient villes mortes : les commerces fermés, les usines en grève, les autobus au dépôt, le *canal à grand gabarit figé*. Les rues désertes balayées par un vent d'est glacial. *Dans l'après-midi*, les rues de Valenciennes se sont trouvées brusquement investies par des dizaines de milliers de personnes, venues le plus souvent en cars des quatre-vingt-deux communes de l'arrondissement. Hommes, femmes, jeunes, vieux, par familles politiques ou *syndicales*, entreprise par entreprise.

Cet immense rassemblement s'est *formé* dans une franche pagaille, entre ceux qui venaient *de Denain* et ceux qui les attendaient à Valenciennes même. Le service d'ordre intersyndical, à forte dominante C.G.T., totalement dépassé par cet afflux inattendu, s'efforçait d'établir des préséances : l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., FEN et C.G.C.) devant ; les métallos en tête de cortège, le reste derrière, y compris les politiques et Pierre Mauroy député, maire de Lille, placé en arrière-garde.

Le service d'ordre s'efforçait surtout de contrôler la *manifestation, de prévenir tout débordement*. On avait tellement dit, tellement craint, certains tellement espéré. Cette journée du 16 ne devait pas croyait-on finir sans de graves incidents. On avait surtout tellement évoqué la colère *générale* et redouté ces éléments incontrôlés prêts à tout et précédés de rumeur : 120 kilogrammes de dynamite volés la veille à Denain, l'assaut de la sous-préfecture *inscrit* au programme de la journée, les groupes autonomes-anarchistes montés de Paris ou descendus de Lille..., etc.

Précautions inutiles. Il ne s'est rien passé. Hormis une manifestation comme on n'en a jamais vu : triste, froide, presque silencieuse ; une manifestation pratiquement débarrassée de toute couleur et de tout ce qui fait le folklore des « manifs », de ce rituel incantatoire des slogans-chocs ou des chansonnettes contestatrices ; une manifestation où, finalement, on ne manifestait pas *autre chose* qu'une *colère froide* et une angoisse commune. On ne fera pas un recensement ici de toutes les délégations, de toutes les corporations, de tous les partis *ou* personnalités locales *présentes*. C'est un pays entier qui donnait l'impression de participer à son propre enterrement, aux obsèques de son avenir. Les rares slogans lancés par les responsables étaient plus psalmodiés que *scandés* ; les rares badauds invités à participer à cette marche funèbre : « *Spectateurs aujourd'hui, chômeurs demain.* »

Pendant une heure, la manifestation a tourné court dans les rues de Valenciennes, immense serpent qui en arrivait à se mordre la queue. Sans jamais rencontrer d'autres policiers en tenue que ceux du cru, manifestement en accord. Pas trace, par contre, de ces quelque neuf cents hommes, des C.R.S qui, selon une rumeur, sont installés depuis quelques *semaines* en *renfort* à Valenciennes.

A 16 h. 15, la manifestation devenait meeting sur la place d'Armes. La municipalité de Valenciennes, conduite par le maire, M. Carous, sénateur R.P.R., les attendait sur le pas de la *mairie*. « *Carous, Giscard démission* », a scandé sans trop y croire la foule. Puis les orateurs se sont succédé un par syndicat. Tour à tour, MM. Michel Warcholak, secrétaire confédéral de la C.G.T. ; Louis Morice, secrétaire national de la *fédération* métallurgie C.F.D.T. ; Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie C.G.C. et un représentant de la FEN, ont pris la parole. Pour faire le procès de la politique sidérurgique française, pour protester *contre* la mise à mort du pays, pour déclarer la détermination à la lutte, pour féliciter les manifestants « *d'avoir répondu si massivement à l'appel des syndicats* » et les inviter à intensifier la lutte. Ils ont été écoutés, sinon acclamés. L'ordre de dispersion a été donné et respecté sans le moindre incident. Chacun est reparti sagement, conscient que les syndicats pouvaient à juste titre se flatter d'avoir la confiance des travailleurs et s'inquiéter maintenant des moyens de la conserver.

PIERRE GEORGES.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le coût de la vie a augmenté de 1,5 % en janvier

De notre correspondant

Londres. — Le taux annuel de hausse des prix de détail a atteint 9,3 % en janvier. Ce résultat confirme les avertissements de M. Healey, chancelier de l'Echiquier, sur l'inévitabilité d'une remontée de ce taux au-dessus de 10 % à la mi-1979 et probablement de 13 % à la fin de l'année, si les augmentations de salaires continuent de se maintenir autour d'une moyenne de 15 %. Le taux annuel d'inflation, qui était tombé à son niveau le plus bas depuis six ans en juin 1978 avec 7,4 %, se situait à 8,4 % en décembre.

En janvier, le coût de la vie a augmenté de 1,5 % par rapport au mois précédent, soit la plus forte hausse mensuelle depuis neuf mois. Cette hausse est officiellement expliquée par l'effet combiné et exceptionnel de la grève des camionneurs et du mauvais temps qui ont provoqué une forte poussée des prix alimentaires représentant plus de la moitié du pourcentage d'augmentation. Avec l'amélioration attendue des conditions atmosphériques, une réduction de ses prix, notamment de ceux des légumes, peut être envisagée.

La hausse des prix de détail intervient toutefois avant les conséquences des récentes augmentations de salaires. Aussi bien, la commission des prix avait, il y a une semaine, annoncé que, sur la base des demandes présentées par diverses sociétés, il fallait s'attendre à une nette remontée de l'inflation qui, en fait, a eu lieu plus rapidement que prévu. Mais les officiels estiment qu'elle se stabilisera en 1979 entre 10 % et 13 %, à condition que la livre sterling reste stable et que le prix du pétrole n'augmente pas trop brutalement. La poussée inflationniste n'en reste pas moins gênante pour le gouvernement, assiégé par les conservateurs, qui demandent l'élaboration rapide d'un budget rigoureux pour prévenir une nouvelle « explosion » des prix. — H. P.

● *Une mission interministérielle de six membres* a été nommée vendredi 16 février par M. Callaghan pour mettre au point le détail des modalités d'application de l'accord-cadre récemment conclu entre le gouvernement et les syndicats dans l'espoir de désamorcer l'agitation sociale en Grande-Bretagne (*le Monde* des 13 et 16 février). Cette mission sera dirigée par M. Healey, chancelier de l'Echiquier. — *(A.F.P., Reuter.)*

BRESIL

● *La production industrielle brésilienne* a augmenté de 7,5 % en 1978. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans les secteurs de l'automobile (16,3 %), des matières plastiques (25 %) et de la chimie (9 %). En janvier, selon l'Institut brésilien des statistiques, l'indice se situait à un niveau supérieur de 14,3 % à celui de janvier 1978. La nette augmentation de la production industrielle en 1978 est à l'origine d'une croissance plus forte que prévu du P.N.B. brésilien, qui a progressé de 6,3 %. — *(A.F.P.)*

CHINE

● *Le Japon a obtenu, après deux mois de négociations*, la promesse de la Chine d'exploiter chaque année, conjointement avec elle, les gisements sous-marins de pétrole situés dans le golfe de Pohai, annonce, le 14 février, la Japan National Oil Corporation. Les réserves sont estimées à environ 872 millions de barils. Selon la société japonaise, un consortium aura l'exclusive responsabilité du projet, dont le coût attendu est de 400 milliards de yens (2 milliards de dollars). — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *La balance italienne des paiements* a enregistré en janvier un excédent de 423 milliards de lires (2,1 milliards de francs). — En janvier 1978, le solde positif avait été de 448 milliards de lires (2,24 milliards de francs). Pour l'ensemble de l'année, il a été de 6 896 milliards de lires (34,5 milliards de francs). Fin décembre, les réserves nettes de la Banque d'Italie atteignaient 20 934 milliards de lires (104,5 milliards de francs), en augmentation sur celui du mois précédent (20 727,1 milliards). La plus grosse part est toujours représentée par l'or avec 11 893 milliards de lires. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Une compagnie japonaise de pêcheries*, Niigata Kazama, signera prochainement avec la Corée du Nord un accord portant sur l'importation de poisson et de crustacés pour une valeur de 20 milliards de yen (environ 100 millions de dollars) par an, apprend-on de bonne source à Tokyo. Ce marché sera le plus important du genre jamais conclu entre une société privée japonaise et la Corée du Nord. Les importations japonaises de produits de la mer en provenance de Corée du Nord se sont montées à 1,45 milliard de yen (environ 7,25 millions de dollars) en 1977. Le paiement des importations de Niigata Kazama sera effectué en deutschemarks. — *(A.F.P.)*

Au Danemark

LE GOUVERNEMENT PROLONGE LE BLOCAGE DES PRIX JUSQU'AU 15 AVRIL

(De notre correspondant.)

Copenhague. — Le Parlement danois a, par quatre-vingt-dix voix contre cinquante-sept, autorisé le 16 février — au moyen d'une procédure d'urgence — le gouvernement à prolonger, jusqu'au 15 avril, la loi sur le blocage des prix votée pour six mois à la fin d'août 1978. Le premier ministre, M. Anker Joergensen, souhaitait pouvoir prendre cette disposition afin d'éviter qu'une brusque flambée des prix à partir du 1er mars ne rende encore plus difficiles les négociations qui se déroulent entre patronat et syndicats pour le renouvellement des conventions collectives en vigueur depuis mars 1977. Ces pourparlers se trouvent d'ailleurs, pour l'instant, dans une impasse totale.

La prolongation ne souffrira aucune exception ni dispense et couvre aussi bien le secteur privé que le secteur public. De ce fait, les hausses de tarifs des transports et des taxes postales, qui auraient dû intervenir dès le début du mois prochain, sont donc automatiquement ajournées.

Les milieux industriels ont vivement protesté contre cette mesure. Elle a en revanche reçu l'approbation du président de la centrale syndicale L.O., M. Thomas Nielsen, qui a toutefois regretté qu'elle ne porte pas sur une période d'au moins six mois.

Lors du scrutin, les deux partis du gouvernement (sociaux-démocrates et libéraux) ont reçu l'appui des radicaux. Les chrétiens populaires et le centre démocrate se sont abstenus. — C.O.

LES PAYS INDUSTRIELS PARTICIPERONT EN JUIN AU SOMMET DE TOKYO

Tokyo *(A.F.P.)*. — Les gouvernements des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, de la France, de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Italie ont accepté l'invitation du Japon au sommet de Tokyo prévu pour la fin juin, M. Teshima, directeur général du bureau des affaires économiques au ministère des affaires étrangères, a également indiqué que le président de la Commission de la C.E.E. avait accepter cette invitation.

Le ministre des affaires étrangères, M. Sunao Sonoda, a démenti des informations selon lesquelles le président Carter ne participerait pas à la conférence.

AFFAIRES

FORD VEUT CÉDER SA PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ RICHIER

La direction du groupe automobile américain Ford a fait part à ses actionnaires de sa décision de céder sa participation, largement majoritaire, dans la société française Richier, dont il avait pris le contrôle en 1972. La société Richier, un des principaux constructeurs français de matériel de travaux publics, connaît depuis plusieurs années de graves difficultés. En 1977, le groupe avait ainsi enregistré une perte de 46 millions de francs venant après un déficit de 41 millions de francs en 1976. Cette situation avait entraîné la fermeture de l'usine de Pont-de-Claix (Isère) en 1977 et d'importantes compressions de personnel. Pour l'heure, aucun candidat au rachat de Richier ne s'est manifesté.

● RECTIFICATIF. — Un « mastic » a rendu incompréhensible un passage de l'article de Paul Fabra, en page 37, dans la première édition du 17 février. Il fallait lire : « A l'instar des Américains et des Britanniques, elle a, au contraire, constamment reproché aux responsables de Bonn (et de Tokyo) de ne pas pratiquer des politiques contractuelles suffisamment « actives », sans s'aviser qu'à l'inflation américaine et à sa conséquence — la faiblesse du dollar — devait correspondre une déflation, au moins relative, dans les pays dont la monnaie se revaloriserait par rapport à la devise américaine. »

PRECISION. — Dans le commentaire sur la conférence de presse du président de la République consacré aux montants compensatoires (*le Monde* du 17 février), il fallait lire : « *On redoute à Paris que les Britanniques refusent avec une particulière intransigeance un ajustement, même léger, des prix communs s'ils ont obtenu auparavant les 5 % de dévaluation* de la « *livre verte* », et non pas « *s'ils n'ont pas obtenu auparavant les 5 %* ».

CONJONCTURE

LE PRINCIPE D'UNE AUGMENTATION DE L'AIDE FRANÇAISE AU DÉVELOPPEMENT EST ARRÊTÉ

Le président de la République a réuni, vendredi matin 16 février, un conseil central de planification consacré à l'aide bilatérale et multilatérale de la France au développement. Ce conseil a arrêté le principe d'une augmentation de cette aide dans les années à venir.

La contribution de la France au Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) sera accru. En outre, à partir de l'exercice budgétaire 1980, l'aide apportée directement par la France aux pays avec lesquels elle a des accords de coopération sera également augmentée. Le conseil a précisé que, dans l'attribution de cette aide, seraient sélectionnés des projets qui tiennent compte à la fois des besoins exprimés par les Etats et des incidences que ces projets peuvent avoir sur l'activité de certains secteurs économiques français.

LES RÉSULTATS DE JANVIER CONFIRMENT LA PRÉCARITÉ DE L'ÉQUILIBRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

En janvier, le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 1,9 milliard de francs en données brutes, mais excédentaire de 51 millions de francs, après correction des variations saisonnières.

En données brutes, les importations ont atteint 32 672 millions de francs (+ 1,2 % par rapport au mois précédent, + 12,2 % en un an) et les exportations 30 133 millions de francs (— 3,1 % en un mois, + 16,3 % en un an). Le déficit a donc été de 1 938 millions de francs, ce qui est important (— 597 millions en décembre).

Après correction des variations saisonnières (méthode qui, malgré ses imprécisions, permet de dégager une tendance), les importations ont atteint 31 791 millions de francs en janvier 1979 (+ 0,3 % en un mois ; + 11,8 % en un an) et les exportations 31 842 millions (+ 3,9 % en un mois, + 18,6 % en un an). L'excédent a été de 51 millions, contre un déficit de 1 963 millions en décembre.

Le commerce des biens d'équipement professionnels a dégagé en janvier (après correction des variations saisonnières) un excédent de 1,3 milliard de francs. Dans le domaine automobile (y compris les pièces détachées et les véhicules utilitaires), le surplus s'est établi à 2,1 milliards de francs, c'est-à-dire à un niveau égal à la moyenne mensuelle de 1978.

Les échanges agro-alimentaires ont dégagé un excédent de 156 millions de francs en raison des exportations de céréales qui ont atteint 1,9 milliard de francs en janvier contre 1 milliard de francs en décembre. Par contre, la situation des seuls produits alimentaires transformés est restée insatisfaisante, note le ministère du commerce extérieur.

Le déficit énergétique s'est élevé à 5,3 milliards de francs, à un niveau inférieur de 0,5 milliard de francs à celui — particulièrement élevé en raison d'un stockage d'anticipation avant la hausse de l'OPEP — du mois précédent.

Enfin, une nouvelle poussée des importations de biens de consommation a conduit à un déficit de 219 millions de francs dans ce secteur.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Soutien au dollar - Léger malaise sur le franc

Soutien massif des banques centrales en faveur du DOLLAR, malmené par les péripéties de la crise iranienne et la hausse partielle des prix du pétrole léger ; malaise sur le FRANC FRANÇAIS pour des motifs à peu près analogues, conjugués avec les conflits sociaux, tels sont les faits marquants de la semaine sous revue.

Lundi, les événements d'Iran, et notamment la victoire de l'ayatollah Khomeiny, déprimaient le DOLLAR, qui se raffermissait le jour suivant grâce aux interventions massives des banques centrales, notamment la Bundesbank. De plus, M. William Miller, président du conseil d'administration du Système de réserve fédérale (FED), réaffirmait l'intention des autorités monétaires américaines de soutenir le DOLLAR. « *Nous n'hésiterons pas à utiliser les moyens mis à notre disposition ni à en mobiliser de nouveaux pour atteindre ce but.* »

Dans cette optique, le Trésor des Etats-Unis procédera, le 21 février, à une seconde émission de « bons Carter » en Allemagne fédérale, pour 1,35 milliard de dollars, après celle de 1,6 milliard de dollars le 13 décembre dernier. Dans ces conditions, même l'annonce, mercredi, d'une hausse de leur pétrole par les émirats d'Abu-Dhabi et du Qatar, n'a entraîné qu'une baisse modérée de la monnaie américaine, dont les cours se sont, finalement, inscrits en légère hausse d'une semaine sur l'autre. Ajoutons qu'à Tokyo l'annonce d'un déficit sensible de la balance commerciale en janvier a permis au DOLLAR de remonter de 198 yens à plus de 200 yens d'un vendredi à l'autre.

Un léger malaise a affecté cette semaine la tenue du FRANC FRANÇAIS, qui s'est inscrit en baisse par rapport à toutes les monnaies, et surtout par rapport aux monnaies fortes, notamment le DEUTSCHEMARK, qui a dépassé 2,30 F pour la première fois depuis le début de décembre dernier. La Banque de France a jugé inutile d'intervenir. Les milieux financiers attendent néanmoins de voir quelle sera son attitude si le DM dépasse 2,31 F la semaine prochaine. A l'évidence, il se passe quelque chose sur le marché des changes ces derniers jours. Certes, aucune attaque en règle n'a été décidée, aucune véritable défiance ne se manifeste, mais, aussi bien à l'étranger qu'en France, on se pose des questions.

Outre la gravité des conflits sociaux, qui ne laissent pas d'inquiéter certains, la hausse prévisible du prix du pétrole fait craindre à beaucoup à la fois une dégradation de la balance commerciale française et une reprise de l'inflation. De là à penser que la politique de M. Raymond Barre pourrait échouer, il n'y a qu'un pas, vite franchi, notamment hors de nos frontières, où l'on se demande si le franc ne va pas redevenir un « sujet d'intérêt ». Et de relever une petite poussée sur les termes de règlement (termaillage) au cas où... Les « bonnes nouvelles » ne sont pas prises en compte, notamment le redémarrage lent mais certain de l'économie constaté par l'INSEE et confirmé par le sondage périodique de la *Vie française*, qui fait état d'une amélioration non négligeable dans le comportement et les pronostics des chefs d'entreprise (marges, investissements et même emploi).

« Etats d'âme » des milieux financiers ou glissement précurseur ?

Il est encore difficile de mesurer exactement les dégâts infligés à notre économie par la nouvelle crise du pétrole, d'autant que nos voisins suisses et ouest-allemands viennent d'enregistrer une hausse sensible de leurs prix intérieurs *(voir l'article de Paul Fabra dans* le Monde *du 17 février)*. Le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres, mais, en l'occurrence, il permettra peut-être de réduire ce fameux « différentiel d'inflation » qui fait si peur aux cambistes.

Sur le marché de l'or, les cours se maintiennent au niveau élevé de 247 dollars environ, après un repli à 237 dollars, et ceci en dépit de la stabilité de la monnaie américaine. A l'évidence, l'inquiétude l'emporte, et le prix du « fabuleux métal » a traduit ce sentiment.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0030	8,5608	3,3420	3,7115	58,5677	4,0160	1683,52
	—	2,0050	6,5062	3,3222	3,6992	58,4056	3,9979	1675,17
New-York.	2,0030	—	23,3972	59,9340	53,9065	3,4199	49,8753	0,1189
	2,0050	—	23,5710	60,3300	54,2085	3,4328	50,1504	0,1196
Paris.....	8,5608	4,2740	—	256,15	230,65	14,6169	213,16	5,0850
	8,5062	4,2425	—	256,83	229,94	14,5640	212,76	5,0777
Zurich....	3,3420	166,85	39,0383	—	90,0431	5,7062	83,2169	1,9851
	3,3222	165,70	39,8571	—	89,8192	5,6882	83,0990	1,9832
Francfort.	3,7115	185,30	43,3551	11,0578	—	6,3372	92,4189	2,2046
	3,6992	184,50	43,4885	111,3458	—	6,3336	92,5275	2,2092
Bruxelles	58,5677	29,2400	6,8413	17,5247	15,7798	—	14,5835	3,4788
	58,4056	29,1300	6,8662	17,5799	15,7886	—	14,6088	3,4865
Amsterdam	4,0160	208,50	46,9115	120,1674	108,2029	6,8570	—	2,3854
	3,9979	199,40	47,0005	120,3379	108,0758	6,8451	—	2,3865
Milan....	1683,52	840,59	196,6541	503,74	453,58	28,7449	419,28	—
	1675,17	835,50	196,9357	504,22	452,84	28,5053	415,06	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle avance du cuivre et du zinc

METAUX. — *La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. En l'espace de sept semaines, elle atteint 25 %. Les craintes de pénurie sont encore loin de s'estomper. En effet, le Zaïre vient d'annoncer une sensible réduction de sa production et un bateau transportant du métal provenant de Zambie à destination de la Belgique aurait coulé au large des côtes espagnoles. Quant aux stocks britanniques de métal, ils sont revenus à leur niveau le plus bas depuis juillet 1975, soit à 308 950 tonnes (10 125 tonnes).*

Nouvelle progression des cours du zinc à Londres. Pour la seconde fois depuis le 1er janvier, les producteurs européens ont majoré le prix de leur métal, pour les porter de 760 à 800 dollars la tonne. Il reste encore à un niveau inférieur au cours pratiqués sur le marché. La situation statistique, grâce aux efforts concentrés des grands producteurs pour réduire l'offre de métal, ont porté leurs fruits. Quant aux stocks mondiaux, ils tendent à se réduire.

Effritement des cours du plomb à Londres malgré des achats suivis effectués pour le compte de plusieurs pays d'Europe orientale.

Fermeté persistante des cours de l'argent à Londres qui ont progressé depuis le commencement de l'année de près de 25 % en corrélation avec la hausse de l'or et les incertitudes monétaires et politiques. Nombre de spécialistes prévoient une nouvelle tension des prix, fonction toutefois de la politique américaine qui sera suivie en matière de liquidation des stocks stratégiques.

Sur le marché libre de Londres, les prix de l'aluminium atteignent 1 390 dollars la tonne soit 200 dollars de plus qu'au commencement de l'année.

TEXTILES. — *Les cours de la laine sont soutenus sur les différents marchés à terme. Les exportations australiennes se sont accrues de 38 % atteignant 262,8 millions de kilos pour les cinq premiers mois de la saison en cours. Le Japon a accru de 21,3 % (859 531 balles) ses achats de laine en Australie durant les sept premiers mois de la saison en cours. A fin janvier, les « réserves » de la commission australienne de la laine s'élevaient à 995 000 balles au lieu de 1 280 000 balles un an auparavant. En décembre et janvier, les achats de soutien ont porté sur 50 000 balles.*

DENREES. — *Reprise des cours du sucre sur l'ensemble des places commerciales stimulés par la confirmation de la vente de 280 000 tonnes de sucre à l'U.R.S.S. par deux négociants français et britannique.*

Les cours du café se sont effrités. L'Institut brésilien du café estime la récolte brésilienne pour la saison 1979-1980 à 21,3 millions de sacs, soit 1,3 million de sacs de plus qu'en 1978-1979.

CEREALES. — *La rupture des négociations relatives à la signature d'un accord international sur le blé à Genève a exercé peu d'influence sur le marché aux grains de Chicago.*

Cours des principaux marchés

du 16 février 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 972 (951,50) ; à trois mois, 988 (968,50) ; étain comptant, 7 400 (7 180) ; à trois mois, 7 200 (7 110) ; plomb, 520 (522) ; zinc, 403 (395) ; argent (en pence par once troy), (359,1).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 86 (84,40) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (107,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 200-208 (190-210).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 900 (1 910).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars, 65,28 (63,35) ; mai, 67,55 (65,60).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars, 228 (220) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (512).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars, 22,20 (22,50).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 60,75-61,75 (60,75-62).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 246,50-247 (247,75-248,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 155,50 (157,90) ; mai, 158,20 (160) ; sucre, mars, 8,53 (8,64) ; mai, 8,91 (8,83) ; café, mars, 122,30 (125,50) ; mai, 121,40 (123,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 105,90 (104,80) ; mai, 111,50 (109,90) ; café, mars, 1 398 (1 417) ; mai, 1 322 (1 327) ; cacao, mars, 1 745 (1 790) ; mai, 1 801 (1 844).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 460 (1 475) ; mai, 1 490 (1 515) ; café, mars, 1 175 (1 170) ; mai, 1 132 (1 133) ; sucre (en francs par tonne) : mai, 931 (877) ; août, 980 (932).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 382 1/4 (364 3/4) ; mai, 343 3/4 (344 3/4) ; maïs, mars, 237 3/4 (236 3/4) ; mai, 253 1/4 (247 1/2).

Indices : Reuter : 1 526,30 (1 531). Moody's : 1 042,70 (1 024,50).

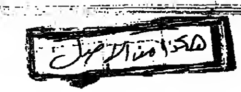
MARCHÉ MONÉTAIRE

La tension s'accentue

Perceptible dès la semaine précédente, la tension s'est accentuée cette semaine sur le marché monétaire de Paris sur toutes les échéances, à l'exception du taux au jour le jour, resté stable à 7 %. A terme, la progression a été de 1/4 % environ : 7 1/8 % contre 6 7/8 % à six mois, 7 1/2 % contre 7 1/4 % à un an, etc., et avec des transactions assez importantes. Les opérateurs et trésoriers de banque se sont manifestement « couverts », dans la crainte que non seulement la baisse des taux soit terminée, mais qu'aussi une remontée soit possible en 1979. Une certaine psychose semble même se développer pour les raisons évoquées en rubrique des changes ci-dessus : hausse du pétrole, puis des prix, donc reprise de l'inflation, etc. On a noté que les banques étrangères installées à Paris, qui surveillent le marché des changes, et s'estiment mal « bordées », se sont également couvertes.

Ladite psychose, apparemment, s'est emparée du marché des taux à long terme, où, à partir de mercredi, et surtout de jeudi, on a relevé des ventes appréciables d'obligations (près de 1 milliard de francs en deux jours), avec une hausse de 0,10 % sur le rendement du marché secondaire et une baisse des cours atteignant 0,50 % à 0,60 %. Est-ce seulement un accès de mauvaise humeur ou un renversement de tendance en règle ? Encore une fois, les éléments psychologiques ont pris le dessus. Pour l'instant, la Banque de France n'a pas changé de politique en ce qui concerne l'argent à très court terme, la petite tension actuelle étant due à l'approche de la fin de la période de constitution des réserves.

A l'étranger, M. William Miller, président de la réserve fédérale des Etats-Unis, a déclaré que la baisse récente du taux de base des banques était « la conséquence de facteurs saisonniers » et que la tendance fondamentale n'était pas modifiée. — F. R.



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Baisse générale des obligations à taux fixe et hausse des emprunts indexés, avec un important volume d'affaires, tel a été le fait saillant de la semaine (voir en rubrique « marché monétaire »).

Quarante-deux séances se sont écoulées sur les cent durant lesquelles les cours du napoléon seront pris en considération pour l'établissement du prix de reprise de la rente 4 1/2 % 1973. A leur issue le 16 février, ce prix théo-

	16 fév.	Diff.
4 1/2 % 1973	758,30	+ 0,30
1 % 1973	4283	+288
10,30 % 1978	103,10	— 0,10
10 % 1978	106	— 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	103,75	— 0,15
P.M.E. 11 % 1977	105,30	— 0,20
8,80 % 1977	108	+ 0,70
10 % 1976	106,35	— 0,05
9,80 % 1978	105,30	— 0,20
9,45 % 1978	103,40	— 0,10
8,80 % 1978	100	— 0,40
C.N.E. 3 %	2932	+130

rique s'élevait à 752,07 F contre 746,62 F le 2 février.

La S.N.C.F. lancera lundi 19 février, un emprunt de 1,2 milliard de francs divisé en 240 000 obligations de 5 000 F portant un intérêt de 9,70 %.

Cet emprunt aura une durée de dix-huit ans.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le Cetelem annonce pour 1978 un bénéfice net de 37,8 millions de francs (contre 35,3 millions) et un dividende global de 15 F (contre 12 F). Avec Cofica, le résultat consolidé d'exploitation s'établit à 83,8 millions de francs (+ 26 %).

Après avoir abandonné son projet de prendre le contrôle de Bertrand Faure Epeda, Révillon revient à la charge et relève les termes de son offre initiale en proposant 245 F par action, au lieu de 215 F.

Cependant, une filiale de la Banque Worms et la Société privée de gestion financière, agissant pour le compte des principaux actionnaires de Bertrand Faure (la famille et Auto-Coussins), ont racheté assez de titres pour leur assurer la majorité (59 %). Mais, affirme-t-on chez

	16 fév.	Diff.
Bail Equipement	235	— 18,10
B.C.T.	127	— 12,20
Cetelem	284	— 0,20
Cie Bancaire	407	— 11
Cie du Nord	26	— 0,95
C.C.F.	133	— 4,60
C.F.F.	426,50	— 18,30
C.F.I.	140,50	— 8
Crédit du Nord	58,70	— 3,40
Financ. Paris	203	— 7
Locafrance	210	— 8
Locindus	455	— 14
Prétabail	484	— 8
U.C.B.	222	— 8
Eurafrance	812,20	— 5,80
Cie du Midi	870	— 25
Pricel	188	— 6,90
Schneider	151	— 8
Suez	273,50	— 14

Worms, « nous restons ouvert à la discussion ». La prise de contrôle ne serait donc qu'une affaire de prix. Avec un nouveau prétendant sur les rangs, le groupe américain Lear Siegler, qui propose 290 F, Révillon risque d'avoir fort à faire.

Le dividende de Locabail Immobilier sera majoré de 11,6 %, à 21,20 F.

Le bénéfice net du Crédit du Nord pour 1978 atteint 25,5 millions de francs (contre 11,8 millions), dont 10,2 millions ont fiscalement le caractère de plus-value à long terme. Le dividende global statutaire de 3,75 F est maintenu.

La S.P.G.F. lance une O.P.A. sur les actions de la Compagnie foncière du château d'eau de Paris, au prix unitaire de 650 F.

Alimentation

Le bénéfice de Cedis pour 1978 a progressé plus rapidement (+ 22,9 %) que le chiffre d'affaires de la société (+ 14,5 %), atteignant 38,27 millions de francs, contre 31,14 millions. Le dividende global sera maintenu à 30 F. Mais il s'appliquera à un capital augmenté de 20 % par attribution gratuite. Pour l'exer-

	16 fév.	Diff.
Beghin-Say	124	— 11,10
B.S.N.-G.-D.	480	— 30
Carrefour	1689	— 66
Casino	1303	— 81
Gén. Occidentale	249	— 2,50
Guyenne et Gasc.	384	— 24
Moët-Hennessy	497	— 25
Mumm	390	— 10
Olida-Caby	171	— 11
Pernod-Ricard	286	— 13,90
Radar	460	— 18
Raf. St-Louis	104,50	— 5,50
Saupiquet	186	— 8
Veuve Clicquot	650	— 42
Vinipirx	387	— 10
Nestlé	9010	+150

cice en cours, le président Mathey table sur une progression de 14,7 % des ventes du groupe.

Bâtiment et travaux publics

Le compte de pertes et profits de Cerabati pour 1978 est légèrement bénéficiaire. Avec le report à nouveau, le maintien du dividende global à 7,50 F est assuré. L'allègement des structures et l'augmentation prévue de 20 % du chiffre d'affaires grâce au lancement de produits nouveaux devraient permettre d'améliorer, en 1979, la rentabilité de la société.

Plusieurs valeurs du compartiment ont été sévèrement éprouvées, notamment Entr. J. Lefebvre, Auxiliaire d'Entreprise, et, surtout, Bouygues, qui a perdu 13,8 % dont 8 % en une seule séance.

Cette dernière société a fait connaître que, avec un chiffre d'affaires en progression de 39 % en 1978, à 5,1 milliards de francs, le bénéfice consolidé sera supérieur à 70 millions de francs contre

	16 fév.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	340	— 21
Bouygues	734	—110
Chim. et Routière	129,80	— 1,70
Ciments Franç.	129	— 6
Dumez	543	— 61
Ent. J. Lefebvre	326	— 30,20
Gén. d'Entrep.	184,90	— 7,10
Gds Travx Marseille	365	— 14,50
Lafarge	220	— 14
Maisons Phénix	505	— 10
Poliet et Chausson	157,50	— 3

50,16 millions de francs en 1977, après qu'auront été comptées pour zéro toutes les créances, toutes les immobilisations et les stocks en Iran, les indemnités qui seront obtenues de la COFACE n'étant pas prises en compte dans ces résultats. La totalité du personnel employé en Iran a été rapatrié en novembre et décembre derniers.

Le chiffre d'affaires de 1979, du même ordre au total que celui de 1978, est assuré, notamment avec le développement de l'activité France, hors tous contrats nouveaux à l'exportation dont les négociations sont en cours.

Filatures, textiles, magasins

La progression du résultat consolidé d'exploitation de Damart-Servipost pour 1978 devrait être supérieure aux prévisions, avec un taux de l'ordre de 18 à 20 %.

Pour la première fois depuis douze ans, les résultats de S.C.O.A. ont baissé pour l'exercice 1978, clos le 30 septembre dernier. Le bénéfice net de la maison-mère est revenu de 50,8 millions de francs à 7,1 millions. Quant aux

	16 fév.	Diff.
Dollfus-Mieg	63	— 2
Sommer-Allibert	325,10	— 7,90
Agache-Willot	550	— 20
Lainière Roubaix	32	— 1
Roudière	315	— 5,10
Saint-Frères	92,10	— inch.
S.C.O.A.	57,90	— 16,70
C.F.A.O.	349	— 32
B.H.V.	161	— 1
Darty	586	— 21
Gal. Lafayette	185	— 7
Prénatal	33,20	— 1,30
Printemps	124,20	— 11,70
La Redoute	449	— 28

comptes consolidés (part du groupe), ils se soldent par une perte de 24,7 millions de francs, contre un bénéfice de 70,4 millions de francs.

Selon le président Nesterenko, cette évolution à rebours est la conséquence du retournement brutal de la conjoncture, à partir du printemps, dans les pays où le groupe opère, mais aussi de la concurrence asiatique accrue dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Il reste néanmoins confiant pour l'avenir, ajoutant que deux ans seraient nécessaires pour mener à bien les mesures de redressement engagés. Un dividende statutaire global de 3,75 F sera versé, contre 8,10 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

Malgré la progression de 7,1 % de son chiffre d'affaires à 998 millions de francs, la Compagnie d'applications mécaniques S.K.F. ne compte pas pour 1978 sur une amélioration de ses résultats. Pour l'exercice précédent, elle avait enregistré un déficit de 31,9 millions. Le dernier dividende global (7,50 F) avait été versé au titre de l'exercice 1975.

	16 fév.	Diff.
Chiers-Châtillon	18	— 1,20
Creusot-Loire	52,80	— 7,10
Denain-Nord-Est	25,90	— 1,90
Marine-Wendel	33,50	— 2,50
Métal.-Nav. Dunk.	46,20	+ 0,10
Pompey	65	— 3
Sacilor	16,80	— 1
Saulnes	35,40	— 0,60
Usinor	11,50	— 0,20
Vallourec	95	— 3,40
Alspi	63,30	— 3,40
Babcock-Fives	125,10	— 5,90
Gén. de Fonderie	194	— 12
Poclain	165,20	— 17,30
Sagem	165	— 31
Saunier-Duval	165	— 3,20
Penhoët	250	+ 1,50
Peugeot-Citroën	358	— 39
Ferodo	390	— 9,30

Le chiffre d'affaires consolidé de Manurhin a dépassé le milliard de francs (+ 24 %) pour la première fois en 1978. Le bénéfice est

RECORD DES ÉMISSIONS BATTU EN 1978

Les émissions de valeurs mobilières ont battu leurs records en 1978, avec un montant global de 12,3 milliards de francs (+13,4 %), indiquent les statistiques du Crédit lyonnais. La part des obligations s'est élevée à 5 milliards de francs (+ 12,1 %), avec, toutefois, une baisse notable des émissions du secteur privé (— 29,4 % à 10,8 milliards de francs, dont 2,2 milliards de francs seulement pour les sociétés non financières).

Les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) ont progressé de 17,7 %, à 17,3 milliards de francs environ, dont 5,4 milliards de francs pour les augmentations de capital en espèces, soit 100 % de plus qu'en 1977 (2,7 milliards de francs). Les emprunts convertibles, en revanche, sont revenus de 1,8 milliard de francs à 727 millions de francs.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 12 AU 16 FEVRIER

L'ombre d'une crise

L'OMBRE d'une crise dont on ignore encore la profondeur et l'étendue s'est incontestablement profilée cette semaine dans les milieux financiers. A la Bourse de Paris où les cours baissent déjà quasiment sans discontinuer depuis la mi-janvier, cela s'est traduit par une chute supérieure à 4,3 % en moyenne des actions françaises. Il faut remonter plus d'un an en arrière pour trouver un mouvement d'une telle ampleur (— 4,2 % du 30 janvier au 3 février 1978).

Des mois de hausse soutenue viennent ainsi d'être littéralement balayés et l'indice général de la Compagnie des agents de change (CAC) se retrouve à la veille du week-end plus de 10 % au-dessous de son plus haut niveau de l'an dernier. Rien d'étonnant à cela : sauf brutal retournement de tendance, le mois boursier qui prendra fin mardi prochain se soldera par un repli qui avoisinera 16 %. « Une liquidation saignante », commentent déjà les professionnels. Oui, la plus « saignante » que le palais Brongniart aura connue depuis mai 1977 exactement.

Le ton était donné dès lundi, séance à l'issue de laquelle les actions françaises perdirent près de 2 % dans un climat très incertain. Si incertain d'ailleurs que, sans raison autre que technique, les cours remontèrent d'environ 0,5 % le lendemain avant de reperdre ce maigre gain mercredi. Jusque-là, pas de panique : « Les cours baissent certes, mais il n'y a guère d'affaires », faisaient remarquer les boursiers d'un ton néanmoins teinté de quelque appréhension. La suite allait montrer que ces craintes étaient, ô combien, justifiées. Jeudi matin le monde occidental apprenait, presque sans surprise, la première conséquence des événements d'Iran : deux Emirats du golfe Persique majoraient le prix de vente de leur pétrole. La Bourse accusa le coup. A l'ouverture de la séance, une certaine fébrilité pouvait être observée autour de la corbeille. Deux heures plus tard, non seulement les cours avaient perdu 2,7 % en moyenne, mais le volume des transactions avait doublé (voir tableau). « Si ce n'est pas l'affolement, cela y ressemble », commentaient des habitués de la corbeille. Il fallait arrêter cette hémorragie. Dès jeudi après-midi (après la séance, les « gendarmes » se mirent au travail. Des agents de change et des banquiers furent discrètement contactés et l'on s'employa à ramasser le maximum de « papier » offert, afin de ne pas surcharger la dernière séance de la semaine. Mission réussie : à la veille du week-end, les valeurs françaises parvinrent même à redresser légèrement la tête (+ 0,4 %) dans un climat un peu moins angoissé.

Cette timide amélioration de circonstance a-t-elle quelques chances de se poursuivre ? Les « gendarmes » ont souvent démontré qu'ils pouvaient, en y mettant le prix, renverser la vapeur sur un marché touché par une vague de baisse. Encore faut-il que celle-ci ne soit ni trop importante ni annonciatrice d'une véritable tempête. Auquel cas...

Deux catégories de vendeurs semblent, pour l'heure, faire la loi au palais Brongniart. On ne reviendra pas sur les raisons qui poussent les premiers — les Français — à se débarrasser d'une partie de leurs titres au profit des traditionnelles valeurs refuges : le lingot d'or, dont le prix s'est accru de 1 400 francs en une semaine, et les emprunts d'Etat (4 1/2 % et 7 % 1973) précisément indexés sur le métal jaune. La décision des deux Emirats alourdit d'ores et déjà d'environ 500 millions de francs la facture pétrolière de la France, et ce, sans préjuger de la nouvelle hausse qui pourrait être décidée au printemps par l'OPEP. Cela paraît suffisant pour décourager plus d'un opérateur boursier français.

Reste les autres, les fameux investisseurs étrangers, dont le poids psychologique sur le marché est de première importance. Or, eux aussi se sont mis à vendre des actions françaises, déjà effrayés qu'ils étaient par le chômage, la crise sidérurgique, et les milliers de manifestants qui, chaque jour, descendent dans la rue depuis quelque temps. Les investisseurs étrangers craignaient que le plan Barre ne se solde par un demi-échec. La crise de l'or noir a, semble-t-il, renforcé leurs appréhensions. Apparemment, ils ne sont plus les seuls...

PATRICE CLAUDE.

en hausse et le dividende global (13,50 F pour 1977) sera majoré.

Le dividende global de SATAM (4,50 F pour 1977) sera également augmenté, compte tenu des résultats accrus enregistrés tant par la société mère que par le groupe.

Matériel électrique, services publics

Nouveau record de bénéfice en 1978 pour Schlumberger, qui annonce un résultat net de

	16 fév.	Diff.
Alsthom-Atlant.	59,30	— 1,50
C.E.M.	55,20	— 8,70
C.I.T.-Alcatel	965	— 10
C.G.E.	377	— 11
C.S.F.	334	+ 0,50
Legrand	1624	— 52
Leroy-Somer	685	— 15
Machine Bull	55,30	— 2,70
Matra	4935	—210
Moulinex	131	— 2,40
P.M. Labinal	140	— 4,50
Radiotechnique	397	— 14
Signaux	288	— 30
Thomson-Brandt	220	— 7
I.B.M.	1311	+ 28
I.T.T.	120,50	— 1
Schlumberger	420,50	+ 15,30
Siemens	611	— 4
Gén. des Eaux	438	— 17
Lyonn. des Eaux	450	— 10,10

502 millions de dollars, accru de 25 % d'un exercice sur l'autre, pour un chiffre d'affaires augmenté de 22 %.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 9 2	COURS 16 2
Or fin (kilo en barre)	32 180	32 480
— (kilo en lingot)	32 150	32 555
Pièce française (20 fr.)	276 50	277 10
Pièce française (10 fr.)	218	216 50
Pièce suisse (20 fr.)	280	288 20
Union latine (20 fr.)	243	248 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	202 50	201
Souverain	291 20	294 80
● Souverain Elizabeth II	334	343 50
● Demi-souverain	352	364 50
Pièce de 20 dollars	1260	1285 60
— 10 dollars	720	723
— 5 dollars	440	480
— 50 pesos	1234	1298 50
● — 20 marks	860	848
— 10 florins	254	245
● — 5 roubles	148 50	151 80

Le bénéfice net de P.M. Labinal pour 1978 marquerait une progression d'environ 50 %, pour

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 juin prochain, Zambia Copper Invest-

	16 fév.	Diff.
Imétal	57,50	— 2,10
Penarroya	41	— 3
Charter	12,20	— 0,15
Inco	78,60	— 1
R.T.Z.	23,20	— 0,48
Union minière	113	+ 0,50
Z.C.I.	0,85	— 0,04
Kléber	61,90	— 2,10
Michelin	964	— 34

atteindre 8,9 millions de francs. Les actionnaires encaisseraient un dividende global porté de 9,75 F à 12 F.

ment a réalisé un bénéfice net de 338 000 dollars contre 375 000 dollars.

Produits chimiques

M. Seefelder, président du groupe allemand B.A.S.F., reste optimiste quant à l'avenir de la chimie allemande, mais prévoit

	16 fév.	Diff.
C.M.-Industries	275,50	— 18,40
Cutelle et Foucher	114,30	— 3,20
Institut Mérieux	410	— 20
Laboratoire Bellon	284	— 16
Nobel-Bozel	40,05	— 1,15
Pierrefitte-Auby	50,50	— 7,10
Rhône-Poulenc	102,50	— 4,70
Roussel-Uclaf	335,10	— 21,20
B.A.S.F.	310	+ 3
Bayer	318	— 1
Hoechst	308	— 6,90
Norsk Hydro	281	+ 15,30

une année 1979 agitée, ne serait-ce qu'en raison des formidables tensions observées sur le marché du naphta, matière première de cette industrie.

Le groupe maintiendra ses investissements à un niveau élevé pour l'exercice en cours (1,8 milliard de DM).

En 1978, la croissance en volume de la chimie allemande s'est élevée à 5 % pour un chiffre d'affaires accru seulement de 2,7 % à 88,5 milliards de DM en raison de la dégradation des prix

Bourses étrangères

LONDRES

Résistant

Tombé lundi à son plus bas niveau depuis onze mois, en raison des événements d'Iran et des tensions sociales, le marché s'est redressé par la suite sur la nouvelle qu'il n'y aurait pas de grève générale chez British Leyland. De plus, les grandes banques ont relevé leur taux de base d'un pourcentage moins important que prévu.

Fermeté en pétrole, sur la perspective d'une hausse générale des prix, favorable aux gisements de mer du Nord, et irrégularité des mines d'or.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 435,3 contre 450,7 ; mines d'or, 177,2 contre 174.

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
Bowater	173	173
Brit. Petroleum	950	960
Charter	151	145
Courtaulds	106	108
De Beers	450	443
Free State Geduld	23 1/4	24
Gt. Univ. Stores	306	290
Imp. Chemical	347	357
Shell	620	628
Vickers	175	174
War Loan	28 1/8	28 1/4

FRANCFORT

Déprimé

Les événements d'Iran ont continué d'assombrir le climat sur les marchés ouest-allemands cette semaine : un certain nombre de commandes industrielles semblent définitivement perdues et les paiements sur contrats en cours compromis.

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
A.E.G.	68,60	67,80
B.A.S.F.	134,70	133,20
Bayer	137,10	136
Commerzbank	208,50	205,50
Hoechst	134,20	133,20
Mannesmann	162,20	160,50
Siemens	263,70	251,30
Volkswagen	237,70	235,50

NEW-YORK

Assez ferme

Wall Street a réagi assez favorablement cette semaine aux mauvaises nouvelles pouvant affecter le marché, et l'indice Dow Jones a monté de 3 points à 827. Même l'évolution de la situation en Iran n'a guère perturbé les opérateurs : lundi, la victoire de l'ayatollah Khomeiny s'est traduite par une hausse de deux points de l'indice, tandis que l'annonce par Abu-Dhabi et Qatar d'une hausse du prix du pétrole affectait fort peu les cours. Sur le plan intérieur, les signes avant-coureurs d'un ralentissement de l'activité économique, tels que la faible progression de la production industrielle et surtout la forte diminution des mises en chantier de logements, n'ont pas davantage ému le marché, plus sensible aux déclarations rassurantes du président Carter sur les économies volontaires d'énergie et du président de la Réserve fédérale sur la lutte contre l'inflation.

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
Alcoa	51 3/4	58
A.T.T.	63 3/8	64
Boeing	69 1/2	68 1/8
Chase Man. Bank	29 5/8	28 1/8
Du P. de Nemours	130 3/4	132 1/8
Eastman Kodak	59 1/8	60 1/2
Exxon	50 5/8	50 3/4
Ford	40 1/2	41 1/8
General Electric	48 1/4	46 3/4
General Foods	35	34 1/4
General Motors	55 1/8	55
Goodyear	16 7/8	16 3/4
I.B.M.	301	306 1/2
I.T.T.	28 3/8	27 7/8
Kennecott	24 1/2	24 1/8
Mobil Oil	78 3/8	71
Pfizer	30 1/8	31
Schlumberger	95	100
Texaco	24 3/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	25 5/8	24 5/8
Union Carbide	35 5/8	35 1/8
U.S. Steel	24 1/8	24
Westinghouse	11 5/4	11 3/4
Xerox Corp	57 1/4	56 3/8

TOKYO

	Cours 9 févr.	Cours 16 févr.
Canon	479	519
Fuji Bank	338	336
Honda Motors	490	482
Matsushita Electric	670	690
Mitsubishi Heavy	121	129
Sony Corp.	1 560	1 540
Toyota Motors	858	858

Valeurs diverses

La part du groupe Bis dont le résultat net consolidé pour 1978 marquera une progression d'environ 22 %. Le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice précédent avait atteint 34,34 millions de francs.

L'objectif de porter le chiffre d'affaires du groupe à 1,4 milliard de francs n'a, semble-t-il, pas

	16 fév.	Diff.
A.D.G.	125,30	— 6,50
L'Air liquide	380	— 7
Bic	548	— 48
Europe 1	689	— 80
Gle Ind. Part.	112,80	— 0,70
L'Oréal	699	— 26
J. Borel	112	— 5,30
Club Méditerranée	442	— 21
Arjomari	138	— 6,50
Hachette	224	— 1,50
Presses de la Cité	283	— 30
P.U.K.	72,20	— 3,70
St-G.-Pt-à-M.	138	— 2,20
Skis Rossignol	1891	— 82
Chargeurs réunis	220	— 9,80
U.T.A.	186	— 18

été atteint avec un résultat provisoire consolidé de 1,23 milliard.

Baignol et Farjon et Blanzy Conté Gilbert ont décidé de fusionner. Les parités d'échange d'actions n'ont pas encore été éliminées.

L'Air Liquide maintiendra un dividende global de 16,50 F sur un capital augmenté de 10 %, par attribution d'actions gratuites à partir du 1er mars prochain.

Pétroles

La filiale allemande de Mobil Oil projette de dépenser quelque 70 millions de DM d'ici à 1983 pour adapter son outil de production aux besoins du marché des produits pétroliers. Un exemple que beaucoup aimeraient voir suivre par d'autres compagnies.

	16 fév.	Diff.
Aquitaine	522	— 34
Esso	86,05	— 4,90
Franç. des pétroles	138,50	— 2,20
Pétroles B.P.	53,40	— 2,70
Primagaz	147	— 1
Raffinage	86	— 2,60
Sogerap	110,80	— 1
Exxon	210,90	+ 2,90
Petrofina	561	— 18
Royal Dutch	218	+ 4,20

avec la pénurie de naphta qui menace, et dont la rigidité des structures du raffinage européen est en partie responsable.

Esso Chimie a décidé de verser un acompte global de 30 F sur le dividende de l'exercice 1978.

Mines d'or, diamants

Entre le 2 février 1976 et le 7 février 1979, le prix de l'or vendu par le F.M.I. a doublé, passant de 126 dollars l'once à 252,53 dollars.

Les experts de la société ouest-allemande Degussa estiment que la situation confuse en Iran, mais

	16 fév.	Diff.
Amgold	106	+ 8
Anglo-American	21,70	+ 1,25
Buffelsfontein (1)	35,35	+ 1,85
Free State	100,60	+ 3,60
Goldfields	17,05	+ 0,15
Harmony	22,55	+ 0,60
President Brand	55,10	+ 0,90
Randfontein	198	+ 8
Saint-Helena	55,50	+ 1,10
Union Corporation	20,80	+ 0,90
West Driefontein	139,90	+ 2,30
Western Deep	53,65	+ 0,45
Western Holdings	121,10	+ 4,10
De Beers	26,10	— 0,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 8 F.

aussi les incertitudes sur les capacités de l'administration Carter de mener en même temps une politique économique satisfaisante et une lutte efficace contre l'inflation, vont pousser le métal jaune à la hausse.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Financ. de Suez*	309 325	81 133 925
Matra	7 195	35 407 950
C.S.F.	83 758	29 383 522
C.N.E. 3 %	6 380	21 235 225
Peugeot-Citroën	54 950	19 649 860

*Séance du 16 février.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	12 février	13 février	14 février	15 février	16 février
Terme	109 828 410	81 799 985	81 158 732	162 816 485	239 129 616
Compt.					
R. et obl.	181 844 242	251 744 663	221 277 924	436 571 357	880 749 207
Actions	51 359 046	52 273 694	42 901 944	63 721 737	63 619 819
Total	343 032 692	385 818 352	345 338 600	663 111 579	982 898 644

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1978)

	12 février	13 février	14 février	15 février	16 février
Franç.	98,2	98,5	98,5	95,8	—
Etrang.	108,2	109,2	109,4	108,8	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1978)

	12 février	13 février	14 février	15 février	16 février
Tendance	95,8	96,1	95,5	92,9	93,3

(base 100, 29 décembre 1961)

	12 février	13 février	14 février	15 février	16 février
Ind. gén.	84,8	84,9	84,8	82,5	82,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1979 a été tiré à 582 407 exemplaires.

En Allemagne fédérale

La condamnation de Me Croissant à deux ans et demi de réclusion est considérée comme assez modérée

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue du procès Me Croissant a été condamné, vendredi 16 février, à Stuttgart, à deux ans et demi de prison sans sursis et à quatre ans d'interdiction professionnelle (nos dernières éditions du 17 février). Ce verdict est considéré ici comme relativement modéré, dans la mesure où l'accusation réclamait trois ans et demi de prison et cinq ans d'interdiction professionnelle. Cette modération s'explique : au cours des longues délibérations, il était devenu clair que l'accusation avait du mal à étayer certains de ses reproches à l'adresse de l'avocat. Mais il était presque inévitable que le tribunal considère le « système d'information » établi par l'accusé au profit des membres de la Fraction armée rouge comme la preuve que celui-ci avait « soutenu une association criminelle ».

Le président du tribunal, M. Strohbusch, s'est efforcé d'établir qu'on ne reprochait pas à Me Croissant ses méthodes « agressives » dans la défense du groupe Baader-Meinhof, mais d'avoir, en transmettant à l'extérieur des ordres des emprisonnés de la Fraction armée rouge et des instructions sur le maniement d'armes ou d'explosifs, outrepassé les droits et les besoins légitimes d'une défense judiciaire.

La lecture du verdict a déclenché un tumulte ; nombre de sympathisants de l'accusé s'étaient donné rendez-vous à Stammheim. A peine le président avait-il annoncé la condamnation que trois jeunes gens franchirent les barrières du public, tandis qu'on entendait crier un peu partout, en français : « Libérez Croissant ! »

Quand Me Croissant sera-t-il libéré ? Au total, il a déjà été en détention pendant près de dix-neuf mois, et il est courant d'accorder une remise d'un tiers de la peine. Si cette procédure est suivie, le condamné devrait être libre début mars. Encore n'est-il pas impossible que, compte tenu de sa fuite à l'étranger, on le maintienne en prison pour la durée de sa condamnation, c'est-à-dire jusqu'aux environs de Noël.

Un autre problème est de savoir si, à l'expiration de la peine, le parquet fédéral reprendra contre Me Croissant les chefs d'accusation, bien plus graves, qui ont été exclus par l'arrêt de la Cour de cassation de Paris, lorsque celle-ci a autorisé l'extradition. Selon les accords franco-allemands, une telle procédure serait possible pourvu que, après sa remise en liberté, Me Croissant bénéficie d'un délai de trente jours, au cours duquel les autorités ouest-allemandes devraient le laisser librement repartir pour l'étranger, s'il le souhaitait.

JEAN WETZ.

Me DE FÉLICE : comment défendre un avocat jugé d'avance ?

Me Jean-Jacques de Félice a déclaré à propos de cette condamnation :

« *Il faut protester contre le jugement rendu, mais surtout en tirer leçon pour l'avenir. Comment défendre en effet des hommes et des femmes déclarés « indéfendables » ou contraints à n'accepter que des avocats conformes au modèle que l'Etat tolère ? Comment défendre un avocat jugé d'avance, condamné devant l'opinion grâce à un extraordinaire tapage de la télévision d'Etat et de la presse ? Comment défendre aujourd'hui, quand on interdit de fait la parole libre ?*

« *L'indifférence apparente de l'opinion publique devant le déroulement du procès Croissant ne doit pas surprendre : à partir du moment où la France des droits de l'homme livre un avocat politique à ses juges, renie sa tradition d'asile et nie sa loi et sa jurisprudence de refus d'extradition en matière politique, les jeux sont faits.*

« *Chacun l'a bien compris, le 16 novembre 1977, devant la prison de la Santé.* »

PÉKIN QUALIFIE D'« EXPLOSIVE » LA SITUATION A LA FRONTIÈRE VIETNAMIENNE

Le Vietnam a rejeté, samedi 17 février, une protestation de la Chine — remise vendredi à son ambassadeur — après un incident de frontière qui, selon Pékin, a fait quatorze morts et une vingtaine de blessés parmi les Chinois. Le ministre vietnamien des affaires étrangères estime que les Chinois portent la responsabilité des « crimes commis » à la frontière.

La Chine, dans une lettre adressée jeudi au Conseil de sécurité des Nations unies et publiée samedi, souligne pour sa part le caractère « explosif » de la situation. Tous les commentaires de la presse chinoise de samedi sont consacrés à la tension avec le Vietnam. Dans certains milieux diplomatiques de Pékin, on estime que la Chine peut préparer ainsi son opinion publique à une action contre le Vietnam.

Le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, arrivé vendredi à Phnom-Penh a eu des entretiens avec M. Heng Samrin, président du FUNSK, « dans une atmosphère de solidarité militante », indique l'agence vietnamienne de presse. D'autre part, le secrétaire général du comité central du FUNSK, M. Ros Samay, est arrivé vendredi à Moscou pour « consolider l'amitié entre les peuples du Kampuchéa et de l'U.R.S.S. », indique Tass. — (A.F.P.)

LE CENTENAIRE DE L'HOPITAL TENON

Nous devons fixer un butoir à la progression des dépenses hospitalières

déclare Mme Veil

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a réaffirmé, à l'occasion de la commémoration, le vendredi 16 février, du centenaire de l'hôpital Tenon (Paris) (1), en présence de M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique, et M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris, qui représentait M. Jacques Chirac, les nouvelles orientations de la politique hospitalière. « *Il s'agit*, a-t-elle déclaré, *de faire succéder le choix et la qualité sélective au renforcement indéfini des moyens, de ne plus augmenter le nombre de lits, voire de le réduire à l'occasion des modernisations, de contrôler le développement des équipements lourds et de surveiller avec plus d'attention encore l'évolution des effectifs.* » Surtout, Mme Veil a dit toute l'importance qu'elle attachait à la réforme de la tarification hospitalière, établissant des budgets globaux dans les hôpitaux (*le Monde* du 2 février) (2).

« *Le budget global*, a affirmé Mme Veil, *ne constitue pas une simple modification comptable : il s'agit d'obtenir progressivement une inflexion de certaines façons de penser, et, nous l'espérons, des comportements des responsables administratifs et médicaux des hôpitaux.* »

« *Il va de soi*, a déclaré le ministre de la santé, *que l'hôpital est un service public et qu'on ne cessera pas d'y admettre des malades faute de médicaments ou de produits. Mais il nous faut admettre que l'augmentation des budgets hospitaliers ne peut s'accroître indéfiniment* (...). *Ce qui est envisagé, sous le terme de budget global, c'est de fixer un butoir à la progression des dépenses hospitalières de façon à les faire évoluer dans un cadre défini en fonction de nos ressources.* » Mme Veil a encore ajouté : « *La nouvelle orientation ne peut réussir que si les médecins et les gestionnaires des hôpitaux se persuadent que produire des actes médicaux et guérir des malades sont deux activités qui ne se confondent pas nécessairement.* » Mme Veil a insisté également sur la nécessité de faciliter les sorties hebdomadaires des malades, sur l'amélioration de la programmation des examens ou sur la meilleure coordination entre l'hôpital et la médecine de ville.

Les nouvelles orientations de la politique hospitalière ont provoqué d'ores et déjà des réactions hostiles de l'ensemble des organisations représentatives des médecins hospitaliers : « *L'actuelle volonté du gouvernement de limiter les dépenses de santé et la création de budgets globaux*, ont déclaré leurs responsables lors d'une conférence de presse, *risque de nuire à la qualité des soins* (...). *85 % des dépenses hospitalières sont de caractère obligatoire (salaires des personnels, frais financiers et dépenses d'hôtellerie) et augmentent selon l'évolution des prix. C'est nécessairement sur les 15 % restants du budget qui représentent les dépenses de soins* (examens, médicaments), *que s'exercera la compression tarifaire. Une telle limitation ne peut amener qu'à une situation où seront retardées les interventions non urgentes, comme c'est le cas en Angleterre et en Suède.* »

Mme Simone Veil a également répondu elle-même lors de cette cérémonie de l'hôpital Tenon aux quelques dizaines d'étudiants qui l'avaient interrompue à deux reprises durant son discours pour contester l'actuel projet de réforme des études médicales. « *L'intérêt de la population*, a-t-elle déclaré, *est que ce projet soit voté et que soit limité le nombre de médecins, en fonction des besoins. C'est en même temps votre intérêt*, a-t-elle ajouté, *si vous voulez éviter l'apparition de médecins prolétarisés : d'ores et déjà, certains jeunes praticiens n'effectuent pas plus de quatre ou cinq actes par jour. En tout état de cause, c'est au Parlement et non aux étudiants de décider du bien-fondé de ce projet.* »

Une mobilisation des étudiants, notamment dans les C.H.U. de troisième année, semble s'organiser contre le projet de réforme, notamment dans les C.H.U. de Necker et de Saint-Antoine.

(1) L'hôpital est ouvert au public de 14 heures à 18 h. 30, les samedi 17 et dimanche 18 février.

(2) Le « budget global », expérimenté notamment à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye et à l'Hôtel-Dieu de Paris, consiste à affecter à chaque hôpital, en début d'année, une enveloppe globale que les responsables de l'hôpital répartissent par budgets entre les services, après discussion avec les chefs de service. L'actuel système des prix de journée n'incite pas les responsables hospitaliers à effectuer certains arbitrages à l'intérieur d'une enveloppe globale, mais les pousse à multiplier le nombre de journées d'hospitalisations et d'examens de laboratoires, puisque ces dépenses constituent autant de recettes pour l'établissement.

La visite de M. Deniau en Irak

LES ESPÉRANCES DÉÇUES

M. Jean-François Deniau se rend à Bagdad du 17 au 20 février 1979, afin de présider, avec son homologue irakien, M. Adnan Hussein Al Hamdani, ministre du plan et membre du Conseil de commandement de la révolution, la commission mixte de coopération économique. Cette session, la troisième du genre, qui devait avoir lieu fin octobre, avait été reportée officiellement pour des raisons de calendrier, en fait, sans doute, à cause du refroidissement des relations franco-irakiennes à la suite de la fusillade, le 31 juillet, de l'ambassade d'Irak à Paris. Le but de la visite du ministre français du commerce extérieur, qui fait suite au voyage à Paris, début janvier, du vice-président de la République d'Irak, M. Maarouf, a pour objet de relancer des relations économiques qui ont, pour le moins, pris un profil bas.

La France est le premier acheteur de brut irakien et, pourtant, elle n'a obtenu, l'an dernier, aucun contrat important dans le domaine pétrolier et pétrochimique. Ce contraste sonne le glas des espérances fondées, au moment de la crise pétrolière, sur le marché irakien. M. Jacques Chirac, alors premier ministre, ne parlait-il pas, à l'occasion d'un voyage à Bagdad en 1974, de 15 milliards de francs de contrats. L'an dernier, la France a signé pour seulement 350 millions de francs de commandes contre 1 milliard en 1977 (y compris les 500 millions d'un contrat « stratégique » de réservoirs enterrés d'hydrocarbures) et 2 milliards en 1976.

Parallèlement, le taux de couverture des importations françaises en provenance d'Irak par les exportations s'est détérioré d'année en année : 36 % en 1975, 30 % en 1976, 24 % en 1978 comme en 1977. Les ventes françaises ont atteint, l'an dernier, 2,26 milliards de francs (+ 3,4 %) et les achats 9,53 milliards (+ 6,2 %), ce qui représente un déficit de 7,27 milliards de francs contre 6,8 milliards en 1977 et 5,5 milliards en 1976. Bien qu'ayant réussi, à peu près, à maintenir sa part de marché (environ 5,5 %), la France, de troisième fournisseur de l'Irak en 1976 et 1977, a dû passer, en 1978, à la quatrième ou même à la cinquième place, après le Japon, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et l'Italie.

En fait, la France n'a pas profité de sa position d'acheteur privilégié de pétrole, se trouvant même vis-à-vis de l'Irak dans une position de dépendance accrue. Ce pays fournit, en effet, 18 % des approvisionnements français (20 millions de tonnes en 1978, soit 17 % de la production irakienne) contre 14 % pour l'Italie et seulement 1 % pour la R.F.A. L'Irak est ainsi le deuxième fournisseur de pétrole de la France, après l'Arabie Saoudite, et les achats, qui n'atteignaient que 12 millions de tonnes en 1975, sont passés à 17 millions en 1976, 18 millions en 1977 et pourraient atteindre 25 millions de tonnes cette année, compte tenu de la défection iranienne.

Quelques échecs

En dépit des visites de nombreux ministres français en 1977 et 1978, Paris a perdu du terrain dans le domaine des fournitures civiles, face à des concurrents plus dynamiques comme le Japon, l'Italie ou même l'Espagne. Or, l'Irak, qui a certes modéré ses ambitions, demeure — malgré certaines craintes d'une contagion religieuse à l'iranienne — un partenaire intéressant. Les recettes du pays tirées du pétrole sont de l'ordre de 14 à 15 milliards de dollars par an et pourraient représenter, en l'état actuel des événements, 17 milliards cette année. Les réserves de change couvrent actuellement plus de deux ans d'importations.

Les « réussites » enregistrées par la France dans le domaine des équipements militaires (les contrats ont représenté 7 milliards de francs en 1977, plus de 1 milliard en 1978) ne sauraient compenser les échecs subis par ailleurs. La compétition internationale est sévère en Irak, tout particulièrement en matière de prix. A l'heure actuelle, la France est intéressée notamment par la construction du nouvel aéroport de Bagdad (près de 4 milliards de francs) et par la réalisation d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts (environ 4 milliards), à propos de laquelle elle affronte la concurrence italienne, allemande et suédoise. Face à de tels marchés, le rôle des hommes politiques, s'il peut contribuer à régler certains litiges relatifs à des contrats en cours d'exécution et créer un climat plus favorable, est par nature limité. Les affaires restent les affaires.

MICHEL BOYER.

LA PRÉPARATION OLYMPIQUE

Les sourires de M. Soisson

Manifestement, M. Jean-Pierre Soisson est un ministre heureux. Il ne manque aucune occasion de se faire photographier avec un large sourire de satisfaction. Pourquoi s'en priverait-il ? Lui qui a été sévèrement critiqué par les députés lors du débat sur le budget de son ministère pour 1979 n'est-il pas aujourd'hui à la tête d'un fonds national pour le développement du sport, qui dispose de moyens financiers (environ 130 millions de francs) deux fois supérieurs à ceux de l'ensemble des crédits disponibles en 1978 ? Lui qui a été brocardé par les professeurs d'éducation physique pendant des semaines à cause de son plan de relance du sport à l'école n'a-t-il pas fini par user la rogne de ces « profs de gym » qui font maintenant leurs deux heures supplémentaires ?

Bref, M. Soisson paraît être un ministre comblé. Pourtant, l'est-il réellement ? La préparation olympique, c'est-à-dire le volet de sa politique, qui n'avait provoqué quasiment aucune réserve au moment de son lancement, lui a donné quelques soucis.

Dans un nombre de plus en plus grand de fédérations, on estimait que les représentants de l'administration au sein de la commission du sport de haut niveau, mise en place dans la perspective des Jeux de 1980, ne respectaient pas les règles de la concertation. Or, les présidents et les autres dirigeants n'apprécient guère d'être tenus pour des potiches. Ils veulent avoir leur mot à dire. Même s'ils n'avaient rien dit jusqu'à présent.

Le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), dans son dernier bulletin d'information, révèle que son président, M. Claude Collard, a écrit au ministre, « mettant en cause la confusion dans la mise en œuvre (en particulier au niveau de la mission de préparation olympique) et la stratégie actuellement limitée à des opérations ponctuelles qui risquent d'hypothéquer l'avenir en accentuant le transfert de responsabilités en matière de sport d'élite des fédérations habilitées à l'administration de l'Etat ».

Le ministre a donc dû monter en première ligne, jeudi 15 février, au cours de la quatrième réunion de cette fameuse commission. En clair, M. Soisson a tenté de rassurer le mouvement sportif en annonçant d'abord qu'il ne serait pas dépouillé de ses prérogatives par l'Etat, en assurant ensuite qu'une « nouvelle étape » allait être engagée pour développer le sport de haut niveau. Discipline par discipline, les fédérations sont ainsi pressées de soumettre leurs propositions à la commission avant le 28 février, afin de procéder au partage du gâteau financier.

L'étatisation du sport de haut niveau n'était pas, d'ailleurs, le seul grief. Le retard dans l'avancement des travaux de la commission du sport de haut niveau, l'absence de choix à long terme, l'épineuse mise en place du nouveau service médical à l'Institut national du sport et de l'éducation physique française, venaient encore alimenter la grogne.

En attendant, le seul résultat concret des travaux de la commission est la conclusion des contrats olympiques : cinquante-huit individuels et quatre collectifs au total. Quelques cas restent en suspens : les skieurs et les skieuses sur lesquels on se prononcera à la fin de la saison hivernale et Redhouane Bouster, le vainqueur de la dernière corrida de Sao-Paulo.

Le ministre pourrait donc afficher un sourire plus large qu'à l'accoutumée s'il ne subsistait, malgré tout, une ombre au tableau. Une ombre lourde de menaces. Quelques juristes se sont, en effet, penchés sur la nature de ces contrats olympiques. En signant un engagement prévoyant un calendrier d'entraînement, de participation à des compétitions et un niveau de performance en échange d'une aide financière, les athlètes n'ont-ils pas signé, demandent certains, un contrat de travail de fait ? Or, qui dit contrat de travail dit professionnalisme. Et qui dit professionnalisme dit interdiction de participer aux Jeux.

De quoi faire jaunir le plus large des sourires...

ALAIN GIRAUDO.

En Tchécoslovaquie

LA CONDAMNATION DE M. SABATA EST CONFIRMÉE EN APPEL

Hradec-Kralove (A.F.P.). — La cour d'appel de Hradec-Kralove a confirmé la condamnation de M. Sabata, porte-parole de la Charte 77, à neuf mois de prison, prononcée le 11 février (*le Monde* des 13 janvier et 10 février).

M. Sabata a encore été défendu par Me Josef Danisz, qui fait l'objet d'une demande de radiation du barreau de Prague pour ses interventions passées lors des procès de signataires de la Charte.

Seuls le fils et la fille de l'accusé ont été autorisés à assister aux débats. Trois policiers, qui gardaient le corridor menant à la salle d'audiences, ont exigé des journalistes occidentaux venus au procès une autorisation du président du tribunal qui se trouvait dans la salle d'audiences.

Après ce verdict, trois des signataires de la Charte 77 ont publié un communiqué s'élevant contre cet « *acte de vengeance politique* » et cette « *tentative d'entraver les efforts de la Charte* ». Le communiqué affirme que M. Sabata, bien qu'en prison et dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, demeure porte-parole du mouvement.

Descendant prétendu de Louis XVII

M. RENÉ NAUNDORFF EST MORT

On apprend le décès, survenu le 12 février à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingts ans, de M. René-Louis-Charles Naundorff, connu également sous le nom de prince René-Louis-Charles de Bourbon. Il était en effet l'un des descendants de Karl Wilhelm Naundorff (1787-1845), le plus célèbre des soi-disant dauphins de France.

Naundorff s'était fait passer pour Louis XVII, second fils de Louis XVI et Marie-Antoinette, enfermé au Temple avec sa famille après la journée du 10 août 1792, et présumé mort en 1795.

En 1954, MM. René-Louis-Charles et Charles-Louis-Edmond Naundorff avaient fait appel d'un jugement déclarant que leur aïeul « ne saurait être Louis XVII », mais la cour d'appel de Paris avait confirmé ce jugement.

M. René-Louis-Charles Naundorff possédait toutefois une carte d'électeur au nom de Bourbon, qu'il avait obtenue en signant une déclaration sur l'honneur de n'être jamais prétendant au trône de France.

A B C D E F G

● *Le président Chadli* a envoyé, vendredi 16 février, un message à MM. Carter et Brejnev pour les assurer de la volonté de l'Algérie d'élargir sa coopération avec Washington et Moscou. — (A.F.P.)

● *A l'appel de l'Intersyndicale S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.*, les rédactions du *Havre libre* et de l'Agence havraise de presse ont observé un arrêt de travail, vendredi 16 février, entre 15 heures et 20 heures, pour appuyer une augmentation de salaire de 2 %, « *destinée à compenser le relèvement des taux de cotisations sociales* ». Le *Havre libre* n'a pas paru le 17 février.

● *Fin de la grève des remontées mécaniques de Tignes (Savoie).* — Le syndicat C.F.D.T. des remontées mécaniques a appelé le 16 février l'ensemble du personnel de la station de Tignes à reprendre le travail après la signature d'un protocole d'accord avec l'employeur. Celui-ci a accepté d'augmenter la prime du dimanche de 40 à 90 francs et le salaire de base de 16 %. Les contrats de travail préciseront les dates de début et de fin de saison. Les salariés de la station bénéficieront d'une priorité de réemploi.



